



det_La facture des idées reçues

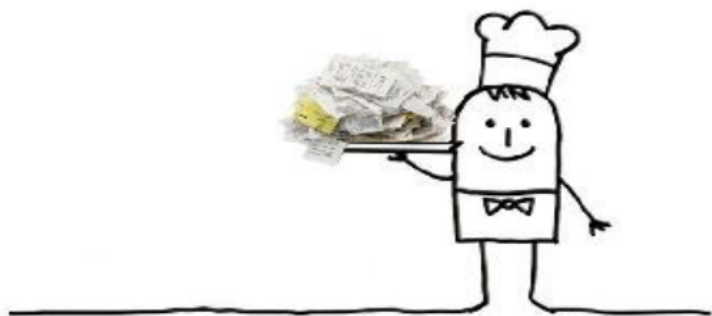
Fabrice Houzé

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

FABRICE **HOUZÉ**

LA FACTURE DES IDÉES REÇUES



PRÉFACE DE MICHEL GODET



Fabrice Houzé

La Facture des idées reçues

Préface de Michel Godet



Dessins de JERE Cartoons

© ODILE JACOB, JANVIER 2017
15, RUE SOUFFLOT, 75005 PARIS

www.odilejacob.fr

ISBN : 978-2-7381-3572-8

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 et 3 a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#).

Aux hommes et aux femmes ouverts d'esprit et de cœur.
À Sarah.

Chers lecteurs économistes,

« Si vous ne pouvez pas expliquer un concept à un enfant de 6 ans, c'est que vous ne le comprenez pas vraiment. »

Kurt VONNEGUT.

Chers lecteurs idéalistes,

« Rendez les choses aussi simples que possible, mais pas plus simples. »

Albert EINSTEIN.

Chers lecteurs de gauche et de droite,

« Les sujets les plus difficiles peuvent être expliqués à l'esprit le plus lent s'il n'en a pas déjà formé une idée ; mais la chose la plus simple ne peut être expliquée à l'homme le plus intelligent s'il est fermement persuadé qu'il sait déjà, sans l'ombre d'un doute, ce qui se trouve devant lui. »

Léon TOLSTOÏ.

Préface

Le bon sens à contre-courant des idées reçues

par Michel Godet

La bonne prévision n'est pas celle qui se réalise, mais celle qui conduit à l'action pour éventuellement empêcher qu'elle se réalise. En tant que prospectiviste qui entend éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles souhaités ou redoutés, je me suis souvent senti comme la vigie sur le *Titanic*, alertant en vain les officiers de quart, qui refusaient de m'entendre annoncer le risque de collision. Tant qu'on n'est pas dans l'iceberg, la croisière et le bal peuvent continuer ! Et, quand on y est, le réflexe des hommes politiques est toujours le même : « Il est trop tard, il faut mettre les chaloupes à la mer ! », même si l'on sait qu'il n'y a pas de place pour tout le monde. Le temps politique, celui des échéances électorales, est trop court pour le temps économique, social et écologique. Le court terme rend aveugle et irresponsable face au long terme. L'envahissement des préoccupations de communication dans le monde politique n'arrange rien à l'affaire : les médias sont soumis à la dictature de l'immédiat, qui, même sans importance, s'impose et balaye l'information. « Nouveau et vu à la télé » devient un passeport de crédibilité suffisant pour être répété en boucle.

Face à cela, j'ai la maigre consolation d'avoir entendu les hommes politiques de droite et de gauche me répondre : « Vous avez raison, mais c'est électoralement suicidaire. » C'est particulièrement vrai pour tout ce que j'ai pu dire et écrire sur les effets pervers de la course aux diplômes, le consensus sur le chômage entre les acteurs dominants du jeu social, les menaces sur la politique familiale, l'échec de

l'intégration des populations immigrées notamment dans le 93¹, et sur le silence assourdissant face au suicide démographique de l'Europe à l'horizon 2050 ! Les médias commencent en effet tout juste à s'alarmer du fait qu'en 2016, pour la première fois en Europe, le nombre de cercueils a dépassé celui des berceaux. Il est intéressant de relever que c'est déjà le cas en Allemagne depuis 1971, en Italie et en Russie depuis 1991, au Japon depuis 2006. Le phénomène ne devrait concerner la France qu'après 2050. Cette situation contraste avec celle plus dynamique de l'Amérique du Nord toujours à 2 enfants par femme contre 1,5 en Europe.

Je saisis l'occasion de cette préface pour remplir ma fonction de lanceur d'alerte sur la tectonique démographique, même si je sais que je ne serai plus là en 2050 pour regretter de ne pas avoir été entendu. L'Amérique du Nord verra sa population augmenter de 75 millions d'habitants, et l'Inde de 400 millions, dépassant ainsi la Chine. Au contraire, l'Europe des 28 stagnera et perdra 49 millions de personnes en âge de travailler dans la tranche des 20-64 ans, dont 11 millions pour l'Allemagne ! En France, d'ici à 2050, seuls les retraités de plus de 65 ans et notamment les plus de 80 ans verront leur nombre augmenter respectivement de 6 et 4 millions. Il faudra des bras et des cerveaux pour compenser ces pertes. Dans le même temps, la population d'Afrique devrait augmenter de 1,3 milliard. C'est dire si la pression migratoire sur l'Europe va être plus forte que jamais !

Si seulement 1 % du surcroît de la population africaine s'installait en France d'ici à trente-cinq ans, cela ferait quand même 13 millions d'habitants en plus dans l'Hexagone, soit 20 % de la population ! Quand on songe que la fragile Union européenne a été ébranlée en 2015 par 1 million de réfugiés politiques, on se rend compte qu'elle ne devrait pas attendre pour se préparer à de telles perspectives. Elle devrait s'inspirer du Canada qui n'hésite pas à pratiquer une politique de quotas en fonction des besoins du marché du travail. L'intégration se fait aussi par le brassage des cultures dans les écoles. Or, quand il y a trop de sable, le ciment ne prend pas. Pour accueillir le maximum de sable, il faut plus de ciment, c'est-à-dire d'enfants parlant la langue du pays. Pour rester ouverts au monde, il faudrait donc relancer la fécondité en Europe dès maintenant. Mais qui parle de politique familiale dans une Europe qui permet qu'il y ait des lieux de vacances interdits aux enfants, tolérant seulement les animaux familiers ?

La chasse aux idées reçues est un sport passionnant mais risqué pour la réputation. Certains pourraient interpréter ce sport intellectuel comme un exercice facile : il suffirait de prendre le contre-pied des idées dominantes pour garantir le succès médiatique. En réalité, ramer à contre-courant impose des efforts considérables. L'écueil immédiat est d'être considéré comme un provocateur (alors que seule la réalité est provocante).

Avant tout, je m'appuie sur la vision la plus globale possible. Mon métier consiste à recoller les morceaux d'un puzzle, bien connus chacun séparément, mais rarement assemblés pour montrer la signification de l'ensemble. On l'a compris, je ne suis plus tout à fait économiste, je suis un peu historien et peut-être suis-je devenu sociologue – s'il faut croire les journalistes qui me présentent comme tel. Cette vision globale et l'indépendance d'esprit m'ont conduit à des diagnostics souvent contraires aux opinions dominantes. C'est aussi ce qui anime Fabrice Houzé.

Il est plus facile de penser comme tout le monde, car on n'a pas à se justifier. Et le monde de la science n'y échappe pas. Maurice Allais, prix Nobel d'économie, explique que « tout progrès scientifique réel se heurte à la tyrannie des idées dominantes des establishments dont elles émanent. Plus les idées dominantes sont répandues, plus elles se trouvent en quelque sorte enracinées dans la psychologie des hommes, et plus il est difficile de faire admettre une conception nouvelle, si féconde qu'elle puisse se révéler ultérieurement² ». Toutes mes prises de position^{*1}, fondées sur le bon sens et la vérification des faits, m'ont valu une réputation d'inclassable³. Le bon sens n'est ni à droite ni à gauche, mais ailleurs et autrement. Le rejet des partis politiques traditionnels montre que les Français sont demandeurs de ce bon sens.

La chasse aux idées reçues est en réalité une forme d'hygiène intellectuelle, toujours salutaire. Les chasseurs sont suffisamment rares pour que Fabrice Houzé m'ait interpellé dès notre première rencontre. J'ai trouvé chez lui cette curiosité et cette capacité à aborder les sujets de tous horizons, sans idée préconçue, cette rigueur pour compiler les faits et disséquer les chiffres. J'ai dévoré son manuscrit comme je l'avais fait de *Freakonomics* [« L'économie incongrue »]. Ce livre de Stephen Dubner et Steven Levitt a connu un grand succès en librairie, tant les conclusions avancées par ces chercheurs étaient contraires aux idées reçues circulant depuis des années dans les médias.

On découvrait ainsi dans *Freakonomics* que la baisse de la criminalité à New York dans les années 1990 tenait beaucoup plus à la légalisation de l'avortement vingt ans auparavant – diminuant le nombre d'enfants sans père ni repères – qu'à la politique de tolérance zéro de la police. Cette thèse a eu le talent d'irriter à la fois la droite (elle offre une justification à l'avortement), la gauche (elle stigmatise les mères pauvres afro-américaines) et les économistes (elle utilise des méthodes non standard) ! Pourtant, Steven Levitt, économiste diplômé de Harvard et du MIT, prétendait simplement conjuguer une étude rigoureuse des faits avec son bon sens : « L'économie n'est pas idéologique. Elle n'est pas politique. Elle n'a rien à voir avec le politiquement correct. Vous devez simplement aller où vous mènent vos réponses⁴. »

Fabrice Houzé relie lui aussi des domaines à première vue sans rapport, de manière incongrue en apparence. Il pourrait bien être notre *freakonomiste*. Entre autres idées *freak*, il nous apprend que, loin d'encourager l'innovation, les brevets la gênent et freinent sa diffusion. En effet, ceux-ci sont avant tout une source de rentes indues, qui ne valent guère mieux que les licences de taxis. Pour lutter contre le réchauffement climatique et préserver la planète, il nous exhorte à renoncer à la viande plutôt qu'à notre voiture. Les comportements vraiment écologiques ne sont pas ceux réclamés par les écolos.

Fabrice Houzé remet aussi au goût du jour des vieilles idées toujours d'actualité. Si tout a déjà été dit, tout le monde ne l'a pas encore entendu, et une découverte est souvent une redécouverte personnelle. Il nous livre ainsi de brillants chapitres sur les sujets incontournables, comme le libre-échange. Oui, la meilleure façon d'aider un pays pauvre est de commercer avec lui. Après plusieurs missions lointaines, toutes aussi éclairantes que décevantes, j'ai compris que je ne pouvais pas faire grand-chose pour le Zambèze. Néanmoins, l'auteur ajoute qu'il serait bien plus bénéfique de promouvoir le cadastrage dans ces pays, plutôt que la libéralisation financière.

Comme le décrit Fabrice Houzé, le chômage est le crime capital dans l'organisation d'un pays. Car ceux qui travaillent doivent suer davantage pour entretenir ceux qui sont sans emploi, tandis que ceux-ci, privés de travail et de revenus plus élevés, dépérissent socialement.

Les politiciens français ont donc failli. Comment faire mieux ? En revenant aux sources de la démocratie : non l'élection, mais le tirage au sort pour désigner les élus à l'Assemblée nationale.

Comme je le dis souvent, un problème bien posé est déjà à moitié résolu. Or Fabrice Houzé a le mérite de repenser autrement les problèmes, et il ose donc proposer à chaque fois une solution à contre-courant des idées reçues qui nous gouvernent. Ainsi, taxer un problème est un bon moyen de le réduire. En partant de ce principe, l'État taxe bien la cigarette et la pollution. Pour résoudre les crises du logement, de l'environnement et de la finance, il nous amène naturellement à examiner comment taxer les surfaces habitables, la consommation de viande et la dette. Ses démonstrations sont toujours illustrées et abondamment documentées.

Contrairement à un garagiste qui n'aurait jamais touché une voiture, Fabrice Houzé n'est pas seulement ingénieur et économiste, il est aussi trader sur les marchés financiers depuis quinze ans. Il a traversé le krach de la bulle Internet, la crise financière de 2008 et la faillite de la Grèce. De nos jours, on oppose les mondes académique et financier. Pourtant, les économistes du début du siècle, comme Irving Fisher ou John Maynard Keynes, investissaient en Bourse. Que ce soit pour un spécialiste à la recherche de lectures transversales, pour un homme politique avide d'idées nouvelles, ou pour un simple citoyen cherchant à comprendre notre société, la lecture de cet essai est passionnante.

Les meilleures idées ne sont pas celles que l'on a, ni même celles que l'on donne, mais celles que l'on suscite. Aucune réforme ne peut se faire sans l'adhésion de ceux qui sont concernés. Car les Français sont partagés entre l'envie de ne pas savoir, ne rien changer à leurs habitudes, continuer la fuite en avant, et le désir qu'on leur dise la vérité sur les changements qui s'imposent. Ne laissons pas le monopole des bonnes questions à ceux qui apportent les mauvaises réponses, et commençons par lire et faire lire à satiété *La Facture des idées reçues*.

La facture en chiffres

Précieux brevets

Le système des brevets est un gâchis évalué au minimum à 30 milliards de dollars par an, uniquement pour les États-Unis.

Énergie schizophrène

Il faut 2 fois moins de béton et 10 fois moins d'acier pour construire un réacteur nucléaire (qui occupe 1 kilomètre carré) que pour fabriquer les milliers d'éoliennes équivalentes (qui occupent 100 kilomètres carrés). Pendant que les pays occidentaux subventionnent le photovoltaïque et l'éolien, chaque année d'autres pays dépensent 400 milliards d'euros en subventions pour les énergies fossiles.

Bonne conscience écolo

Un végétarien qui parcourt chaque année 7 000 kilomètres en voiture et 12 000 kilomètres en avion n'émet pas plus de CO₂ qu'un écolo omnivore qui prend le vélo, ne part pas à l'étranger, mais possède un chien.

Les riches ? C'est nous

Les altermondialistes montrent du doigt les 1 % les plus riches de la planète. Un smicard français fait partie des 7 % les plus riches. Avec un salaire annuel net de plus de 20 000 euros, la moitié des Français fait partie des 3 % les plus riches.

Boycott pas charitable

Boycotter l'entreprise qui emploie des Indonésiens à 1 dollar de l'heure pour fabriquer des baskets ? C'est les obliger à gagner leur vie en triant les ordures pour 0,5 dollar de l'heure.

Taxes versus entrepreneurs

La taxe à 75 % sur les revenus dépassant le million d'euros a rapporté 300 millions d'euros. La même année, l'attribution d'une licence mobile à Free forçait les autres opérateurs à réduire la facture télécom des Français de 3 milliards d'euros par an.

L'entreprenariat fait boom

En France, le nombre de créations de vraies entreprises (avec au moins 1 salarié)

est en chute libre : 39 000 en 2000, 36 000 en 2005, 33 000 en 2010, 24 000 en 2015.

Chômage mortel

Chaque année en France, le chômage cause 1 000 suicides et 15 000 décès, soit trois fois plus que les accidents de la route.

Vie ruineuse

La France dépense 20 millions d'euros pour chaque vie sauvée d'un accident d'ascenseur, alors qu'un Français génère 2 millions d'euros de richesses durant toute sa vie.

Drogues nuisibles

La lutte contre la drogue nécessite des brigades spécialisées, des prisons supplémentaires et encombre la justice. Sans résultat mesurable, ces dépenses totalisent 600 millions d'euros par an, uniquement pour le cannabis.

Fabuleux paradis fiscaux

24 000 milliards d'euros sont abrités dans les paradis fiscaux. Annualisée et rapportée au PIB mondial, l'évasion fiscale représente un manque à gagner en impôts de 0,4 % du PIB. La dépense publique française est de 57 % du PIB.

Dette vis-à-vis de l'étranger

Tandis que le Japon possède un avoir de 2 000 milliards d'euros sur le reste du monde, la France a accumulé par le déficit commercial et budgétaire une dette extérieure de 400 milliards d'euros.

Très chère éducation

Le Royaume-Uni et l'Allemagne, tous deux mieux classés que la France dans l'enquête PISA, dépensent chacun 30 milliards d'euros de moins pour l'éducation, soit 3 000 euros de moins par élève et par an.

Démocratie non représentative

L'Assemblée nationale compte 27 % de femmes, l'âge moyen y est de 59 ans, contre une part de 52 % de femmes et un âge moyen de 41 ans dans la population française.

Finance déconnectée du réel ?

Lorsque la bulle immobilière a éclaté, elle a laissé 4 millions de maisons vides aux États-Unis et 3 millions de logements vacants en Espagne.

Ni austérité ni relance

Malgré le vaste programme de dépenses publiques de Roosevelt après la Grande Dépression, le chômage était toujours de 17 % en 1939.

Entre 2009 et 2013, le PIB de la Grèce a baissé de 25 % malgré le programme drastique de réduction du déficit de l'État.

Dette déstabilisante

À force d'exonérations fiscales pour les entreprises et les individus, 80 % des actifs financiers sont de la dette et seulement 20 % des actions.

Introduction

« Il faut être lâche, corrompu ou schizophrène pour ne pas l'admettre – l'idéologie permet d'être les trois à la fois. »

Emmanuel TODD.

Les débats sur l'économie sont toujours passionnés. Non parce qu'améliorer le sort de l'humanité ou aider les pauvres déchaîne les passions, mais parce qu'il s'agit d'avoir raison. Lorsqu'un intellectuel, économiste ou sociologue, établit une théorie, il arrive qu'il s'y tienne face à ses contradicteurs et la défende envers et contre toute évidence. Milton Friedman l'a constaté : « J'ai toujours été impressionné par la possibilité de prédire les vues d'un économiste par ma connaissance de son orientation politique. » Beaucoup pensent aussi que l'économie n'est pas une science.

En tant que fils d'ingénieur, la science fait partie de mon histoire familiale. Plus jeune, j'attendais avec impatience la sortie mensuelle de *La Recherche*, pour en découvrir les avancées^{*1}. L'économie me surprenait tout autant, car les résultats étaient souvent contre-intuitifs. Mais les résultats semblaient trop disputés entre doctrines adverses. J'ai fini par choisir la science dite dure et j'ai appris les mathématiques appliquées à de nombreux domaines. Cependant, j'ai suivi en parallèle une maîtrise d'économie, où il s'agissait plutôt d'étudier les doctrines et leur histoire. Après cinq ans passés à avaler des équations d'ingénieur, j'étais plus que rassasié, et ma passion pour l'économie et la finance l'a emporté : je suis devenu trader sur les marchés financiers. D'une part, après mes études, je cherchais l'action immédiate. D'autre part, j'imitais les économistes d'autrefois qui

mûrissaient leurs théories grâce à leurs succès et à leurs échecs financiers. Enfin, l'argent offert par la finance ajoutait incontestablement à l'attrait du métier.

Le *trading* m'a beaucoup appris. Et d'abord, contre toute idée reçue, la patience. Car les traders ne passent pas leur temps à acheter ou vendre frénétiquement comme on se l'imagine, mais seulement lorsqu'ils détectent une opportunité, ce qui peut prendre des semaines. Ensuite, le sang-froid. Un attentat ou une catastrophe naturelle qui survient brutalement justifient-ils la panique sur les marchés ? Les pertes génèrent du stress et perturbent les facultés de raisonnement, pourtant cruciales dans ces situations. Enfin, l'humilité. En effet, les traders sont confrontés aux mouvements erratiques des actions, des taux d'intérêt, des devises et des matières premières. Lorsqu'ils établissent des prédictions, ils peuvent se tromper. Et chaque jour où l'évolution des prix est contraire à leur théorie, ils perdent plus d'argent. S'accrocher à leur erreur est douloureux et intenable professionnellement. Le trading m'a donc aussi appris à accepter d'avoir tort et à m'incliner devant les faits. Les qualités de trader sont à l'opposé de celles des hommes politiques : il s'agit d'examiner patiemment les faits et les chiffres avant de se forger une opinion, s'y tenir en dépit de l'émotion collective, et écouter pleinement ses contradicteurs (que savent-ils que j'ignore ?).

Tout le monde se sent concerné par l'économie, car elle ne se résume pas à des grandeurs générales comme le PIB et l'inflation. Elle touche directement notre vie de tous les jours, avec le spectre du chômage bien sûr, ou même lors de nos achats quotidiens. De fait, l'économie est naturellement un sujet de discussions de comptoir. Cela n'empêche pas que cette discipline soit exigeante et que les experts soient pris au sérieux.

Après quinze ans passés à étudier l'économie pour traverser sans dommage la crise financière et la faillite de la Grèce, j'ai eu envie de partager mon expertise sur les sujets d'actualité hors de tout jargon économique. Je me suis efforcé de ne suivre aucune ligne idéologique ou politique, d'ailleurs je n'appartiens ni à une université – qu'elle soit libérale ou hétérodoxe – ni à un parti politique ou à un *think tank*, et les auteurs que je cite sont indifféremment de gauche et de droite. Je tente de toujours revenir aux chiffres et de m'attacher à la cohérence globale des solutions que je défends. C'est pourquoi je dénonce ceux

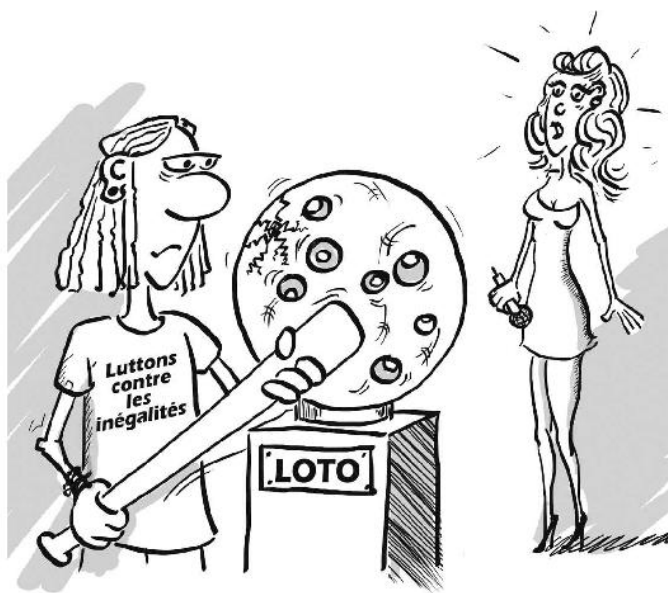
qui promettent un développement économique fulgurant pour les milliards d'êtres humains les plus pauvres, tout en s'engageant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Je ne me contente pas non plus de la zone confortable des demi-mesures, à mi-chemin entre les idées de gauche et de droite. J'évalue à chaque fois le coût des alternatives (sans oublier l'inaction) pour éliminer les plus coûteuses en argent, en temps ou en vies, et garder la meilleure, si dérangeante soit-elle.

Revenons maintenant à cette affirmation que l'économie n'est pas une science. En réalité, les économistes se rejoignent nettement plus souvent que les médias ne l'avouent. Sur 1 350 économistes interrogés dans un sondage, 93 % répondent que « le plafonnement des loyers réduit la quantité et la qualité des logements disponibles⁵ ». C'est-à-dire une écrasante majorité. De quoi désavouer la mesure *a priori* égalitaire de Cécile Duflot, ministre du Logement de 2012 à 2014. Il y a donc bien des certitudes en économie.

De nos jours, tous les sujets de société sont cannibalisés par la politique. Un sondage américain⁶ le démontre bien concernant le changement climatique : 80 % des démocrates pensent que l'homme en est responsable. Et seulement 10 % des républicains ! Je n'ai ni choisi de parler français, ni ma religion, ni d'être de gauche ou de droite (m'opposer à mes parents en signe de rébellion n'est pas vraiment choisir). Mais nous pouvons tous sortir de ces choix fermés et examiner les problèmes sans filtre idéologique, pour trouver de vraies solutions. À table, nous ne sommes pas divisés entre disciples de la fourchette et fidèles du couteau. Tout le monde s'accorde pour considérer que les deux sont utiles pour manger. Pourtant, les partisans de gauche et de droite semblent jouer dans *Le Seigneur des anneaux* où le parti adverse incarne le mal absolu ! Si vous vous reconnaissez dans l'un des camps, j'espère qu'après avoir lu ce livre, vous oserez quitter les rangs serrés des idéologies.

PARTIE 1

Changer le monde



CHAPITRE 1

Innovons : supprimons les brevets !

« Nous sommes des nains juchés sur les épaules des géants. Nous voyons ainsi davantage et plus loin qu'eux, non parce que notre vue est plus aiguë ou notre taille plus haute, mais parce qu'ils nous portent en l'air et nous élèvent de toute leur hauteur gigantesque. »

Bernard de CHARTRES*1.

Le capitalisme repose sur la propriété privée. Ce qui m'appartient, mon voisin n'a pas le droit de me le prendre. Pour faire respecter ce droit de propriété, l'État exerce le monopole de la force au moyen de lois et d'un système de justice (policiers, juges, prisons) pendant que les factures et titres de propriété servent de preuves légales de nos possessions.

De manière analogue, l'État défend la propriété intellectuelle établie par les brevets et les copyrights. Pourtant, une différence saute aux yeux : si je vole le smartphone de mon voisin, il ne peut plus l'utiliser. Alors que si je lui « vole » une chanson en la copiant, il peut toujours l'écouter. Cela est interdit car, en théorie, sans brevets ni copyrights, les artistes ne seraient pas encouragés à créer, les inventeurs à inventer, les entreprises à innover. Bref, le progrès et l'art sont censés reposer sur les brevets et les droits d'auteur.

Qui est le premier ?

Examinons quelques inventions majeures, comme le téléphone. D'après les livres d'histoire, le Canadien Bell en a la paternité et il a obtenu le premier brevet il y a un siècle. Pourtant, de nos jours la controverse reste ouverte pour savoir si l'Américain Gray n'en est pas plutôt le véritable inventeur. En effet, ils en ont tous les deux déposé le brevet le même jour ! Et Bell était techniquement moins avancé. En réalité, quand on étudie précisément l'histoire d'une invention, on s'aperçoit *toujours* qu'une multitude d'inventeurs améliorent les techniques existantes pour franchir une étape supplémentaire. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, une multitude d'inventeurs travaillaient simultanément sur le télégraphe pour transmettre la voix au lieu de simples impulsions en morse. De même, concernant le premier vol effectué par un humain, nous retenons les frères américains Wright, mais le Français Ader avait déjà fait des bonds de quelques dizaines de mètres aux commandes d'un « avion », mot qu'il a inventé lui-même.

La plus grande découverte de la physique du XX^e siècle, le principe de la relativité, n'échappe pas à cette confusion : les travaux précédents du Néerlandais Lorentz et du Français Poincaré comportaient de nombreux aspects de la relativité restreinte. Mais le grand public a sacralisé Albert Einstein et la formule $E = mc^2$ qu'il n'a pourtant pas écrite le premier. Sans aucun doute, sans Einstein, quelqu'un d'autre aurait découvert la relativité restreinte à cette époque.

Mark Lemley, professeur de droit à Stanford, déconstruit le « mythe de l'inventeur solitaire⁷ ». De nos jours, des centaines de technologies sont inventées simultanément par deux ou trois équipes indépendantes, de sorte que le nombre de conflits judiciaires a

décuplé. De fait, le brevet attribue de manière plutôt arbitraire à un inventeur unique la paternité et l'exclusivité économique pour vingt ans. Il prouve avant tout la débrouillardise juridique supérieure de son auteur !

La musique n'échappe pas à ce point de vue d'une primauté exagérée. Les paroles ou la mélodie sont parfois tirées de chansons folkloriques ou populaires que personne ne s'était donné la peine de « protéger ». Elles deviennent alors la propriété et une source de revenus pour celui qui s'en est emparé. De plus, la gestion des droits en est encore plus compliquée, car une chanson nécessite à la fois un parolier pour le texte, un compositeur pour la mélodie et un chanteur pour l'interpréter. Si un interprète veut faire une « adaptation », c'est-à-dire reprendre une mélodie en la changeant ou reprendre un texte en le modifiant, il doit contacter les ayants droit pour leur payer des droits, sans compter que ceux-ci peuvent tout simplement refuser. À défaut, les Rolling Stones ont attaqué The Verve, Joe Satriani a poursuivi Coldplay... La situation se complexifie encore dans le cas des *samples*, lorsque le musicien souhaite mixer des morceaux de différentes chansons. Cela nécessite aussi d'en demander l'autorisation aux ayants droit pour les paroles et la composition et, en plus comme il s'agit d'échantillonner directement le morceau original, le « master », il faut obtenir l'autorisation du producteur qui peut aussi réclamer des royalties. Tout cela entrave évidemment cette création et la rend coûteuse, voire impossible. Ainsi, le copyright, comme le brevet, attribue de manière un peu arbitraire une propriété intellectuelle très forte sur une création plus ou moins inspirée par une autre, durant au moins soixante-quinze ans.

En Occident, identifier le « véritable » auteur d'une œuvre est crucial. Est-ce que c'est un « vrai » ou un « faux » ? Par exemple, Jeff Koons est parfois considéré comme un sous-artiste, car il ne crée pas entièrement lui-même et dirige d'autres artistes dans son atelier. Cette sacralisation de l'auteur, avant l'œuvre elle-même, n'est pas un principe universel. Dans la tradition orientale, c'est même l'inverse. L'auteur importe si peu devant l'œuvre que souvent les peintures et les sculptures n'étaient pas signées, ou parfois d'un simple cachet indiquant l'origine géographique. D'ailleurs, en mandarin, le mot *xue* signifie à la fois « copier » et « apprendre ». Effectivement, être capable de copier, avec un niveau de qualité proche de l'original,

montre qu'on a bien appris. La notion de copie n'a donc pas vraiment de sens, seules comptent la finition et l'exécution de l'œuvre pour elle-même. Ce n'est pas un hasard si le Japon, puis la Chine et l'Inde sont devenus les rois de la copie.

Il ne s'agit pas pour autant de remettre en question les marques et leurs logos dans notre économie. En effet, les marques sont l'analogue de nos noms et prénoms personnels. De même qu'emprunter l'identité de quelqu'un revient à mentir sur son identité pour usurper celle d'un autre, utiliser la marque d'une autre entreprise revient à tromper le consommateur sur le véritable fabricant du bien qu'il achète. À ce titre, la contrefaçon a de bonnes raisons de rester illégale. De même, copier une molécule et la vendre dans la même boîte que l'original est une tromperie, au contraire de copier la molécule et de la vendre sous une marque dite « générique ».

Les brevets encouragent à créer... des procès

Joseph Stiglitz, prix Nobel pour ses travaux sur les asymétries d'information, exprime clairement le point de vue de la science économique : « Parce que les brevets sont essentiellement des monopoles accordés par le gouvernement, ils conduisent aux mêmes inefficacités et recherches de rente que toute autre distorsion du marché. » C'est-à-dire une rareté artificielle, un prix plus élevé et une qualité moindre du produit breveté.

De plus, la propriété intellectuelle est devenue particulièrement gênante devant le rythme effréné des nouvelles technologies. Steve Jobs a converti le grand public avec des produits soignés, mais ni Apple ni Samsung n'ont inventé le smartphone ou la tablette. De fait, de nombreux modèles se sont succédé auparavant. D'ailleurs, durant un des procès opposant les deux leaders, Samsung a projeté un extrait de *2001 : l'Odyssée de l'espace* de Stanley Kubrick pour prouver que le concept de l'iPad existait déjà en 1968 ! En pratique, étant donné le concentré de technologies d'un smartphone (téléphone, SMS, appareil photo, GPS, etc.), il nécessite une liste interminable de brevets qu'aucune entreprise ne peut vraiment respecter scrupuleusement. Apple et Samsung en possèdent chacun un grand catalogue qui leur permet de se livrer une bataille juridique concernant le design, l'ergonomie et les technologies internes^{*2}. Dans cette lutte homérique, ils dépensent des milliards d'euros en frais de justice sans gain tangible pour l'humanité, excepté pour les avocats et juristes de nombreux pays de la planète. Chaque fois, le perdant doit rémunérer le détenteur du brevet reconnu par la justice, sous forme d'une licence d'utilisation. Un économiste a ainsi évalué le gâchis du système des

brevets à 30 milliards de dollars par an uniquement pour les États-Unis⁸. Dans la période actuelle d'accélération du progrès, le système des brevets et licences est donc devenu très dommageable.

Examinons deux cas emblématiques où les brevets assurent aux entreprises une domination sans partage et causent divers préjudices : les systèmes d'exploitation et les laboratoires pharmaceutiques.

Bill Gates a programmé l'un des premiers systèmes d'exploitation pour PC avec une interface graphique : Windows [fenêtres], inspiré du système Lisa de Macintosh – qui l'a attaqué en justice –, qui s'était lui-même inspiré du système Alto de Xerox – et a donc été débouté. En partie par chance et en partie par talent, Windows s'est imposé devant ses concurrents, puis sa part de marché est rapidement montée à 95 % du parc mondial de PC, pour ne plus redescendre. Et ce malgré de nombreux défauts : instabilité chronique, vulnérabilité aux virus, etc. Ce n'est pas la qualité supérieure de Windows ou l'excellence de son marketing qui ont permis cette hégémonie. En réalité, Windows a profité d'un monopole naturel. En effet, les éditeurs de logiciels comme Adobe, auteur de Photoshop, ou Ubisoft, créateur de *Prince of Persia*, bénéficient avec Windows d'une plateforme standardisée pour tous les PC. Elle leur évite les importants coûts de redéveloppement de leurs logiciels pour différents systèmes d'exploitation. Réciproquement, l'utilisateur de Windows bénéficie ainsi d'un choix croissant de logiciels au meilleur coût, puisque ces coûts sont amortis sur un maximum d'utilisateurs. Windows est donc devenu la langue de Babel de l'informatique. D'une manière ou d'une autre, un standard du système d'exploitation aurait émergé, mais avait-il besoin d'être breveté et payant ? Non, cela aurait pu être Linux par exemple. Il est d'ailleurs aujourd'hui utilisé par Google, car il est moins sujet aux bugs : en tant que logiciel ouvert, tous les programmeurs contribuent à l'améliorer, à la manière de Wikipédia. Le brevet n'a donc ici servi qu'à imposer un système d'exploitation payant et moins bon, à procurer une rente à Microsoft et une fortune de 80 milliards de dollars à Bill Gates. Dans un monde sans brevet, il aurait dirigé une entreprise d'installation et de maintenance d'un système d'exploitation gratuit, ouvert et meilleur³. Cela ne l'aurait pas empêché de devenir riche, mais moins, comme l'inventeur de Linux, Linus Torvalds, dont la fortune est de *seulement* 150 millions de dollars.

Dans le domaine pharmaceutique, chaque laboratoire dispose de

l'exclusivité commerciale durant vingt ans sur les molécules qu'il a brevetées. Comme pour les logiciels, le coût de développement initial est important tandis que le coût de production d'une boîte de médicaments est ensuite très faible. Pour amortir ce coût de développement, le prix du médicament est donc fixé à un prix largement supérieur à son coût de production. Nous avons tous entendu parler des pays pauvres qui n'ont pas les moyens d'offrir à leur population certains traitements brevetés pourtant vitaux. D'où la multiplication de copies à bas coût (illégalles chez nous) dont l'Inde est le fer de lance. L'Inde fournit par exemple la moitié de tous les traitements contre le sida dans les pays pauvres. Et, dans les pays riches, les publicités sur Internet pour le Viagra vous mèneront également à l'achat de génériques indiens. En effet, dans les années 1970, l'Inde a délibérément choisi de ne pas respecter les brevets pharmaceutiques, ce qui a permis l'essor de cette industrie de la copie. Bien que son entrée dans l'OMC en 1995 l'ait contrainte à prendre en compte les brevets, l'Inde conserve une législation sur la propriété intellectuelle peu restrictive. Elle dispose entre autres d'un système de « licences obligatoires » pour les médicaments qui ne sont pas vendus à un « prix raisonnable ». Par exemple, Bayer vend le médicament anticancéreux Sorafénib 4 000 euros tandis que le générique indien est vendu 125 euros. De même, le traitement contre l'hépatite C, vendu 40 000 euros chez nous, y est vendu 1 000 euros.

Le coût de développement d'un médicament peut atteindre le milliard d'euros. Les laboratoires expliquent donc que si tous les pays agissaient comme l'Inde, ils ne pourraient pas amortir ce coût et développer de nouveaux médicaments. En réalité, les laboratoires profitent de leurs rentes. Ils passent sous silence que leurs dépenses pour le marketing sont considérables, comme pour les produits de luxe ! Aux États-Unis, les laboratoires consacrent à la promotion un budget annuel de 60 milliards de dollars, comprenant visiteurs médicaux, publicité et publications spécialisées*4. C'est le *double* du budget consacré à la recherche elle-même9.

Sans compter que les *deux tiers* du budget de recherche des laboratoires ne servent qu'à trouver des molécules similaires, mais suffisamment différentes pour échapper aux brevets de leurs concurrents. Elles possèdent exactement les mêmes propriétés thérapeutiques que les molécules originales. Ces « *me-too* »

médicaments, coûteux à développer, n'apportent donc aucun bénéfice médical. Entre le marketing et les *me-too* molécules, sur 90 milliards de dollars de dépenses, seuls 9 sont ainsi consacrés à la recherche de molécules vraiment nouvelles.

Enfin, en l'absence de brevets, le coût de développement d'une nouvelle molécule serait inférieur. En effet, les laboratoires pourraient utiliser les recherches menées par les autres laboratoires privés comme publics, et donc mutualiser malgré eux leurs recherches. Inversement, les brevets gênent souvent la recherche. Ainsi, selon le directeur scientifique d'un grand laboratoire pharmaceutique^{*5} : « Notre compagnie ne travaille pas sur plus de 50 protéines possiblement impliquées dans le cancer parce que les détenteurs des brevets soit ne le permettent pas, soit demandent des royalties déraisonnables. » Par ailleurs, sur les 46 médicaments les plus vendus dans le monde, au moins la moitié ne doivent rien aux brevets. Dans le domaine pharmaceutique aussi, les brevets nuisent en rendant les médicaments plus chers, donc accessibles à une population plus restreinte, et procurent des rentes aux laboratoires. Ce cas est particulièrement grave puisqu'il affecte la santé de millions d'individus, notamment dans les pays pauvres.

Amortir les coûts de l'innovation sans brevet

Bien que les exemples de Microsoft et des laboratoires trahissent des rentes excessives, de manière générale les entreprises qui innoveront en investissant préalablement dans la recherche et le développement (R&D) doivent pouvoir amortir ces coûts. Les défenseurs du système actuel pensent donc que sans brevet les entreprises n'innoveront plus.

D'abord, l'innovation ne repose pas sur la seule recherche technologique brevetable. Parmi 1 000 entreprises mondiales, une étude¹⁰ ne trouve aucun lien entre le budget R&D et la performance de l'entreprise en termes de croissance ou de rentabilité. En effet, la majorité des innovations contribuant au succès des entreprises portent sur la finition du produit, le marketing, le service après vente, l'organisation interne, etc. Ces innovations ne sont souvent pas brevetables, mais cela ne dissuade pas les entreprises d'investir dans ces domaines. Car elles espèrent récupérer leurs coûts et largement plus, comme le montrent les succès vertigineux d'Airbnb ou de BlaBlaCar.

Dans le cas de la pure innovation technologique, même si celle-ci n'était pas brevetable, il reste le prestige formidable d'avoir été le premier à commercialiser tel nouveau produit. Cette réputation confère un avantage durable à la marque, car une partie des consommateurs préfèrent l'original à la copie et sont prêts à le payer plus cher. Tant que la qualité du produit n'est pas franchement en dessous de celle de la concurrence, les consommateurs sont loyaux à l'original. De fait, K2R, le détachant à sec inventé dans les années 1960, reste encore aujourd'hui la référence en la matière. De même, ce n'est pas la formule « secrète » du Coca-Cola^{*6} qui le protège des

concurrents – les consommateurs préfèrent parfois d'autres colas dans les tests à l'aveugle –, mais le fait d'être l'original, la première boisson à la feuille de coca et à la noix de kola. En réalité, l'avantage commercial conféré par la nouveauté suffit à la rembourser. La meilleure façon de protéger une innovation ne devrait pas être de la breveter, mais de l'utiliser et de l'améliorer sans cesse. Ainsi, une étude¹¹ sur la contrefaçon des chaussures montre que les marques qui sont les plus copiées sont aussi celles qui améliorent le plus la qualité de leurs produits, afin que les consommateurs les distinguent plus aisément des copies.

Le marché des actualités est un autre exemple de l'importance d'être le premier et de la possibilité de le monnayer, même sans brevet. Les scoops ne sont pas brevetables et rien n'est plus facile que de reprendre les informations d'une nouvelle. Cela n'empêche pas les grands médias d'investir dans la recherche d'actualités sensationnelles en envoyant des reporters dans tous les coins du monde. En effet, la fréquentation du site Internet qui publie l'information en premier est dix fois plus importante que celle des suivants, ainsi que les revenus publicitaires associés. Dans le secteur financier, de manière analogue, les cotations en temps réel de la Bourse sont payantes tandis que les cotations retardées d'un délai de quinze minutes sont souvent gratuites.

De son côté, le marché de la musique et des séries télé offre une simulation grandeur nature de la suppression des droits d'auteur et autres copyrights. De nos jours, il est en effet facile d'en télécharger gratuitement sur Internet, même si c'est illégal, puisque dans la plupart des pays les sanctions ne sont pas dissuasives. Pourtant, l'apparition d'offres légales de téléchargement et d'abonnement, à 1 euro la chanson ou 10 euros par mois, comme iTunes, Spotify et Netflix ont convaincu de nombreux consommateurs de *payer* ! En outre, cela est même plus rémunérateur qu'avant : les auteurs-compositeurs et interprètes français perçoivent 40 % de plus qu'il y a dix ans¹². Et si les majors gagnent moins sur les ventes de disques, les recettes de concerts ont quasiment doublé dans le même temps. Tout compte fait, les revenus de l'ensemble de l'industrie musicale ont augmenté¹³. Évidemment le piratage reste massif, cependant les consommateurs qui ne payent que partiellement ou pas du tout n'auraient jamais payé de toute façon. Soit parce qu'ils n'en ont pas les

moyens, soit parce qu'ils sont prêts à s'accommoder des inconvénients des téléchargements aléatoires illégaux. D'ailleurs, la copie illégale est aussi un moyen de diffusion pour faire connaître les artistes et une alternative quand les moyens d'accès légaux ne sont pas adaptés (mauvaise ergonomie du site Web, cryptage empêchant la portabilité d'un appareil d'écoute à l'autre ou tarif abusif). Bref, le bilan de cette disparition de fait des droits d'auteur *obligatoires* est exactement celui de la chute d'un monopole : un prix plus bas, largement compensé par un volume de ventes plus élevé, et des bénéfices répartis entre plus d'intervenants. Comme pour les marques qui ne possèdent plus de brevet, les consommateurs sont prêts à payer pour les artistes qu'ils aiment en achetant les versions légales et des places de concert. Par ailleurs, le succès de la licence Creative Commons ne se dément pas. Inventée en 2002 par le juriste américain Lawrence Lessig⁷, elle permet de s'attribuer une œuvre, avec une entière flexibilité de la rémunération ou non des droits d'auteur. Autrefois aussi, bien avant l'invention des copyrights, Shakespeare et Goethe ont fait fortune avec leurs œuvres, pourtant largement reproduites sans rémunération pour leurs auteurs.

Cela étant, les maisons de disques restent incontournables. Bien que n'importe quel musicien amateur puisse facilement partager ses créations sur les réseaux sociaux, la grande majorité d'entre nous continue à écouter exclusivement ce que les majors nous proposent. En effet, trouver sur Internet une perle talentueuse dans un océan de musique en cherchant au hasard prend du temps. Tandis que les majors ont de gros moyens marketing pour faire connaître les artistes élus et nous permettre de nous retrouver autour des mêmes morceaux que nos amis. Certes, un artiste est parfois repéré de manière virale sur les réseaux, mais il ne déroge guère à ce schéma économique traditionnel. En pratique, pour disposer de moyens promotionnels et organiser des concerts, l'artiste signera de préférence avec une major.

Autre simulation grandeur nature, la pornographie, mal aimée des politiciens et de la justice, a toujours eu du mal à défendre ses copyrights. Résultat, c'est l'industrie cinématographique la plus innovante : elle a mis en place le téléchargement sur Internet, le paiement électronique et la vidéo en *streaming*, bien avant les autres médias.

Au fait, savez-vous pourquoi la Silicon Valley est en Californie et

pas du côté de Boston où se trouvent les meilleures universités : Harvard et le MIT ? C'est encore une histoire de propriété intellectuelle étouffante. En Californie, il n'existe pas de clause de non-concurrence pour les salariés. Chaque salarié peut donc librement quitter son entreprise avec ce qu'il y a appris pour en faire bénéficier son nouvel employeur. Les innovations – au moins celles qui ne sont pas brevetables – circulent. Les entreprises sont ainsi à la fois en compétition, sans cesse obligées d'innover, et en collaboration, sans cesse informées des innovations concurrentes.

Les précédents historiques du avec et sans brevet

Les exemples de brevets rachetés par les entreprises pour empêcher une technologie innovante plus efficiente de se répandre sont nombreux. À partir de 1875, l'entreprise AT&T, leader du téléphone, a acquis tous les brevets possibles afin d'empêcher l'émergence de la radio qui lui semblait une menace. Cela a effectivement retardé son introduction durant vingt ans. Un autre exemple bien connu concerne General Electric. La firme régnait sur les lampes à incandescence et a donc repoussé la commercialisation des lampes fluorescentes grâce à son contrôle des brevets *ad hoc*. Une lecture historique attentive montre que le système des brevets a aussi retardé les débuts de la machine à vapeur⁸, de la voiture et de l'avion !

Plus globalement, les brevets étant un système récent, il est possible de comparer les effets de la réglementation des brevets sur le dynamisme des pays en termes d'inventions. Dans *Abolir la propriété intellectuelle*⁹, les économistes Michele Boldrin et David Levine passent ainsi en revue toutes les études mesurant l'innovation dans les pays industrialisés en fonction de la date historique d'introduction des brevets. Les brevets sont d'ailleurs souvent mis en place sous la pression des lobbies industriels ou des pays partenaires commerciaux. Les études sont d'autant plus instructives que les brevets et copyrights ont été introduits à des dates différentes dans les différents secteurs économiques : musique, littérature, agriculture, chimie, textile, logiciels, etc. Par exemple, aux Pays-Bas, l'absence de brevet de 1869 à 1914 n'a pas empêché les industriels d'améliorer fortement divers produits existants, dont la margarine et la lampe à incandescence, et a

donné naissance à des entreprises aujourd'hui leaders mondiaux, comme Unilever et Philips. De même, en Suisse, l'absence de brevet sur les produits chimiques jusqu'en 1977 a engendré une industrie chimique et pharmaceutique très innovante, incarnée par Syngeta, Roche et Novartis. Les auteurs du livre tombent chaque fois sur la même conclusion : les brevets n'ont pas favorisé l'innovation, au contraire. Sans les brevets, les nouveaux produits sont moins chers, plus répandus, et les innovateurs s'enrichissent néanmoins, même lorsque les innovations étaient coûteuses à développer et faciles à copier. En réalité, il n'est jamais si facile de copier : avant le succès commercial, les bonnes idées des concurrents ne semblent pas si bonnes, après le succès commercial, il est déjà trop tard...

Abolir les brevets serait-il une idée révolutionnaire ? Même pas, c'est déjà une préconisation de la majorité des économistes dans certains secteurs. Pierre-Noël Giraud, économiste récipiendaire du prix Turgot, en témoigne en ce qui concerne les gènes : « Le nombre d'experts qui affirment que le système de brevets, censé stimuler la recherche privée, l'entrave de fait aujourd'hui, dépasse désormais le nombre de ceux qui pensent le contraire¹⁴. » Un bon début serait de raccourcir la durée standard des brevets de vingt ans à cinq ans^{*10}. Michele Boldrin et David Levine osent conclure leur livre par : « La propriété intellectuelle est un cancer. L'objectif doit être non seulement de rendre le cancer plus bénin, mais finalement de s'en débarrasser complètement. »

Déjà aujourd'hui, se passer de brevets n'est pas forcément incongru. Les entreprises, en particulier en forte croissance, peuvent trouver financièrement intéressant d'offrir leur technologie, pour augmenter la taille de leur marché et amortir plus vite leurs coûts de développement. À la stupéfaction générale, Elon Musk, fondateur de Tesla Motors et de SpaceX, a ainsi annoncé qu'il ne poursuivrait pas ceux qui utiliseraient ses brevets, alors que sa berline électrique Tesla S est acclamée comme la « meilleure voiture du monde ». Il espère en effet que ses concurrents amélioreront sa technologie et accéléreront les progrès en termes d'autonomie et de temps de recharge, afin de démocratiser la voiture électrique. Les exemples de gratuité de la propriété intellectuelle ne concernent pas que les entreprises de haute technologie. Unilever, la multinationale regroupant les marques comme le savon Dove et la glace Magnum, a renoncé aux droits sur

une nouvelle technologie d'aérosol plus compact et plus léger issue de dix ans de recherche. Elle espère de la sorte imposer son format comme un nouveau standard du marché des déodorants.

Conclusion

La réputation favorise plus l'innovation que les brevets

Moralement, la propriété intellectuelle n'est pas fondée, car l'invention ou la création n'est jamais l'œuvre d'un individu isolé, contrairement aux mythes véhiculés par les prix Nobel. L'inventeur pousse juste un peu plus loin le travail de ses prédécesseurs. On pourrait même dire que les inventions sont inéluctables quand leur temps est arrivé. Le brevet est en esprit aussi primitif que le droit d'aînesse sur l'héritage ou le droit du drapeau planté sur un nouveau territoire. En clair, le droit du premier arrivé. Or l'époque moderne a déjà aboli ces deux derniers.

Économiquement, la propriété intellectuelle est un concept permettant de s'affranchir de la concurrence en créant légalement son monopole, et donc d'en tirer une rente financière aux dépens de tous. Ce surprofit parfois colossal nuit considérablement à l'image du capitalisme, incarné par Microsoft ou Monsanto. Il induit des produits plus chers, de moins bonne qualité, et ralentit l'innovation et la création. Médicaments, logiciels, musique ou électronique : mêmes résultats négatifs sur la santé, la productivité, la culture et la diffusion des produits, quels que soient l'époque et le lieu. Le pouvoir commercial du pionnier, qui découle de la créativité de l'auteur ou de l'inventivité de la marque, suffit à rentabiliser les investissements consentis. La réputation assise sur le droit juridique commun (interdiction de la diffamation et de la publicité mensongère) est suffisante.

De plus, les brevets empêchent les pays pauvres d'utiliser les

dernières technologies disponibles dans des secteurs vitaux comme la santé, l'énergie ou l'agriculture. Enfin, le système des brevets et des copyrights crée sa propre bureaucratie inutile : frais légaux et juridiques qui favorisent les grandes entreprises et les puissants par rapport aux petites entreprises et aux individus. Le gâchis annuel se monte à plus de 120 milliards d'euros dans le monde*[11](#).

CHAPITRE 2

Pour sauver la planète, gardez votre voiture (mais renoncez au steak)

« Ne vous inquiétez donc pas du lendemain car le lendemain aura
soin de lui-même. À chaque jour suffit sa peine. »

Évangile selon Matthieu,
chapitre 6, verset 34.

L'*Essai sur le principe de population* écrit par Thomas Malthus en 1798 a eu un retentissement considérable. Dans son ouvrage, il prédisait mathématiquement que si la population croissait de manière géométrique (1, 2, 4, 8, etc.) pendant que les ressources augmentaient seulement de manière arithmétique (1, 3, 5, 7, etc.), les famines resteraient inévitables. En outre, d'après ses calculs, la Terre n'aurait assez de ressources que pour 1 milliard d'individus, d'où la nécessité de limiter volontairement les naissances. À son tour, Paul Ehrlich a publié en 1968 *The Population Bomb*, où il prédisait lui aussi des famines massives pour les années 1980.

Contre toute attente, nous sommes aujourd'hui 7 milliards sur Terre. La baisse de la fécondité augure une stabilisation de la population mondiale aux alentours de 10 milliards d'êtres humains, c'est-à-dire 10 fois le maximum prévu par Malthus. De toute évidence, il a négligé un facteur majeur à long terme : le progrès technologique. Dans le domaine agricole, la mécanisation et les engrais ont permis à la production de céréales de croître beaucoup plus rapidement que la

population. Heureusement pour nous, car désormais l'agriculture sert aussi à produire des carburants, du plastique et de la nourriture pour les animaux d'élevage. Toutefois, si toute la population mondiale adoptait les traditions culinaires plutôt carnées des Français, l'agriculture ne pourrait nourrir que 4 milliards d'êtres humains. Inversement, si nous étions tous végétariens, elle pourrait en nourrir dès maintenant 10 milliards.

En outre, à côté du développement des OGM*¹, les géants de l'électronique promettent eux aussi d'augmenter encore la productivité agricole. Panasonic expérimente des serres où la circulation de l'air, l'arrosage et l'exposition solaire sont régulés automatiquement grâce à des capteurs d'humidité, de température et de lumière, afin d'obtenir 8 récoltes d'épinards par an au lieu de 5. Toshiba sélectionne la longueur d'onde de l'éclairage pour optimiser la photosynthèse de ses légumes. Et ceux-ci poussent sur une couche de polystyrène dans une salle aseptique, comme les salles blanches de production des microprocesseurs, afin d'éviter tout pesticide. De nombreuses autres entreprises participent à la troisième révolution agricole en cours : Agrobot commercialise un robot apte à cueillir uniquement les fraises mûres, tandis que Vitirover en fournit un capable de couper l'herbe entre les rangs des vignes pour éviter les désherbants.

Malthusite aiguë

Bien que Malthus et ses disciples aient eu tort sur la multiplication des ressources, les idées malthusiennes, elles, se sont multipliées. Dans les années 1970, c'était au tour des experts du Club de Rome de prédire qu'il n'y aurait plus de pétrole d'ici l'an 2000. L'écologiste Kenneth Wat a ainsi déclaré : « D'ici l'an 2000, si la tendance actuelle se poursuit, nous nous retrouverons à consommer le pétrole à un tel taux... qu'il n'y aura plus de pétrole. Vous conduirez jusqu'à une station-service et direz : "Le plein, monsieur" et il vous répondra "Je suis vraiment désolé, mais il n'y en a plus¹⁵." » Aujourd'hui, le pétrole coule toujours à flots et les réserves prouvées, qui représentaient trente ans de consommation à l'époque, représentent toujours trente ans de notre consommation actuelle, sans même compter les schistes bitumineux. Encore une fois, les prévisionnistes ont sous-estimé les progrès, ici dans le taux de récupération du pétrole des puits, passé de 25 % dans les années 1970 à 35 % de nos jours. Nous sommes aussi assis sur deux cents ans de réserves de charbon¹⁶ qu'il est possible de liquéfier en carburant. Cela a déjà été pratiqué dans des pays sous embargo, comme l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale ou l'Afrique du Sud durant l'apartheid^{*2}. L'approvisionnement en énergie est donc objectivement loin d'être un problème, comme l'indique son poids de seulement 4 à 7 % du PIB mondial depuis cinquante ans.

Dans l'épisode de Tintin *L'Étoile mystérieuse*, Hergé se moquait des prophètes de malheur, comme Philippulus qui clamait tout en sonnant le gong : « C'est le châtiment ! Faites pénitence ! La fin des temps est venue ! Je suis Philippulus le Prophète, et je vous annonce que des jours de terreur vont venir ! La fin du monde est proche ! Tout le

monde va périr ! Et les survivants mourront de faim et de froid ! Et ils auront la peste, la rougeole et le choléra ! » Hergé a sans doute bien ri en 1970 en lisant *Life Magazine*, qui citait les scientifiques en ces termes : « Dans une décennie, les citadins devront porter des masques à gaz pour survivre à la pollution de l'air [...]. En 1985 la pollution de l'air aura réduit de moitié la quantité de lumière qui atteint le sol. » Pourtant nous respirons toujours librement ou presque ! Entre-temps, les industriels ont mis l'accent sur la réduction des émissions polluantes et bientôt les véhicules électriques ne rejetteront plus aucune pollution dans l'atmosphère de nos villes*3.

Pour éviter d'être confronté à des prédictions précises, le Malthus des temps modernes assène souvent un argument apparemment infaillible : « La croissance infinie dans un monde fini est par essence une aberration intellectuelle. » C'est oublier que l'univers est infini, et surtout que la fusion de deux atomes d'hydrogène libère une énergie gigantesque qui est au cœur du Soleil et de la bombe H*4. Le projet mondial ITER installé à Cadarache consiste justement à domestiquer cette énergie, qui utilise l'eau comme combustible et qui ne produit pas de déchets nucléaires à vie longue. Le succès de ce projet rendrait l'énergie littéralement infinie à notre échelle : une batterie et 40 litres d'eau suffiraient dès lors à couvrir les besoins énergétiques d'un Européen *durant toute sa vie*. Même si le passage à la phase industrielle ne commencera pas avant des dizaines d'années, ce projet relève déjà plus de la science que de la science-fiction.

De son côté, le WWF, dont le symbole est le célèbre panda, continue à expliquer que nous sommes en train de surexploiter la Terre, en utilisant actuellement l'équivalent d'1,5 planète¹⁷. De fait, notre empreinte écologique sur la planète est de 3,6 % pour les infrastructures routières et les habitations, 12 % pour les pâturages, 16 % pour la production de bois et de papier et 39 % pour la production alimentaire, ce qui fait un total de 70 % des surfaces biologiquement productives. Les 80 % ajoutés par WWF, pour parvenir à 150 % de la planète, correspondent à la reforestation nécessaire pour absorber le CO₂ de nos activités. Le problème soulevé n'est donc pas tant celui des ressources que celui du réchauffement climatique*5.

État des lieux de l'énergie

Malgré une croissance formidable de 50 % par an depuis dix ans, la production d'énergie solaire représente aujourd'hui... 0,1 % de la consommation mondiale d'énergie ! De son côté, l'éolien en couvre 6 fois plus, ce qui n'ajoute que 0,6 %. Or, d'ici vingt ans, la population mondiale aura augmenté de 1 milliard d'individus, pendant que la consommation d'énergie par habitant aura elle-même augmenté avec le rattrapage des pays émergents. Sans surprise, en dépit du soutien au solaire et à l'éolien, la consommation de charbon, de pétrole et de gaz *continue de croître* pour suivre l'explosion des besoins. En ce moment même, 1 200 centrales à charbon sont ainsi à l'étude dans le monde¹⁸. Alors le monde serait-il devenu fou ?

Sur ce graphique représentant l'évolution de la consommation énergétique mondiale, nous pouvons voir que le cumul des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) n'a pas cessé d'augmenter, même si sa part en pourcentage descend. La consommation d'énergie hydraulique s'approche de son maximum maintenant que les barrages hydroélectriques ont été construits aux endroits les plus stratégiques. Le développement du nucléaire s'est également stabilisé avec le quasi-moratoire de l'Occident, en attendant la relève en Orient. La part de la biomasse, du bois et des déchets a augmenté, mais sa progression est limitée, car elle entre en concurrence avec d'autres usages, comme l'aggloméré de nos planches IKEA ou la pâte à papier. En dernier, quelles promesses apportent les « autres énergies renouvelables », à savoir principalement le solaire et l'éolien ?

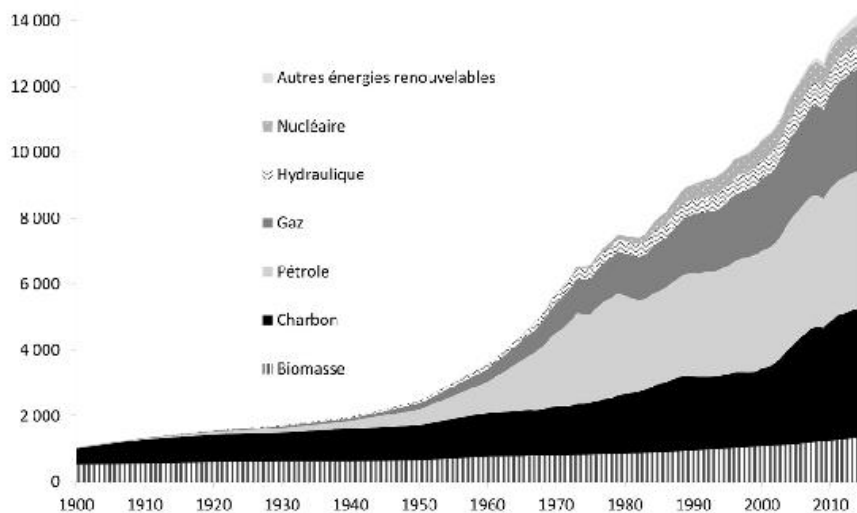


Figure 1. Consommation énergétique mondiale (en Mtep).
D'après *BP Statistical Review of World Energy*, juin 2015¹⁹.

*La légende du soleil et du vent « qui n'envoient pas de facture*6 »*

Les prix moyens de production de l'électricité commencent autour de 3 à 4 centimes d'euro par kilowattheure pour le charbon et le nucléaire⁷, s'élèvent autour de 7 à 8 centimes pour le gaz, l'éolien et le photovoltaïque, et culminent entre 10 et 14 centimes pour l'éolien maritime et la biomasse²⁰. Le tarif de 6 centimes par kilowattheure, parfois affiché pour le photovoltaïque, n'est atteint que dans les déserts ensoleillés et non dans nos contrées. En conséquence, EDF refacture aux consommateurs le déficit de compétitivité des énergies renouvelables à travers la contribution au service public de l'électricité (CSPE). Pour l'année 2014, la facture de l'électricité photovoltaïque et éolienne était ainsi de 3,5 milliards d'euros, soit 130 euros par foyer et par an⁸, et elle va continuer à augmenter. Pour ce prix, la contribution du soleil et du vent à la consommation totale d'énergie française (et pas seulement d'électricité) n'est que de 1 %, auquel s'ajoutent 8 % de biomasse⁹. Les chiffres annoncés dans les médias sont généralement très supérieurs, car ils sont toujours calculés sur un domaine restreint, comme l'électricité ou le chauffage. Ici tous les chiffres seront rapportés à la consommation totale d'énergie.

En comparaison, l'Allemagne a commencé à sortir progressivement du nucléaire. À la place, elle a investi massivement dans le solaire, l'éolien et la biomasse. Son électricité est désormais la plus chère du monde, à savoir deux fois plus chère qu'en France²¹. Pourtant, à ce tarif, le photovoltaïque et l'éolien fournissent seulement 2 % de la consommation totale d'énergie allemande, auxquels s'ajoutent 9 % de biomasse.

Par ailleurs, pendant que cette transition énergétique créait

300 000 emplois verts, elle en a détruit 500 000 dans l'industrie allemande²². En effet, par analogie avec le secteur de la construction, remplacer une énergie efficiente par une autre source plus coûteuse reviendrait à remplacer les pelleteuses de chantier par des pelles et de la sueur. Cela créerait des emplois pour les ouvriers, mais le coût titanesque de construction des bâtiments détruirait encore plus d'emplois dans le reste de l'économie^{*10}. De même, espérer créer des emplois en supprimant les lave-linge et en renvoyant les femmes au foyer est une absurdité économique populaire à l'extrême droite. Bien qu'heureusement elle soit largement critiquée, elle procède exactement de la même erreur de raisonnement que les emplois de la croissance verte...

Remplacer les centrales électriques par le solaire et l'éolien a d'autres conséquences. Là où une centrale nucléaire ou à charbon occupe moins de 1 kilomètre carré, produire la même quantité d'électricité photovoltaïque occupe 100 kilomètres carrés ! Évidemment, le solaire s'arrête la nuit, et sous nos latitudes il produit moins en hiver. Sur une année, il ne fonctionne en moyenne qu'à 15 % de sa pleine puissance. De même, produire la même quantité d'électricité éolienne nécessite 60 kilomètres carrés à terre et 400 kilomètres carrés en mer ! Exactement comme le soleil qui ne brille pas tout le temps, le vent souffle par intermittence. Sans oublier les nuisances visuelles et sonores qui impactent ces étendues^{*11}. L'Allemagne a également dû moderniser 4 000 kilomètres de lignes à haute tension et doit en construire 4 000 kilomètres supplémentaires pour relier les éoliennes au nord du pays et les consommateurs du sud du pays. Enfin, le modèle allemand ne peut pas se passer de l'appui de ses voisins : l'Allemagne importe de l'électricité depuis la France la nuit, et lui en exporte le jour. Car les solutions pour stocker l'énergie électrique, comme remonter l'eau des barrages et recharger les batteries des véhicules, sont d'une portée très limitée et ont un mauvais rendement. La variabilité de la production allemande est telle que le prix de l'électricité devient même négatif plusieurs fois par an, c'est-à-dire que les industriels sont payés pour consommer le surplus ! En fait, si tous les pays copiaient l'Allemagne, l'instabilité de la production électrique serait ingérable. Quant au *smart grid*, une méthode à la mode pour l'optimisation locale du réseau électrique, il ne résoudra en rien des déséquilibres aussi profonds. Bref, l'Allemagne

ne veut pas de nucléaire chez elle, mais ça ne la dérange pas d'en acheter à ses voisins...

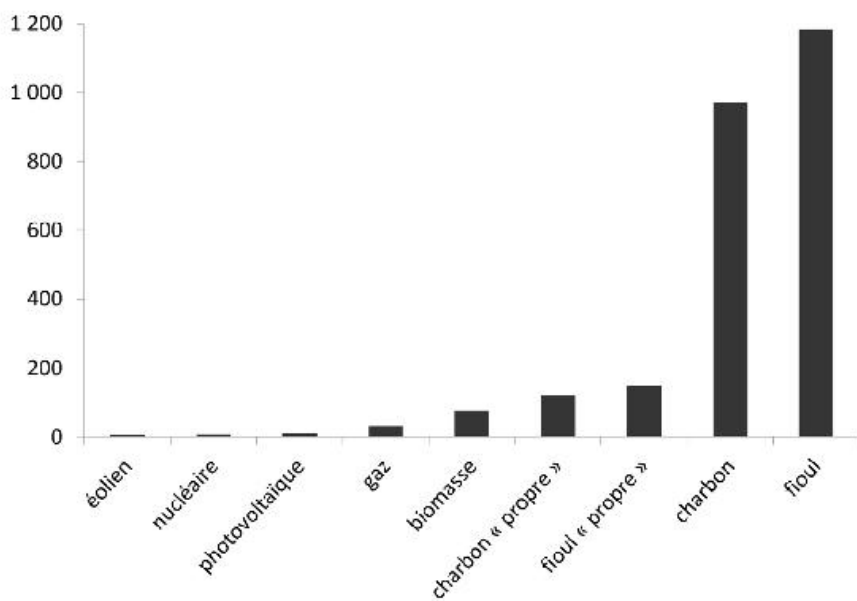
En réalité, les investissements pharaoniques de l'Allemagne ont seulement permis de compenser l'arrêt de la moitié de ses réacteurs nucléaires. Ce gâchis financier, nourri par la peur d'un Fukushima, est d'autant plus extravagant dans un pays sans risque avéré de séisme ou de tsunami. Parallèlement, l'Allemagne continue à exploiter les 9 centrales à charbon les plus polluantes d'Europe²³. Elle reste donc l'un des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre au monde, en rejetant sans complexe 10 tonnes de CO₂ par an et par habitant contre 5 en France. En résumé, l'Allemagne passe pour la championne des énergies renouvelables pour faire oublier qu'elle préfère le charbon au nucléaire.

Le nucléaire tue (beaucoup) moins que le charbon ou le soleil

Une centrale à charbon rejette chaque année dans ses cendres 500 tonnes de métaux lourds toxiques, 5 tonnes d'uranium et 13 tonnes de thorium, soit 10 fois plus qu'un réacteur nucléaire de même puissance électrique²⁴. Ce n'est pas étonnant, car en une journée une centrale nucléaire consomme 40 kilos de combustible (un sac), tandis qu'une centrale à charbon consomme 10 000 000 kilos de combustible ! Quant aux déchets radioactifs à vie longue propres au nucléaire, comme le plutonium, leur quantité représente 100 mètres cubes par an, soit l'équivalent d'une piscine privée, pour l'ensemble des 58 réacteurs français. Si, pour l'instant ils sont stockés, ils pourraient en réalité être retraités et servir de combustible dans un surgénérateur comme Superphénix. Du point de vue de la construction aussi, les centrales nucléaires sont plus économes en matériaux : il faut *2 fois moins* de béton et *10 fois moins* d'acier pour construire un réacteur nucléaire que pour fabriquer les milliers d'éoliennes équivalentes²⁵ ! En revanche, le coût très bas du nucléaire est parfois accusé de minimiser le démantèlement des centrales en fin de vie. Toutefois, l'idée même de démanteler un réacteur n'a pas plus de sens que de demander à l'exploitant d'une mine de la reboucher à la fin de son exploitation. Puisqu'une centrale n'occupe que 1 kilomètre carré, pourquoi ne pas la laisser en l'état, quitte à raser simplement les cheminées hyperboloïdes saillantes dans le paysage ? En France, les réacteurs de Saint-Laurent-des-Eaux, Chinon et Bugey, arrêtés depuis trente ans, attendent toujours d'être démantelés. En revanche, pour chaque réacteur nucléaire à ne pas démanteler, il faudra bel et bien retraiter les *100 millions* de panneaux photovoltaïques équivalents vu

les surfaces occupées*¹².

Depuis l'avènement de l'énergie nucléaire civile, les deux accidents de Tchernobyl, en 1986, et de Fukushima, en 2011, ont déclenché beaucoup plus de passions que la menace de centaines de missiles nucléaires à dix minutes de vol*¹³. Certes, la fusion du réacteur de la centrale de Tchernobyl a tué 31 personnes sur le coup et aura tué, dans la pire des estimations médicales de cancers, 500 personnes par an durant les soixante années suivantes*¹⁴. À Fukushima, l'accident a aussi provoqué 5 morts directes, suivies de 60 autres dans la panique de l'évacuation décrétée par le gouvernement. La surmortalité par cancer attendue est de l'ordre de 10 morts par an pendant les soixante prochaines années. Ces chiffres sont très éloignés des 18 000 victimes du tsunami lui-même. Un spécialiste du nucléaire ose même affirmer : « Si l'approche à retenir est d'abord de ne pas nuire, il vaudrait peut-être mieux ne pas faire du tout d'évacuation obligatoire, surtout quand des tablettes d'iode sont disponibles*¹⁵. » À titre de comparaison, la mortalité par cancer cutané dû au bronzage en France est supérieure à la mortalité causée par le nucléaire civil dans le monde entier*¹⁶ ! Et bien que le tabac, l'alcool, l'obésité et le manque d'exercice causent 50 % de tous les cancers, ils sont bien loin d'effrayer la population autant que le nucléaire.



Le charbon quant à lui continue d'être extrait en Allemagne, en Australie et aux États-Unis, mais aussi en Inde ou en Chine, où les mines ne sont pas très sûres. En Chine, par exemple, 10 000 mineurs meurent chaque année. L'eau polluée par le lavage du charbon y tue aussi 30 000 enfants chaque année²⁷. Le charbon tue également à plus long terme à cause de la silicose dont 20 000 mineurs sont atteints chaque année. Enfin, la pollution atmosphérique due aux microparticules émises par les centrales à charbon provoque 80 000 morts dans le monde chaque année¹⁷. D'ailleurs, comme les nuages de particules ignorent les frontières autant que les nuages radioactifs, les centrales à charbon de nos voisins allemands tuent chaque année 3 000 Allemands et 1 000 Français¹⁸. En conclusion, le charbon tue 10 à 100 fois plus que le nucléaire.

En dehors de l'Europe, les pays du reste du monde investissent raisonnablement dans le solaire et l'éolien¹⁹, tout en sachant que ces énergies demeureront marginales pendant encore longtemps. Étant donné l'importance considérable que vont conserver les énergies fossiles, ils misent sur le nucléaire pour limiter leur dépendance : 200 réacteurs sont en projet en Chine, en Inde et aux États-Unis, ils doubleront la production d'énergie nucléaire d'ici à 2040. À l'inverse, le rejet du nucléaire par les Verts est totalement irrationnel dans une Europe qui n'a « pas de pétrole, mais des idées ». Pire, au nom de principes moraux que l'Europe défend pour les Ukrainiens, mais pas pour les femmes d'Arabie saoudite, l'Europe a imposé des sanctions économiques à la Russie. En représailles, la Russie a annoncé l'abandon du gazoduc South Stream qui devait la relier au sud de l'Europe, pendant qu'elle signait un accord avec la Turquie. Entre le rejet du nucléaire et celui de la Russie, l'Europe risque de renforcer sa dépendance du Moyen-Orient.

Les agrocarburants : une autre fausse bonne idée

Pour remplacer le pétrole, les Verts font également la promotion des agrocarburants, bien qu'ils ne soient pas compétitifs non plus. Les États-Unis et l'Europe subventionnent ainsi en milliards d'euros les cultures de maïs ou de colza pour fabriquer de l'éthanol. Si les agrocarburants représentent aujourd'hui 0,8 % de la consommation mondiale d'énergie, cette évolution se fait au détriment de l'approvisionnement alimentaire, qui reste critique dans de nombreux pays. De plus, en incluant toutes les étapes de production de l'éthanol, ses bénéfices environnementaux ne sont pas démontrés : il serait même aussi polluant que l'essence ! Sa culture et sa transformation nécessitent en effet beaucoup d'énergie, de fertilisants et de pesticides. La deuxième génération d'éthanol qui se développe semble plus « propre », mais elle confisque toujours la surface agricole dédiée à la production alimentaire, ce qui entraîne une augmentation de la déforestation et donc des émissions de CO₂...

Dans le même ordre d'idée, consommer les produits de l'agriculture locale pour minimiser le transport n'est pas forcément plus vertueux. De fait, l'agriculture intensive de nos pays recourt massivement aux machines agricoles, engrais et pesticides, et consomme donc parfois davantage d'énergie que la production artisanale d'autres pays, fret inclus. Ainsi, l'agneau élevé en plein air et transporté sur 20 000 kilomètres par bateau depuis la Nouvelle-Zélande ne pollue pas plus que notre agneau local²⁸. Plus généralement, le transport maritime consomme peu de carburant et ne représente que 17 % de l'énergie mobilisée dans la chaîne de production agricole, tandis que l'énergie contenue dans les intrants

agricoles est élevée. Dans la consommation de nourriture annuelle d'un habitant se cachent finalement 1 500 litres de pétrole. Avec l'agriculture locale de nos pays industrialisés, nous avalons littéralement du pétrole !

Où passent les économies d'énergie ?

À défaut de verdir l'énergie, nous pouvons au moins l'économiser. Avec cet angle d'attaque, les Verts prescrivent régulièrement de nouvelles réglementations visant à réduire les dépenses énergétiques. Malheureusement (ou heureusement), économiser l'énergie en libère pour une autre forme de consommation.

Les déplacements en voiture en sont le parfait exemple. Aux États-Unis, sous l'effet des normes environnementales, le carburant consommé par kilomètre parcouru a été divisé par deux en trente ans. Pendant ce temps, les Américains n'ont pas hésité à conduire de plus en plus loin pour se rendre à leur travail et sur leurs lieux de loisirs, deux fois plus loin exactement. En définitive, la consommation de carburant par habitant n'a pas diminué. C'est le sort de la plupart des efforts de réduction des émissions de carbone, qui sont ainsi intégralement compensés par un surcroît de consommation du produit en question, ou bien d'un autre.

Le même paradoxe s'applique implacablement à l'isolation thermique des logements en France : bien qu'ils soient de mieux en mieux isolés, le besoin en chauffage ne diminue pas. En effet, les appartements d'aujourd'hui sont à la fois plus nombreux, en raison de la baisse du nombre d'individus par foyer, et nettement plus grands : 40 mètres carrés par individu aujourd'hui contre 25 mètres carrés en 1970. De plus, nos exigences de température intérieure ont augmenté, de sorte que l'ensemble de ces grands logements bien isolés consomment autant de chaleur que les passoires thermiques de nos grands-parents. Quant aux ménages qui bénéficient du *nec plus ultra* de l'habitation écologique, ils dépensent ailleurs les économies du

chauffage, principalement en partant en voyage. Or un billet d'avion aller-retour entre Paris et les plages portoricaines relâche autant de CO₂ qu'une année entière de chauffage de son chez-soi²⁹. Améliorer l'isolation thermique des logements n'est pas inutile pour autant, mais tout pris en compte cela reste neutre du point de vue écologique. Il n'y a donc aucune raison pour que cela soit massivement subventionné : la réduction des coûts obtenue est déjà une incitation en soi, comme pour toute autre amélioration d'efficacité. De fait, la consommation énergétique de l'électroménager baisse sans l'octroi de subvention, car les acheteurs préfèrent les appareils qui leur coûteront moins cher en énergie.

Ces exemples illustrent pourquoi trois décennies d'écologisme à base d'ampoules basse consommation et de mise en veille des appareils, compensées par des écrans géants et des frigos américains, n'ont eu aucun effet sur les émissions de CO₂ de la France, importations de marchandises comprises³⁰.

Quant à l'État, il intervient lui-même selon de grands principes républicains qui se soucient peu d'économiser l'énergie. Au nom de l'égalité des territoires, les monopoles d'État ont instauré un tarif unique national pour de nombreux services comme la poste, l'électricité ou la téléphonie. Ce principe, toujours en vigueur après leur libéralisation, oblige les entreprises à étendre leurs réseaux dans les régions les moins peuplées et les empêche de pratiquer des tarifs différenciés, ce qui incite la population à s'étaler. Toujours au nom de l'égalité des territoires, l'État a développé de nouvelles infrastructures coûteuses entre des villes secondaires au lieu de suivre les besoins économiques en renforçant les infrastructures les plus utilisées. Cela a encore contribué à étaler la population, entraînant un surcroît important de consommation d'espace et d'énergie. En effet, les besoins de transport sont inversement proportionnels à la densité humaine : la consommation d'énergie par habitant à Tokyo (6 000 habitants/km²) est trois fois moindre que celle de Los Angeles (3 000 habitants/km²). L'égalité des territoires s'applique donc au détriment de l'écologie et de l'économie.

D'autre part, au nom de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, l'État délaisse les infrastructures routières au profit des lignes de TGV. Mais les lignes à grande vitesse vraiment utiles ont déjà été construites depuis longtemps. Plusieurs études³¹ démontrent ainsi que

les nouvelles lignes ne seront jamais remboursées par le trafic attendu. En revanche, le sous-investissement dans les routes provoque des embouteillages records qui gaspillent le pétrole et le temps des conducteurs. Le coût des embouteillages automobiles est ainsi évalué à un exorbitant 2 000 euros par foyer français, soit 50 % de plus qu'aux États-Unis, et continue d'augmenter³². Par ailleurs, d'ici une vingtaine d'années, la généralisation des véhicules électriques rendra caduque la lutte contre les nuisances sonores et atmosphériques du transport routier. Si en outre la voiture de demain est automatique (en particulier sur autoroute) et en libre-service, elle risque de dominer largement les autres modes de transport entre villes, et rendra encore plus hypothétique l'amortissement des infrastructures ferrées développées à grands frais aujourd'hui.

De même, il vaudrait mieux inciter les constructeurs automobiles à réduire davantage les rejets polluants des véhicules (particules fines et NO₂ des diesels^{*20}, CO, benzène, HAP, etc.), plutôt que de focaliser leurs efforts sur le CO₂ qui est inoffensif pour la santé humaine. Par exemple, la Prius hybride de Toyota est économe en carburant, mais n'est pas moins polluante que ses concurrentes classiques.

Le recyclage : un gisement d'économies d'énergie déjà exploité

Le recyclage est un autre leitmotiv de notre époque. Il permet d'économiser les ressources non renouvelables, même si en pratique la plupart des matériaux sont abondants, excepté quelques métaux rares. En réalité, les motivations actuelles du recyclage sont plutôt d'ordre économique. Bien avant les Verts, les chiffonniers assuraient déjà leur subsistance en récupérant les chiffons, la ferraille et le verre. Même quand le consommateur rapporte lui-même le produit usagé, les matériaux doivent ensuite être collectés par camion, puis souvent triés plus finement, nettoyés, traités chimiquement ou fondus à haute température. Malgré ces coûts, plusieurs filières de recyclage se sont développées, comme celle de l'aluminium qui compose nos canettes de boisson, dont le recyclage nécessite 10 fois moins d'énergie que la production initiale par électrolyse. Ou comme le verre recyclé qui est moins énergivore que le verre neuf. Les pneus d'avion peuvent aussi être rechapés jusqu'à 5 fois. Et les photocopieurs professionnels de Xerox sont recyclés ou réutilisés à 90 %. Quand le recyclage permet de faire des économies, les industriels le mettent en place spontanément : il n'y a donc pas de « gisements » d'économies de matière ou d'énergie à exploiter en dehors des recyclages actuellement pratiqués. La preuve en est que l'État taxe les consommateurs et subventionne les filières de recyclage non rentables, comme celle du papier. En l'occurrence, recycler du papier n'émet pas moins de CO₂ qu'en fabriquer du neuf, mais est moins polluant³³.

Par ailleurs, la consommation des ressources évolue rapidement. Ces dernières années, l'accent a été mis sur le recyclage des papiers et cartons. Parallèlement, les industriels ont conçu des emballages de

plus en plus minimalistes et l'usage du numérique s'est imposé : les écrans de smartphones, tablettes et liseuses remplacent progressivement les billets d'avion, les tickets de cinéma et les livres. De sorte que la consommation de papier et carton a chuté de manière spectaculaire dans de nombreux pays, comme en France où elle a baissé de 20 % en dix ans³⁴.

À l'avenir, pour devenir systématique, le recyclage n'aura plus besoin de citoyens heureux d'accomplir la corvée du tri ! Pour des raisons évidentes d'encombrement et de transport, il n'est pas possible de multiplier les circuits de collecte à l'infini, avec pour chaque matériau un bac de collecte et un service de ramassage spécifiques. D'ailleurs, le tri est souvent mal effectué par manque de connaissance : qui sait distinguer les plastiques recyclables de ceux qui ne le sont pas ? De plus en plus, le tri est réalisé par des robots équipés de capteurs infrarouges, de scanners 3D et de détecteurs de métaux³⁵. La dernière gamme de ces automates peut même distinguer le bois naturel du bois traité, les différentes couleurs de plastique et les qualités de papier.

Un jour pas si lointain, le recyclage prendra même des proportions prodigieuses. Si imprimer notre hamburger en 3D à partir d'une pile de détritiques et d'un peu d'énergie relève aujourd'hui de la science-fiction, les nanotechnologies le rendent envisageable scientifiquement. Kim Eric Drexler, pionnier des nanotechnologies, y croit fermement : « Une fois que nous aurons maîtrisé la nanotechnologie, nous l'utiliserons pour fabriquer des dispositifs de haute technologie, des vêtements, de la nourriture, une variété de produits biologiques – cellules sanguines artificielles, minuscules virus ou robots destructeurs de cellules cancéreuses, tissu musculaire, etc. –, n'importe quoi en fait. Et dans un monde qui utilise la nanotechnologie, le coût d'une matière n'est plus lié à sa rareté ou à la difficulté de son processus de fabrication, mais est déterminé par la complexité de sa structure atomique. Dans un monde de nanotechnologie, un diamant pourrait être moins cher qu'une gomme de crayon³⁶. » En rendant reproductibles des objets autrefois rares ou uniques, les nanotechnologies nous obligeront à les considérer pour leur seule beauté ou utilité, et non leur valeur monétaire. Les bijoux, les montres de luxe et les tableaux de maîtres de synthèse seront en effet indiscernables des originaux.

Allons-nous finir grillés ?

La production d'énergie restera fortement émettrice de gaz à effet de serre pendant encore des dizaines d'années, avec ou sans économies d'énergie – qui risquent de toute façon d'être dépensées par ailleurs. Imaginons tout de même qu'un dictateur Vert prenne le pouvoir en France et parvienne à réduire notre niveau de vie jusqu'à supprimer complètement les rejets de CO₂. À l'autre bout de la planète, la seule *augmentation* des émissions de la Chine en un an aura compensé l'effacement complet de l'empreinte carbone de la France. Sans compter le rattrapage de l'Inde, du Brésil... En fait, même un miracle, comme diviser immédiatement par deux les émissions de gaz à effet de serre sur toute la planète, n'infléchirait pas le réchauffement climatique avant 2100, en raison de l'inertie du climat et de la longue durée de vie des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, qui est de cent ans pour le CO₂.

Or les médias le martèlent : « 97 % des scientifiques sont d'accord pour dire que la Terre se réchauffe à cause des émissions de gaz à effet de serre des produits par les activités humaines. Ce réchauffement exige une réponse mondiale de toute urgence. » Incontestablement, les efforts de recherche consacrés à l'observation du climat ont permis de parvenir à un large consensus à travers toutes les disciplines : astronomie, océanographie, hydrologie, aérologie, météorologie, biogéochimie, géologie... La Terre se réchauffe actuellement au rythme de 0,01 °C par an, et l'augmentation de la température risque d'atteindre 4 °C d'ici 2100, voire 6 °C au siècle prochain, ce qui nous ramènerait subitement au climat des dinosaures du Jurassique.

En attendant, les médias ont tendance à imputer à tort tous les événements météorologiques au réchauffement climatique. Par

exemple, ils lui attribuent facilement tous les épisodes de sécheresse, alors qu'une étude du journal scientifique *Nature*³⁷ montre que les superficies touchées sont les mêmes depuis soixante ans. De même, la baisse des réserves d'eau douce est plutôt liée au fait que nous consommons de plus en plus d'eau^{*21}. Et si les apparences télévisuelles laissent penser que les inondations et les ouragans font de plus en plus de victimes, le taux de décès dû à ces catastrophes a fortement baissé depuis soixante ans grâce aux systèmes d'alerte et de prévision météo.

En fait, la foi dans le progrès s'est transformée en une croyance dans l'apocalypse. La vérité est que nous ignorons l'avenir, ce qui est normal, mais aussi le présent, ce qui l'est moins. En novembre 2009, aucun chef d'État influent ne s'est déplacé à Rome pour le sommet mondial sur la sécurité alimentaire, où il était question des centaines de millions d'êtres humains qui souffrent et meurent de faim là, tout de suite, maintenant^{*22}. Par contre, trois semaines plus tard, ils se pressaient devant les photographes au sommet de Copenhague consacré au réchauffement climatique, pour annoncer le gaspillage de milliards d'euros supplémentaires dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables^{*23}. De même, le sujet des hypothétiques réfugiés du réchauffement climatique passionne bien plus que les 70 millions d'habitants qui ont perdu leur foyer, là, tout de suite, maintenant, en particulier dans les conflits au Moyen-Orient entretenus par les Occidentaux. Pendant que l'opinion s'inquiète du recul des glaciers, les plus grands réservoirs de biodiversité de la planète disparaissent là, tout de suite, maintenant. Les récifs coralliens sont détruits par la pêche, les pollutions et le trafic maritime^{*24}, tandis que les forêts tropicales sont transformées en plantations. La déforestation entraîne la disparition de milliers d'espèces comme les célèbres gorilles et pandas géants. Selon *Nature*, 80 % des espèces menacées le sont par l'agriculture, la pêche et la déforestation, et non le réchauffement climatique³⁸.

Comme l'explique l'ex-membre de Greenpeace Bjørn Lomborg^{*25}, le réchauffement climatique n'est en aucun cas notre problème le plus urgent, sans doute seulement le plus à la mode. D'ailleurs, si nous demandons à d'autres que les écologistes quelle est la plus grande menace future qui pèse sur l'humanité, ce n'est pas le réchauffement climatique qui leur vient à l'esprit. Le génie de l'astrophysique Stephen Hawking pense que l'intelligence artificielle « pourrait

signifier la fin de l'espèce humaine ». Chez Google, Raymond Kurzweil est convaincu qu'elle va nous surpasser d'ici quelques décennies. Et parmi les centaines de scientifiques interrogés pour un sondage³⁹, la majorité d'entre eux croit qu'une telle intelligence sera atteinte dès 2040^{*26}. Elon Musk, le fondateur de PayPal, Tesla Motors et SpaceX, a peur que la création de l'intelligence artificielle revienne à « invoquer le démon », tout comme Bill Gates qui déclare « ne pas comprendre que tout le monde ne soit pas inquiet ». À Oxford et Cambridge, les chercheurs de l'Institut sur le futur de l'humanité et du Centre d'étude du risque existentiel recensent ainsi une douzaine d'autres dangers menaçant l'humanité au cours de ce siècle : une guerre nucléaire, un impact de météorite, une pandémie mondiale ou une catastrophe nanotechnologique. Bref, au futur, de nombreux dangers nous menacent, dont certains plus que le réchauffement climatique, comme l'intelligence artificielle.

Pour les plus inquiets du réchauffement climatique à venir, l'espoir est véritablement permis. Lorsqu'une éruption volcanique rejette du dioxyde de soufre dans la stratosphère, comme celle du Pinatubo en 1991, celui-ci agit comme un écran solaire, capable de refroidir la Terre de 0,5 °C pendant plus d'un an^{*27}. Partant de cette observation, Nathan Myhrvold, ancien directeur technologique de Microsoft, a travaillé sur la géo-ingénierie nécessaire pour annuler le réchauffement climatique. D'après lui, il faudrait lâcher près des pôles Nord et Sud des ballons dirigeables. En dispersant des aérosols soufrés, ceux-ci pourraient créer un écran totalement invisible et suffisant pour diminuer de 1 % l'énergie solaire⁴⁰. D'autres solutions plus ou moins réalistes, selon les progrès technologiques à venir, sont sur l'étagère : captage du carbone atmosphérique, transformation chimique du CO₂ en roche, déplacement de la Terre de son orbite^{*28}, etc. Et celle de Myhrvold est techniquement envisageable dès à présent.

*« En choisissant le végétarisme,
on sera à la fois heureux
et paisible. » (Albert Einstein)*

Par chance, les vrais problèmes actuels trouvent de vraies solutions aujourd'hui. Depuis dix ans, les prix des matières premières agricoles comme le blé, le maïs et le riz sont restés stables, à l'exception notable de celui du soja qui a triplé. En effet, le tourteau de soja sert d'aliment de base aux animaux d'élevage, en particulier les bovins. Or la population des pays émergents consomme de plus en plus de viande. C'est encore 3 fois moins que dans les pays riches, comme en France⁴¹. Pour répondre à cette demande croissante, les cultivateurs de soja engloutissent chaque année 5 000 kilomètres carrés supplémentaires de la forêt amazonienne²⁹. De sorte qu'un tiers des surfaces cultivables de la planète sont dédiées à l'alimentation du bétail, sans compter les pâturages. À lui seul, l'élevage est ainsi responsable de 18 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre ! 10 % sont dues à la production du fourrage, qui nécessite déforestation et engrais, 7 % au méthane rejeté par les ruminants, et 1 % à la conservation réfrigérée⁴². Sans compter les quantités phénoménales d'eau utilisées (13 000 litres pour 1 kilo de bœuf) et les quantités non moins importantes de pesticides, d'antibiotiques et de polluants divers rejetés dans les cours d'eau et les nappes phréatiques. Si notre consommation de viande est aussi néfaste pour l'environnement, c'est tout simplement parce que produire 1 kilo de bœuf nécessite 10 kilos de céréales. Or nous pourrions satisfaire nos besoins physiologiques en mangeant directement les céréales : manger du bœuf revient à gaspiller 90 % des cultures, ou 75 % pour le porc. De même, la pêche

nuît tout autant aux écosystèmes marins, même si le sujet est moins visible que la déforestation.

Pour ceux d'entre nous qui ne veulent pas envisager de se passer de protéines animales, l'aquaculture terrestre offre un bon compromis. En effet, l'élevage dans des bassins à terre permet de ne pas dégrader les milieux côtiers et la production de 1 kilo de poisson ne nécessite que 1,1 kilo d'aliments⁴³. Les insectes constituent aussi une alternative courante dans beaucoup de pays d'Afrique et d'Asie. Impensable ? Changer d'habitudes alimentaires n'est pas aussi difficile que nous l'imaginons : les sushis sont rapidement devenus un mets favori de la nouvelle génération occidentale, alors qu'il était inconcevable pour la plupart de nos grands-parents de manger du poisson cru. Enfin, pour les récalcitrants, il existe de plus en plus de substituts à la viande en termes de consistance et de goût. Certaines imitations sont tellement réussies que des critiques culinaires avouent ne pas pouvoir les distinguer d'un vrai steak⁴⁴ !

Taxer la viande pour sauver la planète

Avec 20 kilos de nourriture jetés chaque année par personne, la réduction du gaspillage alimentaire peut sembler une bonne idée, mais c'est marginal devant les 500 kilos de céréales que représente la consommation de 75 kilos de viande (bœuf, porc, etc.) par habitant de nos pays riches. Diminuer fortement notre consommation de viande devrait donc être un objectif prioritaire pour la préservation de la planète³⁰. En bonus, notre santé ne s'en portera que mieux : l'espérance de vie de ceux qui se passent de viande est supérieure de six ans pour les femmes et de dix ans pour les hommes ! Entre autres bénéfiques, ce régime alimentaire diminue nettement l'incidence du diabète et des maladies cardiaques et rénales⁴⁵. La viande ne manque ni pour avoir de gros muscles ni pour avoir un cerveau brillant, comme le prouvent Carl Lewis et Leonard de Vinci.

En outre, l'élevage intensif des animaux, rendu nécessaire par notre consommation massive de viande, est très discutable sur le plan éthique. Si vous avez un chien ou un chat, vous savez que les mammifères ne sont pas des bouts de viande sans émotion. Platon déjà ne concevait pas la république idéale sans que ses citoyens soient végétariens. Sans plus philosopher, Paul McCartney a simplement observé : « Si les abattoirs avaient des murs en verre, tout le monde serait végétarien. »

De manière pragmatique, taxer la viande, plutôt que les énergies fossiles, serait une incitation efficace à réduire notre consommation, sans dommages collatéraux puisque la nourriture alternative est moins chère et de meilleure qualité nutritionnelle. Cela répondrait à plusieurs objectifs majeurs :

- préserver les forêts tropicales primaires et la biodiversité qu'elles abritent ;
- réduire drastiquement la pollution des eaux ;
- améliorer notre santé ;
- faire reculer la sous-nutrition (car l'élevage met une pression haussière sur les prix des céréales, dont pâtissent les très pauvres) ;
- favoriser l'équité (en effet, les pauvres peuvent diminuer leur consommation de viande, tandis que les taxes carbone augmentent la précarité énergétique) ;
- et même réduire les émissions de gaz à effet de serre (puisque le méthane émis par les ruminants ne serait pas remplacé par d'autres émissions, contrairement aux économies d'énergie qui s'annulent par effet de vases communicants).

Cerise sur le gâteau, contrairement aux taxes sur l'énergie qui pénalisent toutes les industries et créent des distorsions de concurrence entre pays, une taxe sur la viande n'impacterait que le secteur de l'élevage, et pourrait être instaurée pays par pays sans nécessiter une coordination mondiale, souvent inatteignable.

Une autre piste d'action vraiment écologique consiste à sacrifier de plus en plus de réservoirs de la biodiversité, comme les forêts tropicales et les récifs coralliens. Leader de la conservation des espaces naturels, le Costa Rica protège 34 % de sa superficie tandis que le Royaume-Uni en protège 21 %, contre seulement 12 % pour la France (qui abrite pourtant de nombreux *hotspots* de biodiversité en Méditerranée et dans ses DOM-TOM). Protéger les espaces naturels les plus vastes possible est d'autant plus fondamental que plus la superficie d'un seul tenant est vaste, plus grande est la capacité d'adaptation des écosystèmes, y compris aux changements climatiques.

Les écolos nouveaux fachos ?

Si l'état des connaissances ne laisse pas le bénéfice du doute à Claude Allègre sur la réalité du réchauffement climatique, celui-ci soulève néanmoins une idée de fond pertinente : « Je soutiens que la tendance profonde de l'écologie politique est d'être totalitaire^{*31}. » Les Verts sont les champions des injonctions prétendument écolos : « Prenez une douche plutôt qu'un bain ! », « Achetez local ! », « Triez vos déchets ! », « Renoncez à votre voiture ! », « Ne partez pas en vacances en avion ! »... Tous ces commandements jouent sur notre culpabilité pour modeler nos vies selon leur idéal, et condamner nos semblables au prétexte de leurs comportements non vertueux. Dans *Il est temps de manger votre chien : le véritable guide pour une vie durable*⁴⁶, Brenda et Robert Vale, pionniers du logement durable, expliquent au contraire qu'un végétarien qui roule en voiture et part en vacances en avion est plus respectueux de l'environnement qu'un Vert carnivore qui se déplace à vélo et possède un chien⁴⁷. En effet, le végétarien émet 1 tonne de CO₂ pour 7 000 kilomètres en voiture et 1 tonne pour 12 000 kilomètres en avion, soit 2 tonnes. Le Vert émet 1 tonne de CO₂ supplémentaire pour sa nourriture et 1 tonne pour son chien, qui mange 160 kilos de viande par an, soit 2 tonnes également^{*32}. Et, au-delà du CO₂, s'ajoutent les effets environnementaux hyperdestructeurs du régime carné du Vert et de son chien. Prenez plutôt un animal de compagnie végétarien, comme le lapin !

En réalité la plupart des propositions des Verts relèvent davantage de l'idéologie que de la cohérence scientifique, économique, environnementale et sociale. Elles s'accompagnent de restrictions et du déni des libertés individuelles au moyen de la propagande et de la législation. L'emprise de cette fausse écologie est forte, car elle joue

sur la peur de la nouvelle apocalypse : le réchauffement climatique. Nous savons bien, comme Mark Twain l'a remarqué avec humour, que : « La prédiction est un art difficile, surtout quand elle concerne le futur. » Cependant nous pouvons affirmer avec certitude que le réchauffement climatique impactera peu les forêts tropicales primaires, pour la bonne raison que l'amour des steaks et des animaux domestiques les auront détruites bien avant.

Conclusion

Occupons-nous des problèmes d'aujourd'hui et laissons nos enfants traiter les problèmes de demain

Dans les années 1960, certains intellectuels chantaient les vertus du communisme apte à changer le monde. Il leur suffisait cependant d'ouvrir les yeux pour constater l'échec flagrant de l'URSS avec ses pénuries et ses goulags. Aujourd'hui, beaucoup d'intellectuels appellent de leurs vœux une grande « transition énergétique » pour préparer l'avenir, créer des emplois, bref changer le monde à leur tour. Pourtant, à nouveau, nul besoin d'être visionnaire pour annoncer un désastre : il suffit d'aller en Allemagne. Comme le constate l'économiste Philippe Chalmin : « C'est un échec, aussi bien en termes environnementaux qu'en termes économiques⁴⁸. » 300 milliards d'euros dépensés³³ pour un résultat sensiblement nul. Ces subventions sont d'autant plus absurdes que pendant le même temps les pays pauvres et du Moyen-Orient subventionnent la consommation d'énergies fossiles par leur population à hauteur de 400 milliards d'euros chaque année⁴⁹ ! Développons plutôt le photovoltaïque là où il a du sens³⁴, notamment en Afrique où le soleil brille et où les besoins électriques augmentent fortement, alors que les réseaux d'énergie y sont embryonnaires.

En attendant, le gaspillage dans les économies d'énergie abusives et dans les énergies renouvelables est monumental. En raison du report de la consommation et des technologies disponibles, ces dépenses ont un impact insignifiant, voire négatif, comme dans les cas des agrocarburants et de l'abandon du nucléaire. Comme le résume

Bill Gates, les énergies alternatives ne sont pas encore des alternatives crédibles. Il vaudrait mieux consacrer cet argent à la recherche*³⁵.

À côté du CO₂, les problèmes réellement urgents, comme la contamination des eaux, l'érosion des sols et la destruction des écosystèmes, sont délaissés. Or la lutte contre ces menaces ordinaires serait largement plus profitable pour nous et la planète. Quant au pire fléau environnemental qu'est l'élevage animal, il est le grand absent des taxes écologiques.

CHAPITRE 3

Lutte contre les inégalités : Free mobile : 1 – État : 0

« Un économiste peut commettre deux erreurs, la première consiste à ne pas calculer et la seconde à croire en ce qu'il a calculé. »

Michał Kalecki^{*1}.

En notre ère de surconsommation, les altermondialistes dénoncent l'idolâtrie de l'argent. Ainsi le PIB, le revenu national, ne serait plus un indicateur valable du bien-être, car il ne prend en compte que les marchandises en oubliant l'économie collaborative, l'écologie, etc. De nouveaux indicateurs comme l'IDH (indice de développement humain) et le BNB (bonheur national brut) sont apparus. L'OCDE a lancé le sien, l'indice Better Life, basé sur dix critères diversifiés comme la santé et la qualité de l'air. Résultat, le classement des pays suivant le PIB et suivant l'indice Better Life est quasiment le même^{*2} ! Ce n'est guère étonnant, puisque la santé, l'éducation et la qualité de l'air coûtent très cher. Le traditionnel PIB reste donc un excellent indicateur du bien-être. À travers de grandes enquêtes interrogeant directement les individus, les études⁵⁰ confirment que le lien entre la satisfaction ressentie et le PIB par habitant reste valable même pour les pays les plus riches. Cela ne veut pas dire que la surconsommation tant décriée rende heureux, mais c'est un phénomène secondaire à côté du surcroît obtenu de santé, d'éducation, etc.

D'autres études⁵¹ trouvent des niveaux de bonheur identiques, voire supérieurs dans les pays pauvres. La contradiction n'est

qu'apparente et tient aux termes employés. Il faut effectivement distinguer « bonheur » défini comme le bien-être, la bonne santé, la satisfaction ressentie, proportionnel au PIB, et « bonheur » défini comme le fait d'avoir une vie riche de sens. Or la croyance religieuse donne facilement un sens à la vie, elle fournit un but, et elle est largement plus répandue dans les pays pauvres. Les plus pauvres ressentent donc moins de bien-être, mais déclarent avoir une vie plus riche de sens. Heureusement, il est possible de trouver un sens à sa vie dans un pays riche en dehors de la religion. Selon les études des psychologues⁵², se projeter dans des défis et s'occuper de nos semblables en est le meilleur moyen. C'est-à-dire finalement agir comme si vous apparteniez à une communauté, qu'elle soit religieuse (du latin *religare* qui signifie « réunir ») ou d'un autre ordre.

Inégalités, mais entre qui ?

La recherche de davantage de revenus est donc un bon guide de notre bonheur, en plus de la recherche de sens. La question qui se pose est alors celle de la répartition des revenus entre les habitants de la planète. En effet, nous oublions souvent dans nos pays riches que la question des inégalités se matérialise avant tout entre pays. Les altermondialistes dénoncent souvent les 1 % les plus riches de la planète. Mais il faut savoir qu'avec un revenu annuel de 20 000 euros, le salaire net médian français, on fait partie des 3 % les plus riches⁵³ ! Quant aux smicards, ils gagnent 100 fois le revenu des habitants du Congo. Et même les Français les moins favorisés échappent au sort des 800 millions d'humains sous-nourris, dont 40 millions meurent chaque année⁵⁴. Heureusement, en trente ans, la mondialisation a apporté de quoi se nourrir, se soigner et s'éduquer à 1 milliard de Chinois et à 1 milliard d'Indiens, qui vivaient dans l'extrême misère. L'espérance de vie moyenne du monde entier a ainsi progressé de 64 à 72 ans⁵⁵. En 1981, 53 % de la population mondiale vivait avec moins de 1,25 dollar par jour, alors que désormais ils ne sont plus que 17 % (inflation prise en compte)^{*3}. Sans oublier que, durant ces trente ans, la population mondiale est passée de 4,5 milliards à 7 milliards d'individus. Amartya Sen, qui a reçu le prix Nobel d'économie pour ses travaux sur la famine et les mécanismes de la pauvreté, témoigne que « les réussites de la globalisation sautent aux yeux en maints endroits de la planète. Il y a quelques siècles, le monde était dominé par une pauvreté omniprésente et les vies humaines étaient “cruelles, brutales et courtes”, sauf dans de rares poches de prospérité. La pénurie a été surmontée en grande partie grâce à l'extension des relations économiques et à la diffusion de la

technologie moderne⁵⁶ ». Le capitalisme mondialisé a réussi à enrichir l'humanité de manière spectaculaire^{*4}.

Toutefois, à l'intérieur des pays du monde entier, les inégalités ont clairement tendance à augmenter. Dans les pays émergents, cette hausse est surtout le signe positif de l'ascension d'une nouvelle classe moyenne, là où régnait l'égalité entre pauvres. Ces inégalités sont accentuées par certaines spécificités des pays : la corruption au Brésil ou la fracture entre zones rurales et zones urbaines en Chine.

Dans les pays riches, la hausse des inégalités serait au contraire le signe d'une désintégration de la classe moyenne et d'une polarisation entre classe riche et classe pauvre. La hausse la plus visible concerne la rémunération des dirigeants. Elle était auparavant de 40 à 80 fois supérieure à celle des salariés, et est maintenant 100 fois supérieure en France, voire 350 fois aux États-Unis grâce aux stock-options⁵⁷. En conséquence, certains économistes livrent la vision de pays riches où il n'y aurait jamais eu autant d'inégalités depuis les monarchies.

Cependant, mesurer les inégalités entre individus est infiniment plus compliqué qu'entre pays. En effet, alors que le PIB est stable d'une année sur l'autre, les revenus d'un individu varient grandement au cours de sa vie. Les économistes procèdent en découpant la population en 5 tranches de revenus (1^{re} tranche avec les 20 % les plus riches, 2^e tranche avec les 20 % suivants, jusqu'à la 5^e tranche avec les 20 % les plus pauvres), puis calculent le revenu de chaque tranche pour obtenir ce genre de graphique.

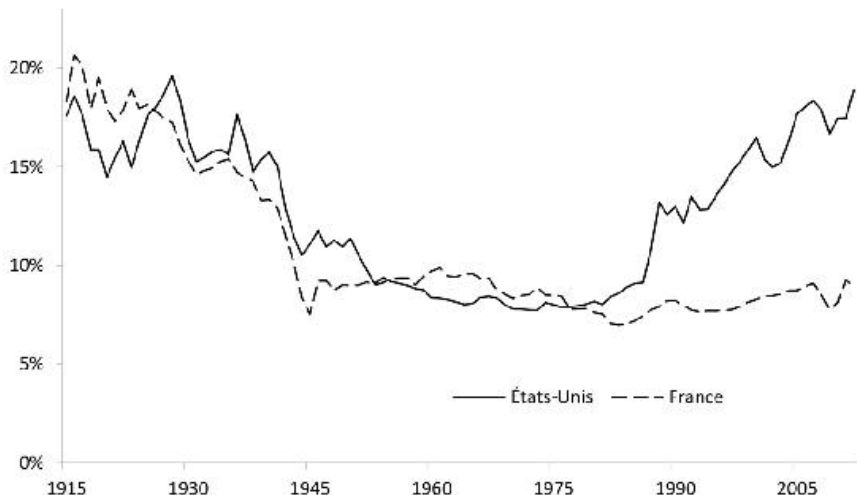


Figure 3. Part du PIB gagné par la tranche des 1 % les plus riches.

D'après A. B. Atkinson, T. Piketty, E. Saez,

« Top incomes in the long run of history »,

NBER Working Paper, octobre 2009.

En première lecture, nous pourrions conclure qu'aux États-Unis (mais pas en France), les riches sont de plus en plus riches, puisqu'en trente ans le revenu médian réel a augmenté de seulement 25 % pendant que celui des 1 % les plus riches a doublé^{*5}. Mais ces mesures n'ont de sens que si les individus et leurs familles restent dans la même tranche de richesse d'une année à la suivante. L'image de classes sociales distinctes et fixes dans le temps nous vient du monde statique des seigneurs et des serfs, sans progrès technologique ni croissance notable, durant la longue période précapitaliste. Mais cette stabilité est loin d'être garantie aujourd'hui. Les économistes procèdent tout de même aux mesures par tranches, car suivre des individus dans le temps est très compliqué à partir des statistiques nationales. Les trois phénomènes suivants, parmi d'autres, démontent l'illusion de tranches de revenus dont les membres seraient stables.

Pas facile de rester riche (ou pauvre) d'une génération à la suivante

Tout d'abord, conserver son capital est difficile. Dans le premier classement des milliardaires élaboré par *Forbes* en 1987, l'homme le plus riche du monde était Yoshiaki Tsutsumi avec 20 milliards de dollars. Trente ans plus tard, il a perdu 96 % de sa fortune. Le suivant, le Japonais Taikichiro Mori, a perdu 80 % de sa richesse depuis, et ainsi de suite⁵⁸. En s'intéressant plus largement au 1 % des Américains aux plus hauts revenus, une étude⁵⁹ constate que seuls 24 % sont encore dans cette tranche vingt ans plus tard. En France, parmi les 200 familles les plus riches dénoncées par le Parti communiste en 1940, celles qui restent encore dans le classement en 2014 se comptent sur les doigts de la main⁶⁰. L'inflation et le progrès technologique se sont chargés de l'« euthanasie du rentier » souhaitée par John Maynard Keynes.

Inversement, 75 % des 400 Américains les plus riches le sont devenus de leur vivant, et non par héritage, à l'image de Warren Buffett, Steve Jobs, Bill Gates, Mark Zuckerberg ou Sergey Brin. De même, 68 % des 200 000 riches qui détiennent à eux seuls 13 % du patrimoine mondial ont fait fortune par leur activité, et non grâce à leur famille⁶¹. Par ailleurs, Sergey Brin est né en Russie, Steve Jobs a un père syrien. En effet, les États-Unis sont fondamentalement une terre d'asile, qui en trente ans a accueilli 30 millions d'immigrants en particulier d'Amérique latine. Cet afflux permanent d'immigrés généralement plus pauvres que les résidents explique pourquoi un pays aussi riche comporte toujours autant de pauvreté. Justement, les défenseurs du modèle français soulignent souvent le taux élevé de pauvreté aux États-Unis : 16 % de la population contre seulement 9 %

en France. En réalité, comparer ce pourcentage entre pays ne signifie rien, car il est calculé à partir du revenu médian par habitant du pays, or il est bien plus élevé aux États-Unis qu'en France⁶². Calculée à partir du même revenu médian, représentatif du pouvoir d'achat, la proportion de pauvres aux États-Unis est la même qu'en France. Alors que la population immigrée y est plus importante : 13 % de la population américaine est née à l'étranger contre 10 % de la population française. En résumé, les inégalités sont plus fortes aux États-Unis qu'en Europe, car les riches y sont plus riches qu'en Europe, sans que les pauvres y soient plus pauvres.

De manière générale, la mobilité intergénérationnelle à travers les tranches de revenus est élevée. D'après une étude⁶³ divisant les revenus en 5 tranches dans les pays scandinaves et anglo-saxons, quelle que soit la tranche de revenus du père, la probabilité pour que son fils se retrouve dans une autre tranche de revenus, supérieure ou inférieure, est de l'ordre de 75 %. La mobilité entre tranches est donc loin d'être anecdotique. Sur les 100 personnes les plus riches du monde, 9 ont même été de véritables SDF !

Plus on vieillit, plus on gagne d'argent

Les jeunes qui étudient et travaillent à mi-temps atterrissent souvent dans la tranche des plus pauvres. Puis, leur salaire augmente avec les responsabilités et l'ancienneté. Au cours de leur vie, ils franchissent alors à la hausse plusieurs tranches de revenu. En France, le revenu moyen d'un jeune actif de 20 ans (19 000 euros) aura doublé quand il aura 40 ans (38 000 euros)⁶⁴. Le premier facteur d'inégalité entre individus est donc tout simplement l'âge. Ainsi, plus le pays compte de médecins, bien payés, et d'étudiants en médecine, aux études particulièrement longues, plus le pays a l'air inégalitaire ! De fait, l'allongement des études et le recul de l'âge de la retraite expliquent une partie de la hausse apparente des inégalités entre individus, qui disparaît en sommant les revenus tout au long de la vie.

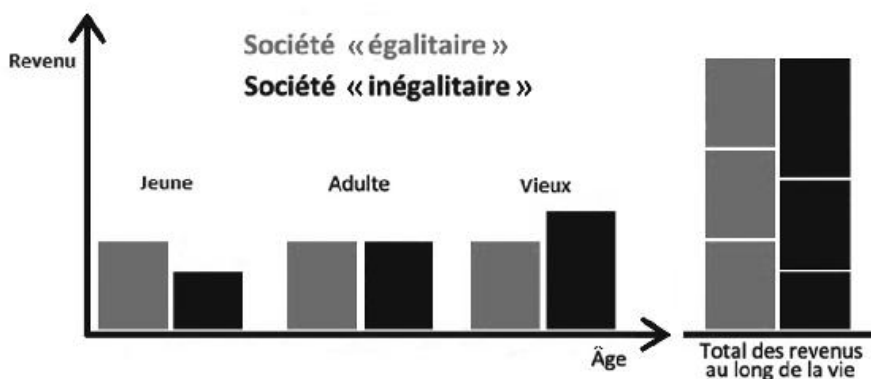


Figure 4. Différence apparente entre société égalitaire et société inégalitaire.

Plus l'économie est volatile, moins la mesure des inégalités est pertinente

Imaginons un pays fictif où il y aurait 50 % de fonctionnaires, gagnant 90 euros, 40 % de travailleurs du privé, gagnant 100 euros, et 10 % de chômeurs sans revenu. Les inégalitologues remarqueraient que les fonctionnaires gagnent 10 % de moins que le reste de la population. Cependant, contrairement aux fonctionnaires, les travailleurs du privé sont frappés tour à tour par le chômage au cours de leur vie professionnelle : ils touchent 100 euros durant 80 % de leur vie active et rien durant les autres 20 % (ce qui correspond à un taux de chômage de 10 % ramené à la moitié de la population qui peut être effectivement au chômage). En moyenne sur leur vie, les travailleurs du privé gagnent donc 80 euros tandis que les fonctionnaires en gagnent 90, soit 10 % de plus. C'est-à-dire l'inégalité inverse du constat initial*6.

Autre situation. Aujourd'hui il n'est pas rare que certains ne gagnent rien ou très peu entre 20 et 30 ans. Ils sont donc pauvres du point de vue des statistiques. Ils travaillent ensuite pour de gros salaires ou de gros dividendes, comme les entrepreneurs. Avec la méthode de calcul des tranches, plus un pays compte d'entrepreneurs, plus il a l'air inégalitaire ! Les États-Unis sont justement le pays des *start-upers* devenus milliardaires et comptent deux fois plus d'entreprises par habitant que la France*7.

Du côté des grandes entreprises, jusqu'aux années 1970, les dirigeants étaient rémunérés par un salaire et un bonus relativement fixes. Aujourd'hui, les salaires et les bonus ne représentent plus que

40 % de leur rémunération qui est complétée par les actions et stock-options, dont le revenu est très variable. Par exemple, après avoir été leader mondial des téléphones jusqu'en 2007, Nokia a raté le virage des smartphones et frôlé la faillite en 2012, faisant perdre 90 % à ses actionnaires. À cause ou grâce au progrès technologique, le monde est inexorablement de plus en plus volatil, et les revenus des individus aussi.

En plus des effets décrits ici successivement, comme la mobilité à travers les tranches de revenus, l'allongement des études et la volatilité des entreprises, d'autres phénomènes faussent encore la perception des inégalités et du niveau de vie. Du fait de l'augmentation vertigineuse des divorces et du célibat, le nombre de personnes par foyer est passé d'une moyenne de 3 en 1970 à 2 aujourd'hui⁸. Or les synergies permises par le partage du logement font qu'il est nettement plus coûteux d'habiter séparément. Une part importante de l'augmentation des revenus des dernières décennies a donc seulement servi à maintenir le même niveau de vie.

Changeons d'outils statistiques

Intéressons-nous aux quelques études ne procédant pas avec la méthode de calcul des tranches. Elles montrent justement que les pauvres bénéficient largement de la croissance économique. Par exemple, Ron Askin a observé que les deux tiers des Américains ont des revenus supérieurs à ceux de leurs parents au même âge⁶⁵. Une autre étude⁶⁶ indique que la grande majorité des Américains considérés comme pauvres en 2001 avaient une télévision couleur, un lecteur DVD, la climatisation, un four à micro-ondes et une voiture, ce dont ils ne profitaient pas vingt ans plus tôt. En effet, en vingt ans les prix d'une télévision et d'un réfrigérateur ont baissé de 40 %. Dans les années 1970, seulement la moitié des ménages français disposaient d'une salle de bains ou d'une douche, ils sont désormais 98 %.

Vers 1900, les maisons abritaient en moyenne 400 objets différents, tandis qu'aujourd'hui elles en comptent 10 000⁶⁷ ! Parallèlement, la part du budget consacrée à l'alimentation est passée de 25 à 10 %. En fait, le prix des aliments bruts a même été divisé par 10 et nous consommons désormais des produits élaborés comme les plats tout prêts. Ces évolutions restent vraies sur la période récente en France : une heure de travail ouvrier permettait d'acheter 20 kilos de blé en 1980 contre 130 kilos maintenant.

D'autre part, les inégalités ont de nombreuses autres sources que les injustices économiques. Ainsi, même si l'intelligence et la beauté sont taboues, elles expliquent respectivement 25 %⁶⁸ et 15 %⁶⁹ des niveaux de revenus observés. Sachant que l'intelligence et la beauté ne sont ni corrélées ni anticorrélées : la proportion de gens intelligents est la même parmi les gens beaux que dans le reste de la population. L'intelligence, la beauté et la personnalité sont des variables qui

tiennent autant de l'hérédité que du hasard et qui ont un impact sur bien d'autres aspects de la vie que les revenus, tels la vie sociale et la vie sexuelle, mais ces inégalités-là ne sont jamais discutées*9.

L'inégalité des revenus entre hommes et femmes reste, elle, un sujet très débattu. Il est certes toujours difficile pour les femmes d'accéder aux postes de direction, mais ce n'est sans doute pas le principal facteur. Une étude américaine⁷⁰ de 2010 montre au contraire que les femmes célibataires et sans enfants gagnent 8 % *de plus* que les hommes pour des postes à temps plein. Sachant que les femmes sont désormais plus diplômées que les hommes, ce n'est guère étonnant. Mais, dans leur ensemble, après correction de ce facteur et d'autres*10, les femmes gagnent toujours 10 % de moins que les hommes*11. Cela s'explique en regardant le temps de travail : les femmes travaillent en moyenne 8 heures par jour contre 8,75 pour les hommes, soit 10 % de moins. En effet, comme le rappelle l'Insee⁷¹, les femmes ont nettement plus de tâches domestiques qui les attendent après le travail. En fait, les femmes travaillent moins, car elles en ont un deuxième à la maison, celui-là non rémunéré. L'essentiel ne réside donc pas dans la soi-disant discrimination salariale des entreprises. Pour que les femmes gagnent plus, il faut que leurs conjoints leur donnent le temps de travailler plus...

Nous avons tous en tête les rémunérations mirobolantes des traders et autres cadres des marchés financiers. Pourtant, ils représentent seulement 2,5 % des 375 000 Français dont le revenu d'activité annuel est supérieur à 125 000 euros⁷². À la une des médias, il y a aussi les dirigeants et les sportifs qui en représentent respectivement 14,5 % et 0,5 %. Plus discrets, les notaires et avocats en regroupent 5 %. Les comptables et conseils 2 %, les architectes 1 %. Sortis de l'ombre lors d'une grève mémorable, les pilotes de ligne rassemblent 1 % de ces plus hauts revenus. 2 000 « hauts fonctionnaires » en réunissent 0,5 %. Les professionnels de la santé, médecins, dentistes et pharmaciens, en forment enfin le plus gros contingent avec 20 %. Il reste encore 53 % des Français aux très hauts revenus qui sont partout autour de nous : cadres supérieurs, ingénieurs, commerciaux, boulangers, plombiers, etc.

Mais les riches sont plus riches qu'avant !

Les inégalités de *patrimoine* ont sans aucun doute progressé. En effet, dans notre économie capitaliste, les individus détiennent les entreprises. Or la mondialisation, qui a emboîté le pas au communisme, a fait grimper la taille des entreprises devenues de gigantesques multinationales, là où elles étaient limitées au marché national autrefois. IKEA meuble aujourd'hui toute la planète. De même, il n'y a de place que pour un seul Facebook, car nous nous inscrivons sur un seul réseau social. Cet effet « *the winner takes all* » est caractéristique des nouvelles technologies et contribue aussi à ce gigantisme. Ainsi, Apple sera peut-être bientôt la première firme à dépasser la barre symbolique des 1 000 milliards de dollars. Là où il y avait 10 entreprises nationales avec 10 fondateurs mégariches, il y a maintenant 1 entreprise mondiale avec 1 fondateur gigariche. Comme une telle évolution de la taille des entreprises ne pourra pas avoir lieu à nouveau (à moins de conquérir une nouvelle planète), il est raisonnable de penser que la concentration maximale de la richesse est en voie d'être atteinte.

Au cours du ^{xx}e siècle, l'extension des brevets dans la plupart des pays du monde a participé à ériger des monopoles, et a donc également conduit à un accroissement de la taille des entreprises. Cette contribution-ci aux inégalités pourrait être renversée en supprimant les brevets*¹².

Un autre facteur très important de l'augmentation des inégalités de patrimoine est l'inflation des prix des actifs, en particulier de l'immobilier, sous l'effet de la baisse continue des taux des trente dernières années menée par les banques centrales*¹³. Avec des taux à

zéro dans les principaux pays du monde, là aussi il est probable que le phénomène touche à sa fin.

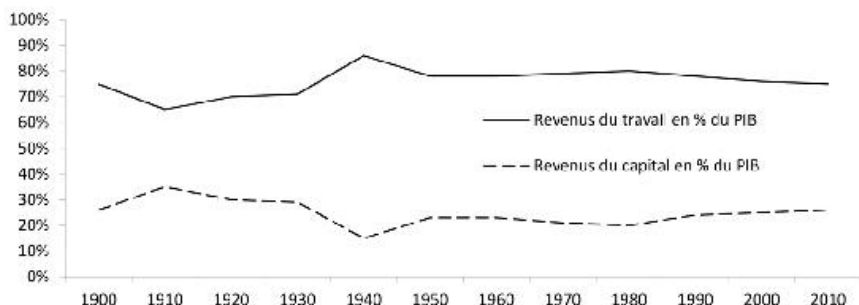


Figure 5. Le partage des revenus entre capital et travail en France de 1900 à 2010.
D'après T. Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, Seuil, 2013.

En revanche, en termes de revenus, les travailleurs ne sont pas plus « exploités » qu'avant, c'est même plutôt l'inverse. Sur ce graphique concernant la France, les revenus du travail représentent environ 75 % du PIB contre 25 % pour les revenus du capital (loyers, dividendes, intérêts), et cela de manière stable depuis 1900, en dehors des deux guerres mondiales. Ces chiffres sont très similaires à ceux du Royaume-Uni par exemple.

Au fait, que signifient leurs milliards pour les gigariches ? C'est principalement le capital de leur propre entreprise qu'ils ne dilapident pas. Steve Jobs ou Elon Musk ont surtout créé des dizaines de milliers d'emplois en devenant milliardaires. Une étude⁷³ originale part de l'hypothèse que les inégalités de bien-être ne tiennent pas à un chiffre sur un compte en banque, mais à des différences de consommation. En étudiant les habitudes d'achat des Américains plutôt que leurs revenus, il apparaît que les inégalités en termes de consommation sont parfaitement stables depuis trente ans. D'ailleurs, l'homme de la rue bénéficie des mêmes progrès technologiques que les milliardaires. Le développement de la consommation de masse est tel qu'ils se déplacent en avion à la même vitesse, surfent sur Internet avec le même moteur de recherche, et utilisent le même smartphone.

Réduire quand même les inégalités

Quand bien même les inégalités n'augmenteraient pas, au moins certaines sont moralement injustes, et le justicier qui sommeille plus ou moins profondément en nous voudrait les réduire à coups d'impôts. Nous devrions cependant faire attention à la manière de procéder, pour ne pas appauvrir tout le monde sous prétexte de redistribution. En effet, un milliardaire qui investit ses revenus dans son entreprise contribue à la richesse de tous. Xavier Niel par exemple a fait fortune dans les télécommunications en associant pour la première fois Internet, la télévision et le téléphone dans la Freebox. Après avoir lutté plusieurs années contre les accusations de « déstabiliser le marché », de « détruire des emplois^{*14} » et de « favoriser le piratage », il a obtenu une licence de téléphonie mobile. En janvier 2012, le lancement de Free mobile a finalement forcé les autres opérateurs à réduire de 30 % la facture mobile de tous les Français, soit 3 milliards d'euros chaque année⁷⁴. Au même moment, François Hollande en campagne présidentielle annonçait la taxe à 75 % sur les revenus dépassant 1 million d'euros. Cette taxe, qui a porté tort à l'entrepreneuriat, a rapporté chaque année seulement 300 millions d'euros à redistribuer^{*15}. De son côté, le seul Xavier Niel a fait gagner chaque année 10 fois plus aux Français. Ces 3 milliards ont été perdus par les actionnaires des entreprises concurrentes, trop rentables avant l'arrivée de Free : la famille Bouygues, les actionnaires de SFR et d'Orange. Il y a donc bien eu une redistribution des poches des riches vers les autres Français, mais elle s'est faite bien plus efficacement par l'action d'un entrepreneur plutôt que par la taxation.

Pour réduire les inégalités, abolir les brevets serait aussi une mesure beaucoup plus efficace que taxer la richesse. Petite

comparaison. L'ISF taxe le patrimoine des riches à hauteur de 1,5 % chaque année*¹⁶. La fortune de Bill Gates, qui est fondée sur le quasi-monopole de Windows, est de 80 milliards de dollars, tandis que celle de Linus Torvalds, qui est fondée sur le logiciel libre Linux, est de seulement 150 millions de dollars. Dans ce cas fictif, empêcher le brevet de Windows revient donc à une taxe invisible d'environ 99 % ! Même sans aller jusqu'à une telle extrémité, il est clair que le rétablissement de la concurrence aurait des effets de redistribution sans commune mesure avec les taxes sur le capital.

De petits aménagements réalisés par les collectivités locales peuvent aussi grandement contribuer à réduire les inégalités. Alejandro Aravena, prix Pritzker 2016 (équivalent du prix Nobel en architecture), l'explique : « Les espaces publics – parcs, rives... – ont un rôle redistributif majeur dans les sociétés inégalitaires. Sur la plage de Rio de Janeiro, les pauvres des favelas côtoient les riches tout droit sortis de leurs penthouses. On se concentre toujours sur les disparités de revenus. Or la violence urbaine provient le plus souvent du degré de ressentiment social. Elle se résume en une formule : “Pourquoi eux sont bien lotis et pas nous ?” Les espaces publics font office d'égalisateurs sociaux, de fusibles face à l'iniquité urbaine. » Ainsi, pour un budget de 4 millions d'euros, soit seulement 1 euro par visiteur, l'opération Paris-Plages offre une journée à la plage à ceux qui ne peuvent pas partir en vacances.

Collecter des impôts pour financer en particulier l'éducation et la santé est indispensable. Il est normal que les riches contribuent plus que les pauvres. Mais les pauvres ne deviendraient pas riches en prenant aux riches : même si les revenus supérieurs à 6 fois le Smic étaient taxés à 100 % et entièrement redistribués – ce qui n'est guère reproductible dans le temps –, tout le monde ne gagnerait qu'environ 140 euros de plus par mois. Ce montant est très inférieur à l'élévation continue du niveau de vie. Au bout de vingt ans, une croissance annuelle du PIB de 2 % conduit ainsi à une hausse des revenus de 50 %, sans compter le progrès technologique inquantifiable. Dans cette même logique égalitaire, si les milliards d'euros des plus riches de la planète étaient redistribués aux milliards de pauvres des pays les plus pauvres, l'impact individuel serait faible. Il existe cependant de nombreux autres moyens d'aider ces pays*¹⁷.

Dans nos pays riches, si l'État cessait de conforter les rentes des

brevets, des notaires ou de l'assurance-vie, l'impact sur la redistribution serait considérablement plus élevé que n'importe quelle taxe. Une étude comparative⁷⁵ de 140 pays montre ainsi que les pays les plus égalitaires ne sont pas ceux qui redistribuent le plus au travers des impôts, contrairement aux idées reçues.

Conclusion

Les entrepreneurs, super-héros de la lutte contre les inégalités

La croissance et la mondialisation, particulièrement durant les trente dernières années, ont considérablement réduit la pauvreté au niveau mondial. En revanche, cette mondialisation, accompagnée de l'extension des brevets et de la baisse des taux, a dans le même temps accru les inégalités de patrimoine dans tous les pays. En parallèle, dans les pays riches, la mobilité entre classes sociales et la volatilité des revenus ont beaucoup augmenté. En conséquence, la méthode usuelle de mesure des inégalités de revenus, fondée sur le découpage en tranches, ne sait plus vraiment ce qu'elle mesure, comme l'illustre la paradoxale stabilité des inégalités de consommation. Finalement, au niveau mondial, la majeure partie des inégalités s'explique par deux variables : le pays de naissance et l'âge.

Même avec la méthode usuelle, défectueuse, les inégalités de revenus n'ont pas augmenté en France. Pourtant, elles occupent le terrain politique. Elles sont le symptôme d'un vrai problème de croissance des revenus, conséquence de la faiblesse des créations d'entreprises (d'au moins un salarié). Aucune nouvelle grande entreprise n'a émergé depuis trente ans*¹⁸ ! En réaction, les politiciens abusent du recours aux taxes et transferts de revenu, alors qu'offrir une éducation de qualité*¹⁹ et supprimer les rentes de toutes natures (brevets, *numerus clausus*, assurance-vie) est plus efficace. Attaquer les revenus injustement gagnés à la source est la bonne réponse.

Aujourd'hui, les nouveaux entrepreneurs à succès sont les artisans de l'égalité. En effet, ils ne deviennent riches qu'en vendant au plus

grand nombre des produits meilleurs et moins chers. En réduisant les bénéfices des entreprises concurrentes, ils appauvrissent sévèrement leurs actionnaires endormis sur leurs lauriers.

CHAPITRE 4

Laissons les enfants travailler dans les pays pauvres

« L'enfer est pavé de bonnes intentions. »
Proverbe.

Régulièrement, des ONG et des personnalités publiques dénoncent les conditions de travail chez les sous-traitants des multinationales, qui délocalisent dans les pays pauvres pour produire à moindre coût. Les médias s'indignent ainsi des durées de travail de 70 heures par semaine, comme chez Foxconn, le sous-traitant taïwanais d'Apple, ou de l'exploitation des enfants dans les *sweat shops* [usines à sueur] au Bangladesh. Dans ce concert de reproches, l'un des scandales les plus retentissants a été déclenché par la publication de la photo d'un enfant pakistanais cousant un ballon Nike juste avant la coupe du monde de football de 1998⁷⁶. Cette indignation collective amène invariablement les politiciens à légiférer pour lutter contre l'exploitation humaine.

Imposer nos normes sociales de pays riches dans les pays pauvres

Les politiciens de nos pays riches proposent tout simplement d'interdire l'importation des biens produits dans des conditions inacceptables, comme un trop grand nombre d'heures de travail, un salaire trop faible ou un âge trop jeune. De fait, en 1994, les États-Unis adoptèrent une loi, le *Child Labor Deterrence Act*, pour interdire l'importation des produits impliquant des enfants de moins de 15 ans, sous peine de sanctions financières et pénales. En conséquence, pour ne pas perdre leurs contrats d'exportation, les entreprises de textile du Bangladesh ont licencié 50 000 enfants. D'après les enquêtes menées les années suivantes, ces enfants se sont retrouvés à travailler dans les carrières de briques et à vivre de la mendicité, de la prostitution ou du crime⁷⁷. Évidemment l'intention de la loi était d'inciter les enfants à aller à l'école. Mais leurs familles étaient si pauvres qu'elles ne pouvaient pas se permettre d'avoir des enfants qui ne travaillent pas et sont juste des bouches à nourrir. L'effet a été similaire au Pakistan et au Népal.

Dans une affaire plus récente, plusieurs associations ont dénoncé les achats de minerais du Congo comme l'or, l'étain et le tungstène par les multinationales. En effet, les ventes des « minerais du conflit » financent les groupes armés, milices et soldats. En réaction, le Congrès américain a adopté en 2010 une loi⁷⁸ obligeant les entreprises à déclarer l'origine de leurs minerais. L'effet a été aussi drastique qu'une interdiction : pour éviter la mauvaise publicité, les entreprises concernées ont cessé d'en acheter. En 2014, un collectif de 70 universitaires et chercheurs a publié une lettre⁷⁹ affirmant que l'arrêt des importations de minerais avait entraîné une aggravation des

conflits au Congo. Un article⁸⁰ a enfoncé le clou constatant que la loi « avait jeté des millions de mineurs et leurs familles dans une profonde pauvreté ». De fait, bien que cette loi permette de se donner bonne conscience, les groupes armés peuvent extorquer de l'argent de n'importe quelle activité économique, que ce soient des exploitations minières, des plantations d'huile de palme ou de cannabis. Cette loi a donc seulement privé les Congolais d'une source importante de revenus. Une association locale en témoigne : « Cette loi a ôté le pain de la bouche des mineurs artisanaux et de leurs familles⁸¹. »

Ce retour de bâton du boycott se généralise largement : en Corée du Nord ou à Cuba, cinquante ans d'embargo ont amené des privations supplémentaires pour les populations, mais aucun changement politique. D'ailleurs, les mêmes conséquences négatives découlent aussi des discriminations positives. Le contrecoup du label « commerce équitable » est ainsi d'exclure les plus pauvres, qui n'ont pas les moyens d'assurer leur certification⁸². Paul Krugman, prix Nobel d'économie pour ses travaux sur le commerce international, s'inscrit résolument à gauche sur l'échiquier politique. Pourtant, dans un article intitulé « Louange du travail bon marché. De mauvais emplois mal payés sont mieux que pas d'emplois du tout⁸³ », il explique sans ambiguïté qu'il n'y a pas de raison de s'indigner qu'un Indonésien gagne 1 dollar de l'heure pour fabriquer des baskets, quand son voisin Philippin brave la puanteur d'une montagne d'ordures et les déchets toxiques pour récupérer les matériaux recyclables à 0,5 dollar de l'heure. Dans ces pays, les alternatives pour ceux qui n'ont pas la chance de travailler à l'usine sont de collecter les ordures, de porter de l'eau, de couper du bois ou de cultiver un petit lopin de terre. Or tous ces travaux sont beaucoup moins rémunérateurs et pas moins pénibles qu'être employé à l'usine. Si les baskets suscitent plus de colère chez nous, c'est parce qu'elles nous sont destinées, mais c'est justement parce qu'elles nous sont destinées que les salaires peuvent être plus élevés. Et ils ne sont pas aussi élevés que nous le souhaiterions, car la productivité dans ces pays est faible : les institutions sont corrompues, le manque d'infrastructures rend le transport aléatoire, le réseau électrique donne lieu à des coupures fréquentes, etc. Les inconvénients sont si nombreux qu'il n'est pas rare que des multinationales, d'abord attirées par le faible niveau des salaires, relocalisent ensuite la production dans un pays riche après une expérience douloureuse.

Ainsi, 40 millions d'enfants de moins de 15 ans travaillent encore aujourd'hui en Inde. Cependant n'oublions pas que ces conditions de travail étaient les nôtres il y a environ cent ans, celles de la Corée du Sud il y a cinquante ans, et celles de Hong Kong il y a trente ans. En France, la loi a interdit le travail des enfants de moins de 8 ans en 1841, des enfants de moins de 12 ans en 1874, et des enfants de moins de 16 ans seulement en 1967⁸⁴. De même, la semaine de travail de 70 heures était la norme en France jusqu'en 1908, quand le dimanche est devenu férié. Dans les pays pauvres, ces conditions n'auront donc qu'un temps, qui sera plus court que le nôtre. Il est illusoire et contre-productif de penser qu'on peut accélérer cette évolution en imposant de l'extérieur nos normes sociales à ces pays qui s'y emploient déjà. Par exemple, l'Inde interdit le travail des enfants dans les métiers « jugés inappropriés ». De son côté, la Chine a mis en place un système de cotisations retraite à la fin des années 1990. Bien que les associations témoignent de conditions de travail parfois terribles dans les usines de ces pays, les améliorer ne se décrète pas. De la même manière qu'il est très difficile de combattre les maltraitances physiques et les abus sexuels encore subis par les femmes dans nos pays riches. En France, 13 % des femmes ont été attouchées sexuellement dans leur enfance, chaque année 70 000 femmes sont violées et 150 tuées par leur conjoint⁸⁵...

La puissance du libre-échange

Comme déjà mentionné^{*1}, la situation des plus pauvres s'améliore rapidement. Les désespérément pauvres sont passés de 2 milliards d'individus en 1990 à 1 milliard en 2013, malgré une forte augmentation de la population mondiale. Or ce n'est pas à l'aide internationale, qui s'élève aujourd'hui à 100 milliards d'euros, que le tiers-monde doit l'augmentation vertigineuse de sa richesse. Ce montant est effectivement une paille comparée seulement au PIB de la Chine et de l'Inde qui est de 10 000 milliards d'euros. Le niveau de vie des Chinois s'est tellement élevé qu'ils délocalisent désormais leurs usines textiles au Vietnam. L'essor de ces pays, dont la croissance peut s'élever à 10 % par an, est le résultat de l'activité de multinationales cherchant à produire le moins cher possible et d'entrepreneurs locaux « exploitant » leurs semblables. Cette mondialisation a permis à ces pays de recevoir une quantité phénoménale de capitaux et de technologies. Le Japon a ainsi parcouru en trente ans le même chemin que le Royaume-Uni en cent cinquante ans : il s'agit d'une croissance de rattrapage. C'est d'ailleurs aussi l'explication de la fabuleuse croissance des Trente Glorieuses en Europe de 1945 à 1975. L'Europe, ravagée par les destructions de la Seconde Guerre mondiale, se trouvait dans la même situation qu'un pays pauvre entrant dans la mondialisation avec subitement un accès au commerce, à la technologie et aux capitaux^{*2}. La baisse de croissance qui a suivi a simplement marqué la fin du rattrapage de l'Europe au niveau des États-Unis.

Parallèlement, l'Afrique n'a longtemps connu qu'une très faible croissance de son PIB, non pas parce qu'elle était exploitée^{*3}, mais parce qu'elle n'était pas exploitée du tout. En effet, comme le constate

Joan Violet Robinson, économiste britannique de gauche : « Il y a pire que d'être exploité par le capitalisme, c'est de ne pas l'être. » Les multinationales qui cherchent à profiter de l'Afrique commencent tout juste à y investir. Les 54 pays du continent n'attirent encore que 5 % des investissements directs à l'étranger et 4 % du commerce mondial. Bref, l'Afrique est encore largement en dehors de la mondialisation, empêchée par son instabilité politique. Le jour où l'industrie textile, qui utilise le plus de main-d'œuvre bon marché, installera ses « usines à sueur » en Afrique, on pourra dire : « Ça y est, l'Afrique s'enrichit. » Grâce aux dernières technologies, le développement de l'Afrique sera sans doute encore plus rapide que celui des autres continents. En effet, les infrastructures indispensables d'énergie et de télécommunications seront basées sur le photovoltaïque et les réseaux mobiles, moins lourdes et moins coûteuses à généraliser que les vieilles technologies filaires. Ces pays très peu bancarisés se mettent d'ailleurs directement au paiement par téléphone portable, comme c'est le cas de 30 % des transactions au Kenya.

Alors que l'Afrique entame enfin son décollage, nous entravons le libre-échange là où il serait le plus fructueux. Ainsi, la PAC européenne et la *Farm Bill*, son équivalent américain, accordent chacune à leurs agriculteurs environ 60 milliards d'euros en subventions annuelles. Rapportées au PIB de l'Europe et des États-Unis, ces aides coûtent seulement 0,4 % du PIB^{*4}, mais elles causent un préjudice considérable aux pays pauvres, en grande partie agricoles à leur stade de développement. D'innombrables petits producteurs africains se retrouvent artificiellement non compétitifs et donc incapables d'exporter les seuls biens qu'ils sont capables de produire. En conséquence, chaque année, les subventions agricoles des pays industrialisés infligent 60 milliards d'euros de manque à gagner aux pays pauvres, soit les deux tiers de toute l'aide internationale au développement ! Comme le résume Nicholas Stern, économiste de la Banque mondiale : « Il est hypocrite de prêcher les bienfaits du libre-échange et de la libéralisation des marchés et de dresser ensuite des obstacles précisément sur ces marchés où les pays en développement ont un avantage comparatif. » Sans compter que les consommateurs des pays riches, comme l'environnement, y sont eux aussi perdants. En effet, nous nous retrouvons à acheter plus cher des produits truffés d'hormones et de pesticides d'une agriculture fortement mécanisée au

lieu de produits cultivés moins intensivement. Il serait donc mutuellement avantageux de supprimer les subventions agricoles, et de consacrer dans un premier temps cet argent à aider nos agriculteurs devenus non compétitifs à se reconverter.

Et nos emplois à nous ?

En France, le libre-échange est en revanche sur le banc des accusés : il serait responsable des délocalisations, du *dumping* social et conduirait au chômage. En réponse, les démagogues comme Jean-Luc Mélenchon ou Marine Le Pen – pourtant opposés sur l'échiquier politique – défendent le protectionnisme. Mais celui-ci aurait des conséquences calamiteuses sur des cycles de production de plus en plus complexes et traversant tous les pays du monde. Le célèbre exemple du simple crayon à papier, décrit en 1958⁸⁶, reste saisissant : le bois provient de cèdres de l'Orégon, la découpe a lieu en Californie, le graphite est extrait d'une mine au Sri Lanka, la gomme à l'extrémité du crayon vient d'Inde, et il y a encore les agents chimiques italiens pour la coloration du crayon, et le bout de métal qui tient la gomme... Si le crayon est bon marché, c'est parce que chacun de ses composants est le moins cher du monde. Seul le libre-échange permet l'émergence de produits à un coût dérisoire. Sans lui, notre niveau de vie serait considérablement réduit. En effet, consommer exclusivement des produits nationaux en substitution des produits importés coûterait plus cher. Comme le budget des consommateurs est limité, la consommation d'autres biens et services locaux diminuerait d'autant. En conséquence, les emplois gagnés dans un secteur seraient perdus dans les autres. Le seul résultat serait une baisse du niveau de vie. Une autre manière de comprendre que le libre-échange ne détruit pas d'emplois est de se rappeler que chaque être humain consomme autant qu'il produit. Chaque nouveau producteur étranger concurrent est aussi un nouveau consommateur^{*5}.

« Peut-être, mais nos usines licencient. » Oui, c'est vrai, mais ce n'est pas pour autant la faute aux délocalisations. En réalité,

l'industrie est victime de son succès productiviste en France et ailleurs. De même que l'agriculture est devenue marginale en termes de valeur et d'emplois et ne représente plus que 2 % du PIB français. En 1914, Ford produisait 300 000 automobiles par an avec 13 000 ouvriers. En 2014, 3 000 employés suffisent. Même les usines chinoises de l'électronique et de l'automobile s'automatisent de plus en plus : la Chine compte maintenant plus de robots industriels que n'importe quel pays⁸⁷ ! Progressivement, la part des industries manufacturières dans le PIB mondial est passée de 27 % en 1970 à 17 % de nos jours. Ce sont désormais les services comme la recherche, la conception, le marketing, la santé et le logiciel qui sont plus intenses en emplois. Or il ne viendrait à l'idée de personne aujourd'hui de proposer de fermer les frontières pour augmenter le nombre d'emplois agricoles... L'économie est en perpétuel mouvement : rien qu'en France, chaque jour 10 000 emplois sont détruits et 10 000 autres créés^{*6}.

« Mais tout est *made in China* ! » Bien que ce soit souvent ce qu'indique l'étiquette, cela ne signifie pas grand-chose. Prenons l'exemple de la répartition de la valeur ajoutée d'un iPhone « *made in China* » entre les pays participant à sa production. Le gros de la valeur ajoutée est capté par les États-Unis avec la conception, le marketing et le service clients ; la recherche a lieu en Allemagne ; la production de pièces détachées en Corée du Sud ; tandis que la Chine assemble l'appareil. En définitive, sur un iPhone « *made in China* » vendu 500 dollars, seuls 15 dollars reviennent à la Chine⁸⁸. De même, il n'y aurait pas de problème à ce que le secteur automobile produise de moins en moins en France, si les modèles français avaient du succès^{*7}. Or la voiture de luxe est allemande, l'hybride japonais, le scooter à trois roues italien et le véhicule automatique sera américain. En dix ans, le nombre d'entreprises françaises parmi les 500 plus grandes mondiales a ainsi fondu de 37 à 31⁸⁹. La France cumule les problèmes internes^{*8}.

Et si on donnait plus aux pays pauvres ?

On ne peut pas accélérer l'évolution des normes sociales dans les pays pauvres. Et ouvrir nos frontières à leurs marchandises est le mieux qu'on puisse faire pour eux, comme pour nous. Mais pourquoi ne pas leur apporter plus d'aide tout simplement ? D'abord, il n'est pas facile d'atteindre les personnes qui en ont besoin du fait de la corruption et de la confiscation du pouvoir par une minorité. William Easterly⁹⁰, l'un des grands spécialistes de l'économie du développement, estime que 80 % de l'aide est captée par les oligarchies régnautes des pays pauvres. Ensuite, l'aide est du ressort d'organisations à but non lucratif. Chacune, en concurrence avec les autres, a donc sa propre administration et procède elle-même à sa collecte d'argent dont le coût est de l'ordre de 30 % contre 1 % pour un impôt, ce qui constitue un gâchis considérable.

Corruption et coûts administratifs mis à part, il s'avère tout de même difficile d'apporter une aide efficace aux pays pauvres, tant les problèmes sont divers et spécifiques. Prenons l'exemple de la scolarisation des enfants. Dans un village, ils ne vont pas à l'école car ils sont infectés par des parasites. Dans un autre village, le problème est que la pompe à eau est cassée et que les enfants doivent aller chercher l'eau ; dans un autre encore il faut reconstruire l'école ; dans un autre il n'y a pas de livres de classe ; dans un autre il manque un transport scolaire ou bien l'enseignant, etc. Parfois, le problème n'est même pas évident. Michael Hobbes, consultant dans l'humanitaire, explique ainsi dans « Stop trying to save the world⁹¹ » qu'il est souvent illusoire d'espérer résoudre un problème à grande échelle sur la base d'une opération locale réussie. De fait, les grands programmes

humanitaires, en dehors du strict domaine de la santé comme la couverture vaccinale, sont souvent loin d'avoir l'impact escompté.

Jeffrey Sachs, l'autre star de l'économie du développement et farouche opposant de William Easterly, pense que l'aide est néanmoins indispensable, car les pays seraient victimes du « piège de la pauvreté ». Grandir dans des conditions de malnutrition et d'insalubrité empêche les enfants d'étudier. Devenus adultes, ils sont obligés d'accepter des emplois peu qualifiés. À leur tour, ces emplois mal payés les mènent à élever leurs propres enfants dans des conditions de malnutrition et d'insalubrité, et ainsi de suite. La seule solution pour les sortir de ce cercle vicieux serait donc de leur apporter une aide massive. C'est ce qu'a essayé Jeffrey Sachs en 2006. Il a lancé une expérimentation grandeur nature, le Millenium Villages Project. Grâce à sa réputation, il a collecté 120 millions de dollars qu'il a concentrés sur 14 villages de la région subsaharienne. Au terme de cinq ans d'efforts, il a échoué spectaculairement, comme le raconte Nina Munk dans *The Idealist: Jeffrey Sachs and the Quest to End Poverty*.

Il s'avère que l'économie humaine est complexe. Dans *Repenser la pauvreté*, Abhijit Banerjee et Esther Duflo déconstruisent une série de préjugés et d'attentes envers les extrêmement pauvres, et montrent aussi qu'apporter de l'aide est plus compliqué qu'il n'y paraît. En voici trois exemples.

La vie dans un village peut être très monotone : ni cinéma, ni expositions, ni concerts. Alors, souvent, l'aide alimentaire reçue ne sert pas à se procurer plus de calories. Elle est plutôt échangée pour en obtenir de plus savoureuses comme la viande, le thé, les confiseries, l'alcool, le tabac, ou pour acheter une télévision ! Et les pauvres restent ainsi sous-alimentés. Avec seulement 1 dollar par jour, les pauvres consacrent tout de même 40 % de leur budget à ces extras*⁹.

Une autre priorité de l'aide porte sur l'éducation. Or, dans la plupart de ces pays, les écoles ne manquent pas : 95 % des enfants indiens sont à moins de 1 kilomètre d'une école gratuite. Par contre, le taux d'absentéisme est très élevé, autour de 30 %. Car les professeurs, les parents et les enfants partagent la croyance que l'école n'est pas utile à moins d'aller ensuite à l'université, ce dont seuls les plus doués seraient capables. Une fois que le plus doué d'une famille est à tort ou à raison identifié, ses frères et sœurs sont alors dissuadés de

poursuivre leur scolarité.

Enfin, une croissance démographique trop rapide tend à réduire les ressources disponibles par individu. L'aide consiste alors à rendre les méthodes de contraception accessibles, mais elles sont loin d'être utilisées pour autant. En effet, avec juste quelques dizaines de dollars d'épargne, les pauvres n'ont pas accès au système bancaire et assurantiel. Comme l'écrivent les auteurs : « Pour beaucoup de parents, leurs enfants représentent leur avenir économique : une police d'assurance, un compte d'épargne et quelques billets de loterie, le tout mis à disposition sous un format compact. » Individuellement, les familles n'ont pas d'autre possibilité que d'élever le plus d'enfants possible pour épargner et préparer leur retraite.

Rationaliser l'aide

Entre le coût de collecte, la corruption, le manque d'économies d'échelle et les préjugés culturels, donner est une gageure. Certes, arrêter de prendre n'est pas aussi problématique : annuler la dette de pays pauvres endettés peut se révéler efficace. Haïti a par exemple bénéficié de cette mesure en 2010 suite au séisme qui l'a dévasté. Cependant, l'essentiel des dettes a déjà été effacé par les pays riches lors d'accords successifs durant les dernières décennies^{*10}. De manière générale, l'aide humanitaire devrait donc se limiter aux situations de crise ponctuelles, conséquences de guerres ou de catastrophes naturelles. D'ailleurs, historiquement les pays pauvres qui se sont développés, comme les pays d'Asie et d'Amérique latine, ont réussi sans aide. Toutefois, il est difficilement concevable d'abandonner toute idée d'aide, et de laisser à leurs souffrances des centaines de millions d'êtres humains, en attendant qu'ils rentrent dans le commerce international.

Dans ce cas, comment améliorer l'aide ? Des entrepreneurs-nés, comme Bill Gates ou Richard Branson, se sont attaqués à cette question en « développant des organisations à but non lucratif gérées comme des entreprises⁹² ». Ces initiatives individuelles sont néanmoins limitées. Les économistes du développement Rachel Glennerster et Michael Kremer proposent une solution plus globale. Il s'agit de payer les associations ou les entreprises en fonction de leurs résultats et de mutualiser la collecte^{*11}. Le bénéfice de ce système est multiple : il suscite l'innovation des acteurs, optimise la mise en œuvre et diminue les coûts de collecte. Quels devraient être les objectifs retenus ? Il ressort d'une analyse coût-bénéfice⁹³ que les actions les plus rentables et généralisables pour améliorer la santé des

plus pauvres sont :

- la supplémentation des enfants mal nourris de 0 à 2 ans (coût de 11 milliards de dollars) ;
- le traitement de la tuberculose (1,3 million de vies sauvées pour 8 milliards de dollars) ;
- la lutte antimoustique pour diminuer les infections paludiques (0,5 million de vies sauvées pour 0,6 milliard de dollars) ;
- l'augmentation de la couverture vaccinale des enfants contre la pneumonie et les rotavirus qui causent des diarrhées aiguës (1 million d'enfants sauvés pour 1 milliard de dollars).

Et si on laissait venir les pauvres chez nous ?

En dehors des réfugiés politiques, l'immigration est généralement perçue comme une menace économique, car nos systèmes occidentaux ne sont pas prévus pour intégrer massivement de nouvelles populations^{*12}. La part des immigrés sans diplôme en France est de 37 %⁹⁴, soit trois fois le taux de non-diplômés français. Pour en accueillir davantage, il faudrait donc pouvoir leur proposer des emplois non qualifiés. Mais entre le Smic, les assurances chômage, maladie et retraite, le coût minimum du travail est bien trop élevé pour des emplois à faible valeur ajoutée. Pour rentabiliser le travail non qualifié, il faudrait abandonner le Smic, le régime d'assurance-chômage, et accepter que les travailleurs vivent dans des logements comportant l'eau courante et un toit en dur, mais non conformes à nos standards très exigeants (ascenseur, accès handicapés, places de parking, isolation phonique, etc.). Inimaginable ? En leur refusant des standards moins élevés, nous les condamnons à des conditions bien plus difficiles. Dans ce contexte, le plus acceptable est de sélectionner activement les immigrés en fonction de leur formation : c'est l'immigration « choisie » des États-Unis, du Canada ou de l'Australie. Contrairement à l'idée reçue, cette émigration des plus qualifiés ne nuit pas aux pays d'origine en drainant leurs talents (*brain drain*). D'abord, les émigrés renvoient de l'argent à leur famille. Ensuite, ils ont tendance à repartir chez eux au bout de dix ans. Enfin, leur réussite suscite des vocations dans leur entourage, et par conséquent davantage de jeunes de leur pays d'origine suivent des études longues.

L'immigration est un sujet d'autant plus sensible qu'elle a pris une forme extrême et contrainte par les Occidentaux, lors de la traite

transatlantique des Noirs d'Afrique vers les Amériques. Cependant l'ampleur de ce trafic est du même ordre que celui commis par le monde arabe avec les traites transsaharienne et orientale, soit 11 millions d'individus réduits en esclavage. Le professeur d'histoire Robert Davis a étudié spécifiquement l'esclavage barbaresque⁹⁵ : entre 1530 et 1780, les musulmans d'Afrique du Nord ont asservi plus de 1 million de chrétiens blancs européens. Les pirates arabes interceptaient des bateaux pour les kidnapper et menaient également des raids sur la côte italienne au point d'en dépeupler certaines portions ! Après le raid de la baie de Naples, l'afflux d'esclaves a été si élevé qu'on pouvait « troquer un chrétien pour un oignon ». Après un raid similaire, on disait qu'« il pleuvait des chrétiens sur Alger ». La plupart des esclaves travaillaient sur des galères jusqu'à ce que mort s'ensuive. Pendant des siècles, les Européens ont ainsi vécu dans la peur de l'esclavage. Mais cet épisode a été oublié, sans doute car il ne s'inscrit pas dans l'histoire de l'impérialisme européen.

Pour aider sans donner d'argent

Aujourd'hui, les pays pauvres sont obligés de respecter les droits des brevets pour avoir le droit d'échanger leurs produits avec nous. Les conséquences concernant les médicaments sont d'autant plus choquantes que leur coût de production est modique, alors qu'ils sont vendus à des tarifs inaccessibles^{*13}. Dans le domaine des semences agricoles, Michele Boldrin et David Levine, spécialistes des brevets, n'hésitent pas à dire : « Pour ces pays, les brevets agricoles sont un coup fatal. » Des propos exagérés ? Une entreprise américaine a récemment tenté de breveter le riz basmati^{*14} ! De même, les pays pauvres n'ont pas accès aux dernières technologies de traitement des eaux contaminées ou de production d'énergie moins polluante. Nous pourrions au minimum dispenser les pays pauvres du respect des brevets jusqu'à un certain niveau de revenu par habitant.

Lors des crises économiques, le FMI et les pays riches conditionnent leur aide à la libéralisation de ces pays. L'aide financière sous forme de prêts ou d'annulations de dette est accordée en échange d'impératifs de privatisation des grandes entreprises, de libre circulation du capital, ou d'instauration d'un cours de la devise flottant. Cependant les effets de ces mesures sont douteux pour un pays pauvre. Les accès maniaque-dépressifs de la finance, alternant euphorie et peur, entraînent des flux et reflux d'investissements violents, qui se propagent des pays riches aux pays émergents. Cela a par exemple conduit à la dévastatrice crise asiatique de 1997. Entre pays de niveaux de richesse très différents, le libre-échange total des capitaux pose autant de problèmes que d'avantages. D'ailleurs, la Chine et l'Inde, en forte croissance, contrôlent encore aujourd'hui les entrées et sorties de capitaux.

En revanche, il serait plus intéressant de profiter des situations de demande d'aides financières pour renforcer le droit de propriété¹⁵. En pratique, dans nombre de pays pauvres, les procédures pour obtenir un permis de construire ou simplement enregistrer la propriété d'un terrain sont longues, complexes et coûteuses. Par exemple, 60 % des Philippins vivent dans des logements dont les droits de propriété n'existent pas. À Haïti, il faut dix-neuf ans de procédure pour obtenir son titre de propriété⁹⁶. Cette situation où le pays entier est un squat est souvent favorisée par l'État pour pouvoir saisir au profit des puissants ce qui n'appartient à personne officiellement. Sans droits de propriété clairement établis, il est difficile pour les habitants de se lancer dans l'entrepreneuriat. Le capitalisme repose aussi sur le cadastre.

Conclusion

Vive les multinationales sans cœur !

Le récent effondrement d'un immeuble au Bangladesh, où se fournissaient entre autres Mango et Benetton, a soulevé une nouvelle fois l'indignation politico-médiatique chez les consommateurs et les législateurs occidentaux^{*16}. Des lois veulent obliger les multinationales à contrôler les conditions de travail de leurs sous-traitants. Mais les conséquences seront tout aussi nuisibles que celles des lois précédentes sur le travail des enfants ou contre le financement des groupes armés.

L'évocation de la pauvreté déclenche souvent de fortes émotions allant de la culpabilité à la colère. Il serait temps de réfléchir plus rationnellement si nous voulons aider, et partager un peu notre chance d'être nés dans un pays riche qui a accumulé du capital éducatif et financier. Interdire le travail des enfants dans un pays pauvre ne se décrète pas. Et s'acheter une bonne conscience en boycottant la multinationale qui les emploie ne les aidera pas. Au contraire, le commerce international contribue à l'élévation du niveau de vie de ces pays, et aussi des nôtres : si aujourd'hui nous avons de quoi dépenser en smartphones et Internet haut débit, c'est parce que nos vêtements fabriqués en Asie nous coûtent moins cher.

Cela n'empêche pas que nous puissions réellement contribuer à accélérer le développement économique de ces pays. Nous ne devrions pas bloquer le libre-échange pour arranger certains lobbies : supprimons nos subventions agricoles, offrons nos brevets et imposons d'abord le cadastre plutôt que la libéralisation financière. Ces mesures reviendraient à au moins doubler l'aide internationale actuelle de 100 milliards d'euros par an, sans rien nous coûter.

PARTIE 2

Changer nos vies



CHAPITRE 5

Le revenu de base pour en finir avec l'assistanat

« C'est impossible, dit la Fierté. C'est risqué, dit l'Expérience.
C'est sans issue, dit la Raison. Essayons, murmure le Cœur. »

William Arthur WARD*1.

Le « revenu de base » est une somme d'argent versée individuellement à tous les citoyens, chaque mois, sans conditions, et cumulable avec les autres revenus. D'où les autres appellations : revenu d'existence, revenu inconditionnel, revenu universel, ou revenu citoyen. Le concept a été introduit par Thomas Paine, un Anglais acteur de la révolution américaine, puis de la Révolution française en étant élu député à l'Assemblée nationale.

Curieusement l'idée a été reprise aussi bien par des penseurs de gauche que de droite, pour des raisons différentes. À gauche, pour redonner du pouvoir aux travailleurs, en leur donnant la possibilité de refuser un emploi aux conditions inhumaines. À droite, pour constituer un filet de sécurité qui autoriserait le marché du travail à être plus flexible. Les deux ne sont pas contradictoires : si à la plage on mettait un gilet de sauvetage à chaque nageur, il pourrait nager sans couler, et il n'y aurait plus besoin de la surveillance du maître-nageur.

En pratique, le revenu de base existe déjà sous forme d'allocations diverses en France et dans beaucoup d'autres pays industrialisés : RSA, prime pour l'emploi, impôt négatif, etc. Ces allocations permettent à des millions de personnes, même si elles n'ont jamais travaillé, de

vivre plus ou moins décemment ou en tout cas de ne pas mourir de faim. De même, les États-Unis aident les plus pauvres à travers le programme d'assistance supplémentaire à l'alimentation (*food stamps*), qui bénéficie actuellement à 45 millions d'Américains pour un coût annuel de 80 milliards de dollars. Ces diverses allocations coûtent l'équivalent d'un revenu de base au budget des États, et ont la même fonction, mais sans ses nombreux avantages.

Désactiver la trappe à inactivité

En France, nous pourrions mettre en place immédiatement un revenu de base mensuel d'environ 500 euros par adulte et 200 euros par mineur, l'équivalent des diverses allocations actuelles, en dehors de celles pour le handicap, la dépendance et le logement qui seraient maintenues⁹⁷. Certains proposent des montants bien supérieurs mais qui ne sont pas réalistes. En effet, pour fixer un ordre de grandeur, le PIB mondial par habitant est de seulement 750 euros par mois, montant qui doit financer à la fois la consommation individuelle, l'investissement des entreprises (qui usent leurs capacités de production) et les services publics. Le fonctionnement de ce revenu de base serait le suivant.

- Pour tous ceux qui n'ont pas du tout de revenu, le revenu de base remplacerait l'ensemble des allocations et leur impôt sur le revenu serait nul.
- Pour ceux qui gagnent plus que le Smic, ce revenu supplémentaire serait entièrement neutralisé par une augmentation de leur impôt sur le revenu de 500 euros par mois.
- Pour ceux qui sont entre ces deux situations, intérimaires ou travailleurs à temps partiel, le revenu de base simplifierait grandement leur vie. En effet, le RSA, dont le montant est variable, est si complexe que ses bénéficiaires ont peur de le perdre pour une heure de travail en trop. Cette dissuasion du retour à l'emploi est appelée « trappe à inactivité » et favorise également le travail au noir. Le RSA est d'ailleurs si peu lisible que la moitié des personnes éligibles n'en font pas la demande⁹⁸ ! Au contraire, le revenu de base, avec son montant

mensuel fixe quoi qu'il arrive, supprimerait cette incertitude et l'effet dissuasif sur les heures travaillées. De plus, la disparition des effets de seuil et l'assujettissement à l'impôt sur le revenu *a posteriori* rendent impossible la situation où un individu travaille moins tout en percevant un revenu supérieur grâce aux allocations⁹⁹.

Réduire le stress

En plus d'être incompréhensible, le RSA est souvent versé trop tard, car la période de référence servant au calcul des ressources doit être achevée*2. En caricaturant à peine, les caisses d'allocations en viennent à dire : « Vous n'avez plus aucune ressource ? Repassez dans trois mois pour qu'on vérifie que vous n'aviez rien durant les trois derniers mois. » Or, pour éviter de basculer dans la pauvreté et parvenir à retrouver un travail, ce délai est parfois crucial. Ainsi, chaque année, 100 000 adultes en détresse sont hébergés de manière provisoire chez des amis ou à l'hôtel. Mais certains n'ont ni famille, ni amis, ni épargne, pour patienter durant trois mois. Enfin, le parcours actuel des formalités à accomplir relève pour certains d'une véritable épreuve psychologique, assez humiliante.

Voir verser sur son compte bancaire le revenu de base, avec l'assurance qu'il le sera tous les mois durant toute notre vie, offre un confort psychologique considérable, même s'il est entièrement repris en impôt tant que nous avons d'autres revenus. Il constituerait aussi un socle de retraite. De la confiance en l'avenir pour un coût nul. En attachant le revenu de base à chaque individu et à un compte bancaire*3, il serait même possible de le verser aux 130 000 SDF qui n'ont pas d'adresse. En attendant, les 10 000 travailleurs sociaux qui s'occupent d'eux et les dépenses afférentes coûtent 2 000 euros par mois et par SDF, soit bien plus qu'un revenu de base.

Diminuer la bureaucratie

Le bazar procédural généré par les allocations est indescriptible : prime de naissance, allocation de rentrée scolaire, prime pour l'emploi, tarifs spéciaux du téléphone, de l'électricité, du gaz et de l'eau, prime de Noël, exonération de redevance télé, exonération de taxe d'habitation, etc. Et surtout, l'administration de toutes ces allocations est coûteuse.

De plus, cette bureaucratie n'hésite pas à porter atteinte à la vie privée. Par exemple, les allocations ne sont pas les mêmes pour deux adultes célibataires ou pour un couple. Ainsi, le RSA est de 500 euros pour un adulte et de 750 euros pour un couple. L'administration procède donc à des contrôles – coûteux et intrusifs – des colocations qui pourraient cacher une vie de couple. En revanche, le revenu de base individualisé ne nécessiterait pas de contrôler le statut conjugal. Par ailleurs, dans une économie où les femmes gagnent souvent moins que les hommes, l'assujettissement du foyer à l'impôt sur le revenu (qui est progressif) tend à décourager le travail des femmes en couple. Pour cette raison et d'autres^{*4}, individualiser aussi l'impôt sur le revenu serait préférable.

En remplaçant toutes les allocations par un revenu de base individuel, l'État ferait donc des économies considérables de fonctionnement et les citoyens y gagneraient aussi en temps et en paperasses évitées. Passons en revue les contre-arguments parfois avancés.

Plus simple, plus neutre

Pour éviter que le revenu garanti à vie suscite des vocations parmi les migrants, il suffit de ne l'accorder qu'aux citoyens français ou aux étrangers résidant en France depuis de nombreuses années, comme c'est le cas aujourd'hui pour être éligible au RSA⁵. Rien n'empêche d'allonger ce délai s'il ne se révélait pas assez dissuasif, ou de durcir les conditions d'obtention par une épreuve de maîtrise de la langue française par exemple.

Avez-vous envie de vivre avec 500 euros par mois et les aides au logement ? Il est *d'ores et déjà* possible de bénéficier d'aides équivalentes à ce que serait le revenu de base. Il n'y a donc aucune raison pour que le revenu de base incite davantage d'aspirants à l'inactivité. Au contraire, il sera plus facile de reprendre un emploi même partiel. Enfin, comme ce revenu sera perçu équitablement par tout le monde, cela mettra fin aux vrais abus et aux mythes entourant l'assistanat. Quelques expérimentations menées dans plusieurs villes au Canada et aux États-Unis dans les années 1970 ont permis d'observer que l'instauration du revenu de base ne réduisait le temps de travail que de certaines populations spécifiques, comme les mères isolées. De plus, il a eu des conséquences positives inattendues, telles que la baisse des hospitalisations et l'allongement de la scolarisation¹⁰⁰. Évidemment, pour que l'inactivité reste limitée, le revenu de base ne doit pas subir la surenchère qu'a connue le Smic, régulièrement augmenté davantage que le reste des salaires.

Certains proposent que le revenu de base soit conditionné à une activité quelle qu'elle soit : travail d'intérêt général, formation professionnelle, bénévolat associatif, engagement syndical, etc. Le revenu de base perdrait alors son souffle de liberté et sa profonde

simplicité, car cela nécessiterait des déclaratifs et des contrôles, donc une bureaucratie comme nous ne la connaissons déjà que trop.

Conclusion

Une seule allocation plutôt qu'un fouillis allocatif !

La morale de saint Paul – « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus » – n'est plus d'actualité. Comme de nombreux économistes de gauche et de droite¹⁰¹, Thomas Piketty et Milton Friedman sont d'accord : il est temps de passer au revenu de base inconditionnel. Il favorisera l'emploi, soulagera psychologiquement les individus les plus fragiles et entraînera des économies de fonctionnement pour l'État et de temps pour les citoyens. Enfin, sa simplicité permettra à l'État d'afficher une redistribution vraiment équitable entre tous les citoyens. Sous une apparence révolutionnaire, le revenu de base est seulement une simplification administrative majeure.

CHAPITRE 6

Créer des emplois : *Yes we can !*

« Il est possible de rendre le monde meilleur, mais il faut pour cela un peu d'énergie intellectuelle. »

Abhijit V. BANERJEE et Esther DUFLO*1.

Si vous avez joué au Lego et que votre œuvre a été détruite par accident, ou que vous avez perdu votre document Excel non sauvegardé, vous savez que refaire la même chose prend moins de temps que la première fois. De même, chaque année, nous produisons mieux et plus vite que l'année d'avant, à hauteur de 2 % environ*2. Que nous considérions ce progrès comme une bénédiction ou une malédiction, il est le produit inévitable de l'intelligence humaine. En conséquence, pour occuper la même population que l'année précédente, il faut produire 2 % de biens et services en plus, les mêmes ou bien de nouveaux. Cela revient à augmenter le PIB du pays de 2 % (hors inflation) : voilà pourquoi la croissance est inextricablement liée à l'emploi. En affirmant au contraire qu'il suffit de travailler 2 % de moins, les adeptes de la décroissance nagent à contre-courant de l'écrasante majorité de la population, qui ne cesse de vouloir des écrans de télé plus larges, de l'Internet à débit plus élevé et des logements plus grands (40 mètres carrés par Français en 2010 contre 25 mètres carrés en 1970).

En l'absence d'autre indicateur, les économistes calculent la hausse de la productivité en divisant le PIB, c'est-à-dire la production totale, par le nombre d'heures travaillées de la population. Mais entre

croissance et productivité, c'est un peu comme l'histoire de l'œuf et de la poule. Les années sans croissance du PIB, ils en déduisent que la productivité n'augmente pas, et pire, si le PIB diminue, que la productivité baisse. En réalité, il est plus raisonnable de supposer que la productivité ne baisse pas, car la société humaine ne désapprend pas. Ce sont plutôt la désorganisation du pays et les déséquilibres macroéconomiques liés au crédit³ qui ne lui permettent pas de l'exploiter. Beaucoup d'observateurs sont obnubilés par la croissance exceptionnelle de l'après-guerre alors qu'elle n'était qu'une parenthèse liée à la reconstruction. De plus, l'Europe connaît une crise spécifique, causée par une union monétaire bancal dont les pays ne partagent ni politique commune ni budget commun. Nous perdons ainsi de vue la tendance séculaire à l'accélération de la productivité et donc de la croissance.

Tableau 1. D'après T. Piketty¹⁰².

Croissance mondiale du PIB par habitant	
	0,17%
1700-1820	0,18%
1820-1913	0,19%
1913-1950 (2 guerres mondiales)	0,9%
1950-1970	2,3%
(rattrapage)	
1970-1990	2,3%
1990-2012	2,1%

Le progrès : un mal pour un bien

L'idée erronée que le progrès technologique détruit l'emploi n'est pas neuve. En 1811, au cours de la révolte des luddites au Royaume-Uni, par peur du chômage les ouvriers détruisaient déjà les métiers à tisser, machines qui remplaçaient peu à peu les tisserands et tricoteurs. Aujourd'hui, ce sont les robots qui se répandent. Demain nous promet des imprimantes 3D capables d'imprimer tout type de pièces, des ambulances-drones dix fois plus rapides que les ambulances traditionnelles, ou encore des robots McDonald's capables de confectionner des sandwiches¹⁰³. La robotisation se poursuit avec la nouvelle génération de machines capables d'apprendre par mimétisme, sans programmation spécifique, comme Baxter. En fait, depuis l'origine du capitalisme, la technologie et le progrès détruisent des emplois, mais ils en génèrent autant de nouveaux.

Par ailleurs, une théorie alternative des crises du capitalisme et du chômage, proposée par Karl Marx, repose sur l'apparition de surcapacités. L'accumulation du capital, c'est-à-dire des capacités de production, mènerait inévitablement à la crise. En réalité, lorsqu'un fabricant automobile prévoit de vendre 200 000 véhicules par an d'un nouveau modèle, il construit plutôt une usine capable d'en produire 300 000. Ce surdimensionnement ne lui coûte pas beaucoup plus et lui permettra d'en vendre davantage si son modèle rencontre le succès. Il embauchera alors plus d'employés et achètera plus de matières premières, en ajustant les coûts variables. En général, les investissements initiaux sont importants, de sorte que produire une unité supplémentaire est peu coûteux. C'est ce qui permet aux entreprises de modifier rapidement leur niveau de production au gré de la demande. Les surcapacités de production sont donc un pilier du

capitalisme, plutôt qu'un problème. Elles sont même ce qui fonde la croissance puisque l'investissement initial génère un surcroît de revenu qui alimente l'activité économique. La croissance du PIB procède finalement comme la marche debout de l'être humain : pour avancer nous sommes à chaque pas en *déséquilibre* vers l'avant.

**THE
SIMPLE ANSWERS
TO THE QUESTIONS THAT GET ASKED
ABOUT EVERY NEW TECHNOLOGY:**

WILL ☐ MAKE US ALL GENIUSES?	NO
WILL ☐ MAKE US ALL MORONS?	NO
WILL ☐ DESTROY WHOLE INDUSTRIES?	YES
WILL ☐ MAKE US MORE EMPATHETIC?	NO
WILL ☐ MAKE US LESS CARING?	NO
WILL TEENS USE ☐ FOR SEX?	YES
WERE THEY GOING TO HAVE SEX ANYWAY?	YES
WILL ☐ DESTROY MUSIC?	NO
WILL ☐ DESTROY ART?	NO
BUT CAN'T WE GO BACK TO A TIME WHEN—	NO
WILL ☐ BRING ABOUT WORLD PEACE?	NO
WILL ☐ CAUSE WIDESPREAD ALIENATION BY CREATING A WORLD OF EMPTY EXPERIENCES?	WE WERE ALREADY ALIENATED

Figure 6. D'après www.xkcd.com.

En France, nous sommes tentés de créer des emplois pour les emplois, quoi qu'il en coûte. Ainsi, comme l'a suggéré Alfred Sauvy, remplacer les camions par des brouettes créerait des emplois dans l'immédiat, mais évidemment détruirait de la richesse. Dans un monde sans frontières, l'inefficacité d'un pays agit de manière plus brutale qu'une baisse progressive de la richesse individuelle et collective : elle se traduit par le chômage. Il faut au contraire améliorer la

compétitivité*⁴, qui n'est que la mesure de la productivité comparée à celle des autres pays.

Mais tous les pays ne peuvent pas exporter plus qu'ils n'importent*⁵. Pour autant, augmenter la productivité n'implique pas qu'il faille nécessairement exporter. Prenons l'exemple caricatural de comptables employés au calcul complexe des charges salariales et patronales. Si, par un miracle politique, une simplification du calcul avait lieu, les entreprises pourraient affecter certains comptables à une autre occupation, moyennant une formation de reconversion – soyons fous : comme masseurs. Le PIB ne changerait pas, les exportations non plus. Mais on peut légitimement affirmer que les salariés des entreprises seraient plus heureux d'être massés que d'avoir une feuille de paye à 26 lignes, à laquelle ils ne comprennent rien. Ici tout se passe comme si le gain de productivité était reversé en nature aux employés.

Entre pays riches, la différence des PIB par habitant ne s'explique pas par les faibles différences de productivité horaire, souvent mise en avant par une France bien classée (pour de mauvaises raisons*⁶), mais tout simplement par les différences du nombre d'heures travaillées par habitant durant toute sa vie. Ce nombre total d'heures est évidemment fonction du temps de travail hebdomadaire, de l'âge à l'entrée dans l'emploi, de l'âge de la retraite et bien sûr du temps passé au chômage.

Le cancer du chômage

Le chômage est d'abord un gâchis évident : des individus qui pourraient produire ne produisent rien, ne payent pas d'impôts pour prendre en charge le fonctionnement de l'État, et doivent au contraire être pris en charge par le reste de la société. Pire encore, les coûts indirects du chômage sont colossaux. En effet, dans notre société basée sur le revenu⁷, la perte du travail entraîne un sentiment de dévalorisation et la perte des repères temporels. Le temps disponible n'est donc pas vécu comme un temps libre. En conséquence, à la diminution des revenus s'ajoutent l'exclusion sociale, les divorces, la dégradation de la santé, les dépressions, les suicides, dont au moins 1 000 par an sont uniquement dus au chômage¹⁰⁴, les violences physiques, les vols et les dégradations matérielles. Au total, 15 000 décès par an sont imputables au chômage¹⁰⁵, soit trois fois plus qu'aux accidents de la route.

Et cela ne s'arrête pas là. Le chômage corrompt la société tout entière, car il déséquilibre radicalement le rapport de forces entre employeurs et salariés. Votre chef est un imbécile ou un petit tyran ? Votre entreprise ne voit pas d'un si mauvais œil qu'il mène certains subordonnés au burn-out et à la démission, en lui évitant de payer des indemnités de licenciement. Votre entreprise vous demande d'agir à la frontière de la légalité, voire au-delà ? La désobéissance ou la dénonciation expose les salariés au chômage et à la mort sociale⁸. D'autant plus que la France, sans doute traumatisée par la collaboration sous le régime de Vichy, ne protège guère les salariés lanceurs d'alerte¹⁰⁶. Ceux-ci sont licenciés pour avoir transgressé le devoir de réserve exigé par le droit du travail⁹ ! Au contraire, les États-Unis encouragent activement la dénonciation des actes illicites

commis par les entreprises. En 2012, 1 100 lanceurs d'alerte y ont ainsi touché une prime de 20 % du montant de l'amende infligée à leur entreprise. Plus largement, la suppression du devoir de réserve libérerait la parole des salariés sur les comportements légaux mais malhonnêtes auxquels les obligent leurs entreprises. Ils pourraient en particulier témoigner leur indignation sur les réseaux sociaux. Cela contraindrait les entreprises à revenir à des principes éthiques bien plus sûrement que toutes les lois sur la « bonne gouvernance*10 ».

En résumé, il n'est pas exagéré d'affirmer que le chômage gangrène la société tout entière. L'absence de volonté politique pour lutter contre le chômage est donc un acte véritablement criminel à de nombreux titres. Élu en 2012 après quatre années de crise, François Hollande s'est contenté d'attendre le retour cyclique de la croissance, oubliant les problèmes structurels français. Le chômage a continué d'augmenter et a dépassé les 10 %. Pendant ce temps, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Autriche ou la Norvège sont tous revenus sous les 5 %. Pour ceux qui contestent les comparaisons entre pays, le BIT (Bureau international du travail) homogénéise les taux de chômage mesurés différemment, justement pour les rendre comparables.

Les 3,5 à 6 millions de chômeurs français*11 ne le sont pas par hasard, comme en témoigne Jean Tirole, notre récent prix Nobel d'économie*12 : « Le marché de l'emploi français est assez catastrophique. Je pense qu'il va falloir changer les choses si on veut donner un avenir à nos enfants. » Plusieurs rapports se sont succédé comme le *Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française*¹⁰⁷ de Jacques Attali en 2008 et le *Rapport sur la compétitivité française*¹⁰⁸ de Louis Gallois, ex-P-DG de la SNCF, en 2012. Ils identifient de nombreux problèmes organisationnels français et proposent des solutions.

Les taxis et l'art de la réforme

Un exemple emblématique pour créer des emplois tout en rendant un service souhaité par les consommateurs serait de réformer les taxis. Cette réforme avait déjà été prescrite dans un rapport¹⁰⁹ remis à Charles de Gaulle en 1960 !

D'un côté, la qualification pour être chauffeur de taxi est à la portée de la plupart des chômeurs. De l'autre, la demande pour des taxis supplémentaires est forte, comme le montre le développement des VTC (véhicules de tourisme avec chauffeur). Mais, comme pour beaucoup de professions, l'État a cru bon de protéger l'accès au métier par une licence, dont le nombre est fixé. La rareté a ainsi permis une certaine élévation des tarifs pratiqués, garantissant un revenu appréciable aux chauffeurs, de sorte que les licences se vendent désormais 200 000 euros à Paris ! La situation étant ce qu'elle est, il ne serait pas juste de supprimer le système des licences du jour au lendemain, que ce soit pour les nouveaux entrants qui viennent d'acheter leur licence ou pour les futurs retraités qui comptent sur sa revente. Si l'État rachetait les licences pour les annuler, il devrait dépenser 3 milliards d'euros uniquement pour les 17 000 licences parisiennes : une réforme coûteuse.

En revanche, l'État pourrait accorder à chaque taxi une deuxième licence, ce qui ne lui coûterait rien. Avec le double de licences, leur prix chuterait *grosso modo* de moitié. Chaque taxi posséderait donc une licence à 90 000 euros et pourrait vendre l'autre à un nouveau chauffeur pour 90 000 euros : son patrimoine baisserait faiblement. En répétant l'opération quelques années plus tard, les licences pourraient finalement être abrogées en ne portant qu'un mince préjudice aux taxis actuels¹¹⁰. Malheureusement cette réforme n'a jamais été

discutée sous cette forme par aucun politicien, que ce soit par ignorance, idéologie ou inertie. Par ailleurs, les professionnels réfléchissent habituellement au partage du gâteau plutôt qu'à augmenter la taille du gâteau. Or le secteur des taxis à San Francisco pesait 150 millions de dollars avant l'arrivée d'Uber, et celui-ci y fait désormais un chiffre d'affaires de 500 millions de dollars.

La liste interminable des professions réglementées

Toutes les formes de *numerus clausus*, de charges vénales et de licences d'État agissent de la même manière. En limitant l'accès à la profession, elles créent un effet de rareté artificiel. L'absence de concurrence qui en résulte permet d'augmenter les prix (ou de diminuer la qualité). Or, lorsque le prix d'un bien ou d'un service augmente, il devient trop coûteux pour un certain nombre de consommateurs. La rente de la profession appauvrit donc la société tout entière en diminuant l'activité. En plus de restreindre le choix des consommateurs, elle porte aussi atteinte à la liberté des citoyens qui voudraient exercer cette profession sans le pouvoir. Les Français parlent souvent de partage du temps de travail, tandis que ces réglementations empêchent le travail tout court.

La loi Macron de 2015 a momentanément attiré l'attention sur les professions juridiques et les auto-écoles. Ainsi, les épreuves du Code de la route seront confiées au privé pour diminuer le temps d'attente. Les nouveaux huissiers, notaires et commissaires-priseurs auront désormais la liberté de s'installer « dans les zones où l'implantation d'offices apparaît utile » selon le ministère de la Justice. Mais les modifications apportées sont marginales et la liste des professions réglementées est longue à foison :

- Les notaires sont les seuls à pouvoir établir un acte authentique, alors que d'autres professionnels du droit, comme les avocats, le peuvent dans les autres pays. De plus, le tarif réglementaire pour les transactions immobilières étant un pourcentage de la valeur du bien, la rémunération des notaires a doublé avec la hausse de l'immobilier !

- Les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation sont limités au nombre de 93.
 - Un *numerus clausus*, partiellement contournable par des études à l'étranger, limite le nombre de vétérinaires. Comparé aux pays voisins, il en manque 3 000 en France.
 - Une carte professionnelle ou un diplôme spécifique est nécessaire pour être agent immobilier, courtier en assurances ou coiffeur.
 - Les implantations de pharmacies, soumises à autorisation préfectorale, sont limitées à 1 pour 4 500 habitants. Et de nombreux produits, comme les médicaments sans ordonnance, ne peuvent être achetés qu'en pharmacie, là où ils sont accessibles au supermarché dans les pays étrangers.
 - Les ouvertures de cafés, de restaurants, d'hôtels, de cinémas et de grandes surfaces sont restreintes par diverses réglementations.
 - Les constructeurs automobiles ont le monopole de la fabrication et de la distribution des pièces automobiles « visibles », ce qui représente 70 % des pièces détachées, au prétexte de leur propriété sur le design des véhicules. En conséquence, la marge constatée sur ces pièces est de 30 % supérieure à celle des autres pièces.
 - Les moniteurs d'auto-école, titulaires d'un brevet d'enseignant, n'ont pas le droit d'enseigner au premier client venu dans une voiture à double pédalier. Ils doivent être agréés par la préfecture et ouvrir un local comportant au moins deux salles¹¹¹. Ils sont donc obligés de supporter un loyer et des coûts de fonctionnement qui expliquent le tarif moyen de 1 500 euros et les six mois d'attente pour obtenir son permis de conduire.
- Bilan : 500 000 Français conduisent sans permis¹³ !

Pire, comme la ligne Maginot, la protection offerte par ces réglementations est dérisoire face aux nouvelles technologies. Au contraire, elles empêchent l'adaptation graduelle de ces professions, qui risquent du coup de se voir éliminées brutalement par de nouveaux concurrents. Ainsi, le service Uber entre en concurrence avec les taxis. Et Amazon, la boutique en ligne qui est accessible jour et nuit, n'a pas besoin d'autorisation pour ses horaires d'ouverture.

La réforme de n'importe quelle profession réglementée fait face à

un lobby plus ou moins puissant et déterminé. Le premier principe d'une réforme devrait donc être de procéder de manière à ne pas trop léser les professionnels en place, au moins du point de vue patrimonial, comme dans le cas des taxis. Le deuxième principe devrait être de procéder à la réforme simultanée de *toutes* les professions réglementées. D'abord pour une raison d'équité, car elles seraient ainsi toutes mises à contribution. Ensuite, parce que l'ouverture d'une profession amènerait nécessairement une baisse des tarifs et/ou une hausse de qualité. En conséquence, les professionnels concernés verraient peut-être leurs revenus baisser, mais en contrepartie ils bénéficieraient marginalement des adaptations des autres professions dont ils sont aussi les clients.

Il ne s'agit pas non plus de tout libéraliser systématiquement. Dans les domaines du transport ferroviaire et de l'électricité, les monopoles nationaux étaient la règle. Au nom du dogme libéral, l'Union européenne oblige désormais tous les pays à ouvrir leurs marchés à la concurrence. Pourtant ces monopoles ont de bonnes raisons d'exister, car les coûts des infrastructures sont colossaux au regard des coûts d'exploitation. Obliger EDF à acheter de l'électricité de tous les producteurs, quel que soit l'endroit où ils se branchent sur le réseau, n'a aucun sens économique. En effet, l'électricité ne se stocke pas et se transporte mal, ce qui rend la gestion du réseau délicate. De sorte que seul un monopole est à même d'optimiser les coûts en ajustant tous les paramètres. En fait, les concurrents ne doivent leurs bénéfices qu'à l'exploitation des failles dans la tarification de ce système complexe. De même, obliger RFF (renommé SNCF Réseau) à louer ses rails à d'autres compagnies ferroviaires que la SNCF, pour un prix plus ou moins arbitraire, ne permet aucunement d'optimiser l'utilisation du réseau. D'ailleurs, les résultats observés à l'étranger, comme l'absence de baisse des tarifs ou le manque de ponctualité des trains, ne plaident pas en faveur de la libéralisation. Aux États-Unis, après l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire, les entreprises se sont d'ailleurs rapidement rapprochées en fusionnant ou en s'alliant dès 1980. Mieux vaut un monopole naturel, privé ou public, qu'une concurrence artificielle.

Les emplois non pourvus au milieu des chômeurs

À côté de tous les postes que les réglementations corporatistes restrictives empêchent de créer, un grand nombre de postes manquent à l'inverse de candidats. Selon le Conseil d'orientation pour l'emploi, 400 000 emplois ne sont pas pourvus en France. Et selon un sondage¹¹² effectué en 2014, 73 % des chefs d'entreprise témoignent d'une « difficulté à recruter ». Les métiers les plus recherchés sont les mêmes depuis des années. Il y a d'une part les postes faiblement qualifiés dans l'hôtellerie et la restauration, l'aide à domicile et l'assistance médicale. D'autre part, ce sont les postes plus techniques dans le numérique, le technico-commercial et l'ingénierie¹¹³. D'autres postes en moindre nombre ne sont pas pourvus, car ils sont dédaignés pour leur nature manuelle ou pâtiennent d'une image désuète comme ceux de jardinier, de chaudronnier, de tourneur-fraiseur, d'électromécanicien et de menuisier.

Pour les métiers qualifiés qui ne trouvent pas de candidat, la solution est de former les chômeurs. Chaque année, 35 milliards d'euros sont consacrés à la formation professionnelle et gérés paritairement par les syndicats salariés et patronaux. Or cette gestion, en pratique consternante, a été dénoncée par le rapport Peruchot¹¹⁴ en 2011. Initialement enterré par le gouvernement, ce rapport révèle ce qui était de notoriété publique : des montants substantiels sont détournés sous forme de « formations bidons » pour alimenter les syndicats et pallier le montant indigent des cotisations des syndiqués (4 % des budgets syndicaux !). Selon la DARES^{*14}, seulement 9 % des chômeurs étaient en formation en 2012, et y avoir une place nécessitait souvent un délai d'un an. Au moment où leur formation

commence, les personnes sans emploi sont donc déjà devenues des chômeurs de longue durée, avec tous les handicaps qui en résultent pour retrouver un emploi. En réponse, Philippe Aghion^{*15}, économiste auteur de rapports gouvernementaux pour « libérer la croissance », propose d'appliquer le système allemand du chèque-formation^{*16}. Dans ce système, chaque chômeur recevra gratuitement un bon individuel avec lequel il aura le droit de s'adresser à n'importe quel organisme de formation privé ou public. L'État rémunérera chaque organisme en fonction du nombre de chèques collectés. Cela revient à faire confiance aux chômeurs pour choisir leur formation et à stimuler de manière transparente l'offre de formations. Quant aux syndicats salariés et patronaux, ils pourraient être financés directement par l'État en fonction du nombre de leurs adhérents et donc de leur représentativité.

Pour les métiers peu qualifiés qui ne trouvent pas non plus de candidats, le problème tient moins à la formation qu'à l'accessibilité. Pour occuper un poste, il faut d'abord pouvoir s'y rendre. Or le système d'attribution des logements sociaux et les taxes sur l'achat immobilier rendent la mobilité problématique, pour les locataires comme pour les propriétaires^{*17}. De fait, 40 % des chômeurs estiment qu'un déménagement serait trop coûteux¹¹⁵. De plus, le prix du permis de conduire, fréquemment indispensable et artificiellement trop cher, participe aussi à réduire la mobilité.

Le Code du travail, une réglementation boursouflée

Aujourd'hui, embaucher inquiète les entrepreneurs. « Nul n'est censé ignorer la loi », mais celle-ci n'est pas enseignée à l'école. Or le Code du travail qui comportait 2 600 pages en 2005 en compte 3 400 dix ans plus tard. Dans son ampleur, ce texte n'a d'équivalent dans aucun autre pays. Le classement du World Economic Forum en matière de complexité administrative place ainsi la France au 126^e rang de 144 pays. Les entreprises sont donc incitées à éviter les recrutements des salariés, en automatisant ou en sous-traitant. En pratique, la possibilité d'utiliser les autoentrepreneurs en salariés déguisés – mais sans les problèmes administratifs du salariat – contribue au succès de ce nouveau régime juridique.

Après l'embauche des premiers salariés, le franchissement du seuil des 20 salariés puis des 50 salariés entraîne toute une série d'obligations réglementaires additionnelles. Le cap des 50 salariés oblige à mettre en place un comité d'entreprise, un comité d'hygiène et de sécurité, à organiser une négociation salariale collective, etc.*¹⁸. Certains entrepreneurs en arrivent même à diriger deux entreprises plutôt qu'une, ce qui en rend la gestion plus compliquée, mais permet de passer sous ces seuils.

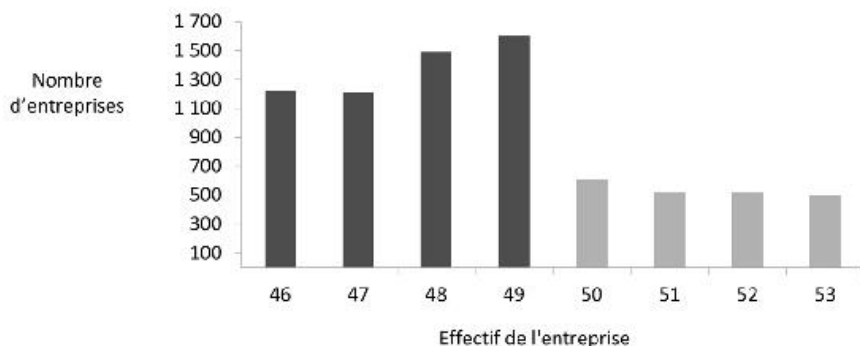


Figure 7. Nombre d'entreprises avec un effectif autour de 50 salariés.
D'après *Insee Analyses*, décembre 2011, no 2116.

Comme le montre sur ce graphique la chute du nombre d'entreprises passé ce seuil des 50 salariés, elles sont bel et bien dissuadées de le franchir. Sa suppression ou son relèvement pourrait ainsi créer au moins 20 000 emplois.

Grâce au Smic, les moins qualifiés et les jeunes sont au chômage

Le Code du travail fixe surtout le salaire minimum, le Smic. Croyez-le ou non, en 1950 les communistes et les socialistes ont voté contre la loi créant le Smic ! À l'époque, l'instauration d'un salaire minimum était vue comme une mesure libérale permettant aux dirigeants d'entreprise de fixer librement les salaires au-dessus de ce minimum, plutôt que d'avoir à respecter une grille. À force de « coups de pouce », le Smic français a désormais perdu sa définition de salaire minimum pour une vie décente. Il a ainsi augmenté nettement plus vite que le reste des salaires : il est passé de 45 % du salaire médian en 1980 à 62 % en 2012¹¹⁷. À titre de comparaison, le salaire minimum est toujours autour de 45 % du salaire médian dans les autres pays le pratiquant comme le Royaume-Uni, le Japon ou le Canada¹¹⁸.

Tout le monde a l'intuition qu'augmenter le prix d'un bien va diminuer sa consommation¹¹⁹. Comment en serait-il autrement concernant le prix d'un travailleur peu qualifié ? Si ce prix augmente, les entreprises sont alors incitées à investir dans des processus plus capitalistiques, comme la robotisation qui fait appel à des travailleurs beaucoup plus qualifiés. Finalement, les économistes^{*19} estiment qu'une hausse du Smic de 1 % détruit environ 20 000 emplois. Même Terra Nova, le *think tank* du Parti socialiste, propose aujourd'hui de déroger au salaire minimum¹²⁰, en gelant son évolution ou en le régionalisant. En effet, le Smic est national, alors que le prix du logement rend le niveau de vie très différent entre l'Île-de-France, la province et les DOM-TOM. Le Smic est d'ailleurs régional au Canada et au Japon.

Mais alors sans salaire minimum les travailleurs peu qualifiés seraient-ils condamnés à rester peu rémunérés toute leur vie ? Ce serait oublier la mobilité salariale : un employé qui commence au Smic progresse au fur et à mesure qu'il acquière de l'expérience professionnelle. Cette expérience acquise est d'ailleurs au cœur du problème. Si le Smic était plus bas, un individu peu qualifié pourrait obtenir un premier emploi peu rentable pour l'entreprise et donc peu rémunéré, puis acquérir de l'expérience et être mieux payé. Avec un Smic trop élevé, ces postes, devenus non rentables pour l'entreprise, sont purement et simplement supprimés en faveur d'autres modes de production. Le travailleur peu qualifié est non seulement au chômage mais, pire, il est coupé de toute qualification professionnelle, alors que sa faible qualification initiale ne lui donnera jamais accès directement à un poste mieux payé. Le Smic constitue alors une véritable *barrière à l'entrée dans l'emploi* pour les non-diplômés, qui en sont durablement exclus. L'économiste Élie Cohen conclut ainsi : « Le Smic se retourne en réalité contre ceux qu'il est censé protéger. »

Les jeunes de moins de 25 ans, par définition sans expérience professionnelle ou presque, sont les autres principales victimes du Smic, qui s'applique dès le premier emploi. De fait, ils subissent un taux de chômage dramatique de 25 %. Or c'est le premier emploi qui crée l'employabilité, comme en témoigne le succès des stages et des années de césure. Les jeunes qui contournent aussi le Smic en passant par l'apprentissage sont beaucoup moins victimes du chômage. Par la suite, ils ne sont pas pour autant cantonnés à des « petits boulots » : un soudeur peut gagner 2 500 euros net par mois. Malheureusement, le système de l'apprentissage est presque aussi déficient que la formation professionnelle. Ainsi, seulement 10 % des Français passent par l'apprentissage, contre 50 % des Autrichiens.

Finalement, l'inadéquation entre le niveau de formation et le montant du Smic est responsable d'au moins 400 000 chômeurs*²⁰. Sans compter l'effet durable de barrière à l'entrée pour les peu qualifiés, qui est difficilement quantifiable. L'impact du Smic sur le nombre de chômeurs est donc probablement bien supérieur. Les gouvernements successifs n'ont pas été sourds à cet argumentaire et ils ont procédé à plusieurs baisses successives des charges sociales pour les salaires proches du Smic. Le coût de ces mesures peut paraître colossal : 27 milliards d'euros par an, qui sont répercutés sur les

cotisations des autres salariés. Mais on peut le considérer comme un budget de qualification professionnelle, et c'est toujours moins que le budget – gaspillé – de la formation professionnelle.

Tout compte fait, le coût d'un salarié au Smic reste encore trop élevé, comme le montre le taux de chômage des jeunes et des non-diplômés. Autre indice : les professions rémunérées par un salaire supérieur à 1,5 Smic, qui ne sont donc pas contraintes par le Smic, connaissent presque le plein-emploi¹²¹ ! En outre, le système de déduction fiscale pour les bas salaires est complexe à gérer pour les entreprises. Il est moins lisible et moins efficace qu'un revenu de base universel qui compléterait les salaires plus faibles que le Smic^{*21}. Cette alternative serait d'autant plus juste que des millions d'artisans, de commerçants et d'autoentrepreneurs ne bénéficient pas du Smic. Par ailleurs, les États-Unis, l'Allemagne et le Japon, trois grandes puissances économiques au modèle social et culturel très différent, sont également arrivés à la même conclusion : un petit boulot pour débiter, c'est mieux qu'un chômeur, pour lui et pour le pays. Régionaliser le Smic ou le diminuer pour les jeunes serait un premier pas.

Une autre rigidité du Code du travail : les 35 heures

Pour tenter de protéger les salariés, la France fixe aussi le temps de travail maximum. En 2000, au sommet de la bulle Internet, la France euphorique est ainsi passée de manière autoritaire aux 35 heures, pour redistribuer aux salariés « les gains de la croissance ». Pour autant, la loi sur le temps de travail ne s'applique pas pour un tiers des salariés français, ni pour les 2,7 millions de non-salariés (artisans, commerçants, etc.). En comparaison, l'Allemagne n'a pas eu besoin des 35 heures pour que le temps de travail diminue de 4 heures en vingt ans. Plus généralement dans les pays riches, en un siècle, la semaine de travail est passée de 6 jours à 5 jours et le nombre des jours de vacances a continûment augmenté. Au total, le temps de travail annuel a été divisé par deux ! Exactement comme l'augmentation des salaires, la diminution du temps de travail est une conséquence naturelle de la croissance économique. En revanche, accélérer le rythme de ces évolutions aboutit au chômage, de sorte que la France est toujours empêtrée dans les 35 heures, sans cesse rabotées ou « aménagées » par les différents gouvernements qui n'osent pas les abroger¹²².

De même, vingt-huit ans après que François Mitterrand a décidé de baisser brutalement l'âge de la retraite à taux plein de 65 à 60 ans¹²³, il a été nécessaire de repousser cet âge de 60 à 62 ans. Cela reste insuffisant au regard du temps passé à la retraite en France, qui depuis le début du siècle a plus que doublé, de 10 à 24 ans, un record mondial. En effet, l'espérance de vie en bonne santé ayant augmenté

de 3 mois par an, l'âge de la retraite aurait logiquement dû reculer d'un mois par an. En outre, les pays qui ont un taux d'emploi plus élevé des 60-64 ans ont également un taux d'emploi plus élevé dans le reste de la population. Or les gouvernements français successifs n'ont eu de cesse de chasser les vieux du travail, guidés par la croyance fausse que le travail se partage, idée qui a également conduit aux 35 heures. En fait, les dépenses des uns sont les revenus des autres, donc l'activité des uns favorise l'activité des autres^{*22}, et il faudrait au contraire favoriser l'emploi des plus âgés.

Non content d'être inutile à moyen terme et de causer du chômage à court terme, légiférer abruptement sur le temps de travail pose aussi des problèmes d'adaptation aux employés et aux entreprises. Les PME ne peuvent pas remplacer 1 comptable et 1 informaticien à 39 heures par 1,1 comptable et 1,1 informaticien à 35 heures. En conséquence, les pauses-café sont plus rares et les pauses-déjeuner sont raccourcies, supprimant le temps du lien social, de la communication interne à l'entreprise, voire le temps de la créativité.

Les 35 heures empêchent aussi les entreprises de s'adapter au niveau d'activité économique. Certes les heures supplémentaires sont possibles, mais rendues coûteuses. Les entreprises compensent donc ce manque de flexibilité en recourant massivement au travail temporaire. Contrairement aux idées reçues, la France est ainsi l'un des pays qui comptent la plus grande part de travailleurs précaires, c'est-à-dire d'intérimaires, de CDD et de contrats aidés, avec 16 % des employés contre seulement 13 % en Allemagne ou 6 % au Royaume-Uni¹²⁴. Inversement, la rigidité du temps de travail s'exerce aussi dans l'autre sens : des millions de Français à temps plein aimeraient travailler à temps partiel, si ce n'était pas aussi mal vu dans notre société et dans les entreprises. Comme le résume Michel Rocard : « De toutes les démocraties, la France est la seule où la loi s'est occupée du temps de travail et, finalement, on fait moins bien que les autres... » Pour sortir des débats sur les 35 heures et la retraite, une solution serait peut-être d'instaurer un forfait englobant toute la durée de la vie : par exemple 70 000 heures de travail à effectuer ($35 \text{ heures} \times 47 \text{ semaines} \times 42 \text{ ans}$)^{*23}.

Flexibiliser le temps de travail va-t-il jusqu'à travailler le dimanche ? À l'étranger, les résultats de l'ouverture dominicale des commerces sont certes économiquement favorables, avec en

particulier une hausse de l'emploi dans le commerce de détail¹²⁵. Toutefois, selon les études de deux sociologues américains, Cristobal Young et Chaeyoon Lim, tous les temps libres ne se valent pas. En effet, la majeure partie des moments de « bien-être » déclarés par les participants aux enquêtes correspond à du temps passé avec les proches. Or, en pratique, ce n'est possible que les week-ends. Au point que les chercheurs concluent que : « Nous ne vivons au sens propre que pour les week-ends¹²⁶. » Le jour de repos biblique et le sabbat ne sont ainsi pas dénués de fondement. Si l'ouverture le dimanche peut se comprendre dans certains cas, comme les zones touristiques et la période des courses de Noël, son extension n'est pas souhaitable pour conserver des emplois du temps standard, synchronisés avec ceux de nos proches.

Les réformes des autres chapitres

D'autres réformes créeraient des emplois :

- Raccourcir la durée des brevets, qui agissent partout comme des *numerus clausus* réduits à 1.
- Les entreprises paient des impôts fixes quelle que soit leur situation économique, alors qu'il faudrait rendre la fiscalité seulement fonction des bénéfices. Cela permettrait de sauver beaucoup d'entreprises lors des ralentissements économiques. Les PME en sont spécialement victimes, car elles ne sont pas capables de profiter de toutes les niches fiscales offertes, contrairement aux grandes entreprises. D'autre part, les créations d'entreprises sont toujours très risquées de sorte que défiscaliser fortement l'investissement initial démultiplierait les créations*²⁴.
- Légaliser, encadrer et taxer la drogue, le jeu et la prostitution diminuerait les coûts sociaux et créerait de l'activité économique, comme c'est le cas en ce moment pour le cannabis dans le Colorado et l'État de Washington*²⁵. En France, la légalisation du seul cannabis générerait 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires et créerait 25 000 emplois, aujourd'hui au noir¹²⁷.

Face aux millions de chômeurs, les politiciens expliquent parfois que telle ou telle mesure n'est pas cruciale et ne créerait que quelques milliers ou dizaines de milliers d'emplois. Par exemple, la libéralisation des lignes d'autocars par la loi Macron en 2015 ne créera *que* 18 000 emplois (et accessoirement permettra de se déplacer à 6 millions d'individus qui n'en avaient pas les moyens financiers*²⁶). Cependant, mises bout à bout, les réformes de la mobilité dans le

logement (200 000 emplois), de la formation professionnelle (200 000 emplois), des *numerus clausus* (200 000 emplois), du Smic (200 000 emplois) et de la fiscalité des entreprises (200 000 emplois) se somment au minimum à 1 million d'emplois. Derrière cette suite de réformes apparemment diverses se cache un enchaînement logique et simple menant à l'emploi : pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail, avoir été formé au métier demandé, ne pas être légalement empêché de l'exercer, laisser l'entreprise en fixer la rémunération et encourager l'investissement dans l'entreprise pour financer cet emploi. De plus, les postes non pourvus et les *numerus clausus* forment un goulot d'étranglement pour l'activité, de sorte que d'autres emplois découleront sans doute de ceux-ci. Sans compter encore les effets croisés de ces réformes. Bref, ce premier million d'emplois peut aisément en cacher un deuxième.

Il n'y a donc pas de solution miracle, il faut réformer tous les points de frottement de l'économie. Mais il est plus facile, plus immédiat et plus visible pour les politiciens de dépenser l'argent dans les emplois aidés éphémères et autres « emplois d'avenir » sans lendemain dans les associations ou le secteur public^{*27}, et d'accorder des subventions aux secteurs économiques en difficulté à tour de rôle. Les dépenses publiques atteignent ainsi 57 % du PIB^{*28}. Cette relance keynésienne permanente est politiquement confortable, mais n'a aucun effet durable sur le chômage. En effet, elle ne rend pas les chômeurs plus qualifiés, plus employables ou plus mobiles, et elle ne permet pas non plus l'émergence de nouvelles entreprises. De plus, étant donné la faible compétitivité française, les revenus distribués sont dilapidés en importations moins coûteuses que les productions nationales, ce qui mène à un surcroît d'endettement de la France vis-à-vis de l'étranger.

Conclusion

Un politicien peut mener des réformes exigeantes et être réélu !

Le chômage est un véritable cancer pour la société dans son ensemble. Il soumet tous les citoyens (non fonctionnaires) à un chantage permanent. De plus, n'oublions pas qu'il a favorisé le fascisme par le passé, ce dont nous pouvons aujourd'hui à nouveau sentir les prémices.

Le chômage n'a pourtant rien d'inéluctable. La liste des réformes à mener est connue. Le Canada et la Suède, confrontés à la même problématique dans les années 1990, ont réussi à diminuer le chômage grâce à une bonne maîtrise de l'art de la réforme, tout aussi importante que la réforme elle-même. Les réformes de la mobilité dans le logement, de la formation professionnelle, des *numerus clausus*, du Smic et de la fiscalité des entreprises naissantes créeraient 1 million d'emplois. Malheureusement, sur la scène médiatique française, le chômage tourne autour de vieilles rengaines : « C'est la faute de l'euro trop fort*²⁹ », « C'est la faute du *dumping* allemand*³⁰ », « C'est la faute du prix du pétrole*³¹ », « C'est la faute de l'immigration*³² », « C'est la faute de la démographie*³³ », « C'est la faute de la perte des valeurs*³⁴ »...

Pourtant, la population sait reconnaître les réformateurs : malgré sa diabolisation en France, Margaret Thatcher a été élue Premier ministre du Royaume-Uni en 1979, puis réélue en 1983 et encore réélue en 1987, avant que son dauphin John Major ne soit élu à son tour en 1990. De même, Ronald Reagan, président des États-Unis, n'a

pas hésité à licencier les 11 000 contrôleurs aériens qui s'étaient mis en grève, avant d'être réélu triomphalement en 1984. Or, à gauche comme à droite, les politiciens français préfèrent se complaire dans le débat stérile « austérité ou relance³⁵ ? » et remettre à plus tard les réformes par peur de ne pas être réélus.

CHAPITRE 7

La vie n'a pas de prix (si ce sont les autres qui la payent)

« Tout problème humain a une solution bien connue qui est simple, plausible, mais fausse. »

Henry MENCEN*¹.

L'argent gagné par un pays représente la meilleure mesure de son bien-être^{*2}. L'idéal voudrait qu'avant de se préoccuper du bien-être, on se consacre à sauver toutes les vies possibles. Mais un rapide tour d'horizon mondial montre que nous en sommes loin. Le budget annuel qui permettrait de sauver le milliard d'humains souffrant de malnutrition est estimé à 50 milliards d'euros. Or 50 milliards d'euros¹²⁸, c'est précisément le budget consacré dans les pays riches à l'alimentation de nos animaux de compagnie. Certes, il est compliqué de donner de l'argent efficacement^{*3}. Le champ d'action de l'État se limitant au territoire national, mettons de côté le reste du monde et réfléchissons à sauver les vies de nos concitoyens.

En 2003, pris dans une tempête médiatique, le gouvernement français a réagi par une loi à la mort d'un enfant dans une cage d'ascenseur. Celle-ci oblige toutes les copropriétés à une mise aux normes poussée des ascenseurs. La facture résultante pour les copropriétaires a été de 8 milliards d'euros¹²⁹. Bilan dix ans plus tard : le nombre d'usagers décédés a diminué de 33 à 11 par an¹³⁰, soit 22 vies sauvées par an. Le calcul qui suit ne sera pas acceptable par les

parents ayant perdu un enfant dans ces circonstances. Néanmoins, c'est le devoir de l'État de raisonner au niveau collectif. En prenant une durée de vie de vingt ans pour les ascenseurs, on atteint 400 vies sauvées pour 8 milliards d'euros, soit 20 millions d'euros par vie. Ce montant est totalement déraisonnable puisque c'est 10 fois la richesse générée en moyenne par un Français durant toute sa vie (environ 2 millions d'euros). Cette somme correspond à la limitation de nos ressources collectives. Si vous êtes allergique à ce raisonnement, imaginez que nous sachions tous de quoi nous allons mourir. Pour repousser sa mort, chacun serait prêt à utiliser la plus grande part de ses ressources, soit au maximum ce qu'il peut gagner durant toute sa vie.

Finalement, ces 8 milliards d'euros auraient pu être dépensés plus efficacement dans le domaine de notre santé^{*4}. Encore à titre de comparaison, sauver une vie dans les pays pauvres ne coûte souvent que quelques milliers d'euros, soit mille fois moins^{*5}. Dire que la vie n'a pas de prix, c'est se mettre la tête dans le sable comme une autruche, mais ça ne fait pas disparaître son prix pour autant. Cela revient à laisser l'arbitraire et l'attention médiatique définir les priorités dans les dépenses publiques.

De manière similaire, l'autorité responsable de la sécurité routière américaine a décidé de rendre obligatoires les caméras de recul, estimant que cette mesure sauverait 150 enfants par an. Avec 17 millions de véhicules vendus aux États-Unis chaque année, la mesure revient *grosso modo* à un tout aussi exorbitant 18 millions de dollars par vie¹³¹.

Dernier exemple. En 1999, l'incendie d'un camion dans le tunnel du Mont-Blanc a tué 39 automobilistes. Depuis, la mise aux normes exigée pour les 200 tunnels français de plus de 300 mètres a déjà coûté 3 milliards d'euros. Un coût totalement irrationnel et hors sujet quant aux causes de mortalité des 4 000 tués annuels sur la route. En fait, en cinquante ans, les incendies dans les tunnels routiers n'ont causé que 50 morts dans le monde entier¹³² ! Si les travaux effectués dans nos tunnels empêchent les morts dans les prochains incendies, le coût aura été de 75 millions d'euros par vie sauvée.

En général, les études économiques calculent en « années de vie perdues » plutôt qu'en morts. En effet, on meurt toujours tôt ou tard. Lorsqu'il s'agit de morts violentes qui touchent les individus de

n'importe quel âge, comme dans cet exemple, parler de morts reste une bonne approximation. En revanche, pour les personnes en mauvaise santé, il n'est pas pertinent de compter en « morts », alors que leur espérance de vie est seulement raccourcie d'une année par telle pollution ou telle condition de vie. Si ces morts étaient évitées, elles ne le seraient qu'une année, avant de se produire l'année suivante, et non chaque année.

Calculs approximatifs et implicites

La vie est risquée et nous prenons sans cesse, plus ou moins consciemment, des décisions engageant notre survie. Fumer ou boire parce que c'est agréable, ne pas mettre de casque parce que ça tient chaud, ne pas pratiquer de sport parce que c'est fatigant, faire l'amour sans préservatif parce que c'est plus intense, monter sur un escabeau branlant parce que les cerises sont mangées par les oiseaux (10 000 chutes domestiques mortelles par an)...

L'État aussi procède à des arbitrages sur le coût de la vie. Par exemple, il pourrait limiter partout la vitesse de circulation des voitures à 30 km/h. Il y aurait alors 4 000 morts de moins par an. Mais se déplacer deviendrait extrêmement laborieux à cause du temps passé dans le transport par les citoyens et les marchandises. Des économistes ont d'ailleurs évalué l'impact de la suppression des véhicules motorisés à l'échelle d'un pays : avec une mobilité reposant sur le train et le vélo, notre revenu serait divisé par deux. Une simple réduction de 10 km/h des limites de vitesse, comme le gouvernement l'étudie, sauverait certes 400 vies, mais réduirait le PIB de 16 milliards d'euros, soit 40 millions d'euros par vie⁶ ! Alors qu'équiper tous les véhicules d'un éthylomètre pouvant empêcher le démarrage sauverait plus de vies et coûterait nettement moins cher.

De leur côté, les assureurs fixent bien évidemment les primes de risque en fonction des probabilités d'occurrence des accidents, des maladies, etc. Ils accordent ainsi des remises aux assurés qui adoptent des comportements plus sûrs, comme ne pas fumer.

Bref, tout le monde, citoyens, État, assureurs, passe son temps à évaluer des risques. Mais il y a une grosse différence entre ces acteurs. Nous, citoyens, prenons nos décisions un peu à l'aveugle, car nous ne

connaissons pas les probabilités en jeu. L'État, lui, réagit aux émotions les plus populaires, comme avec les ascenseurs, et n'est pas vraiment plus rationnel. En revanche, les assureurs ont pour métier d'évaluer tous les risques de la vie, et ils le font le plus précisément possible car ils doivent payer pour chaque sinistre. Par exemple, « une analyse statistique des risques d'années de vie perdues pour les exploitants de centrales nucléaires avait montré que leur durée de vie était supérieure à la moyenne. Pourquoi ? Parce qu'il est interdit de fumer dans les centrales. On devrait publier plus souvent des classements de la valeur relative des risques. Le tabac est presque au sommet des risques possibles¹³³ ».

Calculs précis et explicites

Si un assureur sous-estime un risque, par exemple la probabilité d'un incendie, il facturera aux assurés une prime d'assurance trop faible et perdra de l'argent à cause des sinistres. Si un assureur surestime un risque, il facturera une prime d'assurance trop élevée, les assurés partiront chez la concurrence. Ainsi, les assureurs accumulent d'énormes bases de données pour trouver tous les facteurs influençant la survenue d'un sinistre et en calculer la probabilité la plus exacte possible pour chaque assuré. Du plus évident – un alpiniste de haute montagne prend plus de risques qu'un footballeur – au plus subtil – un ouvrier à la campagne a une plus grande espérance de vie qu'en ville, tandis qu'un cadre à la campagne a une moins grande espérance de vie qu'en ville.

Mieux, l'assureur ne se contente pas d'évaluer passivement les risques. Une fois son client recruté, l'assureur comme tous les entrepreneurs cherche à gagner plus d'argent que sa marge usuelle. Or il ne vend rien de palpable, il n'a donc qu'une solution pour fidéliser le client : baisser le prix, c'est-à-dire la prime d'assurance, tout en faisant baisser encore plus le nombre et la gravité des sinistres possibles. Dans ce but, l'assureur étudie la prévention et la sélection envisageable pour faire baisser le risque de l'assuré. Il peut par exemple offrir à son client une thérapie pour arrêter de fumer. Ou proposer à une usine d'investir dans un système de vidéosurveillance en échange d'une baisse de sa prime d'assurance contre le cambriolage. La relation assureur-assuré est donc une relation gagnant-gagnant. L'assureur accroît ses profits, au moins provisoirement, le temps que la concurrence s'ajuste, et l'assuré diminue ses risques.

Le développement massif de la collecte des données va permettre aux assureurs de construire des bases de données plus exhaustives sur nos vies. Les assureurs s'attaqueront alors à des risques non perceptibles ou mal identifiés, mais très pertinents. En particulier, la généralisation des appareils connectés (smartphones, thermostats, détecteurs de fumée) permettra aux assureurs de mesurer de plus en plus finement le comportement de leurs assurés, comme le temps quotidien passé à marcher, qui est inversement relié au risque de maladie cardio-vasculaire. Axa a ainsi lancé une campagne d'un mois pendant laquelle 1 000 assurés volontaires portaient un bracelet mesurant divers paramètres tels que la distance parcourue, le temps de sommeil et le rythme cardiaque. Les assurés marchant plus de 10 000 pas par jour, l'objectif fixé par l'OMS, ont gagné des chèques-cadeaux¹³⁴. Cette opération avant-gardiste visait principalement à se faire de la publicité, mais elle augure de l'évolution en cours où les comportements vertueux des assurés sont récompensés par une baisse de cotisation. Allianz, Axa et Groupama commercialisent déjà des assurances automobiles dont la cotisation est fonction de votre conduite : un boîtier enregistre l'accélération, le freinage et la prise de virage qui sont transmis *via* votre smartphone à l'assureur. Une conduite douce peut réduire jusqu'à 30 % votre cotisation d'assurance. Aux États-Unis, l'assureur HealthVantage offre des remises aux entreprises qui sont engagées dans des programmes de bien-être pour leurs salariés.

Les assureurs trouveront peut-être des solutions incitatives aux problèmes de santé publique pour lesquels l'État est démissionnaire. Comme disent les guignols de l'info : « Vous regardez trop la télévision, bonsoir. » Entre la lobotomisation au gras et au sucré durant les publicités et l'immobilité du spectateur, regarder la télé augmente fortement la prévalence du diabète et de l'obésité. Aux États-Unis, 36 % de la population est obèse (70 % en surpoids ou obèse !), et la France en suit le chemin avec déjà 15 % de sa population touchée. Une étude économique¹³⁵ concernant les pays développés estime la perte de croissance du PIB à 0,5 % par an pendant les vingt prochaines années juste à cause du diabète et de l'obésité. La télé diminue aussi la qualité et la quantité de sommeil, dont les perturbations conduisent par exemple à la dépression ou à la baisse des défenses immunitaires. Jusqu'à la fin de la vie de ses

spectateurs, la télé garde son pouvoir de nuisance : 1 heure de télé par jour après 40 ans augmente d'un tiers le risque d'avoir Alzheimer.

La culture et les capacités d'apprentissage très développées des êtres humains reposent sur une faculté simple : l'imitation. Or la télé nous montre à longueur d'images de la violence, de *Dragon Ball Z* à *Dexter*, et des héros qui constamment fument, boivent, ont des relations sexuelles non protégées. Le résultat logique de la télé est d'augmenter les grossesses précoces non désirées, les comportements violents, et incite efficacement à fumer, à boire et à bronzer. Malheureusement, l'influence de la télé n'est pas anecdotique, la corrélation entre la télévision et ces comportements est la *même* qu'entre la cigarette et le cancer du poumon¹³⁶. Or ces comportements mènent au cancer : la moitié des cancers sont causés par le tabac, l'alcool, l'obésité et le manque d'exercice^{*7}. Dire que la télé est un enjeu de santé publique majeur n'est donc pas exagéré. Parmi les informations livrées par les individus, notre consommation de télévision intéressera sans aucun doute les assureurs. Bien sûr, il sera possible de s'y opposer, mais cela aura un coût^{*8}. En résumé, plus que jamais l'avenir de l'assurance appartient aux maîtres des données et des probabilités. Sur ce graphique, il apparaît ainsi que le genre musical est un facteur déterminant de l'espérance de vie d'un musicien !

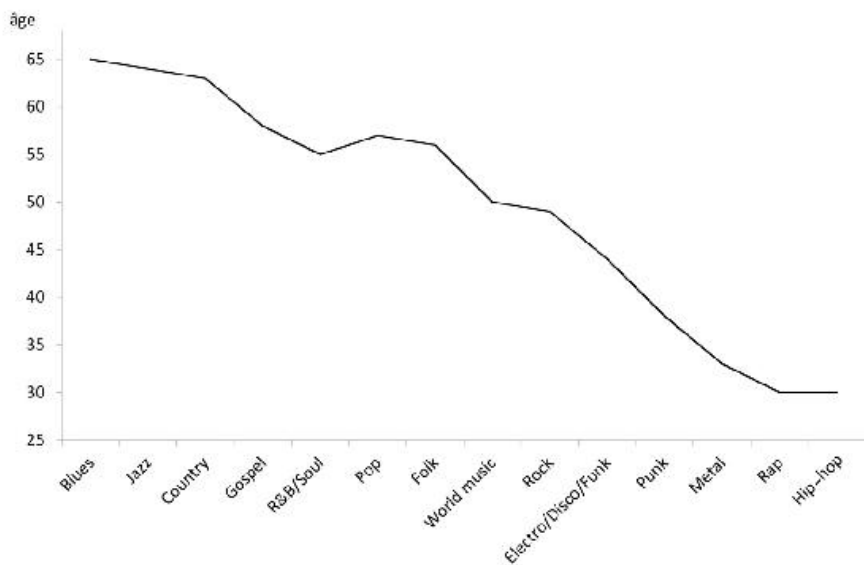


Figure 8. Espérance de vie des musiciens américains selon leur genre de musique.

D'après D. T. Kenny, « Music to die for : How genre affects popular musicians' life expectancy », mars 2015.

Normes étatiques versus normes assurantielles

Pour les accidents industriels ou les pollutions à grande échelle, les assureurs pourraient aussi contribuer à la baisse du risque au moindre coût. Aujourd'hui, en l'absence de prix fixé pour une marée noire ou la mort d'un enfant, l'État édicte des normes interminables, coûteuses à respecter, pas forcément utiles et souvent obtenues au bénéfice d'un lobby. Par exemple, la loi de 2003 sur les ascenseurs a rendu obligatoire toute une série de dispositifs de manière arbitraire, et a constitué un véritable jackpot financier pour Otis, Koné, Schindler et Thyssen. De leur côté, les proches des victimes sont indemnisés au cas par cas, plus ou moins forfaitairement suivant la situation et la jurisprudence¹³⁷.

En comptabilisant la richesse produite par un individu tout au long de sa vie, le prix de la vie pourrait être fixé à 31 000 euros (PIB/habitant) $\times$ 65 ans (espérance de vie à 18 ans), soit 2 millions d'euros^{*9}. D'ailleurs, les rares directives ministérielles françaises qui l'évoquent retiennent une valeur similaire. Si un assureur devait payer ce montant à l'État (en y retranchant les indemnités nettement plus faibles déjà versées aux ayants droit), il examinerait lui-même les actions les plus à même de réduire les risques d'accident. Pour que ce schéma fonctionne, l'État devrait seulement rendre l'assurance obligatoire de manière systématique, comme c'est déjà le cas pour de nombreux risques à travers l'assurance responsabilité civile, l'assurance multirisque et l'assurance habitation. D'ailleurs, les technologies et les connaissances évoluant vite, les assureurs adapteraient les normes plus rapidement que l'État qui les empile et les revoit rarement. Des associations de consommateurs, renforcées

financièrement et légalement par les procédures d'action collective, compléteraient le dispositif pour contrer d'éventuelles mesures abusives de la part des assureurs.

Rationaliser les normes étatiques

Même en étendant au maximum l'emprise des assureurs, il reste des domaines où ce schéma ne fonctionne pas : par exemple pour les pollutions diffuses des espaces publics, comme les microparticules dans l'air. Pourtant, les particules diesel tuent bel et bien tous les jours¹³⁸. Comme l'explique Cass Sunstein^{*10}, l'État devrait fixer le prix de la vie – le même que celui des assureurs – et passer en revue les normes actuelles pour évaluer leur coût par rapport au nombre de morts évitées. Ces comparaisons chiffrées permettraient de savoir si les normes sont assez drastiques ou non. Ainsi, au vu des 150 000 années de vie perdues par an (équivalentes à 4 000 Français tués par les microparticules¹³⁹), le montant annuel à consacrer à la lutte contre les microparticules est au maximum de $4\,000 \times 2 \text{ millions} = 8 \text{ milliards d'euros}$.

Conclusion

La vie a un prix et un seul !

La vie d'un être cher n'a pas de prix. Cependant, pour l'État, prendre en compte systématiquement le prix de la vie permettrait de dépenser plus efficacement les ressources. À l'inverse, la facture des mesures démagogiques, comme la mise aux normes des ascenseurs et des tunnels, oblitère indirectement notre capacité à sauver plus de vies.

La relation très particulière entre un assureur et son assuré les incite mutuellement à diminuer les risques de sinistre au moindre coût. Dans de nombreux cas, si les assureurs étaient soumis à une taxe de 2 millions d'euros par vie perdue, leur action remplacerait avantageusement les normes édictées par l'État. En outre, la prévention a beau être bon marché et efficace, elle est rarement spectaculaire. Elle est donc délaissée par les politiques publiques tandis que les assureurs sont financièrement incités à la favoriser.

CHAPITRE 8

Êtes-vous pour la drogue ou pour la mafia ?

« La drogue a fait cent morts en France l'année dernière, l'alcool cinquante mille ! Choisis ton camp, camarade ! »

COLUCHE.

L'interdiction de la vente libre des médicaments nous protégerait de nous-mêmes, en nous évitant les interactions néfastes, la surconsommation et le surdosage. À côté, chaque année la cigarette tue 80 000 de ses consommateurs de manière directe, sans que son achat soit soumis à l'obtention d'un formulaire. De même, chaque année l'obésité tue indirectement 100 000 Français, sans que l'État prenne de mesures pour contrôler et réduire les calories ingérées par chacun.

Les drogues légales de la médecine

Dans le domaine médical, la réglementation est particulièrement poussée. Elle justifie même une restriction de notre liberté individuelle, comme dans le cas de la vaccination, dont les bienfaits sont incontestables au plan global et dont l'efficacité dépend de la couverture d'une large majorité de la population. Refuser de faire vacciner ses enfants conduit ainsi au tribunal. La réglementation vise aussi à éviter le gaspillage des médicaments et des soins, dont la gratuité est à la charge de la collectivité. Mais pourquoi ne pouvons-nous pas acheter librement à *nos frais* la plupart des médicaments ? Un adulte souffrant d'un mal quelconque est obligé de prendre un rendez-vous, de patienter avec sa douleur une heure, un jour, voire une semaine, de demander à un homme en blouse blanche de signer une ordonnance, pour avoir enfin le droit d'acheter un antalgique un peu plus fort que l'aspirine. Pourtant, absorber cet antalgique n'engage que lui, dans un monde où les conseils sont amplement disponibles entre doctissimo.fr et les pharmaciens.

En plus d'empêcher l'accès immédiat aux soins les plus simples et de déresponsabiliser le patient, la réglementation augmente les coûts du système de santé. Elle garantit en effet un monopole aux médecins, alors que les pharmaciens et les autres auxiliaires de médecine pourraient remplir le même rôle dans de nombreux cas, comme le renouvellement d'une ordonnance pour une maladie chronique (diabète, cholestérol, asthme) ou la vaccination. La réglementation aboutit aussi à pervertir le rôle du médecin dont le patient attend une ordonnance de manière systématique^{*1}. D'ailleurs, la France a été un temps championne du monde de la consommation de médicaments, même si, depuis, la Sécurité sociale à la recherche d'économies a

enrayé le phénomène.

La réglementation des médicaments vendus sur ordonnance est donc excessive et n'a pas de justification sanitaire ou économique, bien au contraire. Grâce à Internet, ce système est peu à peu contourné, et le patient se retrouve de plus en plus acteur de sa santé. Le site néerlandais www.WomenOnWeb.org en est un exemple emblématique. À toutes les femmes vivant dans des pays où l'avortement est illégal, cette organisation propose des médicaments livrés par la poste et un suivi médical en ligne pour y procéder dans de bonnes conditions. En effet, selon l'OMS, 50 000 femmes meurent encore chaque année en essayant d'avorter toutes seules.

Les drogues illégales pas plus dangereuses que les drogues légales

Consommer des médicaments sur ordonnance mais sans avoir d'ordonnance n'est pas un délit. En revanche, produire, commercialiser ou consommer des drogues classées illégales est un crime, évidemment encore pour protéger notre santé. Pourtant, d'après de nombreuses publications médicales, l'alcool est beaucoup plus dangereux pour la santé que le cannabis, le LSD ou l'ecstasy ! Et il crée également davantage de dépendance que ces drogues. Tout compte fait, la commission scientifique indépendante anglaise sur les drogues (ISCD) classe sur une échelle de dangerosité allant de 0 à 100, l'alcool à 72, l'héroïne à 55 et la cocaïne à 27¹⁴⁰.

Indubitablement, l'être humain a une conscience très développée et son esprit aspire à s'élever au-dessus de son quotidien parfois monotone. Rien ne semble pouvoir nous détourner de l'usage récréatif ou rituel de drogues qui ont pris une grande place dans nos vies de tout temps. Ainsi, en Bolivie et au Pérou, la population mâchait des feuilles de coca aussi fréquemment que nous buvons du café. Dans l'Antiquité, les Sumériens consommaient couramment de l'opium sans que leur société s'effondre. Le député et psychiatre Nicolas Dhuicq dénonce le puritanisme de nos lois : « Il n'y a pas de société humaine sans consommation de toxiques¹⁴². » L'interdiction des drogues est en conséquence très largement enfreinte, notamment par un mineur sur deux qui a déjà fumé du cannabis. De même, le psychiatre anglais David Nutt, prolégislation, remarque : « Il y a beaucoup d'activités comme le *base jump*, l'escalade, le saut à l'élastique, le deltaplane, la moto qui comportent des risques égaux ou supérieurs à plusieurs drogues illicites¹⁴³. »

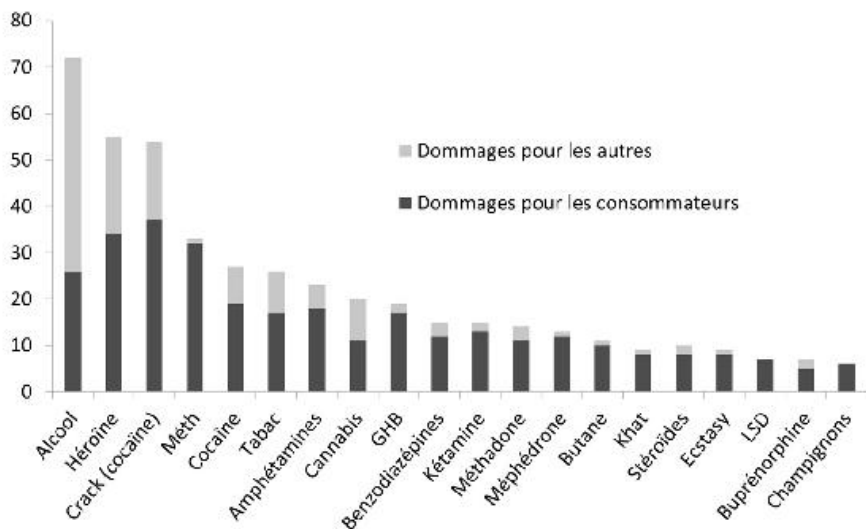


Figure 9. Dommages causés par les drogues.

D'après « Drug harms in the UK :

A multicriteria decision analysis », novembre 2010¹⁴¹.

Pire, de nombreuses drogues apportent une euphorie supérieure aux effets de l'alcool et de la cigarette, tout en étant bien moins toxiques. Par exemple, les champignons hallucinogènes qui sont vendus légalement aux Pays-Bas ne provoquent aucune addiction. Ces substances étant interdites chez nous, la population se rabat sur l'alcool, la cigarette, les antidépresseurs et la télévision. Les Français dépensent ainsi 30 milliards d'euros par an en alcool et en tabac, soit plus que le budget national consacré à la recherche et à l'enseignement supérieur ! De son côté, la consommation d'antidépresseurs a doublé en dix ans dans les pays développés. Quant à la télévision, son pouvoir hypnotique est tellement agréable que sa consommation dépasse les trois heures par jour, tandis que ses nombreux effets néfastes sont passés sous silence².

En plus de l'atteinte à notre liberté et des risques pour notre santé de consommer des substances plus dangereuses que les drogues illégales, il y a énormément d'autres raisons pour légaliser et encadrer les drogues.

Les dégâts sociaux et économiques de la prohibition

À l'instar de tout secteur économique, le marché de la drogue génère son lot de désaccords entre les vendeurs et les acheteurs sur la qualité du produit, la livraison et autres modalités. Faire appel à la justice étant exclu, il ne reste que la violence pour les régler : 10 000 meurtres par an sont liés à la drogue aux États-Unis. De même que la fin de la prohibition de l'alcool aux États-Unis avait mis un terme en 1933 à toute une frange de la criminalité, ces crimes cesseraient si le commerce de la drogue était légalisé. Actuellement, beaucoup de pays consacrent des budgets importants à la lutte contre le trafic de drogue, qui nécessite des brigades policières spécialisées et des prisons supplémentaires. Toutefois, les personnes emprisonnées sont immédiatement remplacées, puisque le trafic est très profitable et les consommateurs toujours demandeurs. Cette lutte n'a donc aucun effet mesurable, à part encombrer les cours de justice et détourner le budget d'autres luttes prioritaires, comme la pédophilie. En France, le *think tank* Terra Nova estime ces coûts à 600 millions d'euros par an pour le seul cannabis¹⁴⁴. Alors qu'au contraire, légaliser et réglementer la drogue en ferait une activité génératrice d'emplois et de recettes fiscales.

En outre, les populations qui se livrent au commerce de la drogue sont souvent les minorités raciales pauvres qui ont le moins à perdre. La répression policière se traduit alors par une guérilla contre cette population, les Noirs aux États-Unis¹⁴⁵, les Arabes en France^{*3}. Cette lutte génère le sentiment que la justice n'est pas la même pour tous les citoyens, divise le pays et attise la haine envers l'État.

Tous ces arguments se retrouvent concernant l'interdiction des

jeux et de la prostitution. Pour nous protéger du jeu, l'État a mis en place des monopoles réglementés : la Française des Jeux, le PMU et les casinos. Paradoxalement, il est plus accessible de se ruiner en jouant à des jeux de pur hasard, comme le Loto ou les machines à sous, que de participer à des jeux d'argent plus intelligents. De même, dans *Playing the Whore : The Work of Sex Work*, Melissa Gira Grant, une des premières *webcam girls*, devenue journaliste à succès^{*4}, explique en quoi exclure le marché du sexe du reste de l'économie porte préjudice à tous. Cela nuit aux travailleuses du sexe en empêchant entre autres leur suivi sanitaire et le respect du droit du travail, mais aussi au reste de la population. Emmanuelle Auriol, de l'école d'économie de Toulouse et auteur de *Pour en finir avec les mafias*, affirme également : « Si je plaide pour la légalisation, c'est parce que je suis contre le trafic d'êtres humains¹⁴⁶. » Avec un recul international, l'OMS et Amnesty International sont arrivées à la même conclusion : la légalisation et la réglementation de la prostitution sont largement préférables à son interdiction.

Des consommateurs livrés à eux-mêmes

La plupart des décès par overdose proviennent simplement du fait que les consommateurs ignorent le dosage des drogues achetées à la sauvette, alors qu'il serait indiqué si elles étaient vendues légalement. C'est d'ailleurs grâce à la vente en pharmacie de substituts à l'héroïne, comme le Subutex, que nous comptons en France 5 fois moins de décès par overdose qu'au Royaume-Uni ou en Allemagne. En comparaison, l'alcool n'est pas interdit, bien que chaque année des étudiants meurent de coma éthylique, que 1 500 conducteurs se tuent et que 50 000 alcooliques meurent de cirrhoses et de cancers. Enfin, l'illégalité des drogues complique le suivi médical des consommateurs.

Sans interdiction, les grands laboratoires pharmaceutiques redoubleraient d'inventivité pour isoler les molécules récréatives minimisant les effets secondaires : moins toxiques, à durée de vie limitée et n'entraînant pas de dépendance. De la même manière que la cigarette électronique permet de consommer de la nicotine sans inhaler de goudrons. La mise au point de drogues équivalentes absorbables sans injection mettrait aussi un terme aux problèmes sanitaires causés par le réemploi des seringues, comme la transmission du sida et des hépatites.

L'existence d'un marché légal limiterait également la recherche perpétuelle de nouvelles alternatives non contrôlées, donc sans information médicale fiable. Par exemple, il est tellement facile de se procurer du protoxyde d'azote, gaz hilarant à usage légal, qu'il est devenu la deuxième drogue la plus consommée au Royaume-Uni après le cannabis. Les sirops contre la toux associés à de la limonade et à des bonbons acidulés forment une mixture couramment utilisée par les

adolescents français pour « se défoncer ». De même, chaque année des dizaines de *designer drugs* apparaissent sur le marché et sont vendues légalement sur Internet. Elles sont conçues pour contourner les lois et peuvent se révéler plus dangereuses ou addictives que les drogues interdites.

Une pharmacopée abandonnée

Les principales drogues sont issues de plantes comme le chanvre, le pavot, la coca, aux multiples vertus thérapeutiques, dont l'étude scientifique est rendue très compliquée par les législations antidrogues. Ainsi, le cannabis est nettement plus efficace que les médicaments actuels pour éviter les nausées et vomissements causés par la chimiothérapie. Il est aussi plus efficace que la morphine pour atténuer certaines douleurs. Pourtant, la France est le dernier pays d'Europe à avoir autorisé le cannabis à usage médical en 2014, et seulement dans le cas très limité de la sclérose en plaques¹⁴⁷. De son côté, la MDMA, communément appelée ecstasy, permet de soigner efficacement le syndrome de stress post-traumatique : 83 % des soldats traités avec la MDMA ont été guéris contre seulement 25 % avec les autres thérapies¹⁴⁸. Enfin, une étude¹⁴⁹ de grande envergure démontre que non seulement l'usage du LSD et des champignons magiques ne provoque aucun problème mental, mais au contraire permet de lutter efficacement contre les dépressions chroniques et les tentatives de suicide.

La légalisation en marche

Comme le résume Bernard Kouchner : « La répression contre le cannabis ne marche pas, il faut légaliser¹⁵⁰. » À cet égard, le cas des Pays-Bas est instructif. Seules les drogues dites douces sont légales, leur distribution est autorisée uniquement dans les *coffee-shops*, et leur publicité est interdite. Cette politique connaît un certain succès puisque le taux de consommateurs de toutes les drogues n'est pas supérieur à celui des autres pays, tandis que le taux des décès liés à la drogue est le plus faible d'Europe. Deux États américains, le Colorado et l'État de Washington, ont décidé de suivre cet exemple avec la légalisation du cannabis pour tous les usages, et pas seulement médical comme dans une douzaine d'autres États. Le mouvement vers la légalisation du cannabis y est tellement avancé qu'il est désormais question de légaliser l'ecstasy.

Concernant les drogues dites dures, la légalisation ne doit pas pour autant les rendre plus accessibles aux consommateurs et favoriser la demande par la baisse des prix. En effet, leur prix actuel est très supérieur à leur prix de production, du fait de leur illégalité. Ces drogues pourraient donc être vendues exclusivement en pharmacie, aux personnes majeures, assorties d'une information obligatoire sur la dépendance, dans des emballages horribles (comme ceux des cigarettes), et fortement taxées^{*5}. Au lieu d'enrichir les mafias, cette taxe permettrait de financer les campagnes de sensibilisation et de payer le suivi médical des malheureux consommateurs.

Conclusion

Interdire les vices, c'est mal !

Comme l'énonçait Mark Twain, auteur des aventures de Tom Sawyer : « Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas son usage. » La criminalisation de certaines drogues plutôt que d'autres, comme l'alcool et le tabac, n'est fondée que sur une habitude culturelle. De même que la prohibition américaine a nourri Al Capone, l'interdiction actuelle des drogues enrichit les organisations mafieuses. L'interdiction tue des consommateurs et des non-consommateurs, génère de la violence, entraîne des coûts pour nos systèmes de justice et de santé, et nous prive de médicaments irremplaçables. Les seules dépenses du système répressif actuel soustraient 600 millions d'euros au budget de l'État français, alors que la taxation découragerait aussi la consommation tout en rapportant de l'argent, comme pour le tabac.

Quelle que soit l'évolution législative à venir sur les drogues, les jeux ou la prostitution, Internet permet peu à peu de contourner toutes ces interdictions et de connecter ces activités au circuit économique général^{*6}. Ces commerces se déroulent alors hors d'atteinte des mafias, dans un cadre plus sécurisant que la rue et les lieux clandestins. Ainsi, les hallucinogènes peuvent être payés par PayPal et envoyés par courrier^{*7}, les joueurs peuvent ouvrir des comptes sur les sites Web hébergés à l'étranger^{*8}, tandis que les travailleuses du sexe peuvent organiser leurs rendez-vous en direct sur des sites d'*escorts*.

PARTIE 3

Changer la France



CHAPITRE 9

Pourquoi payer nos impôts au mauvais rapport qualité/ prix ?

« Sans doute n'est-il pas excessif d'affirmer que le système fiscal français est inefficace, à la fois parce qu'il apparaît lourd et complexe pour un rendement qui n'a rien d'exceptionnel, comparé à ceux de nos voisins, et parce qu'il a un coût économique sans doute élevé, les taux marginaux étant souvent forts, les assiettes étroites et les exceptions et exemptions nombreuses. »

Jacques LE CACHEUX,
Les Français et l'Impôt.

Un impôt n'est jamais neutre car la consommation d'un bien est très sensible à son prix. Or l'impôt augmente directement ou indirectement le prix des biens concernés. Chaque impôt n'est donc pas seulement un prélèvement de la richesse produite, mais aussi une incitation à la consommation de certains biens et services plutôt que d'autres. Par exemple, pour réduire la consommation de gras et de sucre, les gouvernements se proposent de taxer les chips et les sodas. Moins anecdotique, taxer fortement le travail diminue la demande des entreprises pour les employés au profit d'investissements plus capitalistiques. Inversement, dans la plupart des pays, l'école est gratuite pour inciter les parents à scolariser leurs enfants. De même, les déductions fiscales comme le Perco*¹ encouragent les salariés à épargner dans des placements à long terme pour leur retraite. Un

impôt n'est jamais sans conséquences : en 1797, la France inventa une nouvelle forme de taxe foncière, l'impôt sur les portes et fenêtres, ce qui a immédiatement poussé à la construction de logements insalubres, sombres et mal aérés...

Bref, pour un même montant total d'impôt, deux systèmes fiscaux peuvent avoir des effets très différents sur la consommation, la croissance, les modes de transport, la santé, etc. Avoir un système fiscal bien pensé, à pression fiscale identique, peut donc tout changer.

La collecte : coût et fréquence

Un premier paramètre dans le choix d'un bon impôt est le coût de sa collecte par l'État. En effet, calculer le montant de l'impôt, souvent complexe, le récolter et procéder aux contrôles nécessite des moyens. Le vrai coût de la collecte est encore supérieur, car on oublie de comptabiliser tout ce dont les ménages, les entreprises et les banques s'occupent eux-mêmes : déclaration de la TVA*2, établissement de la feuille de paye, calcul des prélèvements à la source... En moyenne, les entreprises sont astreintes à une trentaine de déclarations par an, ce qui leur coûte l'équivalent de 4 % du PIB¹⁵¹, tandis que le coût à la charge de l'État est de 0,5 %. Autrement dit, l'essentiel du coût est caché. Parfois, il est particulièrement élevé, comme celui de l'écotaxe sur le transport routier, finalement annulée, qui aurait atteint 27 % du montant collecté ! Chaque année, pour 1 milliard d'euros collectés, l'État aurait dû dépenser 270 millions d'euros dans l'entretien des portiques des autoroutes et la gestion du système¹⁵². Un coût aussi élevé devrait systématiquement disqualifier un impôt, car il y a forcément moins onéreux pour le même résultat. En l'occurrence, une hausse de la taxe sur le gazole aurait eu le même effet. Au XVII^e siècle, l'Angleterre taxait l'allumage des feux de cheminée. Les Londoniens ont alors tenté de dissimuler les cheminées de leur logement et un boulanger a fini par mettre le feu à tout son quartier¹⁵³, soit un sérieux coût de collecte de l'impôt.

Un deuxième paramètre de la taxation est le moment de son application dans le cycle économique : à l'achat du bien, ou à intervalles réguliers au cours de son utilisation, ou à sa revente ? Parfois les trois : la propriété d'un logement est ainsi la cible de la TVA (pour l'immobilier neuf), des droits de mutation et frais de

notaire à l'achat, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation chaque année, et des impôts sur les plus-values à la revente^{*3}. Les gouvernements se disent favorables à la propriété plutôt qu'à la location, mais ces taxes augmentent le coût d'accès à la propriété. Plus grave, les taxes à l'achat peuvent décourager les propriétaires de déménager, puisque les droits de mutation et frais de notaire représentent deux ans de loyer. Or aujourd'hui les besoins de mobilité sont bien plus fréquents, car la vie familiale (divorce, remariage) demande de changer la taille du logement, et la vie professionnelle (mutation, changement d'entreprise) de changer de ville. Dans ce contexte de mobilité accrue, les taxes sur l'achat du logement retardent ou empêchent artificiellement les déménagements, rendent certains épisodes de vie plus douloureux et créent du chômage. De ce point de vue, l'augmentation des droits de mutation en 2014¹⁵⁴ est à contre-courant d'une fiscalité intelligente^{*4}. De son côté, le système des HLM (habitations à loyer modéré) fonctionne comme une forme de taxation négative sur la location et est aussi nuisible à la mobilité. En effet, les listes d'attente en rendent l'obtention très longue. Cela n'est guère étonnant puisque 63 % des Français sont éligibles à un logement social¹⁵⁵. Donc les occupants qui bénéficient d'un loyer modéré s'accrochent à leur logement, même si les circonstances de la vie nécessiteraient qu'ils déménagent. À Paris, ils y restent en moyenne vingt-quatre ans contre quatre ans pour les locataires classiques ! Il faudrait restreindre les critères d'éligibilité aux plus modestes.

Qui paye vraiment l'impôt ?

Avec une logique implacable, l'État impose régulièrement une nouvelle taxe à un groupe d'individus ou d'entreprises pour le punir, ou inversement des subventions pour le récompenser. Mais ceux qui sont taxés ne sont pas toujours ceux visés, car c'est l'équilibre du prix de marché du bien qui détermine les véritables payeurs ou bénéficiaires. Par exemple, les aides au logement sont versées aux locataires. Cependant, comme le nombre de logements est limité à Paris et dans les autres zones urbaines denses, ces aides contribuent à augmenter le pouvoir d'achat des demandeurs, ce qui permet aux bailleurs d'augmenter un peu plus les loyers. Selon l'Insee, le bailleur bénéficie ainsi de 70 % des aides aux logements¹⁵⁶ ! L'État a récemment décidé de contrer ce phénomène en encadrant les loyers, mais cela induit une complexité accrue et de nouveaux effets pervers. Finalement, comme ces aides coûtent 42 milliards d'euros à l'État tandis que la fiscalité immobilière lui rapporte 56 milliards¹⁵⁷, ce système n'est autre qu'une usine à gaz qui génère des nuisances administratives et sociales variées.

Autre exemple, les syndicats salariés et patronaux se battent régulièrement pour savoir si ce sont les charges patronales ou les charges salariales qui seront augmentées. Pourtant, les libéraux comme les keynésiens expliquent que cette répartition n'a aucune importance, seul importe le total. En effet, les entreprises prennent leurs décisions d'embauche et de licenciement sur la base du coût salarial total (salaire net + charges salariales + charges patronales) tandis que les salariés font leur choix de travail et de consommation en fonction de ce qu'ils touchent (salaire net). Or la répartition des charges entre salariés et employeurs n'a d'influence ni sur le salaire

net ni sur le coût total d'un employé. Le débat sur cette répartition est donc tout à fait futile.

Tableau 2. Les grands impôts. Il y a 360 impôts, taxes et cotisations158 ! 52 taxes ont été créées depuis 2010159.

140 milliards	Impôts sur la consommation (dont TVA)
70 milliards	Impôts sur le revenu (IR)
65 milliards	Cotisations CDS
65 milliards	
26 milliards	Égérément
16 milliards	Taxe d'habitation
10 milliards	Droits de mutation (« frais de notaire »)
50 milliards	Impôts sur les bénéfices (IS)
14 milliards	Taxe professionnelle (renommée CET)
14 milliards	Impôts sur les salaires
62 milliards	Cotisations sociales
5 milliards	Divers
340 milliards	

* 140 milliards sur la valeur ajoutée (TVA), 14 sur les produits pétroliers (TIPP), 10 sur le tabac, 3 sur l'alcool.

Peut-on augmenter les impôts vers l'infini et au-delà ?

Lorsque les uns dénoncent des impôts tellement élevés qu'ils deviennent confiscatoires, les autres rappellent que dans les années 1940 les hauts revenus étaient taxés au taux marginal de 90 % dans plusieurs pays. Toutefois, ce taux servait alors un idéal patriotique et supportait l'effort de guerre, puis la reconstruction, qui ne sont plus d'actualité. Une large étude a passé en revue les taux d'imposition de 103 pays entre 1960 et 1980. Le graphique obtenu représente le montant total d'impôt collecté en fonction du taux d'imposition moyen.

Plus le taux d'imposition est élevé, plus le travail au noir, les trafics divers et l'évasion fiscale sont rémunérateurs et donc stimulés, pendant qu'une autre part de la population se décourage et émigre à l'étranger. Sous le double effet des fraudes et de la démotivation, il est donc prévisible que la courbe ne croisse pas indéfiniment. Sur les pays étudiés, le taux d'imposition moyen à partir duquel le montant des impôts cesse de croître est de 40 %. Passé ce seuil, le montant de l'impôt collecté finit même par décroître malgré la hausse du taux d'imposition. Ce seuil peut sembler faible, mais il s'agit d'un taux d'imposition moyen : comme l'impôt est réparti de manière inégale entre les citoyens, pour un taux moyen de 40 %, le taux marginal des plus hauts revenus est plutôt autour de 70 %.

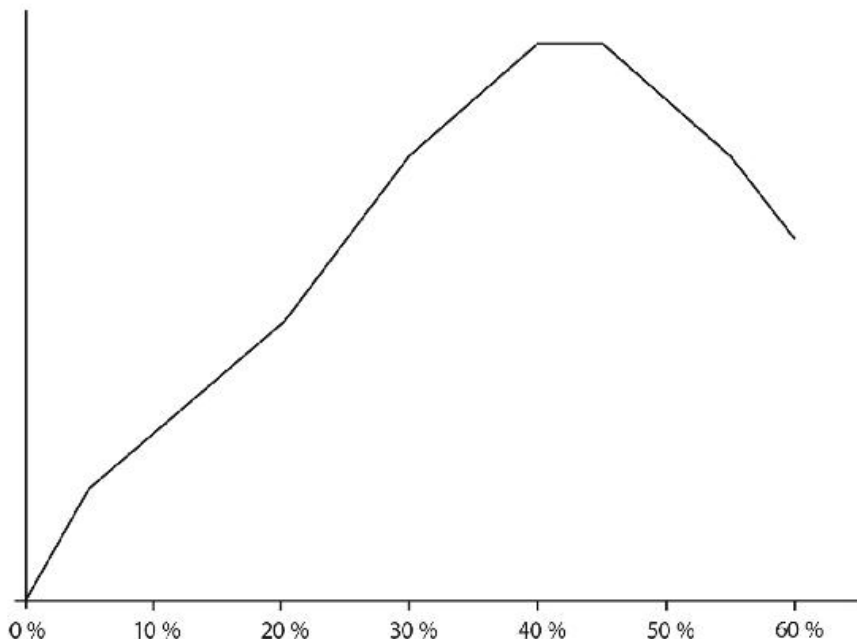


Figure 10. Recette fiscale totale

D'après G. Scully, *Tax Rates, Tax Revenues and Economic Growth*, National Center for Policy Analysis, mars 1991.

Des baisses de taux d'imposition très élevés initialement ont ainsi conduit à l'augmentation des recettes fiscales. Au Royaume-Uni, quand Margaret Thatcher a baissé le taux marginal de prélèvement de 83 à 60 %, la croissance économique a généré 1,2 milliard de livres de recettes fiscales supplémentaires. La même chose s'est produite en Nouvelle-Zélande dans les années 1980.

Inversement, à l'été 2014, le ministère des Finances français a été surpris de collecter des recettes fiscales inférieures de plusieurs milliards d'euros à ce qu'il attendait après les dernières augmentations d'impôts¹⁶⁰. En fait, avec un taux de prélèvements obligatoires de 50 % du PIB, la France a franchi le sommet de la courbe (dénommé point de Laffer), et ne peut plus collecter davantage quelles que soient les hausses d'impôts à venir. Gérard Depardieu, Johnny Hallyday et Franck Ribéry ne sont pas des cas isolés : le nombre de Français s'expatriant avec un revenu supérieur à 100 000 euros a *triplé* entre 2010 et 2013¹⁶¹. À titre de comparaison, le taux de prélèvements obligatoires est de 44 % en Suède et en Finlande, de 37 % en Allemagne, de 29 % au Japon et de 24 % aux États-Unis¹⁶¹.

Par ailleurs, l'évasion fiscale ramène régulièrement les paradis fiscaux sur le devant de la scène. D'abord, beaucoup de paradis fiscaux ont été mis en place par les États eux-mêmes : Jersey et Guernesey par le Royaume-Uni, les îles Vierges et le Delaware par les États-Unis, la Suisse par la France*⁶. Ensuite, tous les pays du monde sont concernés, car les riches des pays pauvres y placent aussi leur argent en partie détourné ou issu de la corruption pour le mettre à l'abri de l'instabilité politique. À l'échelle de la planète, 24 000 milliards sont abrités dans les paradis fiscaux selon Xavier Harel, auteur de *La Grande Évasion*. La moitié de cet argent provient du blanchiment de l'argent de la drogue, de la prostitution et des jeux, et ne risque donc pas d'être taxé dans le système de répréhension actuel. Les 12 000 autres milliards ont été accumulés par leurs détenteurs sur une vie de travail, au moins vingt ans, soit 600 milliards évadés chaque année. Avec un taux d'imposition moyen de 50 %, ils constituent donc un manque à gagner pour les États de 300 milliards chaque année*⁷. Rapporté au PIB mondial de 75 000 milliards, cela représente seulement 0,4 % du PIB (à comparer par exemple aux dépenses publiques françaises de 57 % du PIB). Et encore il s'agit là d'une estimation haute, car l'argent des paradis fiscaux est en réalité réinvesti dans notre économie et génère à son tour des impôts qu'il faudrait retrancher. En bref, toute répréhensible qu'elle soit, la fraude fiscale ne peut pas être rendue responsable de l'endettement pharaonique de nos États*⁸. Néanmoins, il s'agit d'une moyenne, et l'économie au noir est très développée dans certains pays comme la Grèce et l'Italie qui souffrent d'une incapacité à collecter les impôts. En fait, les paradis fiscaux sont symptomatiques de la nécessité de blanchir l'argent des trafics, de systèmes fiscaux abusifs et d'États déficients.

Taxer le capital comme le travail ?

Jusqu'en 2012, en France, les revenus du capital étaient moins imposés que les salaires qui subissent les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu. Dans un bel élan égalitaire, en arrivant au pouvoir, François Hollande a fortement augmenté les taxes sur le capital (intérêts, dividendes, plus-values sur actions), en les prélevant au taux marginal de 62 %^{*9}. Mais une asymétrie numérique a échappé à cet égalitarisme fiscal : les salaires sont toujours positifs tandis que les revenus du capital peuvent être fortement *négatifs*.

En conséquence, investir dans une entreprise française est devenu carrément défavorable. En effet, les possibilités dont disposent les épargnants sont : soit d'investir sans risque à 3 % dans l'assurance-vie, exonérée d'impôt, soit de prendre des risques en investissant dans une entreprise. Dans ce cas, le rendement espéré est très supérieur, disons 10 % brut, mais après impôt il rejoint celui de l'investissement sans risque. Pire, en tenant compte du taux de survie d'une nouvelle entreprise, soit 50 % à cinq ans, le rendement moyen de l'investissement devient même très inférieur.

Avant impôt, l'espérance de gain est la même pour les deux investissements :

$$3 \% \text{ pour l'assurance-vie contre } 50 \% \times 10 + 50 \% \times (-4) = \\ 3 \% \text{ pour les actions.}$$

Mais après impôt, l'espérance de gain de l'investissement actions est très inférieure :

$$3 \% \text{ pour l'assurance-vie contre } 50 \% \times 4 + 50 \% \times (-4) = \\ 0 \% \text{ pour les actions.}$$

L'investisseur français serait donc fou de financer les entreprises, nouvelles ou existantes. Pourtant, ces créations d'entreprises au sort

incertain sont cruciales, ce sont celles qui survivent et se développent qui créent les nouveaux emplois, de quoi absorber aussi tous les licenciés des entreprises qui ont échoué*[10](#).

De manière générale, les investissements dans les nouvelles entreprises sont extrêmement sensibles aux incitations fiscales. Aux États-Unis, Ronald Reagan a décidé en 1986 d'abaisser les impôts sur le revenu, mais il a supprimé la réduction fiscale concernant les créations d'entreprises. Leur nombre s'est alors effondré. Le chômage résultant a entraîné la défaite des républicains aux élections suivantes. En 1993, le démocrate élu Bill Clinton a renversé la vapeur en réaugmentant l'impôt sur le revenu, tout en abaissant la taxation des plus-values sur les PME. Les créations d'entreprises sont alors immédiatement reparties à la hausse[162](#).

En France, la mise en place en 2007 de réductions d'ISF en échange d'investissements dans les PME a aussitôt conduit à un essor des fonds de capital-risque[163](#). Toutefois, les montants de réduction autorisés sont faibles comparés aux autres pays. Le montant moyen par investisseur dans une nouvelle entreprise est de 100 000 euros au Royaume-Uni contre 10 000 euros en France. Dans notre pays où les investisseurs sont les moins téméraires au monde[164](#), l'alourdissement de la taxation des actions par François Hollande était d'autant moins approprié*[11](#). Résultat : en 2015, seulement 24 000 entreprises d'au moins un salarié sont nées en France, contre 80 000 en Allemagne et 200 000 au Royaume-Uni. Et ce chiffre ne cesse de baisser*[12](#). Certes, en parallèle le nombre d'autoentrepreneurs décolle en France, mais ce ne sont pas des emplois de même qualité : 90 % d'entre eux gagnent moins que le Smic.

Pourquoi taxer les entreprises ?

Le tabac est taxé pour en décourager la consommation. Mais pourquoi taxer les entreprises ? Surtout que taxer les entreprises constitue une double peine : leur production est déjà taxée par la TVA, les dirigeants et les salariés payent déjà l'impôt sur le revenu, les créanciers les impôts sur les intérêts, et les actionnaires les impôts sur les dividendes et sur les plus-values. Tous les acteurs de l'entreprise sont donc déjà taxés. En outre, taxer les bénéfices des entreprises revient à taxer leur première source d'argent pour investir et embaucher : leur propre argent. L'OFCE^{*13} a ainsi calculé que prélever un impôt supplémentaire sur les bénéfices des entreprises détruit deux fois plus d'emplois qu'augmenter un autre impôt, comme la TVA. Certains économistes¹⁶⁵ appellent même purement et simplement à *supprimer l'impôt sur les bénéfices*, et en contrepartie à augmenter l'imposition des hauts revenus. Apple, Amazon, Google payent déjà peu d'impôts grâce à l'optimisation fiscale entre pays, tant décriée. Cependant, c'est le sens de l'histoire : les pays du monde entier baissent continuellement l'impôt sur les bénéfices, qui est tombé en moyenne de 37 % à 23 % ces vingt dernières années¹⁶⁶, contrairement à la France où il est toujours de 37 %^{*14}.

Ce taux « facial » ne prend d'ailleurs pas en compte les autres impôts payés par les entreprises : cotisations sociales, taxe professionnelle^{*15}, taxe sur les véhicules de société, taxe sur les primes d'assurance, etc. Ainsi, le pétrolier Total est brocardé pour ne pas payer d'impôt sur les bénéfices en France, puisqu'il est imposé dans les pays où il extrait le pétrole, or il paye quand même près de 1 milliard d'euros en cotisations et taxes diverses. Toutes ces contributions supplémentaires conduisent en moyenne à un taux équivalent

d'imposition sur les bénéfices de 66 %, appelé pression fiscale totale sur l'entreprise. Avec ce niveau très élevé, la France se classe 163^e sur 183 pays¹⁶⁷ !

Cette imposition est pire qu'un impôt sur les bénéfices de 66 %. En effet, si une entreprise cesse de faire des bénéfices, les 37 % d'impôt sur les bénéfices disparaissent, en revanche elle doit continuer de payer les autres impôts et cotisations fixes. Des entreprises économiquement viables sont ainsi mises à mort par ces impôts incompressibles, alors qu'elles pourraient toujours rapporter des impôts *via* les revenus des dirigeants, salariés, créanciers et actionnaires. Entre 2010 et 2015, malgré les « cadeaux » offerts par le gouvernement à travers le pacte de responsabilité et le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), la charge fiscale des entreprises n'a pas baissé. Puisque le gouvernement a procédé en parallèle à des augmentations des taxes de séjour, impôts locaux, cotisations retraite, contribution sur l'électricité... ces impôts fixes sur les entreprises sont un véritable crime économique.

Plus généralement, les impôts proportionnels à l'activité économique (impôt sur les bénéfices, impôt sur le revenu) sont plus recommandables que les impôts fixes (taxe professionnelle). En effet, en cas de ralentissement économique, la baisse automatique des prélèvements fiscaux permet aux individus et aux entreprises d'amortir en partie le choc. Ceci échappe à nos députés : « Si l'on adopte le prisme budgétaire, on voit tout de suite l'intérêt d'un impôt basé sur la fortune, *beaucoup moins volatil au gré de la conjoncture*, que ne peut l'être la taxation des bénéfices, par exemple. C'est un moyen pour l'État de s'assurer des recettes relativement stables^{*16}. » Or le rôle de l'État est au contraire d'encaisser l'instabilité pour apporter de la stabilité aux citoyens et entreprises.

Enfin, l'entreprise est fortement incitée à s'endetter plutôt qu'à émettre des actions, car les intérêts sont déductibles de l'impôt, contrairement aux dividendes. Or si les entreprises vont mal, elles peuvent arrêter de verser les dividendes aux actionnaires, mais pas les intérêts aux banques. C'est pourquoi plus une entreprise est endettée, plus elle risque la faillite. Ici aussi la fiscalité est un véritable pousse-au-crime.

Comment taxer les riches ?

Au XIX^e siècle, les chasseurs inuits devaient partager leur gibier avec le groupe. La taille du sexe étant vue comme un signe de force, plus le sexe de l'homme était grand, plus il devait donner de viande et de peaux. Selon le même principe, taxer visiblement les riches est aujourd'hui le point le plus important de toute réforme fiscale en France. Bill Gates pose le débat ainsi : « Un gars utilise son capital pour fonder son entreprise. Ensuite, une femme donne le gros de sa fortune à des œuvres caritatives. Une troisième personne la consomme en grande partie, dépensant beaucoup, dans un yacht et un avion. Bien qu'il soit vrai que la richesse de ces trois personnes contribue aux inégalités, je dirais que les deux premières apportent plus de valeur à la société que la troisième¹⁶⁸. » Justement, William Vickrey et James Mirrlees ont reçu conjointement le prix Nobel pour avoir trouvé une méthode de comparaison des impôts et résolu le difficile arbitrage entre l'égalité et l'efficacité économique. Voici le classement des impôts sur les riches, du plus dommageable au plus efficace^{*17}.

L'ISF est le pire impôt, car il taxe aveuglément le capital de jouissance comme les villas et le capital productif comme les actions des entreprises. De plus, il entraîne une évasion fiscale difficile à contrer. Selon l'Institut Montaigne, l'ISF coûte ainsi deux fois plus cher en recettes fiscales perdues qu'il ne rapporte. Il devrait donc être supprimé, ce qu'ont déjà fait la plupart des pays. Comme ni la droite ni la gauche ne s'y résolvent, il est peu à peu vidé de sa substance^{*18}.

L'impôt sur l'héritage présente le même problème d'aveuglement vis-à-vis du capital productif, en plus d'être difficile à prélever. Car il est facile pour les plus riches d'organiser leurs affaires de leur vivant pour contourner cette taxation, en nommant leurs héritiers à des

postes très bien rémunérés, en leur prêtant de l'argent à des conditions avantageuses, en transmettant le capital à travers une holding à l'étranger, etc. Ainsi, officiellement, la transmission intrafamiliale d'entreprises ne serait que de 10 % en France contre 50 % en Allemagne. En réalité, il est probable que les modalités de la transmission soient souvent invisibles pour l'État français. Certes, l'héritage est moralement discutable dans une société où « les hommes naissent libres et égaux en droits ». Il ne s'agit donc pas de supprimer l'impôt sur la succession, mais l'augmenter n'est pas une bonne idée.

La taxation de la consommation de luxe par une sorte de TVA progressive est sujette à de multiples complications. Par exemple, le *home cinema* était un bien de luxe qui s'est démocratisé. Ce qui est un luxe dans un pays ne l'est pas dans un autre. Détenir des biens comme un smartphone ou une voiture n'est pas un luxe en soi, mais certaines marques comme Apple et Mercedes en font des biens de luxe... Restons-en donc à la TVA constante que nous connaissons.

La taxation des revenus de manière progressive – c'est-à-dire un taux de plus en plus élevé avec les revenus – n'est pas non plus optimale. Cette progressivité implique des effets pervers. Tant que le foyer fiscal sera assujéti plutôt que l'individu, cela découragera le travail des femmes dans les couples. Surtout, cela pénalise l'investissement, puisque les hauts revenus sont taxés de la même manière, qu'ils consomment ou qu'ils investissent. En France, l'impôt sur le revenu est déjà très progressif : les 10 % les plus riches en payent 70 %. En revanche, il n'y a aucune raison d'en exonérer l'assurance-vie^{*19}.

La première place du classement revient à la taxe foncière (ou à la taxe d'habitation^{*20}). En Italie et au Royaume-Uni, les *property taxes* beaucoup plus élevées qu'en France tiennent ainsi lieu d'ISF. Calculer la taxe foncière de façon fortement progressive en fonction des mètres carrés – rien en dessous de 10 mètres carrés par personne, puis des taux de plus en plus élevés – n'offre que des avantages et n'entraîne aucun effet délétère sur le capital productif^{*21}. Au contraire, elle décourage l'immobilisation du capital dans des maisons secondaires et dans des logements de plus en plus grands, passés de 25 mètres carrés en moyenne par Français en 1970 à 40 mètres carrés aujourd'hui. Elle est simple à déclarer : il suffit d'additionner le nombre de mètres carrés occupés par les résidences principales, secondaires et les

terrains (y compris les places de bateaux). Elle est aussi peu coûteuse à collecter et résout le problème de l'évasion fiscale, puisqu'il est difficile de cacher des hôtels particuliers et des yachts. Elle est aussi écologique et efficiente pour le territoire, car elle décourage la construction de grandes propriétés au profit d'un habitat compact. Enfin, cette taxe a du sens car l'une des richesses vraiment limitées sur Terre est l'espace.

D'ailleurs, pourquoi l'immobilier français est-il si cher ? Il y a bien la rareté des surfaces constructibles, la facilité à faire annuler les permis de construire, la multiplication des normes de construction, le comportement peu bâtisseur des maires qui veulent être réélus... Mais c'est oublier l'amour fou des Français pour la pierre. Plutôt que d'aller à l'hôtel ou en location pour leurs vacances et loisirs, les plus aisés préfèrent investir dans un bien immobilier : maison de vacances ou pied-à-terre parisien, utilisés en moyenne seulement trente jours par an. La France compte ainsi 3 millions de résidences secondaires, soit *12 fois plus* que l'Allemagne¹⁶⁹ ! C'est un record mondial qui gaspille le capital et raréfie les logements disponibles pour les autres. Décourager ce comportement possessif par une taxation progressive des mètres carrés superflus au lieu de taxer les entreprises améliorerait doublement la situation des smicards.

Conclusion

Taxer la richesse individuelle en mètres carrés plutôt qu'en euros

Payer des impôts est nécessaire pour assurer les missions publiques comme la sécurité, la santé et l'éducation. Mais il n'est pas admissible de gaspiller l'argent dans une collecte prodigieusement coûteuse. Il n'est pas admissible non plus que les impôts découragent la mobilité des citoyens ou diminuent les créations d'entreprises. Enfin, il n'est pas admissible que la complexité des impôts soit telle que seuls les spécialistes sachent les calculer (et encore pas toujours).

Dans leur ensemble, les autres pays convergent peu à peu vers les principes d'une imposition intelligente et pragmatique. Ils suppriment l'ISF et diminuent l'impôt sur les bénéfices. En contrepartie, ils augmentent le taux de TVA (19 % en moyenne dans les pays développés) et les taxes foncières (3,9 % du PIB au maximum, atteint par le Royaume-Uni¹⁷⁰).

Avec une TVA à 20 % et des taxes sur l'immobilier de 3,8 % du PIB (mais pas sous le bon format), la France a déjà procédé à ces augmentations. Toujours déficitaire, elle se dirige vers une diminution des dépenses de l'État-providence. En effet, en totalisant 50 % de prélèvements obligatoires, l'État ne peut plus augmenter les impôts sans tuer l'activité économique. Pourtant, la France pourrait aisément conserver à la fois entreprises et acquis sociaux avec un système fiscal plus simple et favorable à l'activité économique. Comme le formule joliment Michel Godet, il y a en effet peu de différence entre un bateau qui coule et un bateau qui flotte.

Tableau 3. Réforme fiscale (principales préconisations)

Préconisations	Diminution des impôts	Augmentation des impôts
	Impôts	Impôts
	Total	Total
Suppression de la taxe d'habitation (à 100 % (soit 100 % ED5) au lieu de 3 euros)	-100 %	+100 %
Suppression de la taxe d'habitation (à 100 % (soit 100 % ED5) au lieu de 3 euros)	-100 %	+100 %
Suppression des réductions pour investissement en immobilier locatif (déduction d'intérêts, Pinel, etc.)	-100 %	+100 %
Suppression de la réduction d'impôt des intérêts (au lieu IR), réduction d'IR de 50 % pour les créations d'entreprises	-100 %	+100 %
Suppression des réductions d'impôt (CIR, CICE, etc.)	-100 %	+100 %
Suppression des réductions d'impôt (CIR, CICE, etc.)	-100 %	+100 %
Suppression des impôts « fixes » : taxe sur les salaires, taxe sur les véhicules de société, taxe télécoms, etc.	-100 %	+100 %

CHAPITRE 10

50 nuances de faillite pour un État

« Les systèmes économiques tiennent souvent plus longtemps qu'on ne le pense, mais ils s'effondrent souvent beaucoup plus vite qu'on ne l'imagine. »

Kenneth ROGOFF*[1](#).

En théorie, un État souverain, capable d'imprimer sa propre monnaie grâce à sa banque centrale, ne peut pas faire faillite. Quelles sont les possibilités de l'État pour l'éviter ?

Première possibilité : l'emprunt d'État

Si ses dépenses comme la paye des fonctionnaires sont supérieures à ses recettes fiscales, l'État peut d'abord emprunter. Concrètement, il imprime un papier, désormais dématérialisé, appelé obligation ou bon du Trésor, qu'il vend à des investisseurs. En échange de l'argent, l'État s'engage à leur payer des intérêts, 4 % par exemple, et à les rembourser à l'échéance, dans dix ans par exemple. Les investisseurs peuvent être des résidents du pays comme les banques et les souscripteurs d'une assurance-vie, ou des étrangers comme les fonds de retraités américains et le fonds souverain du Qatar.

Deuxième possibilité : la planche à billets

Si les investisseurs perdent confiance dans la capacité de l'État à payer les intérêts, ou *a fortiori* à rembourser sa dette, l'État peut alors tout simplement imprimer de l'argent à travers sa banque centrale^{*2}. On dit alors que l'État fait marcher la planche à billets, même si de nos jours l'impression se fait sous forme électronique^{*3}. Créer ainsi de l'argent et le dépenser sans créer de richesse supplémentaire amène généralement de l'inflation^{*4}. Si l'inflation est très élevée, on dit que l'État paye ou rembourse avec de la « monnaie de singe ». En 1789, les révolutionnaires français qui héritaient d'une dette royale considérable ont décidé d'imprimer une nouvelle monnaie pour un montant initial équivalent à la valeur des biens du clergé confisqués : les assignats. Toujours à court d'argent, les révolutionnaires ont imprimé de plus en plus d'assignats qui ont alors perdu 60 % de leur valeur en seulement trois ans¹⁷¹. Plus récemment, en 2000, quand Robert Mugabe a pris le pouvoir au Zimbabwe, il a exproprié violemment les fermiers, déclenchant le chaos. Faute de pouvoir lever des impôts, l'État n'a pas hésité à imprimer des billets de plus en plus gros pour accompagner l'hyperinflation, jusqu'à un billet de 100 000 milliards de dollars zimbabwéens^{*5} ! La monnaie ayant perdu toute valeur, il a été finalement contraint de suspendre la devise et d'utiliser des monnaies étrangères (qu'il ne peut pas imprimer).

L'écueil de l'emprunt en monnaie étrangère

Bien conscients du recours possible à la planche à billets, les investisseurs refusent souvent aux pays politiquement instables ou peu développés de leur prêter de l'argent dans leur monnaie locale. L'État doit alors s'endetter dans une monnaie étrangère réputée stable : dollar, euro, franc suisse, livre sterling. L'État n'a ainsi pas d'autre choix que d'équilibrer son budget. En effet, s'il imprime des billets dans sa propre monnaie, celle-ci perdra de sa valeur par rapport aux autres monnaies (en proportion de l'inflation générée dans le pays) et ne pourra pas lui servir à rembourser sa dette en monnaie étrangère. Emprunter en monnaie étrangère ôte donc au pays la capacité de rembourser en « monnaie de singe » et ouvre la porte à la faillite.

Par exemple, sous l'effet de la planche à billets, un emprunt d'État argentin émis pour un montant de 1 milliard de dollars est passé d'une valeur de 1 milliard de pesos argentins en 2001 à une valeur de 3 milliards de pesos argentins en 2002. Devant l'inflation galopante, l'Argentine a finalement décidé de faire défaut en 2004 et de rembourser les investisseurs à hauteur de 35 % du montant emprunté. Après une gestion politique et monétaire calamiteuse, le PIB par habitant de l'Argentine qui était le même que celui de la France jusqu'en 1950, est aujourd'hui 3 fois inférieur.

*Faire faillite comme une vulgaire
entreprise ?*

La faillite d'un pays n'a rien à voir juridiquement avec une faillite ordinaire. En effet, si une entreprise fait faillite, les détenteurs de sa dette en deviennent propriétaires. Pour récupérer une partie de leur mise, les créanciers peuvent vendre aux enchères les immeubles, les stocks de matière première, les machines, etc. En revanche, lorsqu'un pays fait faillite, les investisseurs ne récupèrent que ce que le pays est prêt à lui rendre. Si la France, qui n'a plus sa propre monnaie, faisait faillite, aucun Chinois n'aurait le droit de démonter la tour Eiffel pour la remonter chez lui ! La conséquence pratique de la faillite est qu'il n'est plus possible pour l'État d'emprunter, au moins pour un certain temps, durant lequel il doit forcément équilibrer son budget. Par exemple, à la suite de la chute du cours du pétrole, la Russie a fait faillite en 1998 en ne remboursant que 10 % aux investisseurs, et elle a dû se débrouiller sans s'endetter pendant une dizaine d'années.

Tableau 4. Faillites : défauts externes et rééchelonnement de 1978 à 2008. D'après C. Reinhart et K. Rogoff¹⁷².

Dominica	2008
Zimbabwe	2008
Martinique	2009
République africaine	2008
Roumanie	2008
Pays-Bas	2009
Egypte	2007
Singapour	2007
Burkina Faso	2008
Malaisie	2008
République dominicaine	2008
Niger	2008

Kenya	2000
Nigeria	2000
République du Sud	2000
Costa Rica	1999
Bosnie	1998
République africaine	1998
Ghana	1998
Sénégal	1998
Sierra Leone	1998
Niger	1999
Maroc	1998
Argentine	1998

Plus l'État régule les banques, plus elles lui prêtent...

De nos jours, si les faillites d'État sont tant évoquées dans nos pays riches, c'est parce que leur dette s'est envolée sans retour depuis les années 1980 et tutoie désormais les 100 % du PIB. Comment en sommes-nous arrivés là ?

Au début des années 1980, les autorités monétaires et financières internationales ont eu l'idée d'empêcher les banques de prendre trop de risques en limitant leur volume de prêts. Pour cela, le premier ratio réglementaire imposait que le capital des banques soit d'au moins 6 % du total des prêts qu'elles consentaient. Ce ratio s'est rapidement avéré trop rudimentaire, car il ne tenait pas compte du niveau de risque des différents prêts. La logique voudrait que les banques gardent plus de capital quand elles prêtent à des entreprises ou à des individus moins solvables. En 1988, le comité de Bâle, qui rassemble les grandes banques centrales*6, a décidé que le ratio du capital*7 serait pondéré en fonction du niveau de risque de chaque prêt. Le texte tient en quelques pages : les prêts aux États, considérés sans risque, *consommant 0 % de capital*, les prêts immobiliers 4 % et les prêts aux entreprises 8 %. Autrement dit, les banques doivent conserver en capital 8 % du montant des prêts aux entreprises. À rentabilité équivalente pour les banques, les entreprises devraient grossièrement payer le double du taux d'intérêt des emprunts immobiliers, ce qu'elles ne peuvent pas se permettre. Dès lors, les banques ont privilégié les prêts aux États et les prêts immobiliers tandis qu'elles ont délaissé ceux aux entreprises*8. Quant à acheter les actions des entreprises, la réglementation bancaire les en dissuade complètement.

En 2004, le comité a considéré que le découpage en quelques types de prêts n'était pas assez fin, et les accords de Bâle II ont imposé que le capital immobilisé pour chaque prêt soit pondéré en fonction de sa note (de AAA à CCC). Pour les États, seules doivent être utilisées les notes des agences de notation, des organismes sélectionnés par les autorités, comme S&P, Moody's et Fitch⁹. Alors que jusqu'ici chacune des banques évaluait elle-même les risques, trois agences ont désormais acquis le monopole mondial de la notation. Là non plus les conséquences ne se sont pas fait attendre. Lorsque la note d'un État est abaissée à tort ou à raison, le coût du capital réglementaire augmente simultanément pour toutes les banques. Elles diminuent donc toutes en même temps les prêts à cet État, ce qui amplifie les chocs. Le système de notation crée ainsi des effets de seuil et des effets boule de neige redoutables.

En 2010, les accords de Bâle III comptent désormais 600 pages. Ils poursuivent dans la logique d'une réglementation de plus en plus détaillée. Néanmoins, l'esprit d'origine est resté intact : les banques sont toujours incitées à prêter aux États (et à l'immobilier) tout en ayant de moins en moins d'autonomie dans la gestion des risques. Ces prêts sont considérés sans risque, jusqu'à l'imminence de la faillite et l'abaissement soudain de leur note, comme dans le cas de l'État grec qui n'est pas souverain (ou des *subprimes*).

Bref, les États ont mis en place la réglementation bancaire à même d'étancher leur soif insatiable d'endettement. S'y ajoutent pour les individus les incitations fiscales à détenir de la dette d'État, comme la défiscalisation permise par l'assurance-vie.

L'exception japonaise

Quand on dit que la France est trop endettée à 100 % de son PIB, il est facile de lui opposer la situation du Japon. En effet, bien qu'étant la troisième plus grande puissance économique mondiale, le Japon a lui-même accumulé en vingt ans de déficit budgétaire une dette de 250 % de son PIB. Toutefois, sa dette publique est entièrement détenue par les épargnants japonais. Autrement dit, les Japonais sont uniquement endettés vis-à-vis d'eux-mêmes et ils n'ont pas besoin de financement étranger. Car, en parallèle, leur balance commerciale a toujours été excédentaire^{*10}. Non seulement le Japon n'est pas endetté, mais en trente ans d'excédents commerciaux il a accumulé une créance sur le reste du monde, appelée position extérieure nette, de 2 000 milliards d'euros, l'équivalent de toute la dette française ! Symptôme de cette bonne santé, le taux de chômage y est de 3 % contre 10 % en France. Il faut donc regarder la dette, mais surtout la position vis-à-vis de l'étranger.

Exportateurs ou importateurs ?

En toute logique, au niveau mondial, la somme des soldes commerciaux est nulle. L'excédent commercial d'un pays correspond au déficit d'un autre.

Le premier facteur d'explication de cette différence entre pays est la démographie. Ainsi, la population japonaise baissera de 126 millions d'habitants aujourd'hui à 100 millions dans trente ans. Les Japonais ne peuvent donc pas compter sur leurs enfants pour financer leurs retraites. Si le pays veut maintenir le niveau de vie de ses retraités, il doit épargner vis-à-vis de l'étranger : c'est pourquoi *il exporte des biens aujourd'hui pour pouvoir en importer plus tard*. L'Allemagne, exportatrice elle aussi, est dans la même situation puisqu'elle perdra 8 millions d'habitants d'ici trente ans.

À l'inverse, la population des pays émergents augmente et ces pays sont d'autant plus déficitaires qu'il faut tout y construire : logements, hôpitaux, infrastructures. Leurs besoins en capitaux excèdent donc leur épargne. Les étrangers comme les Japonais, attirés par les perspectives de croissance, y investissent. L'investissement est ainsi le deuxième facteur expliquant le solde positif ou négatif de la balance commerciale.

La présence de ressources énergétiques ou minières dans le pays constitue un troisième facteur. Par exemple, les pays du golfe Persique sont exportateurs grâce à leurs réserves pétrolières.

Vérifions ces critères sur les États-Unis qui sont déficitaires. Leur population croît toujours assez vite, autour de 1 % par an. Ensuite, bien qu'on parle plus souvent de la consommation américaine, les investissements y sont aussi colossaux : la plupart des entreprises de l'Internet sont américaines et la révolution des biotechnologies se

prépare aussi chez eux. En quinze ans, le coût du séquençage du génome d'un être humain a baissé de 100 millions de dollars à 10 000 dollars, soit plus vite que la loi de Moore en informatique ! À titre de comparaison, le secteur des biotechnologies représente 1 000 milliards de dollars aux États-Unis contre seulement 10 milliards de dollars en France. Concrètement, les Français se retrouvent à dépenser 40 000 euros pour acheter au laboratoire américain Gilead les trois boîtes de médicaments qui soignent définitivement l'hépatite C. La forte croissance du PIB américain rend ainsi leur endettement soutenable : si la dette augmente de 3 % et le PIB nominal (réel + inflation) également, la dette rapportée au PIB reste alors inchangée*[11](#).

La dette française soutenable ou non ?

À l'heure du développement *durable*, c'est-à-dire un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, la question de la soutenabilité de la dette française est beaucoup moins évoquée que celle du pétrole. En France, la population devrait culminer à 73 millions d'habitants, immigration incluse. L'investissement y est faible, comme en témoigne Cap Gemini, la plus jeune entreprise du CAC 40, dont la création remonte à 1967 ! Or au lieu d'être à l'équilibre, la balance commerciale de la France affiche un déficit annuel de 45 milliards d'euros*¹², pendant que l'ensemble des pays de la zone euro a une balance commerciale largement excédentaire de 150 milliards (grâce à l'Allemagne et aux Pays-Bas). À l'opposé du Japon et de son avoir de 2 000 milliards d'euros, la France vit à crédit sur le reste du monde. Son déficit commercial ne se justifie pas à long terme : il ne durera qu'aussi longtemps que les autres pays seront disposés à nous prêter de l'argent*¹³. Malgré notre épargne, la France a ainsi accumulé en position extérieure nette une dette de 400 milliards d'euros¹⁷³, qui continue d'augmenter chaque année à cause d'une balance des transactions courantes déficitaire depuis dix ans*¹⁴. La France a donc un problème qui gonfle chaque année. Les partis politiques proposent régulièrement des solutions miracles, mais qu'en est-il vraiment ?

- *Utiliser l'épargne considérable des Français.* Contrairement à son image d'argent qui dort dans les coffres des banques*¹⁵, l'épargne n'est jamais disponible. Ainsi, l'écrasante majorité de l'épargne française est utilisée dans l'immobilier*¹⁶. De même,

l'argent des livrets d'épargne et de l'assurance-vie finance les prêts immobiliers et surtout... l'État. Le problème des Français est justement de préférer financer sans risque l'État, plutôt que de nouvelles entreprises qui accroissent la richesse nationale. Ils sont parmi les investisseurs les moins investis en actions au monde¹⁷⁴ ! Vendre notre immobilier aux étrangers serait donc le moyen d'éponger la dette, mais ils n'ont peut-être pas envie de devenir massivement propriétaires de résidences secondaires françaises.

- *Faire défaut sur la dette de la France.* Cela rendrait impossible d'emprunter pour un temps. Or, comme la France est chaque année en déficit commercial et budgétaire (même en excluant les intérêts de la dette répudiée), il nous manquerait 40 milliards d'euros dans le budget pour payer les fonctionnaires et acheter ce que nous importons. Le résultat serait donc une violente récession commençant par le licenciement de 1 million de fonctionnaires et la perte des services publics associés.
- *Sortir de l'euro.* Le taux de change de l'euro avec les autres monnaies est maintenu par la présence des pays excédentaires comme l'Allemagne. La sortie de l'euro aurait pour effet immédiat de dévaluer le franc d'au moins 30 %. D'un côté, le coût des importations augmenterait d'autant. Cela reviendrait en pratique à baisser le pouvoir d'achat des ménages de 9 % (30 % de renchérissement des produits importés multiplié par 30 % de part des importations dans le revenu). De l'autre côté, la baisse du prix des exportations rendrait les entreprises plus compétitives à l'export, et elles augmenteraient leur marge et l'emploi. Finalement, pour augmenter la compétitivité française autant baisser les salaires : le choc serait moins violent que la sortie unilatérale de l'euro.

La sortie n'aurait de sens que si elle était organisée collectivement, en scindant la zone euro en deux zones monétaires homogènes : un euro du Nord incluant notamment l'Allemagne, le Benelux, la Finlande, et un euro du Sud incluant la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce^{*17}. De manière générale, le taux de change de la monnaie permet d'adapter facilement son économie à celle de voisins très différents. Avant l'euro, les augmentations de salaire prodigues

étaient régulièrement compensées par la dévaluation du franc. En revanche, à l'intérieur d'un pays, l'équilibre est atteint par la redistribution budgétaire et les migrations internes vers les bassins d'emplois. Or entre pays de l'Union européenne, les transferts budgétaires sont faibles et les migrations marginales (du fait des différences de langues et de cultures). L'issue catastrophique de l'euro fut donc annoncée dès sa création par une multitude de prix Nobel, comme Maurice Allais, Paul Krugman, Joseph Stiglitz, Amartya Sen, James Mirrlees ou Milton Friedman. Ce dernier prédisait : « L'euro va être une grande source de problèmes, non pas une source d'aide. L'euro n'a pas de précédent. Autant que je sache, il n'y a jamais eu d'union monétaire, lançant une monnaie fiduciaire, composée d'États indépendants. » Aujourd'hui, la plupart des économistes médiatisés militent pour l'union budgétaire plutôt que pour l'éclatement, bien qu'elle soit hors de portée. En attendant, la trajectoire actuelle « ni éclatement ni union budgétaire » est un chemin de croix pour les pays du Sud, dont la Grèce qui a perdu 25 % de son PIB.

- *Rétablir des droits de douane aux frontières.* Comme avec la sortie de l'euro, l'augmentation du coût des importations diminuerait le pouvoir d'achat des ménages. En revanche, les entreprises ne bénéficieraient pas de prix plus élevés à l'export et verraient leur compétitivité se dégrader encore davantage (à moins que l'État ne leur reverse l'intégralité des taxes perçues). Sans compter les représailles commerciales possibles des autres pays sur nos exportations. Cette solution serait aussi hasardeuse que la sortie brutale de l'euro.
- *Instaurer la TVA sociale.* Augmenter la TVA, qui s'applique sur tous les produits, en baissant d'autant les charges sociales sur les salaires des Français, reviendrait au même qu'instaurer des droits de douane mais sans pénaliser les entreprises françaises. De fait, elles pourraient continuer à vendre au même prix en payant plus de TVA et moins de charges sociales, tandis que les entreprises étrangères paieraient juste davantage de TVA. Cette solution serait moins violente que la sortie de l'euro ou l'instauration effective des droits de douane, en plus d'instaurer une fiscalité plus favorable à l'emploi à moyen terme. À court terme, la hausse de coût des importations se traduirait là aussi par une baisse du pouvoir d'achat des ménages.

En résumé, toutes ces « solutions » consistent à diminuer plus ou moins brutalement et visiblement le niveau de vie de tous les Français¹⁷⁵. Nous consommons 40 milliards d'euros en trop par rapport à ce que nous produisons, et aucune mesure *miraculeuse* ne nous permettra de rééquilibrer cette situation. Seule une réorganisation minutieuse permettant à nos chômeurs de travailler^{*18} conduira la France à produire 40 milliards d'euros de plus, si nous ne voulons pas un jour prochain consommer 40 milliards d'euros de moins.

Conclusion

Un État peut faillir sans faire faillite

Lorsque des politiciens se plaignent que les banques prêtent sans risque aux États au lieu de prêter aux entreprises, ils oublient sans doute avoir voté la réglementation qui les y incite. Lorsque des politiciens se plaignent du pouvoir des agences de notation (pourtant laxistes) sur la dette française, ils oublient sans doute avoir voté la réglementation qui oblige les banques à utiliser ces notes.

Concernant les États souverains battant leur propre monnaie, la fonction du mythe de la faillite est expliquée clairement par Paul Samuelson, prix Nobel d'économie : « Il y a une part de vérité dans la superstition selon laquelle le budget doit rester équilibré. Elle constitue l'un des remparts dont toute société a besoin contre les dépenses hors de contrôle. Il faut de la discipline dans l'allocation des ressources ou c'est le chaos anarchique et l'inefficacité totale. D'ailleurs, l'une des fonctions des religions traditionnelles était d'effrayer le peuple par des mythes, pour qu'il se comporte conformément à ce que la vie civilisée requiert à long terme¹⁷⁶. »

Le mythe s'est effectivement en partie évanoui et personne ne croit plus vraiment qu'il y ait besoin d'équilibrer le budget de la nation. C'est techniquement vrai, mais ne pas faire faillite n'empêche pas pour autant le niveau de vie de baisser considérablement, voire de s'effondrer, comme au Venezuela après quinze ans de nationalisations sous Hugo Chavez. Chaque année depuis trente ans, le PIB par habitant de la France progresse en moyenne de 0,4 % de moins que les autres pays de l'OCDE, dont l'Allemagne, la Suède, le Royaume-Uni, l'Espagne, le Japon et les États-Unis¹⁷⁷.

CHAPITRE 11

Et si l'Éducation nationale acceptait les chèques ?

« Détruire la concurrence, c'est tuer l'intelligence. »

Frédéric BASTIAT, politicien du XIX^e siècle votant tantôt à gauche
tantôt à droite*1.

Les résultats des évaluations internationales sont sans appel : le niveau scolaire de la France s'effondre inéluctablement depuis quinze ans¹⁷⁸. Dans l'enquête PISA*2 de 2012, la France est tombée au 21^e rang en lecture et au 25^e en mathématiques. Dans ses rapports, l'Éducation nationale avoue elle-même qu'à la fin de l'école primaire 20 % des élèves sont « en difficulté » sur la lecture et que 40 % sont « très fragiles » en mathématiques. En outre, la France est l'un des pays les plus *inégalitaires*, car les résultats sont très variables en fonction de l'école testée, contrairement aux résultats des autres pays qui sont assez homogènes¹⁷⁹.

En ce qui concerne les matières économiques, un sondage de la Banque de France-TNS Sofres montre que la moitié des adultes ne sont pas capables de calculer approximativement ce que rapporte un livret avec 1 000 euros rémunéré à 2 % au bout de deux ans*3.

Et nous ne pouvons pas nous consoler avec le rayonnement des universités françaises en histoire ou en littérature : le classement des 100 premières universités mondiales en art et sciences humaines comporte 20 anglaises, 6 allemandes, 6 hollandaises et une seule française, l'ENS¹⁸⁰.

La réaction des professeurs et des parents d'élèves, donc des

politiciens, est de réclamer davantage de moyens pour l'Éducation nationale. Davantage de professeurs, de zones d'éducation prioritaires (ZEP), d'argent. Cependant, le Royaume-Uni et l'Allemagne, tous deux mieux classés, dépensent chacun 30 milliards d'euros de moins pour le primaire et le secondaire⁴, soit 3 000 euros de moins par élève et par an ! La Finlande et la Corée, qui sont en tête des classements, dépensent elles aussi moins que la France. La Cour des comptes conclut sans langue de bois : « La capacité du système scolaire français à assurer la réussite de tous les élèves est médiocre comparée à celle des autres pays développés », mais le système scolaire « ne souffre pas d'un manque de moyens budgétaires ».

L'éducation est pourtant primordiale. Elle est en effet le critère principal d'entrée dans l'emploi : même dix ans après la fin des cours, le taux de chômage pour les non-diplômés français est de 13 %, alors que pour les bacheliers et équivalents il est de 7 %, et pour les titulaires d'un diplôme universitaire de seulement 4 %¹⁸¹. Autrement dit : en France les bac + 3 connaissent le plein-emploi !

Tableau 5. Classement PISA 2012 (total des trois matières : maths, sciences, lecture).

Royaume-Uni	1507
Singapour	1508
République (Chine)	1500
France	1499
Corée	1496
Finlande	1496
Israël	1496
Moyenne OCDE	1498
Suède	1488
Lituanie	1488
Macao (Chine)	1488
Danemark	1469
Malaisie	1462
Papouasie	1466
Boisigal	1455
Mongolie	1459
Allemagne	1446
Lithuanie	1438
Australie	1437
Belgique	1429
Nouvelle-Zélande	1428

Certains nient l'importance cruciale de l'éducation, considérant qu'il s'agit d'un jeu à somme nulle, comme si les emplois étaient

attribués aux meilleurs élèves, quel que soit le niveau éducatif atteint. Cependant, si l'éducation est un avantage compétitif du point de vue individuel, elle l'est aussi au niveau collectif. De fait, *il n'y a pas un stock fixe d'emplois qualifiés* pour lesquels tous les diplômés seraient en concurrence, et un stock fixe d'emplois peu qualifiés dont hériteraient les moins diplômés. En effet, au fur et à mesure que les individus se qualifient, les emplois les moins qualifiés perdent leur rentabilité au profit d'avancées technologiques comme les caisses automatiques ou les robots ménagers. Ceci est parfaitement illustré par l'arrivée sur le marché du travail de femmes de plus en plus éduquées à partir des années 1950 et la diffusion simultanée de l'aspirateur, du lave-linge et du lave-vaisselle pour remplacer leur travail ménager.

S'il n'y a pas un stock fixe d'emplois qualifiés, alors pourquoi des doctorants en histoire de l'art se retrouvent-ils à préparer des sandwiches chez McDonald's ? Parce que les débouchés en dehors de la recherche en histoire sont très limités, et qu'aux yeux des entreprises en demande d'administrateurs réseau ou de menuisiers, métiers en pénurie de candidats, ces doctorats tiennent plus du *loisir éducatif* que de l'éducation*5. La pertinence de la qualification est évidemment plus importante que la durée des études de nos bac + 8. Ainsi, grâce à l'apprentissage, la Suisse compte un taux d'emploi des jeunes quatre fois supérieur à celui de notre pays qui le délaisse*6. De manière générale, les jeunes y sont nettement moins nombreux à suivre des études longues qu'en France. Car l'insertion professionnelle précoce n'empêche en rien d'atteindre un haut niveau de qualification, comme les trois apprentis qui sont devenus ministres en Suisse.

Analyse comparative des coûts de l'éducation chez nos voisins

Commençons par comprendre pourquoi la France dépense tellement plus que ses voisins. Le premier poste budgétaire est la masse salariale des enseignants. Pourtant, de manière surprenante, les enseignants français du primaire et du secondaire sont payés 10 % de moins que dans le reste de l'Europe. En revanche, pour un même nombre d'élèves par salle de classe, l'Allemagne emploie 600 000 enseignants et la France 800 000, soit 30 % de plus. Cela relève du choix du modèle français : plus de professeurs qui font moins d'heures en classe. Ainsi, la moindre matière optionnelle est enseignée par un professeur spécifique, tandis que les professeurs des autres pays enseignent souvent plusieurs matières. Avec 10 % de paye en moins et 30 % d'enseignants en plus, la masse salariale de l'État français n'est pas très supérieure. Ce n'est donc pas la rémunération des enseignants qui explique le surcoût de notre système éducatif.

Tableau 6. D'après *Éducation : pourquoi la France surpaye et comment s'en sortir* de l'Ifrap¹⁸².

France	Reste de l'Europe
RA	RA
500 000	500 000
Elèves du primaire et du secondaire (hors maternelle)	Elèves du primaire et du secondaire (hors maternelle)
13 000	13 000
Nombre d'établissements scolaires	Nombre d'établissements scolaires
600 000	600 000
Enseignants du primaire et du secondaire	Enseignants du primaire et du secondaire
30 000 milliards	30 000 milliards
Masse salariale enseignante (hors pensions)	Masse salariale enseignante (hors pensions)
(Ces données ne tiennent pas compte des suppléments de salaire des enseignants)	(Ces données ne tiennent pas compte des suppléments de salaire des enseignants)
35 000	35 000
Assistants d'éducation et pédagogiques	Assistants d'éducation et pédagogiques
125 000 + 95 000 = 220 000	125 000 + 95 000 = 220 000
Personnel de soutien	Personnel de soutien
420 000	420 000
Masse salariale des personnels de soutien	Masse salariale des personnels de soutien

* Techniciens et ouvriers de services des régions et départements.

Le personnel administratif et technique compte quant à lui 420 000 agents : administration centrale, rectorat, mais aussi techniciens, gardiens, hommes de ménage, cantiniers... Ils sont employés par le ministère, les régions, les départements et les communes, en un écheveau inextricable. En comparaison, nos deux pays voisins n'emploient que 100 000 personnes pour ce travail.

La France compte également 50 % d'établissements scolaires supplémentaires. Pourtant, la répartition de la population sur le territoire est analogue*7 et ne justifie donc pas un tel nombre d'établissements. Or gérer et entretenir beaucoup de petits établissements coûte plus cher*8.

L'OCDE, organisatrice de l'étude PISA, l'a bien noté : « L'Éducation nationale se distingue par une administration centrale démesurée, des rectorats aux effectifs pléthoriques et de nombreux enseignants employés à des tâches administratives. Il y a beaucoup de doublons administratifs. Par exemple, l'équipement des lycées a été confié aux conseils régionaux, mais les rectorats n'ont pas pour autant réduit le nombre d'agents qui s'en occupaient auparavant*9. » Voilà comment une décentralisation menée à moitié dilapide 30 milliards d'euros chaque année sans le moindre profit pécuniaire pour les enseignants ou pédagogique pour les élèves.

Cette hypertrophie de l'administration française n'est d'ailleurs pas réservée à l'Éducation nationale. Alors que le Royaume-Uni et la France collectent l'impôt auprès d'une population équivalente, cette activité mobilise 60 000 fonctionnaires au Royaume-Uni contre 130 000 en France¹⁸³. Sans que cela dispense les contribuables et entreprises français de passer du temps à remplir leur déclaration d'impôts, bien au contraire. Même Michel Rocard le reconnaît : « Nous avons 1 million de fonctionnaires en trop selon les calculs de la Cour des comptes¹⁸⁴. »

Des professeurs sans incitation

Si le millefeuille administratif était compressé et le nombre d'établissements scolaires rationalisé, la France économiserait donc un montant considérable et ramènerait ses dépenses au niveau de celles des autres pays. Cela n'améliorerait pas pour autant le niveau des élèves, là où la Nouvelle-Zélande, l'Allemagne, les Pays-Bas font mieux, la Corée du Sud et la Finlande beaucoup mieux.

Réduire la taille des classes n'a que peu d'effets mesurables. En revanche, une étude¹⁸⁵ dévoile que parmi les professeurs, les 10 % les meilleurs font assimiler à leurs élèves trois fois plus de connaissances que les 10 % les moins bons ! La reconnaissance de leur travail devrait passer, comme dans le privé, par leur salaire. D'autant que de nombreuses études sociologiques montrent à quel point les écarts de salaire sont plus importants à nos yeux que son niveau absolu. Or la Cour des comptes observe que la différence de rémunération entre les enseignants systématiquement les mieux notés et ceux systématiquement les plus mal notés atteint au bout de dix ans de carrière seulement 6 % ! Elle en conclut logiquement que « le système de rémunération ne permet ni de compenser les différences de condition d'enseignement entre établissements ni de valoriser réellement un investissement professionnel particulier, que ce soit au niveau de l'individu ou de l'équipe pédagogique ». Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste, se plaignait déjà de la dérive du système de notation en 1946 : « Il est essentiel que la notation largement étalée exprime la valeur réelle et *inéga*le des agents. [...] Les fonctionnaires les meilleurs, les plus capables, les plus aptes, je dirais les plus dévoués à la cause de la République, sont parfois infériorisés, alors que les fonctionnaires médiocres sont assurés d'un

avancement égal. » La dévalorisation du métier est telle que, malgré l'ampleur du chômage, l'Éducation nationale n'arrive pas à recruter suffisamment d'enseignants dans certaines académies ou certaines matières¹⁸⁶.

Un système éducatif périmé et des problèmes variés

La vocation première de notre système éducatif qui remonte à la fin du XIX^e siècle était de former des ouvriers et des soldats. C'est pourquoi l'école valorise tant les valeurs de discipline et de ponctualité. Depuis, les recherches et expérimentations de Maria Montessori (1870-1952), médecin et pédagogue, ou d'Alexander Sutherland Neill (1883-1973), fondateur d'une école, ont au contraire montré l'intérêt de l'autonomie et de la liberté dans l'apprentissage. Pourtant, ces découvertes n'ont guère été mises en pratique. Pas plus que les évolutions moins radicales, comme l'« école inversée » où les élèves apprennent seuls leurs leçons et font les exercices pendant la classe avec les professeurs. Pourtant, des études¹⁸⁷ montrent une amélioration considérable des résultats des élèves avec ce type d'apprentissage.

Actuellement, tous les examens mesurent la performance des élèves à résoudre seuls, de mémoire et le plus rapidement possible des problèmes plus ou moins faciles. Or les emplois d'aujourd'hui exigent plutôt de résoudre des problèmes complexes en coopération avec d'autres, ce que François Taddei désigne même comme une troisième forme d'intelligence^{*10}. À partir de 2016, l'enquête internationale PISA mesurera la capacité de résolution collaborative des problèmes : sans doute une nouvelle chance pour la France de reculer dans le classement...

Par ailleurs, la télévision a un impact particulièrement néfaste sur le développement du cerveau de l'enfant. À l'âge de 2 ans, seulement une heure de télé par jour double la prévalence des troubles attentionnels et augmente de 35 % les chances de finir sans aucun

diplôme. Or ce n'est pas parce que les enfants en échec scolaire se mettent à regarder davantage la télé. En effet, les études de suivi des mêmes enfants sur plusieurs années sont sans appel : la télé diminue la capacité de concentration, augmente l'impulsivité et altère donc les capacités d'apprentissage. Les études démontrent aussi qu'une émission, même éducative, n'apporte rien à cause du caractère profondément passif du cerveau devant la télévision. La télé fait ainsi baisser les performances en calcul, lecture, orthographe et vocabulaire ! Une étude¹⁸⁸ de grande envergure aux États-Unis montre le parallélisme stupéfiant entre l'augmentation du taux de pénétration de la télévision dans les foyers américains de 1950 à 1965, et la chute des scores des élèves au test SAT pour l'entrée à l'université exactement dix-huit ans plus tard¹⁸⁹.

Enfin, le système éducatif comporte des problèmes spécifiques liés au genre. Sur 150 000 jeunes terminant sans aucune qualification, 100 000 sont des garçons^{*11} ! Cependant, réformer en suivant les pratiques des meilleurs pays n'est pas aisé, car les critères à prendre en compte sont nombreux. Il n'est donc pas évident de comprendre ce qui est réellement plus efficace en termes de pédagogie dans des pays culturellement différents, comme en témoignent les débats sans fin sur la semaine de quatre jours. Alors que la situation est à la fois urgente et complexe, les évolutions radicales sont finalement devenues improbables face au mammoth^{*12} qu'est devenue l'Éducation nationale, le plus gros des ministères.

Le chèque-éducation : une solution débridée

L'ampleur de la tâche peut sembler aussi inhumaine qu'incertaine si tout doit être décidé du haut de cette administration. Cependant, c'est oublier les énergies individuelles. Pour inciter les professeurs à repenser la pédagogie, motiver les parents à s'impliquer, responsabiliser les établissements dans leurs dépenses, il n'y a rien de plus simple que... la concurrence. « Mais l'éducation doit être gratuite ! », objecterez-vous. Oui tout à fait, et le chèque-éducation le permettrait. Cette solution a été adoptée par six États américains, les Pays-Bas, l'Australie ou encore la Nouvelle-Zélande. Chaque famille y reçoit un chèque-éducation par enfant, lui permettant de l'inscrire dans l'établissement de son choix. Avec ce montant, les établissements publics ou privés doivent payer directement toutes leurs dépenses : entretien des bâtiments, enseignants, cantine, etc. À charge pour chaque établissement de faire ses propres choix de pédagogie, de planning horaire, de nombre d'enseignants, de niveaux de salaire et d'équipements. Toutes variations actuellement impossibles en France. Si un établissement n'attire pas les parents, automatiquement son budget diminue à proportion du nombre d'élèves perdus. À l'inverse, si les élèves affluent, le budget de l'établissement augmente d'autant*13.

Donner directement l'argent du chèque-éducation aux familles n'aurait pas les mêmes bénéfices. Dans *What Money Can't Buy. Family Income and Children's Life Chances*, Susan Mayer montre que même le doublement du revenu des parents pauvres n'a que peu d'impact sur les trajectoires socioprofessionnelles de leurs enfants. En effet, lorsque les parents reçoivent des ressources supplémentaires, ils les dépensent

majoritairement en restaurants, en vêtements, ou dans une plus belle voiture, mais pas dans l'éducation des enfants.

Avec Internet, les classements, les notes et les avis comparatifs se sont répandus, et sont déjà parfaitement admis pour les films, les restaurants ou les hôtels. Le recours à la concurrence pousserait les établissements scolaires à prendre en compte leur notation, comme n'importe quel autre service, pour le bénéfice des élèves et des parents. L'autonomie accordée à chaque établissement nous sortirait de la paralysie actuelle et du psychodrame de chaque réformette, comme celle des horaires du mercredi ou celle visant à supprimer les classes bilangues. Rien n'empêcherait alors les collègues alsaciens d'avoir des classes franco-allemandes. Les possibilités offertes éviteraient aussi que les élèves les plus doués s'ennuient^{*14} : « "Fâché de ne pouvoir exprimer ses potentialités de manière interne, Nicolas s'investit dans l'espace extérieur." Ça veut dire : Nicolas s'embête en classe, il regarde par la fenêtre¹⁹⁰. »

Les résultats positifs du chèque-éducation sont les mêmes dans tous les pays. Comme les parents ont le choix de l'établissement scolaire, ils s'impliquent davantage dans l'éducation reçue par leurs enfants. Les établissements s'améliorent sous peine de voir les élèves partir et de devoir fermer. Les enseignants ayant les meilleures pratiques pédagogiques sont mieux payés^{*15}. Leur chef d'établissement est attentif à leurs initiatives, car le succès de son établissement et son poste sont en jeu.

Cependant, les établissements ne risquent-ils pas de mettre en place des classes de niveau ? Bien sûr, mais la sélection n'est pas l'ennemi de la réussite de tous. Même Terra Nova, le *think tank* du Parti socialiste, écrit que la sélection est « le seul outil qui responsabilise les étudiants et les établissements autour d'un objectif de réussite du plus grand nombre¹⁹¹ ». Au moins la moitié des collèges pratiquent déjà les classes de niveau même si la loi l'interdit¹⁹².

Enfin, cette réforme conduirait à une décentralisation poussée et court-circuiterait l'administration centrale. Dès lors, plus rien n'empêcherait de réduire le surcoût de 30 milliards d'euros, en diminuant le prix des chèques au fur et à mesure des années en fonction du bénéfice moyen des établissements scolaires.

Le chèque-éducation aurait aussi des effets bénéfiques sur les universités, déjà plus autonomes¹⁹³. D'abord, les étudiants qui quittent

le système éducatif avant l'université, après un bac professionnel par exemple, pourraient revendre leur chèque à l'État. Cela rétablirait l'équité entre ceux qui commencent à travailler tôt et ceux qui font des études universitaires et coûtent plus cher à l'État. De plus, s'ils pouvaient monétiser une année d'études, les étudiants qui errent d'une licence à l'autre y réfléchiraient à deux fois avant d'encombrer les universités. Seulement 27 % des bacheliers qui s'inscrivent obtiennent leur licence en trois ans, la durée normale du cursus. La France compte ainsi deux fois plus de diplômés de l'enseignement supérieur que l'Allemagne ! Finalement, le système serait plus égalitaire et moins sujet au gaspillage.

Conclusion

L'éducation française n'est pas condamnée à l'inefficacité !

Côté santé, notre espérance de vie est de 81,7 ans pour une dépense de 13 % du PIB, soit mieux et moins cher que les États-Unis^{*16}. Nous ne sommes certes pas les meilleurs : la Suède, l'Australie et la Corée du Sud ont la même espérance de vie que la France pour des coûts encore inférieurs^{*17}.

En revanche, l'éducation française est 30 milliards d'euros trop chère, de qualité moyenne, et particulièrement inégalitaire avec 150 000 jeunes exclus chaque année. Ne rien faire constitue le plus grand risque. Pendant que les plus riches peuvent se payer leurs propres écoles et des professeurs particuliers, les plus pauvres n'ont accès qu'à un service public défaillant, qui ne cesse de périliter au nom d'une égalité de principe. Au lieu d'un enseignement, l'éducation française dispense des diplômes, les certificats de la nouvelle noblesse. Ce terme n'est pas excessif, comme Pierre Bourdieu le constatait : « Un incapable scolairement garanti et un compétent scolairement démunis sont séparés à vie tels le noble et le roturier, à tous les points de vue socialement pertinents¹⁹⁴. »

Or mener les changements nécessaires depuis le ministère parisien est une mission impossible. En revanche, introduire la concurrence par le biais du chèque-éducation offrirait une solution pour décentraliser efficacement et rendre leur autonomie aux établissements scolaires et aux professeurs, aujourd'hui privés de toute initiative. Nous pourrions ainsi réformer le mammoth tout en conservant un système vraiment équitable et surtout toujours gratuit.

CHAPITRE 12

Élections : même le hasard fait mieux

« Si voter changeait quelque chose, il y a longtemps que ce serait interdit. »

COLUCHE.

La démocratie représentative, en vigueur chez nous comme dans la plupart des pays riches, est-elle vraiment le régime politique qui donne le plus de pouvoir au peuple ? C'est certainement une évolution favorable depuis la monarchie absolue de droit divin. Cependant, le système politique actuel pose question, quand 80 % des Français déclarent ne pas vouloir d'une candidature de Nicolas Sarkozy ou de François Hollande¹⁹⁵ et que les deux partis principaux l'envisagent tout de même jusqu'au bout. À moins qu'un ras-le-bol de ces joutes entre ego ne provoque l'élection de Marine Le Pen, dont le programme antimondialisation, proche de celui de Jean-Luc Mélenchon, est populaire mais voué à l'échec^{*1}.

Tout cela n'a rien d'étonnant pour une démocratie représentative. En effet, les actions des hommes politiques pour arriver ou se maintenir au pouvoir sont parfaitement réfléchies. Pour ne pas heurter des fractions même ténues de la population, comme les agriculteurs ou les chauffeurs de taxi, le mieux qu'ils puissent faire est de ne rien faire. Rassembler un maximum de personnes autour d'un projet implique logiquement de le vider de toute substance. De même, pour s'adresser au plus grand nombre et donc aussi aux moins éduqués, les politiciens nous parlent comme à des enfants. Ils n'hésitent pas non

plus à exploiter la peur et la colère. Enfin, dans notre monde surmédiatisé, les campagnes électorales se jouent sur une communication massive et coûteuse, d'où la multiplication des scandales de financement. Ce n'est pas qu'une impression : au palmarès de la corruption, Transparency International accorde la première place aux partis politiques dans la plupart des pays occidentaux. En résumé, la démocratie que nous connaissons est devenue corrompue, démagogique et peu constructive.

Démocratie = élection ?

En cours d'éducation civique et d'histoire, l'école nous rabâche que l'élection vaut démocratie et que la démocratie vaut élection. Et Winston Churchill d'ajouter que « la démocratie est le pire des régimes – à l'exception de tous les autres déjà essayés dans le passé ». Pourtant, Napoléon Bonaparte, Benito Mussolini, Adolf Hitler et Vladimir Poutine ont accédé au pouvoir en étant élus de manière parfaitement démocratique, avant de devenir des despotes. En Afrique aussi, les élections peuvent conduire à choisir un président de l'ethnie majoritaire, qui une fois au pouvoir n'hésite pas à opprimer légalement les minorités. La démocratie semble donc fragile.

Depuis Aristote jusqu'à Montesquieu, les régimes utilisant l'élection – même au suffrage universel – étaient qualifiés d'aristocratiques ou d'oligarchiques, et non de démocratiques. En effet, ceux qui nous gouvernent sont tous issus des mêmes écoles et des mêmes familles politiques. Cette professionnalisation de la politique les oblige à faire carrière dans un parti, ce qui a des conséquences idéologiques fâcheuses, comme le dénigrement systématique des idées des partis adverses. De plus, la classe politique s'arroge des avantages démesurés. Pendant que les députés tergiversent sur l'avenir des retraites, les leurs sont bien protégées. Ils ont évidemment vidé de sa substance la réforme du millefeuille administratif composé de communes, départements, régions et État, en ne réduisant pas le nombre des 618 000 élus français¹⁹⁶. Quant aux anciens présidents de la République, la nation leur assure une rente exorbitante de 2 millions d'euros par an (un appartement, une voiture, des bureaux et 13 personnes dédiées au service de chacun, en plus de leur salaire à vie¹⁹⁷).

Pour rénover notre démocratie, il est question d'étendre l'interdiction du cumul des mandats, comme d'être à la fois député national et député européen. Mais cela ne corrige en rien les défauts évoqués de la classe politique et multiplie encore le nombre d'élus. Il serait bien plus puissant d'interdire le cumul temporel, c'est-à-dire le renouvellement des mandats. Assurément, cinq ans d'un président ou d'un parlementaire sont largement suffisants quand « le pouvoir corrompt ». Or nos députés enchaînent les législatures : Henri Emmanuelli est dans l'hémicycle depuis trente-huit ans, Jean Tiberi y a passé quarante ans ! L'interdiction du cumul temporel permettrait de renouveler la classe politique, même si elle n'empêcherait pas d'être maire, puis conseiller régional, député, sénateur, etc.

D'autre part, comment pouvons-nous qualifier notre démocratie de « représentative » alors que l'Assemblée nationale ne compte que 27 % de femmes ? La loi sur la parité n'a effectivement pas eu l'impact escompté, car les hommes politiques préfèrent voir leur parti payer une amende, plutôt que de laisser la place aux femmes. L'Assemblée ne représente même pas les tendances politiques elles-mêmes, puisque le FN compte 2 députés sur 577 tout en recueillant 25 % des votes². Pour une meilleure représentativité, il est parfois suggéré de rendre le vote obligatoire. Pourtant, les sondages auprès des abstentionnistes montrent qu'ils voteraient de la même manière que les votants¹⁹⁸, comme on pouvait s'y attendre d'après la loi des grands nombres. Rendre le vote obligatoire n'aurait donc aucun impact. Comme le conclut le mouvement Occupy Wall Street : « Nos représentants ne nous représentent pas. »

Le hasard : une nécessité

Si les élections démocratiques ne donnent pas le pouvoir au peuple, comment le lui rendre ? Par *le tirage au sort*. Quasi oublié aujourd'hui, il est pourtant le seul régime qualifié de démocratique par les classiques, et il a été largement pratiqué durant des siècles. De nos jours, la seule trace restante de cette pratique se trouve dans les jurys des tribunaux de divers pays. De l'an 600 à l'an 400 av. J.-C., Athènes et son Empire procédaient par tirage au sort parmi les citoyens de plus de 30 ans pour choisir les 500 membres du Conseil rédigeant les lois, les 6 000 jurés du tribunal et les 600 hauts fonctionnaires de l'exécutif. Les républiques de Venise et de Florence doivent également leur longévité de plusieurs siècles à ce système, sans commune mesure avec celle de nos régimes républicains.

D'abord, le tirage au sort empêche qu'il y ait de faire carrière dans la politique. Ensuite, cela rend inutiles les questions idéologiques – être de gauche ou de droite ? – qui apportent peu de réponses pratiques. Imaginons que, par un hasard incroyable comme celui qui a conduit à la vie sur Terre, une assemblée entière de néonazis soit tirée au sort. Par sécurité, il faudrait pouvoir révoquer une telle assemblée par le vote. Les Athéniens, pas fous, prévoyaient justement de voter pour valider ou non le résultat du tirage au sort dans certains cas. Ils ne tiraient pas non plus au sort les postes nécessitant de l'expérience ou des compétences pointues, comme les généraux de leurs armées et les hauts fonctionnaires du Trésor. Par exemple, notre président de la République pourrait continuer à être élu.

Qu'en serait-il de tirer au sort nos députés nationaux parmi les Français de plus de 30 ans sans casier judiciaire ? Voici l'opinion de Jacques Julliard³ : « À ceux qui rétorquent rituellement qu'une telle

règle priverait les assemblées de l’“expérience” indispensable, je réponds : c’est une blague. Les seules assemblées qui ont réformé la France et ont établi les lois que nous respectons étaient faites d’hommes neufs, et “inexpérimentés” : témoins, la Constituante de 1789, l’Assemblée nationale de 1848, la Commune de Paris*4, les assemblées de 1945-1946¹⁹⁹. » D’ailleurs, si la compétence des ministres dans leur domaine avait tant d’importance, comment pourraient-ils être nommés du jour au lendemain à la tête d’un autre ministère ? En fait, ils sont entourés d’un cabinet, de conseillers spécialisés, etc.

Dans *Contre les élections*, David Van Reybrouck lève ainsi méthodiquement tous les doutes que suscite l’idée du tirage au sort. Il nous rappelle que l’extension du droit de vote aux femmes réveillait les mêmes peurs que le tirage au sort aujourd’hui. Faire confiance au peuple est loin d’être une évidence dans nos « démocraties ».

Aux États-Unis, plusieurs personnalités*5 ont milité pour tirer au sort la Chambre des représentants, face à un Sénat toujours élu. Terrill Bouricius, chercheur et ancien élu de l’État du Vermont, a travaillé sur les détails d’une proposition encore plus ambitieuse pour un nouveau système politique. Il repose sur six organes en mêlant tirage au sort, volontariat et vote, avec des mandats allant de quelques jours à trois ans²⁰⁰. En Europe, les Islandais ont tiré au sort en 2010 une Assemblée nationale pour rédiger une nouvelle Constitution. Fidèles à eux-mêmes et au *statu quo*, les politiciens l’ont remise sur une étagère²⁰¹. En France, Étienne Chouard s’est fait le porte-parole du principe du tirage au sort, et le nouveau parti Nous Citoyens le met en pratique en tirant au sort les représentants de son conseil national.

Sondage délibératif, une pincée de hasard

Réfléchir à chaque sujet socio-économique demande beaucoup d'investissement personnel pour se renseigner, comprendre et comparer les alternatives. Surtout que la liste des sujets est longue. *Via* les élections, les citoyens s'en remettent aux politiciens. Cependant, puisqu'ils ne sont pas tirés au sort, les politiciens doivent d'abord se faire élire. Ils consacrent donc l'essentiel de leur énergie à convaincre les citoyens de leur capacité à traiter les problèmes et à y apporter des solutions sous la forme de promesses de campagne. Puis, pour maintenir leur cote de popularité et être réélus, les politiciens sont bien obligés de suivre plus ou moins l'avis non éclairé des citoyens, largement relayé à travers les sondages et les manifestations. Ils se retrouvent en réalité en situation de campagne électorale permanente. La démocratie représentative se transforme alors en démocratie directe. De fait, les citoyens sont amenés à prendre des décisions sur des sujets qu'ils ne maîtrisent pas collectivement. Comme c'est la moyenne de la population qui importe, il en résulte des mesures « molles », même là où des réformes profondes sont nécessaires. Finalement, la démocratie est représentative d'un public qui prendrait des décisions à l'Assemblée nationale sans s'informer.

En attendant l'avènement du tirage au sort par une manifestation monstre ou le suicide de la classe politique, James Fishkin, professeur de communication à Stanford, a élaboré une technique permettant de concilier le travail de délibération d'une assemblée et la prise en compte de l'opinion publique : le sondage délibératif. Il consiste à tirer au sort les participants devant répondre à une question sur un sujet donné. Ceux-ci sont interrogés comme pour un sondage classique.

Puis, au cours d'une journée ou d'une semaine de présentations d'experts, de lectures et de débats, les participants s'informent sur le sujet. À la fin, ils sont à nouveau interrogés pour mettre en évidence l'évolution entre le premier sondage représentatif d'un public standard et le deuxième plus représentatif d'un public éclairé. L'ensemble de l'événement est généralement public, et peut être retransmis par les médias comme sur une chaîne de télé-réalité. Ainsi en 2007, 3 000 citoyens européens ont été interrogés sur plusieurs sujets. Au départ 26 % d'entre eux étaient d'accord pour repousser l'âge de la retraite, 40 % à la fin. De même, initialement 69 % étaient favorables à l'élargissement de l'Union européenne à l'Ukraine, puis seulement 55 % après²⁰². Quant à vous, votre opinion a-t-elle évolué après la lecture de ce livre ?

Le sondage délibératif est donc un outil puissant pour commencer à réconcilier débat de fond et élections politiques. Il permet au public de constater par lui-même que, s'il prenait le temps de s'informer sur un sujet, son opinion changerait ou non et dans quel sens. Les politiciens pourraient alors s'appuyer sur les résultats pour proposer des lois qui ne sont pas forcément populaires au premier abord. Cette méthode a été testée ces dernières années sur des sujets variés, comme l'adoption de l'euro au Danemark, la criminalité chez les jeunes au Royaume-Uni et la réforme électorale au Canada. À chaque fois, elle a donné lieu à des propositions concrètes pertinentes²⁰³.

Conclusion

Un meilleur sort pour la démocratie est possible !

Le régime politique de notre pays est loin du concept initial de démocratie. Mais ce n'est pas un idéal inatteignable : plusieurs pays l'ont plus ou moins connu à différentes époques. Il suffirait d'instaurer le tirage au sort de notre Assemblée nationale pour passer d'une démocratie pseudo-représentative, où les élus sont toujours les mêmes depuis quarante ans, à la démocratie délibérative.

En attendant, notre pays pourrait avancer dans cette direction en interdisant le renouvellement des mandats politiques, et en ayant recours au sondage délibératif de plus en plus fréquemment.

PARTIE 4

Changer la finance



CHAPITRE 13

Créer de l'argent vers l'infini et au-delà

« La situation devient sérieuse lorsque l'entreprise n'est plus qu'une bulle d'air dans le tourbillon spéculatif. »

John Maynard KEYNES.

L'économie est à l'image des humains qui la font : cyclothymique. En effet, nous sommes loin de prendre toutes nos décisions de manière rationnelle, c'est-à-dire après un calcul de probabilités plus ou moins conscient. Nos émotions conduisent nos choix de manière exagérément optimiste ou pessimiste, y compris dans le domaine financier. Notre biologie nous a également dotés d'un instinct grégaire, autrefois apte à nous protéger d'un environnement hostile. De sorte que nous avons tendance à nous renforcer mutuellement dans notre état d'esprit positif ou négatif. John Maynard Keynes a été le premier économiste à formaliser ce constat de la cyclothymie humaine par ce qu'il a appelé les « esprits animaux ».

Les bulles surgissent ainsi à répétition avec leur corollaire : les crises. L'une des bulles les plus célèbres a touché les tulipes en 1637. Au pic de l'engouement pour cette fleur, le prix d'un bulbe de tulipe pouvait atteindre le prix de deux maisons ! Beaucoup d'entre nous ont connu la bulle Internet de l'an 2000. Au summum de l'hystérie, les investisseurs se laissaient convaincre de donner 50 millions d'euros au premier jeune entrepreneur venu présenter un PowerPoint en «.com ». Ces phénomènes sont certes irréguliers, mais sont-ils imprévisibles et indomptables ?

Un cygne pas si noir

La plupart des politiciens parlent de la crise de 2008 comme d'un événement catastrophique totalement imprévisible, un « cygne noir » selon l'expression de Nassim Taleb, auteur du livre éponyme²⁰⁴. Pourtant, certains individus arrivent à mettre leurs émotions de côté pour opérer froidement leurs calculs mathématiques. De fait, plusieurs économistes comme Nouriel Roubini et Robert Schiller ont prédit la crise, ainsi que des gérants de fonds tels que Kyle Bass^{*1} ou John Paulson, qui est devenu milliardaire en pariant sur la baisse de l'immobilier américain^{*2}. Véritablement, la bulle immobilière crevait les yeux. Avant la crise par exemple, les Espagnols, qui sont 30 % *moins* nombreux que les Français, construisaient 30 % *de plus* de maisons chaque année. La disproportion était tellement évidente que la banque centrale espagnole avait proposé au gouvernement des mesures restrictives, qu'il a refusé de suivre.

Lors de la formation d'une bulle, l'activité économique se porte très bien. Dans de nombreux pays, la bulle immobilière a donné du travail au personnel peu qualifié de la construction. Pourquoi les gouvernements mettraient-ils fin à cette situation providentielle ? Les politiciens, comme les autres acteurs économiques, surfent sur la bulle, quitte à ce qu'elle gonfle un peu plus et éclate encore plus violemment. Traditionnellement, un ménage américain voulant obtenir un emprunt immobilier devait avoir un apport initial de 20 % de la valeur de la maison. Entre 1993 et 2000, le président des États-Unis Bill Clinton a décidé de ramener ce montant à 5 % pour augmenter le taux de propriétaires. À sa suite, George Bush a encore diminué l'apport personnel requis, en le ramenant à... 0 %. Ainsi même une famille sans la moindre épargne avait la possibilité de vivre

le rêve américain d'accession à la propriété. Toujours pour encourager l'accès à la propriété, les gouvernements successifs ont pris de nombreuses autres mesures, comme la déduction des intérêts immobiliers des impôts. L'État a aussi imposé aux banques des quotas obligatoires de prêts aux familles à faible revenu et aux minorités défavorisées (*Community Reinvestment Act* de 1997), tout en offrant aux banques des garanties à travers les organismes parapublics Fannie Mae et Freddie Mac.

Quant aux financiers, dont les bonus faisaient tout autant de bulles que l'immobilier, ils étaient les derniers à vouloir tuer la poule aux œufs d'or. D'un côté, ils permettaient à n'importe qui d'emprunter avec les *subprimes*^{*3}. De l'autre côté, ils facilitaient le financement des prêts immobiliers par des investisseurs extérieurs et même étrangers (Dexia en France, IKB en Allemagne) avec les CDO^{*4}. En pratique, au paroxysme de la bulle en 2007, l'endettement global américain a augmenté de 15 % du PIB en un an^{*5} ! Pourtant, beaucoup d'économistes ne s'intéressent tout simplement pas à l'accroissement de la dette, car d'un point de vue macroéconomique l'existence de débiteurs et de créanciers ne change pas la richesse *globale*. La dette est considérée comme un simple transfert d'argent, provisoire ou définitif s'il n'y a pas de remboursement. Ces économistes-là sont donc particulièrement aveugles aux bulles.

Voilà les raisons pour lesquelles presque personne n'a vu ou voulu voir l'arrivée de la crise la plus grave depuis 1929 : la bulle immobilière a laissé plus de 3 millions de logements vacants en Espagne, soit 13 % du parc immobilier²⁰⁵, et 4 millions de maisons vides aux États-Unis. En effet, plus les bulles sont grosses, plus les crises qui s'ensuivent sont profondes.

Le gaspillage humain

La hausse de l'immobilier américain a démarré vers 1998. Après plusieurs années consécutives de hausse, l'optimisme s'est installé au point que plus personne ne doutait que les prix continueraient à monter. Les investissements ont afflué, et la hausse nourrissant la hausse, les prix ont effectivement grimpé de 10 à 15 % par an^{*6}. Le secteur de la construction, qui produisait 1,5 million de maisons par an, a fini par produire 2,1 millions de maisons par an. Les architectes, plombiers, électriciens, courtiers et juristes en droit immobilier ont été embauchés à tour de bras. Les industries connexes, comme les fabricants de meubles, d'appareils ménagers ou les jardineries, ont embauché elles aussi. Après le krach Internet et cinq ans de hausse immobilière, les étudiants qui seraient devenus ingénieurs en électronique ou informaticiens ont choisi à la place de suivre des formations dans « les métiers qui payent », c'est-à-dire ceux concernés par le boom immobilier.

Tôt ou tard survient alors le « Minsky *moment*^{*7} », c'est-à-dire la prise de conscience soudaine et collective de l'absurdité des prix et de la situation. Ce retour brutal à la lucidité est analogue à celui du coyote du dessin animé de Tex Avery : il flotte au-delà du bord

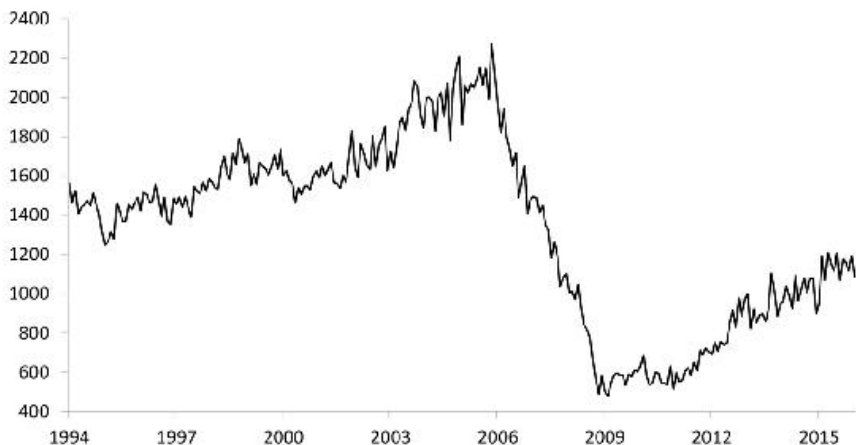


Figure 11. Nombre de logements construits aux États-Unis
(en milliers sur un an glissant).

D'après FRED (Recherche économique de la réserve fédérale de Saint Louis).

du ravin, jusqu'à ce que Bip Bip lui fasse réaliser qu'il est au-dessus du vide²⁰⁶. L'éclatement d'une bulle ne se limite malheureusement pas à un simple retour à la case départ. Initialement, le secteur de la construction occupait une population capable de construire 1,5 million de maisons. Or le stock de maisons vides en 2008 a réduit durablement la demande de nouvelles maisons à seulement 0,6 million par an. Toutes les personnes embauchées en renfort durant la bulle ont donc été licenciées. Et une part importante des personnes qui occupaient depuis longtemps les métiers du bâtiment ont aussi perdu leur emploi. Or celles-ci vont être encore plus réticentes à changer d'activité. Dans le seul secteur de la construction, pour 1 million d'emplois créés par la bulle, 2 millions ont disparu lors de son éclatement. Tous ces chômeurs se retrouvent donc à devoir se reconvertir radicalement, alors que le niveau de spécialisation requis à notre époque exige souvent plusieurs années d'études.

Comme si cela ne suffisait pas, à court terme, même les secteurs économiques non reliés à l'immobilier ne cherchaient pas non plus à embaucher. Car ceux qui ont perdu leur emploi et qui touchent au mieux le chômage dépensent peu. Or les dépenses des uns sont les revenus des autres. Les ventes des autres secteurs ont donc baissé par contagion. Bref, le reste de l'économie s'est aussi contracté.

Le carburant des bulles : l'argent-dette

Le gaspillage de la bulle est d'abord humain, mais aussi financier. En pratique, l'euphorie collective est alimentée par l'argent. Pas seulement l'argent existant, mais également l'argent nouvellement créé par et pour la bulle. En effet, les banques sont des acteurs particuliers de l'économie : elles ont le droit de créer de l'argent pour les autres en échange de la *promesse* qu'ils le rembourseront. Afin de se protéger contre un éventuel défaut de remboursement, les banques prêtent le plus fréquemment pour l'achat d'une maison ou d'une voiture, un bien durable qu'elles peuvent saisir et vendre si nécessaire.

Imaginons que vous empruntiez de quoi acheter une voiture. Quand vous empruntez l'argent à la banque, elle crédite votre compte d'un dépôt monétaire. Puis avec ce dépôt, vous payez le fabricant automobile qui le récupère. Voilà ce qui se passe pour la banque dont l'actif est ce qu'elle possède et le passif ce qu'elle doit :



Figure 12. L'argent-dette.

Là où il n'y avait rien, la banque possède désormais la promesse que vous rembourserez et doit ce même montant au fabricant automobile. De son côté, le fabricant automobile est titulaire du dépôt monétaire qui a été brièvement le vôtre. C'est du véritable argent qu'il peut retirer de la banque, c'est pourquoi on parle de *création monétaire*. Cependant, les banques ne créent pas l'argent pour leur propre usage, mais seulement pour ceux qui veulent acheter sans avoir d'argent.

Contrairement à l'argent imprimé par la banque centrale, cet argent n'existe que provisoirement. Imaginons que vous travailliez pour le fabricant automobile. Chaque mois, le fabricant automobile prélève une partie de son dépôt pour vous verser votre salaire, que vous versez à la banque pour rembourser votre emprunt. Quand vous aurez fini de le rembourser, votre emprunt n'existera plus et le fabricant aura dépensé la totalité de son dépôt. La banque reviendra à la situation de départ : rien ! Mais l'argent créé, lui, n'aura pas servi à rien : il aura servi d'intermédiaire pour générer une activité économique grâce à laquelle vous aurez pu travailler et obtenir une automobile en retour.

Comme l'argent des banques est créé en parallèle d'une dette et qu'il disparaît avec la dette lors de son remboursement, on peut parler d'« argent-dette²⁰⁷ ». L'expression rappelle ainsi que l'argent et la dette sont les côtés pile et face d'une même pièce.

L'argent-dette, créé à partir de rien, permet de matérialiser l'objet du désir de l'emprunteur. Imaginons maintenant que vous empruntiez de quoi construire une maison. Quand la maison est construite, votre argent est passé dans la poche de l'architecte, du maçon, de l'électricien et du plombier que vous avez payés. En théorie, ils n'ont donc plus à se préoccuper du devenir de la maison ou de vous-même. Mais supposons que vous partiez sans rembourser la banque. Elle est alors en droit de saisir votre maison. Si personne ne veut acheter la maison, la banque fait faillite à son tour. Les quatre titulaires des dépôts monétaires de la banque héritent donc de la propriété commune de votre maison. L'architecte, le maçon, l'électricien et le plombier se retrouvent ainsi avec une maison sur les bras, fruit de votre propre désir (ici irresponsable) et permise par l'argent-dette.

Le gaspillage financier

Les problèmes surviennent à grande échelle quand les « esprits animaux » s'en mêlent et que nous empruntons tous de l'argent en même temps. Le cumul de ces emprunts constitue une création massive d'argent qui alimente la bulle.

En théorie, la banque centrale contrôle le volume global des prêts en distribuant aux banques une quantité limitée de réserves obligatoires, par exemple 50 milliards d'euros. Les banques qui doivent posséder 1 % de leur encours total de prêts en réserves, ne peuvent alors créer que $50 \text{ milliards} \times 100 = 5\,000 \text{ milliards d'euros}$ de prêts. En pratique, ce système, dénommé multiplicateur monétaire, ne fonctionne plus, car la banque centrale s'occupe désormais de fixer le taux d'intérêt. En effet, si les banques avaient besoin de davantage de réserves pour prêter plus, mais que la banque centrale ne les fournissait pas, le prix de l'argent, c'est-à-dire le taux d'intérêt, augmenterait. De même que le prix des places en nombre limité d'un concert s'envole : les lois de l'offre et de la demande empêchent de fixer à la fois une quantité et un prix. Pour fixer le taux d'intérêt, la banque centrale est donc obligée de fournir les réserves en quantité illimitée^{*8}. La banque centrale américaine, la bien nommée Réserve fédérale, le confesse elle-même : « Le traitement par les manuels classiques du multiplicateur monétaire donne à la quantité de réserves un rôle causal dans la détermination de la quantité d'argent et de crédit bancaire. [...] La Réserve fédérale a visé à contrôler le taux d'intérêt plutôt que la quantité des réserves. [...] Nous concluons que le traitement classique du mécanisme de transmission monétaire peut être rejeté²⁰⁸. » Bref, depuis une quarantaine d'années il n'y a aucun plafond technique au volume global de prêts que peuvent accorder les

banques*9.

Certes, la banque centrale peut augmenter le taux d'intérêt pour décourager les emprunteurs. Mais, en période d'euphorie, par définition, les emprunteurs ne se laissent pas décourager par un taux d'intérêt même élevé (jusqu'à 7 %), et ils affluent pour participer à l'envolée des prix immobiliers encore plus élevée (de 12 % par an)*10.

Côté motivation, les banques prennent une marge d'intérêt entre les dépôts et les prêts, donc, tant qu'elles sont remboursées, plus elles prêtent, plus elles gagnent d'argent. Les vraies limites à la quantité d'argent créé sont ainsi la confiance des banques dans la capacité des emprunteurs à rembourser, et la volonté des emprunteurs à emprunter. Or, pendant les périodes d'exubérance, les banques croient fermement dans la valeur de leurs garanties, comme les maisons. Avec les prêts américains NINJA (*no income, no job, no asset*), la solvabilité des emprunteurs n'était même plus vérifiée ! Pour surfer sur la hausse, beaucoup d'Américains ont pu acheter à crédit deux ou trois maisons, confiants dans la possibilité de les revendre ou de les louer. De la sorte, l'immobilier est devenu un investissement spéculatif. Ce n'est pas un hasard si l'immobilier est souvent le support des bulles : c'est parce que les banques prêtent facilement de l'argent en échange d'une garantie sur un bien durable. Même si l'immobilier a déjà fortement chuté à plusieurs reprises, en 2008 bien sûr, mais aussi en 1991, en 1981...

Inévitablement survient alors le « Minsky *moment* », où toutes les personnes apeurées de leurs excès d'investissement préfèrent subitement rembourser au lieu d'emprunter. Tous ceux qui le peuvent, ceux qui ont trouvé des locataires ou ceux dont les revenus du travail suffisent, remboursent leurs emprunts aux banques. Les remboursements de concert conduisent à une destruction massive d'argent et à une diminution de la dépense globale*11. Comme pour le gaspillage humain, l'éclatement de la bulle qui s'ensuit ne conduit pas à un simple retour à la case départ. De fait, du capital financier est désormais immobilisé dans des maisons surnuméraires et inutiles. Leurs propriétaires qui ne peuvent pas rembourser mettent alors les banques en faillite. En effet, celles-ci récupèrent par les saisies des maisons devenues invendables, tandis qu'elles doivent toujours aux déposants l'argent qui a servi à leur construction. Le phénomène de contraction financière est donc doublement puissant : les emprunteurs

essaient tous de rembourser tandis que les banques ne peuvent plus prêter. Bref une véritable course à l'argent s'engage, car il disparaît littéralement.

Si l'existence d'une bulle peut être mise en évidence, le « Minsky moment » où tout bascule n'est en revanche pas facile à déterminer, même pour ceux qui en sont conscients. En juillet 2007, Charles Prince, le P-DG de Citigroup, déclarait : « Quand la musique s'arrêtera, en termes de liquidités, les choses seront compliquées. Mais tant qu'on joue de la musique, vous devez vous lever et danser. Nous sommes toujours en train de danser. » Un an plus tard, la banque aurait fait faillite sans l'intervention de l'État.

Conclusion
L'argent créé est le carburant
des bulles !

La psychologie humaine grégaire donne inéluctablement naissance à des bulles. Les crises qui s'ensuivent sont à la fois prévisibles et inévitables. Malheureusement, loin d'empêcher les bulles, l'État, comme les autres acteurs, tend à les encourager pour profiter de l'activité économique induite. Cette activité est éphémère, comme l'argent-dette qui la nourrit. L'ampleur de la masse monétaire créée conjointement dans l'euphorie par les emprunteurs et les banques est à la hauteur du gâchis humain et matériel qui en découlera.

CHAPITRE 14

Austérité ou relance : choisir entre la peste et le choléra

« Il n'y a aucun moyen d'éviter l'effondrement final d'un boom économique généré par l'expansion du crédit. »

Ludwig von MISES.

Après la bulle arrive inévitablement la crise. Tout le monde se tourne alors vers l'État.

La réponse très interventionniste des États-Unis

Début 2009, aux États-Unis, des millions de personnes aux qualifications désormais inutiles étaient sans emploi et des centaines de milliards de dollars étaient investis dans des maisons vides. Héritant de cette situation économique désastreuse, le président nouvellement élu, Barack Obama, a décidé d'un plan de sauvetage des banques, qu'il explique ainsi : « Bien qu'un grand nombre d'Américains pensent tout naturellement que l'argent du gouvernement serait bien mieux dépensé s'il était dirigé directement vers les familles et les entreprises plutôt que vers les banques – “Où est notre plan de sauvetage ?” demandent-ils –, la vérité est que 1 dollar de capital dans une banque peut en réalité générer 8 à 10 dollars de prêts aux familles et aux entreprises : il a un effet multiplicateur qui peut finalement conduire à une croissance économique plus rapide²⁰⁹. » En conséquence, l'État américain a injecté des centaines de milliards de dollars dans les banques, sous forme d'achat d'actions bancaires, pour leur éviter la faillite et leur redonner la capacité de prêter. Parallèlement, la banque centrale américaine a imprimé 2 400 milliards de dollars^{*1} pour racheter les prêts immobiliers et la dette d'État, opération appelée assouplissement quantitatif (*quantitative easing*). Comme les achats d'actions bancaires, ce programme visait à débarrasser le bilan des banques pour laisser la place à de nouveaux prêts. Cependant, dans le système monétaire actuel, le volume de prêts des banques n'a rien à voir avec le multiplicateur, mais plutôt avec les volontés conjuguées des banques et des emprunteurs^{*2}. Or dans cette phase de déprime postbulle, elles sont très faibles : les acteurs économiques, ménages et entreprises, ne

veulent plus emprunter, mais plutôt rembourser ou épargner.

Ce plan n'a donc pas eu l'effet escompté pour relancer l'activité économique. Deux indicateurs le prouvent : la vitesse de circulation de l'argent s'est effondrée, ce qui signifie que l'argent arrivé dans les banques n'en repartait pas, et les encours de prêts aux ménages et aux entreprises ont continûment baissé de 2009 à 2014. Néanmoins, les faillites bancaires ont été évitées, ce qui a préservé les dépôts des ménages (ainsi que les revenus des banquiers). Comme le résume Bluford Putnam, économiste en chef de la Bourse de Chicago : « Un assouplissement quantitatif est un outil très efficace pour combattre l'effondrement du système bancaire [...]. Un assouplissement quantitatif a très peu d'impact sur l'activité économique et la création d'emplois une fois que le système bancaire a été recapitalisé²¹⁰. » Une fois les banques sauvées, il n'était sans doute pas nécessaire de poursuivre durant des années l'assouplissement quantitatif...

En plus de ces plans financiers, l'État américain a pratiqué un déficit budgétaire colossal : - 12,5 % en 2009, - 9 % supplémentaires l'année suivante, puis encore - 5 % chaque année. Soit 6 700 milliards de dollars distribués pour moitié sous forme de baisses d'impôts et pour moitié dans de nouvelles dépenses publiques. Cette circulation massive et forcée d'argent³ a ramené le chômage de 10 % en 2009 à 5 % en 2015.

Étrangement, les 2 400 milliards de dollars imprimés par la banque centrale et les déficits budgétaires massifs n'ont eu aucun effet inflationniste. En effet, pendant ce temps, les ménages américains ont remboursé leurs dettes pour un montant supérieur, ce qui a détruit encore plus d'argent. Au total, la masse monétaire américaine a donc *baissé* durant cette période. De même, l'impression et la dépense de milliers de milliards au Royaume-Uni, en zone euro et au Japon n'ont pas généré d'inflation.

La dette des ménages et des entreprises américains était trop élevée, il était nécessaire qu'elle baisse. Sans intervention de l'État, la dette globale, qui n'est autre que la masse monétaire, aurait chuté très brutalement, entraînant l'activité économique avec elle. L'État s'est donc endetté à leur place pour compenser. En toute logique, quand les ménages auront terminé de rembourser, le désendettement pourra se poursuivre par celui de l'État, en augmentant peu à peu les impôts et en réduisant les dépenses publiques⁴.

Alors, austérité ou relance ?

Il n'est pas question ici de consensus. Au contraire, les économistes s'opposent farouchement sur la question. À la sortie d'une bulle immobilière, une fois que le prix des maisons s'est effondré, il ne reste plus que les dettes contractées pour leur construction. L'école de pensée *autrichienne* propose alors de ne rien faire, tandis que les *monétaristes* cherchent à maintenir la masse monétaire et que les *keynésiens* veulent dépenser l'argent public pour contrer le chômage. Les États-Unis ont adopté à la fois une posture monétariste en imprimant de l'argent pour racheter les maisons à perte, et une posture keynésienne en pratiquant le déficit budgétaire pour distribuer de l'argent aux ménages.

Sur ce schéma symbolique, après la bulle immobilière, les employés du secteur de la construction se retrouvent soit au chômage, soit employés par l'État à creuser et reboucher des trous comme le propose Keynes. Et les propriétaires des maisons incapables de rembourser – c'est-à-dire les banques, après la saisie des maisons – sont soit en faillite, soit refinancés par l'État qui imprime de l'argent. Le cas américain correspond à une combinaison des cas monétariste et keynésien.

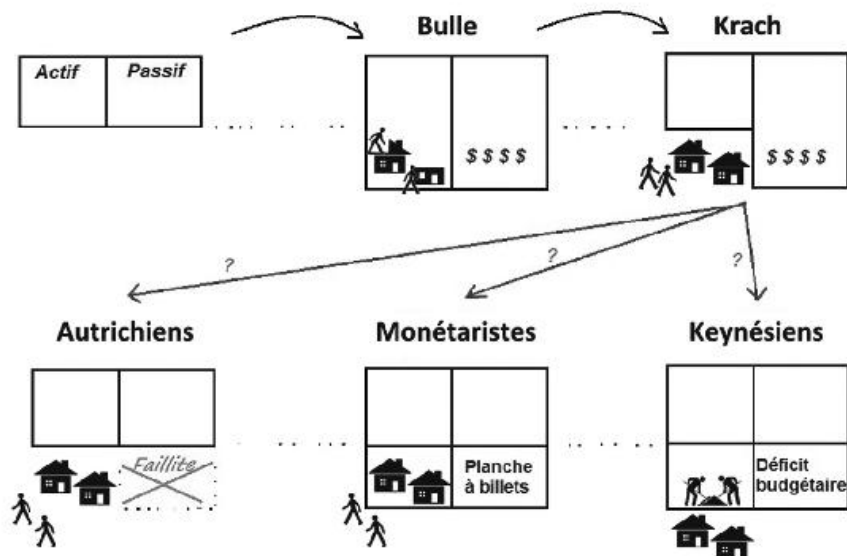


Figure 13. Les trois écoles de la pensée économique.

L'approche keynésienne : de la dépense publique sans état d'âme

Comme le montre l'alternance des épisodes de bulle et de crise, la psychologie est très importante en économie. Sous ce prétexte, les antikeynésiens prétendent qu'équilibrer le budget de l'État ramènerait la confiance des consommateurs et des entreprises, et donc la croissance. Alors qu'en cas de budget déficitaire, défendu par les keynésiens, les acteurs économiques s'inquiéteraient des hausses d'impôts à venir, ce qui les conduirait à épargner dans cette perspective au lieu de consommer et d'investir.

La comparaison des récentes évolutions des situations américaine et européenne semble donner raison aux keynésiens. Aux États-Unis, l'endettement de l'État n'a pas découragé la consommation et l'investissement où ils sont repartis vigoureusement, malgré une dette de 105 % du PIB, aussi élevée qu'au Royaume-Uni ou en France. En Europe, augmenter les impôts et diminuer les dépenses publiques pour réduire le déficit budgétaire juste après l'éclatement de la bulle s'est avéré contre-productif. Au Royaume-Uni par exemple, entre 2009 et 2011, la réduction du budget de 4 % du PIB a entraîné une chute du PIB de 3,9 %. De même, en Espagne, le PIB a fondu de 7,1 % à la suite d'une réduction budgétaire de seulement 3,4 %²¹¹.

L'approche monétariste : de l'argent imprimé sans risque d'inflation

Ceux qui s'opposent aux monétaristes croient que l'impression monétaire aboutit forcément à l'inflation. C'est oublier l'argent détruit par le remboursement des dettes. Alors même que les banques centrales des États-Unis, d'Angleterre, de la Suisse, de la Chine, du Japon et de la zone euro ont imprimé 10 000 milliards, l'inflation mondiale est au plus bas depuis 2008.

Les antimonétaristes voudraient aussi faire payer ceux qui ont profité de la bulle ou laisser les banques faire faillite. C'est ce qui est arrivé à Lehman Brothers. Étant exclusivement une banque d'affaires, sans dépôt, la banque centrale américaine a estimé que son sauvetage n'était pas indispensable. Cependant, la panique qui a immédiatement suivi la faillite de cette banque a anéanti tout le système financier américain. Le président de la banque centrale a d'ailleurs lui-même reconnu son erreur.

La bulle a bénéficié directement à tout le secteur de la construction, au secteur de la finance et indirectement à tout le monde. En dehors de quelques cas litigieux, comme les présidents des grandes banques d'investissement, dont les bonus astronomiques restent marginaux au regard des montants en jeu^{*5}, il est impossible de lister tous les bénéficiaires à faire payer. Il s'agirait sinon de prélever tous les dépôts bancaires, comme cela a été appliqué à Chypre, pour sauver les banques. Cependant, cette mesure arbitraire est très injuste. En effet, sur deux individus de même richesse, ayant profité de la bulle immobilière de façon identique, celui qui aurait désormais

investi dans une entreprise ne serait pas mis à contribution, contrairement à celui qui conserverait sa richesse en dépôt. Pire, quelqu'un qui n'aurait pas participé à la bulle pourrait être plus durement impacté, s'il avait vendu sa maison en vue de déménager juste avant le prélèvement des dépôts. De plus, en attendant la dématérialisation complète de la monnaie, c'est-à-dire la suppression des billets et pièces*6, la menace du prélèvement pousserait tout le monde à vider ses comptes bancaires et à stocker dangereusement son épargne chez lui. Bref, augmenter les impôts est probablement plus approprié. Cela revient à équilibrer le budget de l'État, dont l'opportunité a déjà été écartée durant la crise.

L'approche autrichienne : éviter la zombification

Les keynésiens et monétaristes, adeptes de la relance agressive, seraient-ils vainqueurs par K.-O. ? En apparence, l'État peut redémarrer l'activité économique et baisser le chômage par le recours au déficit budgétaire et à l'impression monétaire. Mais au fond, toutes les activités économiques ne se valent pas. Or l'État, en forçant le redémarrage, ne laisse pas la population trouver peu à peu les nouveaux débouchés pour les capitaux financiers et humains. La marée d'argent cherchant à s'engouffrer dans les investissements faciles et le flot d'employés sans qualification pertinente se déversent alors de bulle en bulle. Ainsi, la bulle immobilière de 2008 est-elle la conséquence directe de la réaction de l'État face à l'éclatement de la bulle Internet. De même, pour faire face à la nouvelle crise immobilière, l'État américain a-t-il alimenté une bulle d'investissement de 600 milliards de dollars dans le gaz de schiste et le pétrole^{*7}, dont le prix s'est effondré en 2015 de 100 à 40 dollars par baril. De son côté, depuis 2008, la Chine a relancé massivement la construction de grandes infrastructures peu utiles, tandis que les investissements industriels largement surdimensionnés laissent augurer de dettes pharamineuses irremboursables. Pour résumer, en stabilisant l'activité économique à court terme, l'État la déstabilise à long terme. Au point que le résultat final est pire que si l'État n'était pas intervenu, d'après l'école autrichienne^{*8}.

En effet, il est indéniable que l'intervention de l'État, en stabilisant les revenus, ralentit les mutations nécessaires. Par exemple, l'allongement des droits aux allocations-chômage n'encourage pas ceux qui perdent leur emploi durant les crises à envisager un autre

métier, alors même que le coût psychologique d'abandonner leur formation initiale est déjà très élevé^{*9}. Ce mécanisme prolonge le délai de retour à l'emploi, au risque de rendre les chômeurs inemployables. C'est d'ailleurs pourquoi la bulle Internet s'est résorbée plus rapidement : elle a surtout touché des jeunes éduqués et flexibles, donc avantagés pour se reconvertir.

L'État empêche aussi les entreprises qui sont virtuellement en faillite de réellement mettre la clef sous la porte. Par exemple, le lancement de grands travaux maintient artificiellement l'emploi dans le secteur de la construction. Les banques et les entreprises qui continuent leur activité faute d'avoir fait faillite se transforment alors en morts vivants de l'économie, incapables de survivre sans l'État. Or il est nécessaire que les entreprises inaptes puissent faire faillite, comme le remarque Frank Borman, premier astronaute à survoler la Lune : « Un capitalisme sans faillite est comme un christianisme sans enfer. » Finalement, à chaque cycle bulle-crise, la zombification de l'économie gagne du terrain.

Arbitrage : pas de gagnant

Tôt ou tard, l'usure et l'obsolescence du capital productif imposent de renouveler les investissements. Si la baisse des prix et des salaires n'est pas combattue, elle rend ces investissements d'autant plus rentables et attractifs. Mécaniquement, l'économie finit toujours par repartir : tout le problème est de prévoir à quelle vitesse et dans quelles proportions.

Pour savoir si l'intervention keynésienne ou monétariste de l'État est bénéfique, on ne peut évidemment pas procéder à une expérimentation grandeur nature, puisqu'il faudrait pouvoir revivre exactement la même crise avec et sans intervention de l'État. Cependant, nous pouvons analyser les crises passées. Par exemple, le New Deal, vaste programme de dépenses publiques de Roosevelt pour faire face à la Grande Dépression de 1929, a obtenu un résultat mitigé : le chômage était encore de 17 % en 1939. Pour expliquer cet échec, les keynésiens avancent que l'ampleur de la dépense était insuffisante²¹². Leurs opposants de l'école autrichienne insistent au contraire sur les méfaits des hausses de revenu artificielles, comme les a permises le *National Industry Recovery Act* de 1933 qui a organisé les industries en cartels avec des prix et des salaires plus élevés²¹³. La crise japonaise de 1990 a suscité le même type de débat. Les keynésiens soulignent le retard pris par le gouvernement dans la relance monétaire et l'insuffisance du déficit budgétaire. À l'inverse, l'école autrichienne dénonce les investissements à perte dans les grands travaux et les banques zombies, insolvables mais soutenues par l'État.

Entre l'origine de la crise, l'état du système bancaire, la politique fiscale et de dépenses publiques, les mesures spécifiques pour le

marché du travail et les volte-face pour cause d'alternance politique, les paramètres sont en pratique trop nombreux pour pouvoir trancher objectivement, même sur la base des faits historiques. D'autant que les détails des mesures et de leur mise en œuvre sont souvent négligés dans les analyses, alors qu'ils sont de première importance.

Conclusion

Une austérité tragique ou une relance mortifère !

La relance par le déficit budgétaire (keynésianisme) et l'encaissement des pertes par l'État (monétarisme) permettent bien d'atténuer la crise et de créer de l'activité économique, exactement comme l'a permis l'argent créé lors de la bulle. Cependant, cette activité économique souffre des mêmes défauts que celle générée par la bulle. En effet, ni l'État – comme le rappellent les échecs répétés du communisme – ni le marché – leurré par l'argent artificiellement abondant – ne savent où investir pour développer l'activité économique à marche forcée. Cycle après cycle, le monde surfe de bulle en bulle et l'économie se zombifie peu à peu, diminuant son potentiel de croissance. La croissance mondiale du PIB par habitant s'est ainsi amenuisée de 2,7 % en moyenne avant la crise à 1,3 % ces dernières années. Une fois équipés d'un bon filet social comme le revenu de base^{*10}, les jeunes devraient préférer payer la note de la crise une fois pour toutes plutôt qu'en subir les conséquences durant des décennies.

CHAPITRE 15

Les crises ne tombent pas du ciel, mais de la dette

« S'il prête à intérêt et tire une usure, ce fils-là vivrait ? Il ne vivra pas ; il a commis toutes ces abominations ; qu'il meure ! Que son sang retombe sur lui ! »

La Bible, Ézéchiél chapitre 18, verset 13.

« Dieu a rendu licite le commerce et illicite l'intérêt. »

Coran sourate II, verset 275.

Si les périodes d'exubérance et de dépression se moyennaient, nous pourrions nous contenter de constater tranquillement : « Ainsi va le capitalisme ! » Mais ce que les économistes appellent les coûts de frottement fait que ces allers-retours violents gaspillent le capital, créent du chômage de long terme et diminuent le potentiel de croissance de l'économie.

L'échec patent des banques centrales

L'ampleur des bulles et des crises, et donc l'ampleur du gâchis, est d'abord déterminée par la masse monétaire créée conjointement par les emprunteurs et les banques*1. Une fois la bulle gonflée à bloc, il n'existe guère de moyen d'éviter une crise violente ou un marasme sans fin*2. Il faudrait plutôt agir à la source, en contrôlant la masse monétaire qui alimente les bulles, ce qui est précisément la fonction des banques centrales. Or la banque centrale américaine, comme les autres, y a échoué encore et encore depuis sa fondation en 1913. En effet, les banques centrales et leurs États s'illusionnent régulièrement devant les innovations financières*3, qui sont de simples redécouvertes de l'effet de levier de la dette, ou préfèrent se préoccuper de l'inflation des prix à la consommation plutôt que de celle des actifs. Bref, elles ne se donnent pas les moyens de contrôler effectivement le crédit.

Certes, l'expansion du crédit n'est pas dommageable en soi. Si tout l'argent créé était investi dans des projets rentables, c'est-à-dire au moins capables de rembourser leurs dettes, le crédit accélérerait la croissance économique de manière durable. Dans ce cas, la croissance de la masse monétaire serait égale à la croissance nominale du PIB, à savoir la croissance réelle du PIB additionnée à l'inflation des prix à la consommation. Or, de 2005 à 2015, l'ensemble des dettes a augmenté au rythme de 12 % par an, tandis que l'économie mondiale n'a crû qu'au rythme de 4 %, additionné à 3 % d'inflation, soit 7 % par an. Avec cette surabondance d'argent-dette, les taux des principales monnaies du monde ont continûment baissé depuis les années 1980, ce qui crée un cercle vicieux favorable à encore plus d'endettement...



Figure 14. Taux d'intérêt français (obligation d'État à dix ans).

Une double source d'inégalités

En plus d'accentuer l'ampleur des cycles économiques, la création monétaire est une grande source d'inégalités. De fait, comme dit le proverbe : « On ne prête qu'aux riches. » Il est effectivement moins risqué pour les banques de prêter 1 million d'euros à un individu qui possède déjà 1 million d'euros de patrimoine, que de prêter 100 000 euros à quelqu'un qui n'a aucune épargne. Lors des phases d'expansion monétaire où les prix de l'immobilier et de la Bourse montent, ceux qui en profitent le plus sont donc les riches. Cela à double titre : non seulement ils possèdent déjà des actifs qui prennent de la valeur, mais en plus ils peuvent facilement emprunter pour en acheter davantage. La hausse vertigineuse de la dette depuis les années 1980 est ainsi l'une des principales sources d'augmentation des inégalités de patrimoine au sein des pays riches.

Les inégalités elles-mêmes ne sont pas à l'origine des crises. D'après certains économistes^{*4}, les pauvres s'endettent pour consommer, en enrichissant les riches au passage, jusqu'au point insoutenable où le système s'effondre. En réalité, les plus pauvres n'ont guère d'opportunités de s'endetter comme les riches, sauf à la fin des bulles comme avec les *subprimes*. Ainsi, plusieurs études²¹⁴ montrent que la dette exponentielle contribue à la hausse des inégalités par le haut. Juste avant la crise de 1929, les revenus des riches Américains se sont envolés en même temps que la Bourse de Wall Street. De même, jusqu'en 2008, ce sont aussi les riches qui ont le plus tiré profit de la bulle immobilière.

D'autant plus que les riches ne reperdent pas tout lorsque la bulle éclate. Pour relancer l'activité économique à tout prix, les États n'ont pas d'autre choix que de contrer la destruction d'argent en imprimant

de l'argent, en soutenant la Bourse et en rachetant les actifs touchés. Les États encaissent donc en partie les pertes à leur place et à celle des banques, pour éviter les faillites. L'épargne des pauvres est également sauvée, mais là aussi les riches en profitent encore plus. Les banques centrales en sont bien conscientes, comme en témoigne une étude²¹⁵ de la banque centrale américaine : « Cependant, il est probablement impossible d'éviter les conséquences redistributives de la politique monétaire [envers les riches]. »

En augmentant les prix des actifs, la création monétaire est nuisible, du point de vue de l'efficacité économique comme du point de vue des inégalités. Pourtant, les États de la plupart des pays encouragent l'endettement par la réglementation et la fiscalité. D'une part, les accords de Bâle incitent les banques et les assureurs à détenir de la dette plutôt que des actions. D'autre part, les États permettent aux entreprises de déduire les intérêts d'emprunts de leur impôt sur les bénéfices (contrairement aux dividendes), et aux ménages de déduire les intérêts des emprunts immobiliers de leur impôt sur le revenu. Ces subventions massives à l'endettement représentaient en moyenne 3 % du PIB dans les pays riches en 2007, année précrise.

Réguler les cycles économiques à la source

Bien qu'il soit vain d'essayer de maîtriser nos « esprits animaux », il n'en est pas moins possible de tenir compte de notre nature émotive, au lieu de lui offrir une caisse de résonance. Avec l'argent-dette qu'il faut rembourser, l'économie se trompe lourdement pour cinq ou dix ans plutôt qu'un an. Or il est évidemment plus grave d'investir mal beaucoup d'argent qu'un peu d'argent.

Irving Fisher (1867-1947) est l'économiste qui s'est le plus engagé pour réformer le système monétaire. Oublieux du rôle de création monétaire tenu par les banques, il ne voyait aucun problème dans la folle hausse des cours de la Bourse de Wall Street, et a affirmé quelques jours avant le krach d'octobre 1929 : « Le cours des actions a atteint ce qui apparaît être un haut plateau permanent. » Il a alors été doublement ruiné par le krach au titre de sa réputation professionnelle et de sa fortune personnelle^{*5}. Une fois remis au travail, il a publié en 1935 un projet de réforme monétaire, dénommée *100 % Money* par opposition à notre système bancaire et ses réserves obligatoires de 1 %. Ce texte est même devenu une proposition de loi au Congrès américain pendant la Grande Dépression, mais n'a finalement jamais été adopté. L'idée originale de cette réforme revient à Frederick Soddy^{*6}, prix Nobel de chimie sur la radioactivité, et a été longuement étudiée et défendue par une flopée d'économistes de gauche ou de droite comme James Tobin, Milton Friedman ou Maurice Allais.

Il s'agit de fixer la quantité totale de monnaie en imposant aux banques un niveau de réserves obligatoires de 100 %, ce qui revient à leur interdire de créer de l'argent. Comme la quantité de monnaie ne dépend plus de l'humeur de l'économie, on parle aussi de « monnaie

permanente ». Entre autres qualités, ce système empêcherait la course aux guichets des banques, allégerait la charge de la dette d'État, empêcherait l'inflation excessive et la déflation, modérerait les bénéfices des banques et, dernier miracle, mettrait fin aux cycles économiques ! Examinons ces prétentions.

Les dépôts doivent avoir pour contrepartie 100 % de réserves, exactement comme si les banques conservaient dans leurs coffres l'intégralité des billets correspondant au montant de chaque compte. Ainsi, elles ne peuvent plus échouer à nous rendre nos dépôts, les clients ne peuvent plus douter des garanties offertes par l'État*7 devenues inutiles, pour finalement faire la queue devant les banques et vider leur compte, comme en Grèce dernièrement. *Finis les bank runs.*

Pour amorcer ce nouveau système, l'État doit fournir aux banques des centaines de milliards d'euros afin de constituer les réserves. Il peut alors en profiter pour convertir sa dette – c'est-à-dire des obligations qui payent des intérêts – en réserves – c'est-à-dire des billets de banque qui ne payent pas d'intérêt*8. La plus grande partie du paiement des intérêts de la dette disparaît donc. C'est d'ailleurs ce qui se passe depuis la crise de 2008 lorsque la banque centrale imprime des billets pour acheter des obligations. L'épargnant possédant une dette d'État qui lui rapporte des intérêts se retrouve avec des billets de banque qui ne lui rapportent rien. Cela revient simplement à baisser le taux d'intérêt à zéro. Il s'agit ici d'appliquer le même mécanisme à la totalité de la dette d'État. En outre, les rentiers ne peuvent plus placer leur argent sans risque dans cette dette, comme dans l'assurance-vie*9. *Finie la charge de la dette pour l'État. Fini l'argent gagné sans risque.*

Pour prêter, les banques doivent collecter l'épargne, c'est-à-dire l'argent que nous sommes explicitement prêts à investir, contrairement à l'argent de nos comptes à vue. Comme elles ne peuvent ni utiliser les dépôts ni prêter sans avoir collecté l'épargne auparavant, la quantité de monnaie ne varie pas. Donc, si la croissance du PIB est de 2 % et que l'inflation des prix à la consommation voulue est de 2 %, l'État doit créer 4 % de réserves supplémentaires. Autrement dit, chaque année, le déficit de l'État *doit* être de 4 %. Ce déficit n'est pas financé par l'emprunt mais juste imprimé, pour alimenter l'économie en nouvel argent dans la mesure

de sa croissance. Cette règle pourrait être inscrite dans la Constitution*¹⁰. Dans ces conditions de masse monétaire strictement contrôlée et croissante, une inflation supérieure à 2 %*¹¹ ou une déflation deviendraient très improbables. *Finies l'inflation abusive et la déflation.*

Les demandes de crédit ne peuvent être satisfaites que par l'épargne existante, donc, en cas d'euphorie, l'argent reste une ressource finie, empêchant l'expansion illimitée du crédit qui alimente les bulles. L'équilibre entre l'offre d'épargne et la demande de crédit est atteint (comme sur n'importe quel marché) par le prix, autrement dit le taux d'intérêt, qui joue ainsi pleinement son rôle autorégulateur. En cas de naissance d'une bulle et d'une forte demande de crédit, il augmente automatiquement et drastiquement. *Finies les bulles et les crises.*

Enfin, comme la quantité d'argent est fixe aux injections étatiques annuelles près, les banques ne peuvent plus augmenter indéfiniment le volume de leurs prêts et donc encaisser de plus en plus de marge à chaque phase d'expansion économique. *Finis les bénéfices hors norme des banques.*

La responsabilisation financière de chacun

Globalement, le bénéfice de la création monétaire qui revient aux banques et aux porteurs de dette d'État revient désormais à l'État, c'est-à-dire à tous. C'est d'ailleurs un peu ce que réclame le mouvement altermondialiste Attac quand il dénonce l'illégitimité de la dette de l'État²¹⁶. Mais le 100 % monnaie n'est pas sans conséquence : en contrepartie, les citoyens deviennent pleinement responsables de leurs risques financiers.

Première option, ils peuvent placer leurs économies en dépôt à la banque. Ce dépôt, équivalent à un coffre rempli de billets, ne sera pas rémunéré du tout (0 % d'intérêt), sera garanti à 100 % et subira une perte moyenne annuelle de 2 % de pouvoir d'achat à cause de l'inflation. C'est l'équivalent aujourd'hui du compte qui reçoit notre salaire et sert à payer par chèque, carte bleue ou virement nos dépenses mensuelles, à la différence que son montant sera réellement garanti et sans aucun plafond.

Deuxième option, les citoyens peuvent placer leurs économies dans des fonds d'investissement, plus ou moins rémunérateurs et plus ou moins risqués. Ils contiennent des prêts immobiliers octroyés par les banques, des prêts aux grandes entreprises ou aux PME, des actions, etc. En aucun cas, ces fonds ne peuvent garantir une rémunération comme c'est le cas aujourd'hui du livret A, du livret DD, du PEL et autres livrets d'épargne. Au contraire, leur valeur fluctue un peu chaque jour au gré des remboursements et des défauts des emprunteurs. La séparation des activités bancaires entre dépôt et investissement permet de laisser ces fonds d'investissement faire faillite si leurs choix s'avéraient mauvais. Puisque d'autre part, il n'y a

plus de dette d'État dans laquelle investir, comme dans l'assurance-vie, il n'est plus possible de percevoir un rendement même faible sans aucun risque. Cela participe à l'« euthanasie du rentier » souhaitée par John Maynard Keynes.

Monnaie et presque monnaie

Dans le 100 % monnaie, il est crucial que les banques distinguent radicalement les dépôts et l'épargne. Les dépôts étant la partie immobilisée, non rémunérée et garantie à 100 %, et l'épargne la partie risquée dont les banques disposent pour investir. Or ce n'est pas si facile. Bien avant toute une série d'innovations financières récentes, l'économiste Nicholas Kaldor expliquait en 1982 dans *Le Fléau du monétarisme* : « Il n'y a pas de démarcation claire au sein de l'ensemble de la liquidité entre ce qui est de la monnaie et ce qui ne l'est pas. Quelle que soit la définition que l'on choisisse pour la monnaie, elle sera entourée par une myriade d'instruments plus ou moins liquides qui peuvent lui servir de substituts. »

Par exemple, les investisseurs considèrent les fonds monétaires comme aussi sûrs que les dépôts. Pourtant, lors de la crise, certains de ces fonds se sont vus incapables de rembourser leurs investisseurs, sollicitant l'intervention des banques et de l'État²¹⁷. En effet, ces fonds qui n'ont de « monétaires » que l'appellation commerciale, prêtent l'argent reçu pour percevoir une rémunération, et sont analogues à de l'épargne risquée. Dans le cadre du 100 % monnaie, seuls les dépôts auront le droit d'être qualifiés de « monétaires », puisque l'argent n'est pas reprêté derrière.

Autre exemple, imaginons une entreprise de gestion immobilière qui achète des immeubles pour les louer. Afin de se développer, elle émet sur le marché des obligations à 3 % sur un an en vue d'acquérir un nouvel immeuble. L'échéance est courte et la garantie élevée : le placement apparaît faiblement risqué et le taux d'intérêt est attractif. L'entreprise a ainsi créé un placement presque aussi sûr qu'un dépôt monétaire, mais qui rapporte autant qu'un compte d'épargne^{*12...}

Pourtant, aucun argent n'a été créé à proprement parler puisque les obligations d'échéance à un an ne sont pas instantanément utilisables comme les billets de banque.

Ces exemples montrent que le système 100 % monnaie n'empêche pas l'expansion monétaire incontrôlée de resurgir sous forme de monnaies alternatives, comme le Bitcoin et les chèques-cadeaux, ou de produits financiers présentés comme de la quasi-monnaie^{*13}. La monnaie reposant sur la confiance partagée, n'importe quoi peut devenir une quasi-monnaie. En témoigne la blague suivante, qui circulait du temps de la bulle Internet.

- « Whaoo ! Chérie, j'ai réalisé un super deal sur Internet !
– Ah oui ?
– Oui ! J'ai vendu le chien pour 1 million de dollars !
– Génial ! Mais comment as-tu réussi ?
– Je l'ai échangé contre deux chats qui valaient 500 000 dollars. »
Le chat est utilisé ici comme une quasi-monnaie.

Toutefois, le 100 % monnaie atteint avec certitude d'autres buts : sécuriser les dépôts monétaires, supprimer la charge de la dette de l'État, et ôter aux banques le « privilège exorbitant » de la création monétaire avec la rémunération correspondante. C'est pourquoi l'État islandais réfléchit sérieusement à sa mise en place²¹⁸, et que de nombreux économistes le préconisent, comme Mervyn King, gouverneur de la banque centrale anglaise durant dix ans^{*14}.

La quête du Saint Graal réglementaire

À l'opposé de la séparation stricte mais simple visée par le 100 % monnaie, les autorités monétaires et financières internationales ne cessent de réglementer les banques de plus en plus finement. En effet, afin de ne plus avoir à sauver les banques^{*15}, les États courent après la chimère d'une réglementation qui empêcherait les banques de faire faillite, mais sans toucher au cadre actuel des réserves fractionnaires et de la création monétaire. Cependant, dans un monde en perpétuel changement, aucune formule mathématique, aucune procédure automatique ou notation externe ne peut évaluer les risques de manière infaillible.

Par exemple, les agences de notation sont constamment prises dans des conflits d'intérêts. Pour noter les prêts immobiliers, elles sont en effet rémunérées par les banques. Elles ont ainsi attribué aux *subprimes*, les prêts immobiliers américains toxiques, d'excellentes notes comme le AAA. Alors qu'en pratique, la plupart des titres financiers à base de *subprimes* n'ont pas été remboursés *du tout*. L'échec complet des agences de notation, qui ont été poursuivies et condamnées à des milliards de dollars d'amende, n'a pas découragé le comité de Bâle pour autant.

En 2010, les accords de Bâle III persistent dans la logique d'une réglementation toujours plus détaillée et complexe. De nouveaux ratios réglementaires ont été introduits : ratio de couverture de la liquidité (LCR), ratio de refinancement net stable (NSFR), ratio d'absorption des pertes (TLAC), ratio de levier... Ils ont en commun de continuer à diminuer l'autonomie des banques dans la gestion de leurs risques. Les services internes de contrôle sont ainsi devenus de

gigantesques usines à gaz occupées à respecter les textes réglementaires au lieu de réellement suivre les risques. À JPMorgan, une des plus grandes banques américaines, le nombre de contrôleurs est passé en quelques années de 22 000 à 44 000 ! Des *centaines de milliers* de contrôleurs des risques et de la conformité ont été embauchés par les banques américaines et européennes pour un coût annuel de l'ordre de la centaine de milliards d'euros. De plus, ce coût crée une barrière à l'entrée pour les nouveaux acteurs potentiels : les banques existantes forment donc un oligopole qui se concurrence peu sur les tarifs.

Cette réglementation est non seulement coûteuse à respecter, mais aussi contre-productive. En effet, les accords de Bâle contraignent les banques à utiliser les mêmes notations des agences, les mêmes procédures et les mêmes ratios : finalement à prendre les mêmes paris. Elles gagnent et perdent donc toutes en même temps, ce qui renforce les bulles d'actifs et les faillites bancaires en chaîne (phénomène nommé risque systémique). À ce sujet, Andrew Haldane, le chef économiste de la banque centrale anglaise, a déclaré : « De même qu'on ne combat pas le feu par le feu, on ne combat pas la complexité par la complexité. [...] Cela nécessite une réponse réglementaire basée sur la simplicité et non la complexité. Parvenir à ce résultat nécessiterait de la part de la communauté réglementaire un virage à 180° par rapport au chemin suivi durant la plus grande partie des cinquante dernières années. » En moins politiquement correct, il propose bel et bien de jeter la réglementation de Bâle à la poubelle.

Stopper la dette pour stopper les crises

La rémunération du prêt d'argent – c'est-à-dire de l'argent qui engendre de l'argent – a toujours posé question. Dans l'Antiquité mésopotamienne, le roi de Babylone décréait régulièrement l'annulation des dettes. Dans la Bible, ce processus se retrouve sous forme d'un jubilé d'annulation des dettes tous les cinquante ans. Pendant tout le Moyen Âge, l'Église catholique a totalement interdit le prêt à intérêt, qui était considéré comme un péché. Enfin, le Coran le condamne toujours, même si l'interdiction est contournée par une finance islamique innovante. La religion se méfie donc profondément de la dette. En effet, la dette étant le plus souvent remboursée – au pire en devenant esclave à certaines époques –, l'intérêt perçu apparaît comme une rémunération injuste*¹⁶.

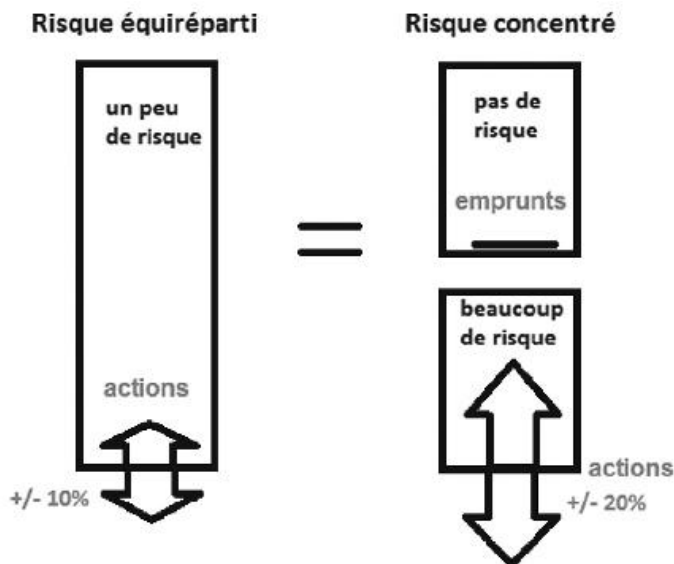


Figure 15. Financement d'entreprise sans dette/avec dette.

De nos jours, comme le montre la situation suivante, la dette finance des activités économiques nécessairement risquées, mais sans en porter vraiment le risque. À cause des progrès technologiques, des évolutions des attentes des consommateurs, des changements de prix des services, et de bien d'autres facteurs, la valeur des entreprises varie en permanence. Dans le premier cas où l'entreprise se finance entièrement par actions, les actions sont susceptibles de gagner ou perdre 10 % par exemple. En revanche, dans le deuxième cas, l'entreprise engage la moitié de sa valeur auprès des épargnants ou d'une banque, c'est-à-dire qu'elle procède à un emprunt remboursable au prix d'origine. Alors, les actions qui constituent l'autre moitié du capital doivent varier deux fois plus (+ ou - 20 %) pour suivre les variations de la valeur de l'entreprise et protéger les prêteurs. Les prêteurs concentrent ainsi le risque de perte sur les actions, et augmentent donc le risque de faillite de l'entreprise sans en être affectés^{*17}. De fait, plus la dette est importante en proportion, plus l'économie est instable^{*18}.

Pour chaque épargne sous forme de prêt plus ou moins garanti, un autre actif financier doit fluctuer davantage. Mais quelqu'un est-il prêt à porter ce risque d'autant plus élevé ? Les ménages français n'en veulent pas, jamais ils n'ont détenu si peu d'actions. Depuis

quinze ans et à plus forte raison depuis la crise, les banques et assurances sont également dissuadées d'acheter des actions par la réglementation, afin de les rendre plus sûres. Enfin, l'État n'a pas vocation à détenir les entreprises dans un monde postcommuniste de propriété privée.

D'ailleurs, les actions sont prises dans un cercle vicieux : l'augmentation de la volatilité, avec les krachs de plus en plus fréquents*19, renforce la conviction qu'elles sont dangereuses et qu'il vaut mieux placer son argent à la banque sous forme de livrets d'épargne ou dans l'assurance-vie. En sauvant les dépôts des ménages dans les banques, l'État a encore conforté l'idée que les livrets étaient sûrs, d'où davantage de dettes. Qui dit plus de dettes, dit actions encore plus volatiles...

De fait, nous tous sommes les grands responsables de la montée de l'endettement et de l'instabilité financière en épargnant dans le livret A, le livret DD, le PEL, l'assurance-vie et les autres produits financiers sécurisés à faible taux d'intérêt. Ces placements sont d'ailleurs favorisés fiscalement, ce qui est une hérésie. Il serait plus juste de ne gagner de l'argent qu'en prenant part à un projet et donc en s'exposant aux bénéfices ou pertes éventuels, comme le font les actions. De plus, dans un monde moins endetté, les actions seraient moins volatiles et notre économie plus stable. Faites un geste pour la stabilité financière mondiale : achetez des actions !

Une réforme radicale serait ainsi le 100 % monnaie combiné à l'abolition de la dette. Seuls coexisteraient deux produits financiers : les dépôts monétaires non rémunérés et les actions*20. En attendant cette révolution financière, il est nécessaire d'effectuer un virage à 180° sur la fiscalité des entreprises et des individus, en supprimant tous les avantages pour les emprunteurs (déductions des intérêts) comme pour les créanciers (exonération d'impôt des livrets et assurance-vie), pour au contraire taxer la dette.

Conclusion

La dette, un placement sûr pour nous, très risqué pour l'économie

Les cycles économiques sont coûteux humainement et financièrement. Le monde compte aujourd'hui 30 millions de chômeurs de plus qu'avant la crise. Or les banques centrales échouent depuis leur apparition à contrôler l'expansion monétaire qui nourrit ces cycles et participe aux inégalités. Même si la réforme du 100 % monnaie laisse la porte ouverte à des quasi-monnaies pour de nouvelles bulles, elle mérite d'être adoptée pour ôter aux banques le privilège bien rémunéré de la création monétaire. Cette réforme déchargerait également l'État du paiement des intérêts de la dette, captés par les riches. Même le très libéral Milton Friedman préconisait cet encadrement strict de la monnaie.

À l'opposé de cette voie, avec l'argument imparable de la crise, un tsunami réglementaire déferle sur l'Europe dans le but inatteignable d'empêcher les faillites bancaires*²¹. La faible autonomie qui en résulte entretient le mimétisme des banques, et amplifie au contraire les bulles et le risque systémique de faillites. Évidemment, aucun responsable de la titanesque bureaucratie publique de surveillance bancaire ne proposera de simplifier la réglementation actuelle, si préjudiciable soit-elle.

La seule manière d'en finir réellement avec l'instabilité financière est de réduire drastiquement la dette, que nous favorisons tous à travers la recherche de sécurité pour notre épargne. Aujourd'hui, à cause des incitations des banques centrales, de la réglementation

bancaire et de la fiscalité, les actifs financiers sont à 80 % de la dette et à 20 % des actions²¹⁹. Afin d'inverser ces proportions, il est urgent de décourager la dette plutôt que de l'encourager.

Conclusion

« Le diable est dans les détails. »

Friedrich NIETZSCHE.

Publique ou privée, l'organisation est la clef de l'économie. *Oikonomia* était dans l'Antiquité l'art de faire des économies dans sa maison. Une bonne économie, c'est un pays bien géré. Bien que le niveau des dépenses publiques soit élevé dans les pays scandinaves et bas dans les pays anglo-saxons, tous ces pays ont un taux de chômage largement plus bas que la France. C'est parce que le caractère privé ou public des dépenses n'est pas le plus important : le même montant d'argent public peut être transféré d'une population à une autre grâce à une fiscalité simple dans un pays, ou à travers une usine à gaz administrative dans un autre. De même, le système du chèque-éducation payé par l'État ressemble plus à un système privé agile qu'à un lourd système centralisé public. La politique se polarise sur l'augmentation ou la baisse des impôts, alors que les détails applicatifs sont l'essentiel. Pourtant les idéologies de gauche et de droite s'en préoccupent peu.

Qui, à gauche, soutient le libre-échange des marchandises, l'entrepreneuriat ou la concurrence entre écoles ? Qui, à droite, soutient la suppression des brevets, la légalisation des drogues ou l'abolition du privilège monétaire des banques ? Cette opposition systématique et délétère entre gauche et droite s'est cristallisée dans la polémique déclenchée par Michel Onfray lorsqu'il a déclaré : « Moi qui suis de gauche, je préférerais une idée juste, fût-elle de droite, à une

idée fausse même si elle est de gauche, surtout si elle est de gauche*1. » Beaucoup d'entre nous, de sensibilité de gauche comme de droite, sentent instinctivement que la France et le monde pourraient fonctionner mieux, de façon plus équitable, plus efficace, plus écologique. Mais les réformes envisagées par les idéologies n'y parviendront pas. En réalité, nous devrions :

1. Raccourcir drastiquement la durée des brevets au lieu de lutter en vain contre les monopoles.
2. Taxer la viande et les pollutions plutôt que le carbone.
3. Soutenir le libre-échange des marchandises, y compris agricoles, plutôt que boycotter les biens produits par les pays pauvres.
4. Promouvoir le cadastre (enregistrement des propriétés immobilières) dans les pays pauvres bien avant la libéralisation financière.
5. Instaurer un revenu de base plutôt qu'augmenter le Smic.
6. Supprimer les *numerus clausus* au lieu de subir les prix chers ou la pénurie.
7. Supprimer le devoir de réserve des salariés au lieu de réclamer vainement la moralisation du capitalisme.
8. Fixer le prix de la vie et généraliser les assurances au lieu de toujours réglementer à coups de normes.
9. Légaliser, réglementer et taxer la plupart des commerces illégaux plutôt qu'interdire et emprisonner.
10. Taxer le foncier, avec un taux progressif, plutôt que la fortune pour réduire les inégalités.
11. Rendre leur autonomie aux écoles et aux professeurs pour donner de meilleures chances à chacun.
12. Tirer au sort l'Assemblée nationale au lieu de l'élire.
13. Retirer aux banques le privilège de la création monétaire pour amoindrir les cycles bulle-crise et supprimer la charge de la dette d'État.
14. Taxer la dette plutôt que le travail, pour diminuer l'instabilité financière et réduire le chômage.
15. Défaire la réglementation bancaire, qui favorise les prêts sans risque à l'État plutôt qu'aux entreprises.

Beaucoup de ces mesures ont un point commun. Cesser d'interdire, simplifier les systèmes administratifs, juridiques et fiscaux permet non

seulement plus de liberté, mais aussi plus d'égalité. En effet, les inégalités entre faibles et puissants, individus ou entreprises, sont décuplées par les lois complexes, uniquement déchiffrables par les spécialistes du droit et de la fiscalité. Enfin, cela génère également plus de richesse car moins de ressources sont consacrées aux bureaucraties publiques et privées. Au point que nous pourrions en tirer une règle générale de politique : s'il y a besoin d'une importante bureaucratie juridique ou administrative, c'est que la loi est mal conçue, inadaptée ou dans l'erreur. D'ailleurs, si tant de gens se plaignent d'avoir un *bullshit job* [« job à la con »]*2, c'est bien le symptôme d'une réglementation boursouflée qui gaspille d'énormes moyens humains.

Ces mesures ont un autre point commun. Attaquer les rentes à la source (brevets, *numerus clausus*, prêts à l'État défiscalisés) est préférable aux transferts de richesse par l'impôt. En effet, ne reprendre que l'argent indûment gagné est quasi impossible.

Finalement, taxer la viande, les mètres carrés et la dette plutôt que l'énergie, la richesse et le travail changerait nos vies : ce simple basculement fiscal sur les sources de nos maux résoudrait en grande partie les crises de l'écologie, du logement et de la dette, et réduirait les inégalités. En outre, il n'est pas besoin d'une gouvernance mondiale utopique pour s'y mettre, comme cela est souvent invoqué pour résoudre les grands problèmes.

Dans notre culture judéo-chrétienne, il faut se faire mal pour faire du bien. On annonce ainsi des objectifs grandioses et inatteignables, remettant en cause nos modes de vie, comme le « facteur 4 » (division par 4 des émissions de gaz à effet de serre) ou les objectifs du « Millénaire » (doublement de l'aide pour le développement), alors que de bien meilleurs résultats environnementaux et humains pourraient être atteints sans effort.

La Facture des idées reçues

Atténuer les inégalités a été un des objectifs majeurs de la stratégie de l'État. L'évaluation des inégalités.

Abroger le droit de la vieillesse et généraliser les assurances sociales au lieu de s'agiter pour un capitalisme.

Taxer les dettes au jour de leur paiement, plutôt que de les payer plus tard, pour réduire les inégalités.

Rien d'autre soit établi. Assemblée soignée de parance et l'intelligence, polle d'ive et l'éclairé de pad pédagogies.

Bénéfice aux écolomes et écolomes exorbitants de la répartition des entreprises.

Pour aller plus loin

Michele Boldrin et David Levine, *Against Intellectual Monopoly*, Cambridge University Press, 2010.

Angus Deaton, *La Grande Évasion. Santé, richesse et origine des inégalités*, PUF, 2016.

Michel Desmurget, *TV lobotomie. La vérité scientifique sur les effets de la télévision*, Max Milo Éditions, 2012.

Melissa Gira Grant, *Playing the Whore : The Work of Sex Work*, Verso, 2014.

Steve Keen, *L'Imposture économique*, Éditions de l'Atelier, 2014.

Gaspard Koenig et Marc de Basquiat, *LIBER, un revenu de liberté pour tous*, Éditions de l'onde/Génération libre, 2015.

Paul Krugman, *La Mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, 2000, La Découverte.

Bjørn Lomborg, *The Skeptical Environmentalist : Measuring the Real State of the World*, Cambridge University Press, 2001.

James Mirrlees, *Welfare, Incentives, and Taxation*, Oxford University Press, 2006.

Cass R. Sunstein, *Valuing Life : Humanizing the Regulatory State*, University of Chicago Press, 2014.

Adair Turner, *Between Debt and the Devil*, Princeton University Press, 2015.

David Van Reybrouck, *Contre les élections*, Actes Sud, 2014.

Remerciements

Écrire un livre d'idées très argumenté est forcément un travail fastidieux. Il faut vérifier minutieusement les faits, les sources, les auteurs, articuler le plus clairement les concepts en restant le plus concis possible tout en innovant pour maintenir l'intérêt du lecteur. Ce travail doit beaucoup en énergie, en soutien et en aide à tous ceux qui m'entourent.

Je remercie avant tout Sarah Lavaux, qui m'a littéralement secondé dans l'écriture : chaque phrase de ce livre a reçu à un moment son attention vigilante. Elle a relevé sans relâche aussi bien les fautes de style que les fautes de logique. Nos longues discussions m'ont grandement aidé à structurer et à consolider ma vision d'ensemble de tous les sujets abordés. Enfin, elle a supporté les humeurs variables d'un auteur parfois frustré de son écriture.

Je remercie doublement Arnaud Motte, à la fois pour sa relecture bienveillante, concernant des idées confuses, des ambiguïtés à lever ou des figures de style à sauver, et aussi et surtout pour son soutien enthousiaste et indéfectible de la première heure, qui m'a donné l'énergie de poursuivre mes efforts.

Je remercie Michel Godet, dont je dois bien dire que la rencontre fut pour moi un coup de foudre, alliant le bon sens et la rigueur intellectuelle. Il m'a généreusement accompagné dans mes démarches d'édition, jusqu'à préfacer ce livre.

Je remercie Gaëlle Jullien pour ses corrections très pertinentes et ses propositions toujours constructives.

Je remercie Julien Grall qui m'a gentiment prêté main-forte dans la recherche et la compilation des données des graphiques.

Enfin, je remercie mes proches et amis, également précieux soutiens, relecteurs ou non : Christian, Michèle, Vincent, Julia Didelle, Loïc Rougier.

TABLE

Titre

Copyright

Dédicace

Préface - Le bon sens à contre-courant des idées reçues

La facture en chiffres

Introduction

PARTIE 1 - Changer le monde

CHAPITRE 1 - Innovons : supprimons les brevets !

Qui est le premier ?

Les brevets encouragent à créer... des procès

Amortir les coûts de l'innovation sans brevet

Les précédents historiques du avec et sans brevet

Conclusion La réputation favorise plus l'innovation que les brevets

CHAPITRE 2 - Pour sauver la planète, gardez votre voiture (mais renoncez au steak)

Malthusite aiguë

État des lieux de l'énergie

La légende du soleil et du vent « qui n'envoient pas de facture »

Le nucléaire tue (beaucoup) moins que le charbon ou le soleil

Les agrocarburants : une autre fausse bonne idée

Où passent les économies d'énergie ?

Le recyclage : un gisement d'économies d'énergie déjà exploité

Allons-nous finir grillés ?

« En choisissant le végétarisme, on sera à la fois heureux et paisible. » (Albert Einstein)

Taxer la viande pour sauver la planète

Les écolos nouveaux fachos ?

Conclusion Occupons-nous des problèmes d'aujourd'hui et laissons nos enfants traiter

les problèmes de demain

CHAPITRE 3 - Lutte contre les inégalités : Free mobile : 1 – État : 0

Inégalités, mais entre qui ?

Pas facile de rester riche (ou pauvre) d'une génération à la suivante

Plus on vieillit, plus on gagne d'argent

Plus l'économie est volatile, moins la mesure des inégalités est pertinente

Changeons d'outils statistiques

Mais les riches sont plus riches qu'avant !

Réduire quand même les inégalités

Conclusion Les entrepreneurs, super-héros de la lutte contre les inégalités

CHAPITRE 4 - Laissons les enfants travailler dans les pays pauvres

Imposer nos normes sociales de pays riches dans les pays pauvres

La puissance du libre-échange

Et nos emplois à nous ?

Et si on donnait plus aux pays pauvres ?

Rationaliser l'aide

Et si on laissait venir les pauvres chez nous ?

Pour aider sans donner d'argent

Conclusion Vive les multinationales sans cœur !

PARTIE 2 - Changer nos vies

CHAPITRE 5 - Le revenu de base pour en finir avec l'assistanat

Désactiver la trappe à inactivité

Réduire le stress

Diminuer la bureaucratie

Plus simple, plus neutre

Conclusion Une seule allocation plutôt qu'un fouillis allocatif !

CHAPITRE 6 - Créer des emplois : Yes we can !

Le progrès : un mal pour un bien

Le cancer du chômage

Les taxis et l'art de la réforme

La liste interminable des professions réglementées

Les emplois non pourvus au milieu des chômeurs

Le Code du travail, une réglementation boursouflée

Grâce au Smic, les moins qualifiés et les jeunes sont au chômage

Une autre rigidité du Code du travail : les 35 heures

Les réformes des autres chapitres

Conclusion Un politicien peut mener des réformes exigeantes et être réélu !

CHAPITRE 7 - La vie n'a pas de prix (si ce sont les autres qui la payent)

Calculs approximatifs et implicites

Calculs précis et explicites

Normes étatiques versus normes assurantielles

Rationaliser les normes étatiques

Conclusion La vie a un prix et un seul !

CHAPITRE 8 - Êtes-vous pour la drogue ou pour la mafia ?

Les drogues légales de la médecine

Les drogues illégales pas plus dangereuses que les drogues légales

Les dégâts sociaux et économiques de la prohibition

Des consommateurs livrés à eux-mêmes

Une pharmacopée abandonnée

La légalisation en marche

Conclusion Interdire les vices, c'est mal !

PARTIE 3 - Changer la France

CHAPITRE 9 - Pourquoi payer nos impôts au mauvais rapport qualité/prix ?

La collecte : coût et fréquence

Qui paye vraiment l'impôt ?

Peut-on augmenter les impôts vers l'infini et au-delà ?

Taxer le capital comme le travail ?

Pourquoi taxer les entreprises ?

Comment taxer les riches ?

Conclusion Taxer la richesse individuelle en mètres carrés plutôt qu'en euros

CHAPITRE 10 - 50 nuances de faillite pour un État

Première possibilité : l'emprunt d'État

Deuxième possibilité : la planche à billets

L'écueil de l'emprunt en monnaie étrangère

Faire faillite comme une vulgaire entreprise ?

Plus l'État régule les banques, plus elles lui prêtent...

L'exception japonaise

Exportateurs ou importateurs ?

La dette française soutenable ou non ?

Conclusion Un État peut faillir sans faire faillite

CHAPITRE 11 - Et si l'Éducation nationale acceptait les chèques ?

Analyse comparative des coûts de l'éducation chez nos voisins

Des professeurs sans incitation

Un système éducatif périmé et des problèmes variés

Le chèque-éducation : une solution débridée

Conclusion L'éducation française n'est pas condamnée à l'inefficacité !

CHAPITRE 12 - Élections : même le hasard fait mieux

Démocratie = élection ?

Le hasard : une nécessité

Sondage délibératif, une pincée de hasard

Conclusion Un meilleur sort pour la démocratie est possible !

PARTIE 4 - Changer la finance

CHAPITRE 13 - Créer de l'argent vers l'infini et au-delà

Un cygne pas si noir

Le gaspillage humain

Le carburant des bulles : l'argent-dette

Le gaspillage financier

Conclusion L'argent créé est le carburant des bulles !

CHAPITRE 14 - Austérité ou relance : choisir entre la peste et le choléra

La réponse très interventionniste des États-Unis

Alors, austérité ou relance ?

L'approche keynésienne : de la dépense publique sans état d'âme

L'approche monétariste : de l'argent imprimé sans risque d'inflation

L'approche autrichienne : éviter la zombification

Arbitrage : pas de gagnant

Conclusion Une austérité tragique ou une relance mortifère !

CHAPITRE 15 - Les crises ne tombent pas du ciel, mais de la dette

L'échec patent des banques centrales

Une double source d'inégalités

Réguler les cycles économiques à la source

La responsabilisation financière de chacun

Monnaie et presque monnaie

La quête du Saint Graal réglementaire

Stopper la dette pour stopper les crises

Conclusion La dette, un placement sûr pour nous, très risqué pour l'économie

Conclusion

La facture sous l'angle gauche/droite

Pour aller plus loin

Remerciements

Éditions Odile Jacob

Des idées qui font avancer
les idées

Retrouvez tous nos livres disponibles en numérique
sur odilejacob.fr

Retrouvez-nous sur Facebook

Suivez-nous sur Twitter



LA FACTURE DES IDÉES REÇUES

- « CONTRE LE CHÔMAGE, ON A TOUT ESSAYÉ »
 - « LA VIE N'À PAS DE PRIX »
 - « ÊTRE ÉCOLO, C'EST RENONCER À SA VOITURE »
- ETC.

Les idées reçues ont un coût : tel est le propos de ce livre qui montre – chiffres à l'appui – combien nos œillères idéologiques nous coûtent cher.

Qu'il s'agisse de l'innovation et du rôle prétendument positif des brevets, de la taxe carbone et de son efficacité pour lutter contre le réchauffement climatique ou des vertus démocratiques de l'élection, les bonnes consciences de tous bords en seront pour leurs frais.

Avec constance et rigueur, Fabrice Houzé nous oblige à revenir aux faits, décortique les chiffres et avance des propositions : supprimer les brevets, remplacer le vote par le tirage au sort ou taxer la viande, etc.

Dérangeant parfois, pédagogique toujours, ce livre est à mettre entre les mains de tous ceux qui veulent mieux comprendre l'économie.

« J'ai dévoré ce livre. C'est le nouveau *Frøakonomics* ! »
Michel Godet.

FABRICE HOUZÉ

Fabrice Houzé est ingénieur de formation. Passionné par l'économie et la finance, il est devenu trader et signe ici son premier livre.

*1. Pour le lecteur intéressé par mon tableau de chasse, je l'invite à consulter l'épilogue de mon ouvrage *Le Courage du bon sens*, Odile Jacob, 2009, 3^e édition.

*1. Ces dernières années ont été particulièrement prolifiques, avec en 2012 l'identification du boson de Higgs, dernière particule manquante de la physique quantique, et en 2016 la détection des ondes gravitationnelles prédites par Einstein.

*1. Philosophe du XII^e siècle, dont la citation fut reprise par Isaac Newton en annonçant la découverte de la gravitation qui s'appuyait sur le travail de ses fameux prédécesseurs Kepler, Galilée et Copernic.

*2. Ericsson poursuit également Apple pour violation de ses brevets sur la 2G et la 4G. Tandis que Samsung a fourni le processeur de certains modèles d'iPhone. Steve Jobs a d'ailleurs déclaré en 1996 : « Picasso disait : “Les bons artistes copient ; les grands artistes volent”, et nous n'avons jamais hésité à voler les grandes idées. »

*3. L'évolution actuelle des logiciels a d'ailleurs contraint Microsoft à changer de modèle économique. Il distribue désormais Windows gratuitement sur les tablettes et smartphones et tire son revenu de la vente de services et d'applications. Son public est particulièrement large grâce à son quasi-monopole passé.

*4. Les laboratoires pharmaceutiques sont fréquemment condamnés pour la corruption des médecins qui prescrivent leurs médicaments : Pfizer a payé 430 millions de dollars d'amende pour fraude, Astrazeneca 335 millions de dollars, etc.

*5. Peter Pingrose de Bristol
Myers Squibb.

*6. Un chimiste peut facilement retrouver la liste des ingrédients par spectrographie.

*7. Aux côtés de plusieurs prix Nobel, il a tenté en vain d'attaquer l'extension de la durée des copyrights devant la Cour suprême des États-Unis.

*8. Voir l'édifiante histoire de la machine à vapeur dans l'introduction de Michele Boldrin et David K. Levine, *Against Intellectual Monopoly*, Cambridge University Press, 2010.

*9. Michele Boldrin et David K. Levine, *Against Intellectual Monopoly*, *op. cit.*

***10.** Pour éviter le vol pur et simple d'inventions ou d'œuvres, avant leur commercialisation par leur créateur, il est raisonnable dans un premier temps de conserver les brevets avec une durée minimale, en attendant de les supprimer et d'adapter les lois qui présupposent l'existence de la propriété intellectuelle (réglementation de la FDA sur les médicaments, contrats d'édition, etc.).

*11. Ce chiffre est atteint en extrapolant le chiffre concernant les États-Unis de manière conservatrice, chiffre qui était lui-même très conservatif, car il est facile de mesurer le gâchis juridique, mais difficile de quantifier les innovations qui sont retardées et empêchées.

*1. 113 prix Nobel accusent Greenpeace de crime contre l'humanité ! Dans une lettre ouverte, ils appellent l'ONG à cesser ses actions contre les OGM : http://supportprecisionagriculture.org/nobel-laureate-gmo-letter_rjr.html. En attendant, leur culture est interdite en France, mais nos agriculteurs importent massivement des céréales OGM pour l'alimentation animale...

*2. L'armée américaine est également équipée d'usines de liquéfaction du charbon en pétrole afin de ne jamais être dépendante de l'étranger pour son approvisionnement.

*3. D'ailleurs, même en utilisant de l'électricité entièrement issue du charbon, la voiture électrique émet indirectement moins de CO₂ comparé aux moteurs à explosion qui dissipent 75 % de l'énergie en chaleur.

*4. La fusion d'un noyau de deutérium (hydrogène avec 2 neutrons) et d'un noyau de tritium (hydrogène avec 3 neutrons) donne de l'hélium et un neutron extrêmement énergétique.

*5. Indépendamment du CO₂, la planète semble trop petite pour 7 milliards d'êtres humains vivant au standard américain ou européen. Une fois de plus, c'est ignorer les progrès technologiques à venir d'ici qu'ils atteignent notre niveau de vie. En tout cas, le manque de ressources n'est pas aujourd'hui un obstacle au développement économique des pays pauvres.

*6. Expression de Jeremy Rifkin, auteur prolifique et « homme le plus haï du monde scientifique » d'après le magazine *Time*.

*7. L'EPR, réacteur nucléaire de nouvelle génération, a vu son coût de construction dérapier en France, mais les 8 EPR construits par le coréen Kepco ont un coût équivalent à ceux des réacteurs actuels. Prendre la catastrophe industrielle d'Areva-EDF comme référence du coût des réacteurs équivaldrait à prendre Jussieu, dont le coût de construction s'est envolé à 1,8 milliard d'euros, comme référence du coût des

universités.

*8. Ce qui correspond à une augmentation de 13 % de la facture d'électricité moyenne, ou encore 2 centimes par kilowattheure.

*9. Le charbon, le pétrole et le gaz se taillent toujours la part du lion avec 67 % de notre consommation, avant le nucléaire à 17 % : http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89nergie_en_France.

*10. Même en admettant que le nombre d'emplois reste identique initialement, la valeur ajoutée serait bien inférieure, car les emplois créés sont moins productifs que les emplois détruits. La baisse consécutive du PIB finirait par détruire des emplois.

*11. La loi française interdit par exemple d'installer une éolienne à moins de 500 mètres des habitations.

*12. Les durées de vie des réacteurs nucléaires et des panneaux photovoltaïques sont similaires, autour de quarante ans. Cependant, celle des réacteurs peut facilement être prolongée à quatre-vingts ans après un carénage, comme aux États-Unis et en France.

*13. Les missiles volent à Mach 20 et le monde compte 16 300 armes nucléaires (pour 440 réacteurs nucléaires civils). Les erreurs de manipulation ne sont pas rares et potentiellement terriblement plus graves. Le secrétaire d'État américain à la Défense William Perry affirme même : « Aujourd'hui, le risque d'une catastrophe nucléaire est plus élevé que durant la guerre froide. »

*14. L'accident de Tchernobyl a fait l'objet de 2 000 publications médicales (www.manicore.com/documentation/articles/idee_nucleaire.html) ! Par ailleurs, la faune prolifère désormais à Tchernobyl car avant l'accident l'occupation humaine lui nuisait bien davantage.

*15. La prise préventive d'iode empêche la thyroïde d'absorber l'iode radioactif cancérigène :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Cons%C3%A9quences_sanitaires_et_sociales_d'une_exposition_aigu%C3%A9e_de_Fukushima#cite_note-WNN120828-55.

***16.** 1 600 morts de cancers cutanés par an en France, dont 1 000 imputables à la surexposition aux UV du soleil et des cabines de bronzage.

*17. Équivalents aux
« 3 millions de décès
[prématurés] » sur lesquels les
médias préfèrent titrer.
« Qualité de l'air ambiant
(extérieur) et santé »,
mars 2014 : [www.who.int/
mediacentre/factsheets/fs313/
fr/](http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs313/fr/).

*18. Estimation la plus basse
de la modélisation de
l'Université de Stuttgart.

*19. Les générations futures considéreront peut-être les éoliennes, ces grands pylônes métalliques qui produisent si peu d'énergie, comme les moais de notre époque, ces grandes statues face à la mer pour lesquelles les habitants de l'île de Pâques ont mystérieusement gaspillé leurs ressources.

*20. La fraude de Volkswagen a révélé que, pour réduire les émissions de CO₂, la pollution en NO₂ devait être triplée.

*21. Il n'y a pas de raisons vitales pour une guerre de l'eau à grande échelle, puisque construire des usines de dessalement d'eau de mer coûte moins cher que faire la guerre.

*22. Et 1 milliard d'êtres humains n'ont pas de logement, 1,4 milliard vivent sans électricité.

*23. En 2015, François Hollande s'est préparé avec nettement plus d'ardeur au sommet parisien sur le climat, la COP21, qu'à répondre aux sujets en son pouvoir, comme le régime des retraites.

*24. L'élévation de température des eaux de surface et l'acidification des océans ont aussi un impact, mais pas autant que les destructions directes. En effet, les coraux ont de grandes capacités d'adaptation aux changements lents (survie sans squelette, régulation du pH cellulaire, etc.) :

www.larecherche.fr/un-monde-trop-acide-pour-les-r%C3%A9cifs-coralliens.

*25. Auteur de *L'Écologiste sceptique*, Le Cherche Midi, 2004.

*26. Cet horizon peut sembler court au vu des progrès laborieux de la voiture autonome.

*27. De même, l'absence de réchauffement climatique de 1998 à 2008 résulte surtout du triplement des émissions polluantes de la Chine, qui contiennent notamment du soufre.

*28. « Cette technologie n'est pas du tout difficile à mettre en œuvre », selon Greg Laughlin de la Nasa, car dévier le passage d'un astéroïde à proximité de la Terre permettrait de nous communiquer une partie de son énergie gravitationnelle.

*29. En dix ans, 1 million de kilomètres carrés de forêts tropicales ont disparu, soit deux fois la superficie de la France. « La déforestation : causes et conséquences » : www.notre-planete.info/environnement/deforestation.php.

*30. Voir aussi Aymeric Caron, *No steak*, Fayard, 2013.

*31. Avant lui, dans *Le Nouvel Ordre écologique* (Grasset, 1992), Luc Ferry a rapproché certains traits de l'écologisme et du nazisme.

*32. Pour une famille, la mutualisation de la voiture et du chien conduit aux mêmes résultats comparés.

*33. Le ministre allemand de l'Environnement, Peter Altmaier, estime que ce coût atteindra 680 milliards d'euros d'ici 2022.

*34. Selon Philippe Boisseau, directeur de la branche énergies nouvelles de Total, le photovoltaïque est rentable sans subventions dans une dizaine de pays, dont la Californie, le Chili, l'Australie ou l'Afrique du Sud.

*35. Bill Gates a ainsi réuni plusieurs milliardaires au sein d'une Breakthrough Energy Coalition pour financer la recherche dans les énergies à zéro émission de carbone.

*1. Économiste polonais qui a développé plusieurs des idées de John Maynard Keynes avant lui, mais peu connu car il n'a publié qu'en polonais et en français.

*2. Sauf pour la Nouvelle-Zélande. Cette comparaison a été effectuée par *The Economist* dans : « The pursuit of happiness » : www.economist.com/blogs/dailychart/2011/05/well-being_and_wealth.

*3. Au début du XIX^e siècle, 80 % de la population mondiale se trouvaient sous ce seuil ! <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/index.htm?1>.

*4. Dans *The Great Escape : Health, Wealth, and the Origins of Inequality* (Princeton University Press, 2015), Angus Deaton, prix Nobel 2015, raconte l'histoire de cet enrichissement, le plus gigantesque de l'histoire de l'humanité.

*5. « Réel » signifie que l'inflation des prix à la consommation a été prise en compte.

*6. En fait, même sans prendre en compte le chômage, les fonctionnaires français gagnent déjà 20 % de plus : 2 500 euros nets contre 2 000 euros nets en moyenne pour le reste des Français. En outre, l'âge effectif de départ à la retraite des fonctionnaires est actuellement de 57 ans contre 62 ans dans le privé.

*7. 1,5 fois en se limitant aux entreprises de plus d'un salarié.

*8. Ce phénomène semble s'être arrêté, à moins que la pause actuelle ne soit due à la crise.

*9. Sauf par exemple par Michel Houellebecq. *Quid* de l'injustice d'avoir un gros ou un petit pénis ?

*10. Les hommes choisissent des emplois aux horaires moins réguliers et plus risqués, donc mieux rémunérés, comme le montre le taux masculin plus élevé d'accidents du travail.

*11. L'écart est encore plus important en France qui se retrouve au classement de l'égalité salariale du *Gender Gap Index* à la 126^e place !

*12. Voir le chapitre
« Innovons : supprimons les
brevets ! ».

*13. Voir le chapitre « Les crises ne tombent pas du ciel, mais de la dette ».

*14. Les destructions d'emplois dans la téléphonie ont été plus que compensées dans les secteurs où les Français ont dépensé l'argent ainsi économisé, comme l'ont mesuré David Thesmar et Augustin Landier.

*15. Taxe éphémère qui a été supprimée dès 2015.

***16.** À cause de ses effets délétères, cet impôt revient régulièrement sur le devant de la scène politique. Un impôt sur le patrimoine devrait essentiellement taxer le capital improductif, de jouissance, comme les mètres carrés d'habitation. Voir le chapitre « Pourquoi payer nos impôts au mauvais rapport qualité/prix ? ».

*17. Voir le chapitre
« Laissons les enfants travailler
dans les pays pauvres ».

*18. La création de Cap Gemini, la plus jeune entreprise du CAC40, remonte à 1967.

*19. Voir le chapitre « Et si l'Éducation nationale acceptait les chèques ? ».

*1. Voir le chapitre « Lutte contre les inégalités : Free mobile : 1 – État : 0 ».

*2. Sans oublier la pyramide des âges très favorable pour l'investissement : baby-boom en bas de la pyramide et très peu de retraités en haut.

*3. Au contraire, Jacques Marseille a montré dans *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce* (Albin Michel, 2005) que la France s'était ruinée en y construisant des dizaines de milliers de kilomètres de routes, de voies ferrées, des milliers d'écoles, hôpitaux et maternités, en échange de matières premières plus chères qu'en dehors de ses colonies.

*4. Ce n'est pas insignifiant pour tous les agriculteurs : aux États-Unis, le rendement financier d'une terre agricole est de 12 % par an depuis vingt ans. En France, l'essentiel des aides est perçu par les grands propriétaires terriens.

*5. Dans *Plaidoyer pour la mondialisation* (Odile Jacob, 2010), Jagdish Bhagwati, futur nobélisable d'économie pour ses travaux sur le commerce international, explique en détail pourquoi même les ouvriers européens peu qualifiés ont également gagné des emplois avec le libre-échange.

*6. Et 30 000 personnes changent de poste (licenciements, démissions, retraités, etc.). Chiffres obtenus par les économistes Pierre Cahuc et André Zylberberg.

*7. Peugeot a frôlé la faillite en 2013.

*8. Voir les chapitres « Créer des emplois : *Yes we can !* », et « Pourquoi payer nos impôts au mauvais rapport qualité/prix ? ».

*9. Cette situation se retrouve dans les chiffres nationaux : l'Inde souffre de malnutrition, mais exporte des calories.

*10. En 2005, le G8 a effacé 40 milliards de dollars de dettes de 18 pays pauvres.

*11. Un schéma analogue été développé par Ronald Cohen, fondateur de Social Finance. Les investisseurs achètent une obligation à impact social. Si l'objectif fixé n'est pas atteint, les investisseurs perdent leur argent : ils ont fait un don. Au-dessus de l'objectif, plus celui-ci est dépassé, plus la rémunération des investisseurs est élevée. Cela a été expérimenté avec succès au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie et aux Pays-Bas

dans des programmes contre la récidive des prisonniers, les sans-abri, l'éducation, etc.

www.ronaldcohen.org/sites/default/files/26/Sir%20Ronald%20Cohen%20Mansion%20House%2023JAN14%20%5BFrench%5D.docx.

*12. Bien que ce ne soit pas les plus pauvres qui émigrent car le voyage est coûteux.

*13. Voir le chapitre
« Innovons : supprimons les
brevets ! ».

*14. En vain grâce à
l'intervention du
gouvernement indien.

***15.** En février 2015, la Grèce et son nouveau gouvernement ont justement demandé à changer les conditions de l'aide de l'Europe et du FMI : au lieu de privatiser certaines entreprises, elle veut s'engager à réformer la levée de l'impôt, l'administration publique et... le cadastre !

*16. Effondrement du Rana Plaza le 24 avril 2013 où sont morts 1 100 travailleurs du textile.

*1. Poète américain du
xx^e siècle.

*2. Même problème pour un crédit d'impôt.

*3. Comme le Compte-Nickel qui est un compte bancaire sans banque, permettant de recevoir des virements, de payer par carte bancaire, de retirer de l'argent liquide, mais sans découvert possible.

*4. Comme les complications fiscales lors des séparations. Cela n'empêche pas une politique familiale en rattachant fiscalement les enfants à chaque parent.

*5. Un étranger doit disposer d'un titre de séjour depuis au moins cinq ans.

*1. Abhijit V. Banerjee est professeur en économie du développement, conseiller honoraire auprès de la Banque mondiale, Esther Duflo est professeur au MIT et a reçu la médaille John Bates Clark, prix d'économie le plus prestigieux après le prix Nobel.

*2. Ce chiffre varie entre les pays. Ray Dalio a estimé que les différences de croissance à long terme tiennent pour 45 % aux investissements (éducation, infrastructure), 20 % à la culture (valorisation du succès, bureaucratie, corruption), et 35 % à la dette :

www.economicprinciples.org/.

*3. Voir le chapitre « Créer de l'argent vers l'infini et au-delà ».

*4. Comme le secteur privé paye les impôts nécessaires à l'entretien du secteur public, la compétitivité du secteur privé passe aussi par celle du secteur public.

*5. Puisque la somme des balances commerciales de tous les pays de la planète est nulle (aux trafics illégaux près).

*6. La productivité élevée apparente des Français s'explique par le chômage ! En effet, la restriction ou l'impossibilité économique des emplois les moins productifs (taxis, jardiniers, etc.) conduit à une productivité moyenne plus élevée pour ceux qui travaillent.

*7. Qui gagnerait à instaurer le revenu de base : voir le chapitre « [Le revenu de base pour en finir avec l'assistanat](#) ».

*8. Duarte Rolo raconte la souffrance que cela engendre dans *Mentir au travail* (PUF, 2015).

*9. Stéphanie Gibaud, cadre d'UBS, a dénoncé les pratiques de blanchiment de fraude fiscale de la banque, aidant ainsi l'État français. Elle a été licenciée et, incapable de retrouver de travail, vit depuis avec les minima sociaux.

*10. Réciproquement, les entreprises restent protégées par l'interdiction de la diffamation et de la calomnie.

*11. 3,5 de catégorie A sans aucune activité, 6 toutes catégories confondues.

*12. Soit seulement 3 prix Nobel en économie avec Gérard Debreu et Maurice Allais, contre 13 prix en physique, 13 en médecine et 15 en littérature. L'économie n'est pas la discipline majeure de la France !

*13. Chiffre avancé par l'association 40 millions d'automobilistes. Et 750 000 conducteurs rouleraient sans assurance.

*14. Direction de l'animation
de la recherche, des études et
des statistiques.

*15. Il a soutenu François Hollande en 2012, mais n'est pas écouté pour autant par le gouvernement.

*16. Analogue au système du chèque-éducation. Voir le chapitre « Et si l'Éducation nationale acceptait les chèques ? ».

*17. Voir le chapitre
« Pourquoi payer nos impôts
au mauvais rapport qualité/
prix ? ».

*18. La loi Rebsamen de 2015 autorise les entreprises à fusionner tous ces comités.

*19. Par exemple, Francis Kramarz, directeur du centre de recherche en économie et statistique et membre du groupe d'experts sur le Smic.

*20. L'OFCE chiffre la perte à 20 000 emplois pour une hausse de 1 % du Smic. Donc une baisse du Smic de 20 %, pour rejoindre le niveau relatif des autres pays, créerait environ 400 000 emplois.

*21. Voir le chapitre « Le revenu de base pour en finir avec l'assistanat ».

*22. Cette évidence est souvent oubliée : le travail n'est donc pas une quantité fixe à partager. Voir par exemple Paul Krugman, « Lumps of labor », *New York Times*, 7 octobre 2003.

*23. Comme le propose Michel Godet dans *Libérez l'emploi pour sauver les retraites*, Odile Jacob, 2014.

*24. Voir le chapitre
« Pourquoi payer nos impôts
au mauvais rapport qualité/
prix ? ».

*25. Voir le chapitre « Êtes-vous pour la drogue OU pour la mafia ? ».

*26. Chiffre basé sur une comparaison avec l'Allemagne où 9 millions de voyageurs supplémentaires sont apparus avec la libéralisation du transport par autocars.

*27. La DARES a montré que les emplois dans les associations et les collectivités locales n'augmentent pas l'employabilité des jeunes par la suite, contrairement aux emplois du secteur privé. Voir aussi *Économie et statistiques*, juillet 2015.

*28. Estimation européenne
pour la France en 2014.

*29. Alors que l'euro a baissé
de 25 % début 2015.

*30. Alors que l'Allemagne a connu en 2014 sa plus forte augmentation des salaires depuis vingt-trois ans.

*31. Alors que le prix du baril de pétrole a perdu 50 % fin 2014.

*32. Gustave Le Bon écrivait en 1895 dans *Lois psychologiques de l'évolution des peuples* : « Ils n'étaient pas 400 000 il y a quarante ans, ils sont plus de 1 200 000 aujourd'hui, et ils arrivent en rangs chaque jour plus pressés. Si l'on ne considérait que le nombre d'Italiens qu'elle contient, Marseille pourrait être qualifiée de colonie italienne. [...] Si les conditions actuelles ne changent pas, c'est-à-dire si

ces invasions ne s'arrêtent pas,
il faudra un temps bien court
pour qu'en France un tiers de
la population soit devenu
allemand et un tiers italien. »

*33. Malgré le vieillissement de la population, la population active augmente toujours de 0,5 % par an.

*34. Début 2015, une commission d'enquête a été mandatée sur la perte des valeurs républicaines à l'école, mais rien sur la perte des valeurs de nos politiciens...

*35. Voir le chapitre
« [Austérité ou relance : choisir
entre la peste et le choléra](#) ».

*1. Écrivain surnommé le
« Nietzsche américain ».

*2. Voir le chapitre « Lutte contre les inégalités : Free mobile : 1 – État : 0 ».

*3. Voir le chapitre « [Laissons les enfants travailler dans les pays pauvres](#) ».

*4. L'idée de faire payer les propriétaires qui n'entretiennent pas assez leur immeuble ne change rien au raisonnement : autant augmenter la taxe foncière de 8 milliards d'euros et dépenser cet argent dans la santé.

*5. Voir le chapitre « [Laissons les enfants travailler dans les pays pauvres](#) ».

*6. Jean Poulit atteint même les 70 millions d'euros par vie dans cet article : « Réduire les limitations de vitesse, c'est freiner la croissance et l'emploi », 6 janvier 2014 : www.latribune.fr/blogs/cercle-des-ingenieurs-economistes/20140103trib000807759-reduire-les-limitations-de-vitesse-c-est-freiner-la-croissance-et-l-emploi.html.

*7. Un simple surpoids (IMC > 25) coûte un an d'espérance de vie, et l'obésité (IMC > 30) trois ans.

*8. Avec les objets connectés, la vie privée risque de disparaître. Comme l'observe Vincent Cerf, un des pères fondateurs d'Internet, le concept de vie privée est très récent et date de la concentration urbaine provoquée par la révolution industrielle. « La vie privée ? "Peut-être une anomalie", selon un responsable de Google » :

[http://
siliconvalley.blog.lemonde.fr/2013/11/
la-vie-privee-peut-etre-une-](http://siliconvalley.blog.lemonde.fr/2013/11/la-vie-privee-peut-etre-une-)

anomalie-selon-un-
responsable-de-google/.

*9. En économie, le nombre d'habitants servant de référence dans le calcul du PIB/habitant n'inclut que ceux de plus de 18 ans. Comme en moyenne un individu pris au hasard se trouve à la moitié de sa vie, il faudrait diviser le montant obtenu par 2. D'un autre côté, la croissance du PIB implique de le multiplier par environ 1,3, etc.

*10. Professeur en droit constitutionnel et droit de l'environnement détaché auprès du gouvernement de Barack Obama. Auteur de *Valuing Life. Humanizing the Regulatory State*, The University of Chicago Press, 2014, et de *Nudge* (avec R. Thaler), Vuibert, 2010.

*1. Et comme tout le monde, les médecins sont sensibles au budget marketing très important des laboratoires pharmaceutiques : voir le chapitre « **Innovons : supprimons les brevets !** ».

*2. Voir le chapitre : « La vie n'a pas de prix (si ce sont les autres qui payent) ».

*3. Ils représentent 70 % des détenus, alors qu'ils ne représentent que 10 % de la population française.

*4. « Gira Grant is one of the most interesting policy thinkers in the country when it comes to sex work, and this short book introduces and outlines her thinking on the matter », écrit Mike Konczal dans le *Washington Post*.

*5. Comme l'alcool et le tabac.
Ce schéma est détaillé par
Emmanuelle Auriol dans *Pour
en finir avec les mafias*, Armand
Colin, 2016.

*6. Les sites Web pour adultes connaissent plus de trafic qu'Amazon, Twitter et Netflix combinés. Le sexe concerne un tiers de tout le trafic Internet !

*7. L'observatoire européen des drogues (EMCDDA) constate une envolée exponentielle des ventes par Internet. Aux États-Unis, le Web représente déjà 15 % du marché selon le Global Drug Survey.

*8. Les sites de poker sont partiellement autorisés en France depuis 2010.

*1. Plan d'épargne pour la
retraite collectif.

*2. La TVA est une invention française !

***3.** La résidence principale est exonérée d'impôt sur les plus-values.

*4. Le rapport de Dominique Figeat, *Renforcer la mobilisation du foncier privé en faveur du logement* (ministère du Logement, remis le 14 mars 2016), propose de basculer la fiscalité sur les transactions vers une fiscalité sur la détention des biens (taxe foncière).

*5. 1 200 personnes en 2010, puis 2 000 en 2011, 2 700 en 2012, 3 750 en 2013 et 4 100 en 2014.

*6. Louis XIV se finançait auprès des protestants, considérés comme des hérétiques. Il a donc demandé la mise en place du « secret bancaire » concernant l'identité des clients, comme lui.

*7. Ce même chiffre est avancé par l'organisation Tax Justice Network.

*8. Indépendamment des affaires Balkany ou Cahuzac, il est ironique d'entendre les politiciens parler d'évasion fiscale alors qu'ils se sont accordé toutes sortes de privilèges (retraite, indemnités non imposables, remboursement de frais sans justificatif) et sont loin d'être assujettis à l'impôt comme les autres citoyens...

*9. 15,5 % de CSG + 45 % de tranche marginal d'IR + 3 % de surtaxe Fillon – CSG déductible. Même la très égalitaire Suède ne taxe les revenus du capital qu'à 30 %.

*10. Aux États-Unis, l'investissement des fonds de capital-risque ne représente que 0,2 % du PIB, mais les entreprises créées rassemblent 10 % de tous les emplois du secteur privé ! En France, 5 % des entreprises ont créé 50 % des emplois entre 1993 et 2003 selon l'Insee.

*11. Suite à la « fronde des Pigeons », le gouvernement – au lieu de procéder au retrait de la mesure – a mis en place une nouvelle usine à gaz, à base d'abattements fiscaux en fonction de la durée de détention.

*12. 39 000 créations en 2000, 36 000 en 2005, 33 000 en 2010, 24 000 en 2015. « La création d'entreprises en France en 2015 », APCE :https://media.afecreation.fr/file/30/7/note_d%27analyse_fce_2015v2.93307.pdf.

***13.** Observatoire français des
conjonctures économiques.

*14. 33,33 % d'IS + 3,3 % de C3S.

*15. Elle n'a pas été supprimée, mais a changé de nom : c'est la CET (cotisation économique territoriale) qui se décompose en CFE (cotisation foncière des entreprises) et CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

*16. Gilles Carrez, député
UMP et président de la
Commission des finances.

*17. James Mirrlees, « Optimal tax theory : A synthesis », *Journal of Public Economics*, 1976. Plus récemment, le Fraser Institute a comparé les pertes économiques engendrées par la hausse des différents impôts aux États-Unis : – 0,92 pour l'impôt sur le capital, – 0,84 pour l'impôt sur les bénéfices des entreprises, – 0,60 pour l'impôt sur le revenu, – 0,26 pour la TVA.

*18. Louis Gallois a ainsi
proposé à François Hollande
d'exclure les actions du
patrimoine taxable par l'ISF.

*19. Au contraire, il faut décourager les placements en dette plutôt qu'en actions : voir le chapitre « [Les crises ne tombent pas du ciel, mais de la dette](#) ».

*20. Comme pour la répartition entre cotisations patronales et salariales, la répartition de la taxation entre propriétaire et occupant est tout à fait illusoire.

*21. Le patrimoine historique
pourrait en être exempté.

*1. Économiste en chef du FMI de 2001 à 2003, grand maître aux échecs.

*2. Il n'est pas abusif de confondre un État et sa banque centrale, même si officiellement celle-ci est « indépendante ». En effet, cette indépendance ne survit jamais au besoin de financement d'un État, comme l'explique Blancheton dans « Central bank independence in a historical perspective. Myth, lessons and a new model », *Economic Modelling*, janvier 2016, 52 (A), p. 101-107.

*3. La planche à billets s'appelle aussi *quantitative easing* (« assouplissement quantitatif ») ou encore « monétisation de la dette », quand la banque centrale rachète la dette de l'État avec l'argent qu'elle imprime.

*4. Sauf quand les individus et les entreprises détruisent massivement de l'argent en remboursant tous ensemble leurs dettes (par exemple, les États-Unis de 2008 à 2014). L'État en imprimant de l'argent ne fait alors que compenser et il n'y a pas d'inflation. Voir le chapitre « [Austérité ou relance : choisir entre la peste et le choléra](#) ».

*5. Avec 300 % d'inflation, le Venezuela en prend le chemin.

*6. Belgique, Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Suède, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis, Espagne, Luxembourg.

*7. Appelé ratio Cooke.

*8. Les grandes entreprises peuvent emprunter directement sur les marchés financiers, mais les petites entreprises n'ont guère cette possibilité.

*9. Il est extrêmement difficile pour de nouveaux entrants d'être homologués en tant qu'agence de notation. Il faut être reconnu Nationally Recognized Statistical Rating Organization par la SEC (Securities and Exchange Commission).

*10. En 2011, l'arrêt des 48 réacteurs nucléaires qui a suivi l'accident de Fukushima a nécessité d'augmenter massivement les importations d'hydrocarbures et a détérioré cette situation florissante. Elle s'est rétablie dès 2016 avec le redémarrage progressif des centrales et la baisse du prix du pétrole.

*11. Les États-Unis peuvent d'autant plus s'endetter qu'ils bénéficient du privilège impérial du dollar. En effet, dans tous les pays où la confiance en l'État est faible, les habitants préfèrent épargner des dollars plutôt que leur propre monnaie.

*12. Le déficit commercial 2015 s'est amélioré grâce à l'effondrement conjoint de l'euro, des taux d'intérêt et du pétrole.

***13.** Comme la France partage sa monnaie avec des pays comme l'Allemagne qui y apportent leur garantie, il serait plus exact de dire « tant que les autres pays de la zone euro tolèrent nos déficits ».

*14. = balance des biens
(commerciale) + balance des
services + balance des
revenus + balance des
transferts courants.

*15. Pour comprendre la nature de l'argent, qui est aussi une dette dans notre système monétaire (l'argent-dette), voir le chapitre « [Créer de l'argent vers l'infini et au-delà](#) ».

***16.** Épargne des Français en milliards d'euros : 6 000 en immobilier, 300 en comptes courants, 900 en livrets d'épargne, 1 300 en assurance-vie obligatoire (dette d'État), 450 en actions.

*17. Pour une analyse détaillée, voir Jean-Pierre Vesperini, *L'Euro*, Dalloz, 2013. Cette proposition de scission est aussi reprise par Joseph Stiglitz dans *L'Euro, comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe*, Les Liens qui libèrent, 2016.

*18. Voir le chapitre « Créer des emplois : *Yes we can !* ».

*1. Il a écrit : « Oui, j'ai voté avec la droite contre la gauche, quand il s'est agi de résister au débordement des fausses idées populaires. Oui, j'ai voté avec la gauche contre la droite, quand les légitimes griefs de la classe pauvre et souffrante ont été méconnus. »

**2. Program for International Student Assessment, le programme international pour le suivi des acquis des élèves à l'âge de 15 ans.*

*3. La réponse attendue est :

40 euros (40,40 euros exactement) :

[www.banque-](http://www.banque-france.fr/fileadmin/)

[france.fr/fileadmin/](http://www.banque-france.fr/fileadmin/)

[user_upload/](http://www.banque-france.fr/fileadmin/)

[banque_de_france/](http://www.banque-france.fr/fileadmin/)

[publications/](http://www.banque-france.fr/fileadmin/)

[BDF190_12_Francais_et_economie.pdf.](http://www.banque-france.fr/fileadmin/)

*4. Un montant très important : voir le chapitre « 50 nuances de faillite pour un État ».

*5. En revanche, pour ne pas répéter les erreurs du passé, beaucoup de disciplines dont l'économie devraient étudier davantage l'histoire.

*6. La réglementation française n'aide pas : un apprenti électricien n'a pas le droit de monter sur un escabeau et l'usage en est systématiquement condamné aux prud'hommes !

*7. En France et en Allemagne, 50 % de la population vit dans des zones à haute densité (> 500 habitants/km²), 35 % dans des zones à moyenne densité (entre 100 et 500 habitants/km²), et 15 % dans des zones à faible densité (< 100 habitants/km²).

*8. Ce problème de coût est analogue pour les hôpitaux. Il se double d'un problème de santé publique, car les chirurgiens des petits hôpitaux pratiquent moins d'opérations et ont donc des taux de réussite opératoires nettement plus faibles.

*9. D'après François d'Aubert, qui dirige le groupe d'évaluation sur la transparence fiscale à l'OCDE.

*10. Directeur du Centre de recherches interdisciplinaires à Paris, il milite pour l'innovation dans l'éducation et siège dans divers conseils de l'Éducation nationale.

*11. Jean-Louis Auduc, *Sauvons les garçons !*, Descartes & Cie, 2009. Mécaniquement les femmes se retrouvent donc de plus en plus souvent en couple avec des hommes de statut socio-économique inférieur.

*12. Claude Allègre, ministre de l'Éducation, avait dit : « Il faut dégraisser le mammouth » pour évoquer la rigidité du système éducatif.

*13. Les établissements ne pouvant pas accroître leurs capacités d'accueil de manière immédiate, la sélection à l'entrée serait indispensable dans un premier temps. Cette sélection serait de toute façon plus juste que la sélection implicite actuelle par les prix de l'immobilier.

*14. Le QI est tellement tabou en France que les tests sont peu répandus et entraînent un important gâchis humain. Tous les enfants présentant des troubles du comportement ou décrochant en classe sont traités pareillement. Or l'analyse systématique de leur QI permettrait de distinguer ceux qui effectivement nécessiteraient un plus grand soutien scolaire, et ceux qui s'ennuient et devraient sauter une classe.

*15. L'apparition de professeurs stars fera plus que n'importe quoi d'autre pour redorer le blason de la profession. Au XVIII^e siècle, Emmanuel Kant a fait ses débuts de professeur de philosophie à l'Université de Königsberg en étant payé uniquement en fonction du nombre d'étudiants présents à ses cours.

*16. Les États-Unis ont une espérance de vie trois ans plus courte pour une dépense 25 % plus élevée.

***17.** Respectivement 10, 9 et 7 % du PIB. C'est aussi le cas du Japon, d'Israël, etc. « Les systèmes de santé les plus efficaces au monde », 3 octobre 2013 :

[www.journaldunet.com/
economie/sante/systemes-de-
sante-les-plus-efficaces.shtml](http://www.journaldunet.com/economie/sante/systemes-de-sante-les-plus-efficaces.shtml).

*1. Voir le chapitre « [Laissons les enfants travailler dans les pays pauvres](#) ».

*2. Comme l'exprime Michel Onfray après les élections départementales : « Je ne suis pas un défenseur du Front national, mais de la démocratie. Quand 5 millions de gens se sont manifestés en faveur du Front national, c'est étonnant qu'il ne soit pas représenté ; pas plus qu'à l'Assemblée nationale où ses deux députés ne sont pas en rapport avec sa puissance. »
« Michel Onfray : “La démocratie française n'est pas

au mieux de sa forme” »,
30 mars 2015 : [www.rts.ch/
info/monde/6662492-michel-
onfray-la-democratie-
francaise-n-est-pas-au-mieux-
de-sa-forme.html](http://www.rts.ch/info/monde/6662492-michel-onfray-la-democratie-francaise-n-est-pas-au-mieux-de-sa-forme.html).

*3. Agrégé d'histoire, auteur de *Naissance et mort de la IV^e République* (Calmann-Lévy, 1968).

*4. La Commune de Paris a été une étape significative de l'émancipation des femmes (égalité des salaires pour les institutrices).

*5. Ernest Callenbach et Michael Phillips, un des pères fondateurs de MasterCard.

*1. Qui a également prédit l'effondrement de la Grèce bien avant que les Européens ne constatent le problème.

*2. Une liste d'économistes clairvoyants est disponible ici :
« “No-one saw this coming ?”
Balderdash !” », 15 juillet
2015 [www.debtdeflation.com/
blogs/2009/07/15/no-one-
saw-this-coming-balderdash/](http://www.debtdeflation.com/blogs/2009/07/15/no-one-saw-this-coming-balderdash/).
Et une liste de traders
perspicaces se trouve dans
Michael Lewis, *The Big Short*
(Norton & Company, 2011).

*3. Emprunt avec un taux plus bas que la normale, qui en contrepartie devient plus élevé deux ou trois ans plus tard.

*4. Obligation adossée aux prêts immobiliers.

*5. Dans la zone euro, 12 %
en un an !

*6. Indice Case-Shiller des prix
des logements aux États-Unis.

*7. Du nom de l'économiste Hyman Minsky auteur de *Stabilizing an Unstable Economy* [*Stabiliser une économie instable*] (McGraw-Hill Education, 2008).

*8. Pour chaque monnaie, chaque banque centrale fournit les réserves obligatoires au taux d'intérêt affiché.

*9. D'autres mécanismes de régulation existent, comme le capital réglementaire des banques, mais ils ne limitent pas non plus le volume de la création monétaire. En l'occurrence, une banque manquant de capital peut émettre de nouvelles actions.

*10. La banque centrale aurait-elle dû remonter encore plus les taux ? Ce taux s'applique aussi aux entreprises et à tout le reste de l'économie. L'augmenter fortement conduirait donc délibérément à une récession générale, ce qui est difficile à justifier politiquement alors que l'économie semble en pleine forme.

*11. Précisément, demande globale = PIB = circulation de l'argent existant + variation de la dette. Donc, à vitesse de circulation constante, variation du PIB = *accélération* de la dette. Le simple ralentissement de la croissance de la dette peut entraîner une récession ! La notion d'accélération peut se comprendre ainsi : si vous empruntez une année pour acheter un canapé, l'année suivante vous devez

réemprunter le même montant
pour seulement engendrer la
même activité économique.

*1. En additionnant les QE 1, QE 2 et QE 3 de 2008 à 2014.

*2. Voir le chapitre précédent
« Créer de l'argent vers l'infini
et au-delà ».

*3. Tant que les déficits sont financés par de la dette d'État souscrite par les épargnants, l'État n'ajoute pas d'argent dans l'économie. En revanche, il fait circuler de force cet argent entre les acteurs économiques.

*4. Ray Dalio nomme cet enchaînement « *a beautiful deleveraging* ». Il est le fondateur de Bridgewater, le plus gros fonds au monde, avec 100 milliards d'euros d'actifs. Il a réalisé un dessin animé didactique : *How The Economic Machine Works* : www.youtube.com/watch?v=PHe0bXAluk0.

*5. La somme des salaires des P-DG d'AIG (« *worst CEO of all time* »), de Lehman Brothers, de Morgan Stanley, de Goldman Sachs, de Bear Stearns et de Merrill Lynch de 2004 à 2007, soit les payes de 6 personnes pendant quatre ans, s'élève tout de même à 1 milliard de dollars ! « Mega-million dollar CEO PAYOUTS », 24 septembre 2008 : [http://
abcnews.go.com/Business/
Economy/story?](http://abcnews.go.com/Business/Economy/story?)

id = 5876413#.

UM4P_ndqN4-.

*6. Singapour envisage par exemple de supprimer la monnaie physique.

*7. Entre 2008 et 2015, le montant des dettes de ce secteur est passé de 250 à 850 milliards de dollars selon Bloomberg US Energy Information Administration.

*8. La déflation qui pourrait survenir sans intervention étatique n'inquiète pas non plus l'école autrichienne qui propose de laisser les salaires s'ajuster à la baisse comme les prix à la consommation.

*9. Il ne s'agit pas non plus de couper les ressources des chômeurs. Voir le chapitre « [Le revenu de base pour en finir avec l'assistanat](#) ».

*10. Voir le chapitre « Le revenu de base pour en finir avec l'assistanat ».

*1. Voir le chapitre « Créer de l'argent vers l'infini et au-delà ».

*2. Voir le chapitre précédent
« [Austérité ou relance : choisir
entre la peste et le choléra](#) ».

*3. La société d'investissement (entreprise qui investit dans les actions d'autres entreprises) avant le krach de 1929, le CDO (obligation adossée à des actifs) avant la crise de 2008.

*4. Thèse défendue par
Raghuram Rajan, chef
économiste au FMI de 2003 à
2006.

*5. Il a perdu 10 millions de dollars et sa maison !

*6. Frederick Soddy, *Wealth, Virtual Wealth and Debt. The solution of the economic paradox*, Dutton, 1926. Visionnaire, Soddy a proposé bien avant l'heure l'abandon du Gold Exchange Standard, les taux de change flottants, et l'utilisation du déficit/excédent budgétaire comme stabilisateur macroéconomique, ainsi que la création d'un bureau national des statistiques !

*7. L'État français garantit chaque dépôt bancaire à hauteur de 100 000 euros.

*8. Il n'y a en effet pas de différence fondamentale entre de la dette d'un État souverain et un billet « de banque » qui est aussi émis par l'État, si ce n'est la rémunération offerte.

*9. La dette d'État est sans risque sauf cas particulier (dette libellée en devise étrangère, zone euro), voir le chapitre « 50 nuances de faillite pour un État ».

*10. Si vous vous inquiétez de redonner le contrôle de la masse monétaire à l'État, Campillo et Miron ont montré qu'historiquement les États n'avaient pas de moins bons résultats en termes d'inflation qu'une banque centrale indépendante. « Why does inflation differ across countries ? », *NBER Working Paper*, avril 1996.

*11. Olivier Blanchard, Paul Krugman ou encore Mark Carney préconisent une inflation cible plus élevée, de l'ordre de 4 %, pour éloigner davantage le risque de déflation.

*12. Ce mécanisme de transformation d'un actif réel (l'immeuble) en actif financier est appelé « titrisation ».

*13. En plus du problème d'apparition de quasi-monnaies, la vitesse de circulation de la monnaie pourrait accélérer, ce qui revient au même que de créer plus de monnaie.

*14. Mervyn King, *The End of Alchemy* [*La fin de l'alchimie*], W. W. Norton & Company, 2016 : « Le livre le plus important sur la crise financière », selon Lawrence Summers ; « le livre qui sauvera la banque d'elle-même », selon Michael Lewis.

*15. Ce que les États font systématiquement. Déjà, lors de la crise mexicaine de 1995, le gouvernement américain avait garanti les emprunts d'État du Mexique dans lesquels les banques américaines étaient investies.

*16. C'est la position de Pierre-Joseph Proudhon dans une célèbre controverse, qui le fait préférer à tort un système communiste dont les maux sont encore inconnus à l'époque : *Gratuité du crédit. Discussion entre F. et P.-J. Proudhon*, 1850 : http://fr.wikisource.org/wiki/Gratuit%C3%A9_du_cr%C3%A9dit.

*17. Les prêteurs restent souvent peu affectés grâce à la restructuration ou au démembrement de l'entreprise en difficulté, grâce à l'émission de nouvelles actions, voire à l'intervention de l'État.

*18. Adair Turner, dans *Between Debt and the Devil* [*Entre la dette et le diable*] (Princeton University Press, 2015), examine en détails le problème de la dette.

*19. En 1987, 1997, 2000 et 2008, soit 4 krachs contre 2 au début du siècle, en 1907 et 1929, sur une même période de vingt-cinq ans avant les crises majeures de 1929 et 2008.

*20. Si supprimer les prêts immobiliers se révélait socialement inacceptable (bien qu'ils puissent être remplacés par des locations de longue durée financièrement équivalentes), ils devraient être entièrement financés par les fonds d'actions.

*21. Ou de les rendre inoffensives avec le mécanisme de résolution bancaire. Mais, en pratique, la peur de la contagion l'emporte. Par exemple, en mars 2015, Düsselhyp, une petite banque allemande en faillite pour seulement 300 millions d'euros, a été immédiatement rachetée par d'autres banques allemandes... Les banques sont d'ailleurs encore plus grandes qu'avant la crise, suite aux multiples

fusions-sauvetages de ce type.

*1. Il a également déclaré :
« Si je pense, je deviens
végétarien. »

*2. David Graeber, anthropologue à la London School of Economics : *On the Phenomenon of Bullshit Jobs*, 2013 : <http://strikemag.org/bullshit-jobs/>.

1. « Éviter la Seine-Saint-Denisation de l'Île-de-France », *Les Échos*, 7 septembre 2001.

2. Maurice Allais, « La philosophie de ma vie », *Annales des Mines : gérer et comprendre*, 1989.

3. Laurent Joffrin, « Michel Godet, l'inclassable », *Libération*, 2 juillet 2015.

4. Entretien, *Le Monde*,
25 février 2006.

5. R. M. Alston *et al.*, « Is there a consensus among economists in the 1990's ? », *American Economic Review*, 1992.

6. Yann Verdo, « Mais où sont passés les climato-sceptiques ? », sondage de 2014 du Pew Research Center, 11 septembre 2015 : www.lesechos.fr/idees-debats/sciences-prospective/021321623855-mais-ou-sont-passees-les-climato-sceptiques-1154677.php?kJZaSQFSQk5pSY5Z.99.

7. Mark A. Lemley, « The myth of the sole inventor », 21 juillet 2011 : http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1856610.

8. Stephan Kinsella, « What are the costs of the patent system ? », 27 septembre 2007 : <https://mises.org/blog/what-are-costs-patent-system-0>.

9. « Le budget promotion des laboratoires explose », 23 janvier 2008 :

www.lefigaro.fr/societes-francaises/2008/01/23/04010-20080123le-budget-promotion-des-laboratoires-explose-.php.

10. Booz Allen Hamilton,
« The global Innovation
1000 », 2005 :
[www.boozallen.com/content/
dam/boozallen/media/file/
Global_Innovation_1000_2006.pdf](http://www.boozallen.com/content/dam/boozallen/media/file/Global_Innovation_1000_2006.pdf).

11. « Untangling searchable and experiential quality responses to counterfeits », 22 septembre 2014 : <http://pubsonline.informs.org/doi/ref/10.1287/mksc.2014.0867>.

12. « Musique : les bons chiffres que cache la chute des ventes de CD », 22 juin 2011 : www.latribune.fr/technos-medias/medias/20110622trib000631344/musique-les-bons-chiffres-que-cache-la-chute-des-ventes-de-cd.html.

13. « Les revenus du gratuit », interview de Saul Berman (directeur du IBM Strategy and change Consulting Group) et de Jerry Wind (professeur de marketing à Wharton), 13/ octobre 2011 :

www.paristechreview.com/2011/10/13/les-revenus-gratuit/

14. Pierre-Noël Giraud, « Essai de prospective économique globale », 1^{er} juillet 2005 : www.revue-lebanquet.com/essai-de-prospective-economique-globale/.

15. Jon Gabriel, « 13 worst predictions made on Earth Day, 1970 », 22 avril 2013 : www.freedomworks.org/content/13-worst-predictions-made-earth-day-1970.

16. Jean-Marc Jancovici,
« Qu'est-ce qu'une réserve de
pétrole ? » et « Qu'est-ce
qu'une réserve de
charbon ? » :

www.manicore.com.

17. Bjorn Lomborg, « Les calculs hasardeux de l'empreinte écologique », 18 août 2014 : www.latribune.fr/opinions/tribunes/20140818trib000844836/les-calculs-hasardeux-de-l-empreinte-ecologique.html.

18. World Resources Institute,
« Global Coal Risk
Assessment » de
novembre 2012 : [http://
pdf.wri.org/
global_coal_risk_assessment.pdf](http://pdf.wri.org/global_coal_risk_assessment.pdf).

19. www.bp.com/content/dam/bp/pdf/energy-economics/statistical-review-2015/bp-statistical-review-of-world-energy-2015-full-report.pdf.

20. Trois sources parmi d'autres :

[www.societechimiquedefrance.fr/IMG/pdf/](http://www.societechimiquedefrance.fr/IMG/pdf/cahier_n_11_couts_et_prix_energies_v31.pdf)

[cahier_n_11_couts_et_prix_energies_v31](http://energie.lexpansion.com/energie-nucleaire/l-epr-coute-cher-les-energies-renouvelables-bien-plus_a-32-7730.html)
[http://](http://energie.lexpansion.com/energie-nucleaire/l-epr-coute-cher-les-energies-renouvelables-bien-plus_a-32-7730.html)

[energie.lexpansion.com/energie-nucleaire/l-epr-coute-cher-les-energies-](http://energie.lexpansion.com/energie-nucleaire/l-epr-coute-cher-les-energies-renouvelables-bien-plus_a-32-7730.html)

[renouvelables-bien-plus-](http://energie.lexpansion.com/energie-nucleaire/l-epr-coute-cher-les-energies-renouvelables-bien-plus_a-32-7730.html)
[_a-32-7730.html](http://energie.lexpansion.com/energie-nucleaire/l-epr-coute-cher-les-energies-renouvelables-bien-plus_a-32-7730.html), [http://](http://lenergeek.com/2012/02/02/comparatif-du-cout-de-l%E2%80%99electricite-selon-les-sources-energetiques/)

[lenergeek.com/2012/02/02/comparatif-du-cout-de-l](http://lenergeek.com/2012/02/02/comparatif-du-cout-de-l%E2%80%99electricite-selon-les-sources-energetiques/)
[%E2%80%99electricite-selon-](http://lenergeek.com/2012/02/02/comparatif-du-cout-de-l%E2%80%99electricite-selon-les-sources-energetiques/)
[les-sources-energetiques/](http://lenergeek.com/2012/02/02/comparatif-du-cout-de-l%E2%80%99electricite-selon-les-sources-energetiques/).

21. www.observatoire-electricite.fr/Les-prix-finaux-de-l-electricite.

22. « Economic impacts from the promotion of renewable energies : the German experience », Rheinisch-Westfälisches Institut für Wirtschaftsforschung, octobre 2009 :
www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301421510001928.

23. « L'Allemagne a les centrales à charbon les plus polluantes d'Europe », *Le Monde*, 22 juillet 2014 : www.lemonde.fr/planete/article/2014/07/22/l-allemande-a-les-centrales-a-charbons-les-plus-polluantes-d-europe_4461337_3244.html.

24. « Peste charbon, choléra nucléaire, et gaz de schiste », *Les Échos*, 21 mars 2014 : http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2014/03/21/cercle_94013.htm.

25. « Le vent n'est pas
écologique ! », 10 avril 2015 :
[www.contrepoints.org/2015/04/10/2
le-vent-nest-pas-ecologique](http://www.contrepoints.org/2015/04/10/2le-vent-nest-pas-ecologique).

26. http://sfp.in2p3.fr/Debat/debat_energie/websfp/CoutsExternesElectricite.htm.

27. « Examen
environnemental de la Chine
2007-2008 », OCDE, 2008.

28. « Consommer local, les avantages ne sont pas toujours ceux que l'on croit » par le Commissariat général au développement durable, mars 2013 :

www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS158.pdf.

29. Calculateur d'émissions de CO₂ de l'aviation : <http://eco-calculateur.aviation-civile.gouv.fr>.

30. « Les émissions
importées », avril 2013 :
[www.rac-f.org/IMG/pdf/
EMISSIONS-IMPORTEES_RAC-
Ademe-Citepa.pdf](http://www.rac-f.org/IMG/pdf/EMISSIONS-IMPORTEES_RAC-Ademe-Citepa.pdf).

31. « TGV : seules les lignes Paris-Lyon et Tokyo-Osaka seraient rentables », 27 mars 2015 : www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0204260293306-tgv-seules-les-lignes-paris-lyon-et-tokyo-osaka-seraient-rentables-1106124.php.

32. « Le coût exorbitant des embouteillages », 22 février 2015 : www.slate.fr/story/98247/cout-exorbitant-embouteillages.

33. « Livre recyclé et PEFC, quelles différences ? », Terre vivante, 2011 : www.terrevivante.org/1039-papier-recycle-et-pefc-queelles-differences-.htm.

34. www.copacel.fr/fr/statistiques/statistiques-annuelles.html.

35. « Un robot qui trie les déchets recyclables », 1^{er} octobre/2012 :

[www.humanoides.fr/2012/10/01/
un-robot-qui-trie-les-dechets-
recyclables/](http://www.humanoides.fr/2012/10/01/un-robot-qui-trie-les-dechets-recyclables/)

36. K. Eric Drexler, *Radical Abundance : How a Revolution in Nanotechnology Will Change Civilization*, Public Affairs, 2013

37. « Little change in global drought over the past 60 years », *Nature*, 15 novembre 2012 : www.nature.com/nature/journal/v491/n7424/full/nature11575.html.

38. « Biodiversity : The ravages of guns, nets and bulldozers », 10 août 2016 : www.nature.com/news/biodiversity-the-ravages-of-guns-nets-and-bulldozers-1.20381.

39. Nick Bostrom,
Superintelligence : Paths,
Dangers, Strategies, Oxford
University Press, 2016.

40. « Solving Global Warming with Nathan Myhrvold », 20 décembre 2009 : <http://transcripts.cnn.com/TRANSCRIPTS/0912/20/fzgps.01.html>.

41. « Consommation mondiale
de viande » :
[www.planetoscope.com/
elevage-viande/1235-
consommation-mondiale-de-
viande.html](http://www.planetoscope.com/elevage-viande/1235-consommation-mondiale-de-viande.html).

42. « L'élevage aussi est une
menace pour
l'environnement »,
29 novembre 2006 :
[www.fao.org/Newsroom/fr/
news/2006/1000448/
index.html](http://www.fao.org/Newsroom/fr/news/2006/1000448/index.html).

43. « Le poisson d'élevage remplacera-t-il le bœuf pour nourrir la planète ? », 27 mai 2015 :

www.nationalgeographic.fr/11688-le-poisson-delevage-suffira-t-il-a-nourrir-la-planete-alimentation-aquaculture-environnement/.

44. « Le burger à la viande artificielle emballe la Silicon Valley », 5 septembre 2016 : www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/0211256978224-la-viande-artificielle-suscite-lengouement-de-la-silicon-valley-2024929.php?By7JUrzEOCpXwsCf.99.

45. « Longévité : les végétariens vivent-ils plus longtemps ? », 6 juin 2013 : www.huffingtonpost.fr/2013/06/06/vegetariens-vegetarien-regime-longevite-vivent-vivre-longtemps_n_3391495.html.

46. Brenda et Robert Vale,
*Time to Eat the Dog : The Real
Guide to Sustainable Living*,
Thames & Hudson, 2009.

47. « Réchauffement ? Mangez
votre chien ! » :
[www.consoglobe.com/
rechauffement-mangez-
chien-3693-cg](http://www.consoglobe.com/rechauffement-mangez-chien-3693-cg).

48. « Les ambiguïtés de la transition énergétique », 30 décembre 2014 :

www.paristechreview.com/2014/12/30/ambiguites-transition-energetique/.

49. « How large are global energy subsidies ? », *FMI Working Paper*, mai 2015 : www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2015/wp15105.pdf.

50. Justin Wolfers et Betsey Stevenson, « Economic growth and subjective well-being : Reassessing the Easterlin paradox », août 2008 : www.nber.org/papers/w14282.

51. « Pourquoi mène-t-on une vie “riche de sens” dans les pays les plus pauvres ? », 3 février 2014 : www.slate.fr/life/83027/vie-riche-sens-pauvres.

52. Chaeyon Lim et Robert Putnam, « Religion, social networks, and life satisfaction », 2010 : www.asanet.org/images/journals/docs/pdf/asr/Dec10ASRFeature.pdf.

53. www.globalrichlist.com/.

54. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Sous-alimentation>.

55. « A systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2013 », 2013 : www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736%2814%2961682-2/abstract.

56. Amartya Sen,
« Mondialisation et justice
sociale », *Le Monde*, 19 mai
2006 : [www.lemonde.fr/
idees/article/2006/05/19/
mondialisation-et-justice-
sociale-par-amartya-
sen_773815_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2006/05/19/mondialisation-et-justice-sociale-par-amartya-sen_773815_3232.html).

57. « Le grand écart des rémunérations entre salariés et patrons à travers le monde », 23 novembre 2013 :

[www.lefigaro.fr/
conjoncture/2013/11/23/20002-2013-
le-grand-ecart-des-
remunerations-entre-salaries-
et-patrons-a-travers-le-
monde.php](http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/11/23/20002-2013-le-grand-ecart-des-remunerations-entre-salaries-et-patrons-a-travers-le-monde.php).

58. Juan Ramon Rallo, « Où sont les super-riches de 1987 ? », 3 juin 2014 : www.contrepoints.org/2014/06/03/1ou-sont-les-super-riches-de-1987.

59. David Wessel, « Making it to the 1 % and staying there », 4 janvier 2013 : <http://blogs.wsj.com/washwire/2013/01/04/making-it-to-the-1-and-staying-there/>.

60. [www.challenges.fr/
classements/fortune/2014](http://www.challenges.fr/classements/fortune/2014).

61. Rapport de UBS et de
l'agence Wealth-X,
novembre 2014 :

[www.wealthx.com/
articles/2016/the-wealth-x-
world-ultra-wealth-
report-2015-2016/](http://www.wealthx.com/articles/2016/the-wealth-x-world-ultra-wealth-report-2015-2016/).

62. « Pauvreté et comparaisons grossières : le cas France/États-Unis », 4 décembre 2012 : www.contrepoints.org/2012/12/04/1-pauvrete-et-comparaisons-grossieres-le-cas-franceetats-unis.

63. M. Jäntti et al., *American Exceptionalism in a New Light : A Comparison of Intergenerational Earnings Mobility in the Nordic Countries, the United Kingdom and the United States*, 2006 : http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=878675.

64. « Revenu disponible moyen des ménages selon l'âge de la personne de référence en 2013 », Insee.

65. Stephen Moore, *Who Is the Fairest of Them All ? The Truth About Opportunity, Taxes, and Wealth in America*, Encounter Books, 2012.

66. Thomas Sowell, *Economic Facts and Fallacies*, Basic Books, 2007.

67. « La technique est-elle responsable de l'accélération du monde ? », 19 mars 2013 : www.internetactu.net/2013/03/19/la-technique-est-elle-responsable-de-lacceleration-du-monde/.

68. Daniel Seligman, *A Question of Intelligence*, Birch Lane Press, 1992.

69. Daniel Hamermesh, *Beauty Pays : Why Attractive People Are More Successful*, Princeton University Press, 2013.

70. « Young women's pay exceeds male peers' », *The Wall Street Journal*, 1^{er} septembre 2010 :

www.wsj.com/articles/

SB1000142405274870442110457546

71. http://insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FHPARIT12g_D3tachesd.pdf.

72. [www.insee.fr/fr/themes/
document.asp?id=2913](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=2913) = ;
« Portrait des “1 %” français »,
19 janvier 2012 :
[www.slate.fr/story/48741/un-
pour-cent-riche-ss-revenus-
france-infographie](http://www.slate.fr/story/48741/un-pour-cent-riche-ss-revenus-france-infographie).

73. « A new measure of consumption inequality » : [www.aei.org/publication/](http://www.aei.org/publication/a-new-measure-of-consumption-inequality) a-new-measure-of-consumption-inequality.

74. « L'arrivée de Free a fait baisser la facture mobile de 30 % », 29 avril 2014 : www.lesechos.fr/29/04/2014/lesechos.fr/0203469143525_1-arrivee-de-free-a-fait-baisser-la-facture-mobile-de-30-.htm.

75. « Taille de l'État et pauvreté », 4 décembre 2009 :

<http://>

minarchiste.wordpress.com/2009/12/taille-de-letat-et-pauvrete.

76. Photo de Marie Dorigny
publiée dans *Life Magazine* en
décembre 1997.

77. Mohammad Mafizur Rahman, Rasheda Khanam et Nur Uddin Absar, « Child labor in Bangladesh : A critical appraisal of Harkin's bill and the MOU-Type Schooling Program », *Journal of Economic Issues*, décembre 1999, vol. 33, n° 4, p. 985-1003 : <http://eprints.usq.edu.au/5579/>.

78. Section 1502 de la loi
Dodd-Frank.

79. [https://
ethuin.files.wordpress.com/2014/09/
open-letter-final-and-list.pdf](https://ethuin.files.wordpress.com/2014/09/open-letter-final-and-list.pdf).

80. « How a well-intentioned U.S. law left Congolese miners jobless », 30/11/2014 :

[www.washingtonpost.com/
world/africa/how-a-well-
intentioned-us-law-left-
congolese-miners-
jobless/2014/11/30/14b5924e-69d3-
a622dae742a2_story.html](http://www.washingtonpost.com/world/africa/how-a-well-intentioned-us-law-left-congolese-miners-jobless/2014/11/30/14b5924e-69d3-a622dae742a2_story.html).

81. « Minerais du Congo : les dramatiques conséquences d'une des réformes les plus emblématiques de la présidence Obama », 8 mars 2015 : www.slate.fr/story/98577/congo-minerais-loi-Dodd-Frank.

82. « Le commerce équitable n'aide pas les travailleurs pauvres » : www.slate.fr/story/105117/commerce-equitable-travailleurs-pauvres.

83. « In praise of cheap labor.
Bad jobs at bad wages are
better than no jobs at all »,
21 mars 1997 :
[www.slate.com/articles/
business/
the_dismal_science/1997/03/
in_praise_of_cheap_labor.html](http://www.slate.com/articles/business/the_dismal_science/1997/03/in_praise_of_cheap_labor.html).

84. « Histoire du travail des
enfants en France » :
[www.droitsenfant.fr/
travail_histoire.htm](http://www.droitsenfant.fr/travail_histoire.htm).

85. « Une femme sur dix
victime d'agression sexuelle »,
30 mai 2008 :
[www.lefigaro.fr/actualite-
france/2008/05/30/01016-20080530-
une-femme-sur-dix-victime-d-
agression-sexuelle.php](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2008/05/30/01016-20080530-une-femme-sur-dix-victime-d-agression-sexuelle.php).

86. « I, Pencil : My Family Tree as told to Leonard E. Read » : www.econlib.org/library/Essays/rdPncl1.html.

87. « La main-d'œuvre chinoise plus chère que les robots », 18 janvier 2015 : www.latribune.fr/technos-medias/20150118trib52fae9202/la-main-d-oeuvre-chinoise-plus-chere-que-les-robots.html.

88. « Le sourire d'Apple... La grimace de Montebourg. Les graphiques de Vittori #10 », 20 juin 2013 : <http://videos.lesechos.fr/news/graphiques-vittori/le-sourire-d-apple-la-grimace-de-montebourg-les-graphiques-de-vittori-10-2493297865001.html>.

89. « L'introuvable modèle du capitalisme français », 18 mai 2015 : www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/02160812129-lintrouvable-modele-du-capitalisme-francais-1120179.php?CyWWb3VXgv5uWALj.99.

90. William Easterly, *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ? [The Elusive Quest for Growth : Ecomists' Advendtures and Misadventures in the Tropics]*, Éditions d'Organisation, 2006.

91. « Stop trying to save the world », 17 novembre 2014 : <https://newrepublic.com/article/120178/problem-international-development-and-plan-fix-it>.

92. Richard Branson, *Les Échos Entrepreneur*, 2 février 2011.

93. *The Nobel Laureates Guide to the Smartest Targets for the World 2016-2030* de Bjorn Lomborg, avril 2015

94. « Immigrés : une boîte à outils pour répondre à Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy », 11 mai 2011 : dailleursnous sommes ici.org/2011/05/immigres-une-boite-a-outils-pour-repondre-a-marine-le-pen-et-nicolas-sarkozy-11-mai-2011-par-carine-fouteau/.

95. Christian Slaves, *Muslim Masters : White Slavery in the Mediterranean, the Barbary Coast, and Italy, 1500-1800*, Palgrave Macmillan, 2004.

96. Hernando De Soto, *The Mystery of Capital: Why Capitalism Triumphs in the West and fails Everywhere Else*, Basic Books, 2003.

97. Marc de Basquiat,
« Rationalisation d'un système
redistributif complexe : une
modélisation de l'allocation
universelle en France », 2011 :
[www.allocationuniverselle.com/
doc/](http://www.allocationuniverselle.com/doc/)

[ReductionTheseAU2012-02-07Basquia](#)

98. « Près de la moitié de ceux qui pourraient recevoir le RSA ne le demandent pas », 6 juin 2012 : www.lemonde.fr/economie/article/2012/07/06/pres-de-la-moitie-de-ceux-qui-pourraient-recevoir-le-rsa-ne-le-demandent-pas_1730497_3234.html.

99. *Le revenu de base, c'est pas sorcier !* 4 mini-films explicatifs :

[www.youtube.com/playlist?
list=PLkzjbW_sNXE_fywK-
iKQ0HJF_DcMRQTNG](http://www.youtube.com/playlist?list=PLkzjbW_sNXE_fywK-iKQ0HJF_DcMRQTNG).

100. « Revenu garanti pour tous : quand la réalité devance l'utopie », 26 janvier 2012 : www.bastamag.net/Revenu-garanti-pour-tous-quand-la.

101. Matt Zwolinski, « The libertarian case for a basic income », 5 décembre 2013, www.libertarianism.org/columns/libertarian-case-basic-income#VBjctE : r11.

102. [http://piketty.pse.ens.fr/
files/capital21c/pdf/T2.5.pdf](http://piketty.pse.ens.fr/files/capital21c/pdf/T2.5.pdf).

103. [http://
momentummachines.com](http://momentummachines.com).

104. « Le nombre de suicides augmente avec le chômage », *Le Temps*, 16 mars 2012 : www.latribune.fr/actualites/economie/france/20120316trib000688645/le-nombre-de-suicides-augmente-avec-le-chomage.html.

105. Pierre Meneton,
« Unemployment is associated
with high cardiovascular event
rate and increased all-cause
mortality in middle-aged
socially privileged
individuals », *International
Archives of Occupational and
Environmental Health*, Étude
Inserm, 2015 : [http://
link.springer.com/
article/10.1007%2Fs00420-014-0997-](http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs00420-014-0997-)

106. « Lanceurs d'alerte : une protection qui a ses limites », 3 juin 2014 : www.rfi.fr/france/20140603-france-lanceurs-alerte-protection-limites/.

107.

[www.ladocumentationfrancaise.fr/
var/storage/rapports-
publics/084000041/0000.pdf](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000041/0000.pdf).

108.

[www.ladocumentationfrancaise.fr/
rapports-publics/124000591/
index.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/124000591/index.shtml).

109. Jacques Rueff et Louis Armand, « Rapport sur les obstacles à l'expansion économique », 1959 : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/074000508.pdf>.

110. Pour une analyse plus détaillée du patrimoine et du revenu des taxis : Alain Trannoy (économiste à l'EHESS), « Taxis : occasion manquée » : www.lemonde.fr/idees/article/2008/02/11/taxis-occasion-manquee-par-alain-trannoy_1009932_3232.html.

111. « Le permis de conduire,
un cas d'école des blocages
français », 12 novembre
2014 :

[www.lesechos.fr/12/11/2014/
LesEchos/21812-043-ECH_le-
permis-de-conduire-un-cas-d-
ecole-des-blocages-
francais.htm](http://www.lesechos.fr/12/11/2014/LesEchos/21812-043-ECH_le-permis-de-conduire-un-cas-d-ecole-des-blocages-francais.htm).

112. « Les chefs d'entreprise
ont du mal à recruter »,
19 septembre 2014 :

[www.lepoint.fr/economie/les-
chefs-d-entreprise-ont-du-mal-
a-](http://www.lepoint.fr/economie/les-chefs-d-entreprise-ont-du-mal-a-)

recruter-19-09-2014-1864732_28.php

113. « Enquête besoins en main-d'œuvre 2014 », Pôle Emploi : <http://bmo.pole-emploi.org/>.

114. « Argent des syndicats : l'intégralité du rapport Perruchot », 16 février 2012 : www.lepoint.fr/economie/argent-des-syndicats-le-rapport-interdit-16-02-2012-1431943_28.php.

115. « Plus d'un chômeur sur deux n'est pas prêt à déménager », 12 octobre 2015 :

www.lesechos.fr/12/10/2015/LesEchos/22042-017-ECH_plus-d-un-chomeur-sur-deux-n-est-pas-pret-a-demenager.htm.

116. « Les seuils de 10, 20 et 50 salariés : un impact limité sur la taille des entreprises françaises » : www.insee.fr/fr/ffc/iana/iana2/iana2.pdf.

117. Sylvain Catherine, Augustin Landier et David Thesmar, *Marché du travail : la grande fracture*, Institut Montaigne, <http://fr.slideshare.net/institutmontaigne/etude-marche-du-travail>.

118. *Salaire minimum
interprofessionnel de croissance,
rapport du groupe d'experts
(professeurs de l'Insee et de
l'École d'économie de Paris),
29/11/2013* [http://travail-
emploi.gouv.fr/IMG/pdf/
Rapport_gpe_Smic_29_nov_final.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_gpe_Smic_29_nov_final.pdf).

119. « The “fallacy of the special case” : Intellectual inconsistency and economic malpractice regarding the minimum wage » :

www.aei.org/publication/fallacy-special-case-intellectual-inconsistency-economic-malpractice-regarding-minimum-wage.

120. « Réformer le droit du travail », 1^{er} septembre 2015 :
[http://tnova.fr/rapports/
reformer-le-droit-du-travail](http://tnova.fr/rapports/reformer-le-droit-du-travail).

121. Sylvain Catherine,
Augustin Landier, David
Thesmar, *Marché du travail : la
grande fracture, op. cit.*

122. Stanislas Bentzmann et Pascal de Lima, *Les 35 heures, une loi maudite. Comment en sortir sans drame*, Eyrolles, 2014.

123. « Comment est née la
retraite à 60 ans »,
25 septembre 2010 :
[www.lemonde.fr/politique/
article/2010/09/25/comment-
est-nee-la-retraite-a-60-
ans_1415000_823448.html#Luhb07vv](http://www.lemonde.fr/politique/article/2010/09/25/comment-est-nee-la-retraite-a-60-ans_1415000_823448.html#Luhb07vv)

124. « Statistiques sur
l'emploi », juillet 2014 :
[http://ec.europa.eu/eurostat/
statistics-explained/
index.php/
Employment_statistics/fr](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Employment_statistics/fr).

125. Yann Algan, « Travail du dimanche : la leçon de l'étranger », 7 janvier 2015 : www.lesechos.fr/journal20150107/lec1_idees_et_debats/0204055588983-travail-du-dimanche-la-lecon-de-letranger-1080830.php?JrH53DFFz8VDsjr9.99.

126. Cristobal Young, « You don't need more free time », 8 janvier 2016 : www.nytimes.com/2016/01/10/opinion/sunday/you-dont-need-more-free-time.html?_r=0.

127. « La drogue en France
génère 2 milliards d'euros de
chiffre d'affaires par an »,
8 août 2013 :

[www.lefigaro.fr/actualite-
france/2013/08/07/01016-20130807-
la-droque-en-france-genere-
deux-milliards-d-euros-de-
chiffre-d-affaires-par-an.php](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/08/07/01016-20130807-la-droque-en-france-genere-deux-milliards-d-euros-de-chiffre-d-affaires-par-an.php).

128. « Alimentation animale : un marché qui donne les crocs », 1^{er} octobre 2012 : www.lemonde.fr/economie/article/2012/10/01/alimentation-animale-un-marche-qui-donne-les-crocs_1768406_3234.html.

129. « Immobilier : les frais d'entretien des ascenseurs deviennent abusifs », 1^{er} avril 2010 : www.capital.fr/immobilier/actualites/immobilier-les-frais-d-entretien-des-ascenseurs-deviennent-abusifs-490776.

130. « Moins de décès dans les ascenseurs », 29 avril 2011 : www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/04/29/97001-20110429FI-moins-de-deces-dans-les-ascenseurs.php.

131. « La vie n'a pas de prix ?
Eh bien, si ! », 11 avril 2015 :
www.lepoint.fr/editos-du-point/pierre-antoine-delhommais/delhommais-la-vie-n-a-pas-de-prix-eh-bien-si-11-04-2015-1920307_493.php.

132. Marc Tesson, « Le risque dans les tunnels routiers », Centre d'études des tunnels, 4 décembre 2003 : http://www.piles.setra.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/risque_tunnels_rev_cle5511f3.pdf.

133. Marcel Boiteux dans « Les prix de la vie », *Les Rendez-vous des Annales des Mines*, 22 mai 2003, www.annales.org/club/session-22-05-03.html.

134. « Comment les objets connectés bouleversent les modèles de l'assurance », 16 mars 2015 : www.latribune.fr/opinions/tribunes/comment-les-objets-connectes-bouleversent-les-modeles-de-l-assurance-461199.html.

135. « Le diabète et l'obésité, ces puissants freins à la croissance mondiale », 31 mars 2015 : www.latribune.fr/economie/international/le-diabete-et-l-obesite-ces-puissants-freins-a-la-croissance-mondiale-463076.html.

136. Michel Desmurget, *TV lobotomie. La vérité scientifique sur les effets de la télévision*, Max Milo Éditions, 2012.

137. « Le prix de la vie »,
4 octobre 2001 :
[www.lexpress.fr/
informations/le-prix-de-la-
vie_645653.html](http://www.lexpress.fr/informations/le-prix-de-la-vie_645653.html).

138. « La pollution aux particules fines peut être mortelle, y compris à court terme », 6 janvier 2015 : www.bfmtv.com/planete/la-pollution-aux-particules-fines-peut-etre-mortelle-y-compris-a-court-terme-856027.html.

139. « Risques de cancers et particules fines », 16 février 2009 : www.cancer-environnement.fr/Portals/0/Documents%20PDF/Rapport/INCa/2009_FR%20particulesfines.PDF.

140. « Scoring drugs »,
2 novembre 2010 :
[www.economist.com/blogs/
dailychart/2010/11/
drugs_cause_most_harm](http://www.economist.com/blogs/dailychart/2010/11/drugs_cause_most_harm).

141. « Drug harms in the UK :
A multicriteria decision
analysis », 1^{er} novembre 2010 :
[www.thelancet.com/journals/
lancet/article/PIIS0140-6736
\(10\) 61462-6/fulltext](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(10)61462-6/fulltext).

142. « Pour un député UMP, la lutte contre le tabac conduit au jihadisme », 3 avril 2015 : www.bfmtv.com/politique/pour-un-depute-ump-la-lutte-contre-le-tabac-conduit-au-jihadisme-874137.html.

143. « Légalisation de la MDMA, la petite musique qui monte », 27 octobre 2015 : www.slate.fr/story/108845/legalisation-mdma-petite-musique-monte.

144. Christian Ben Lakhdar, Pierre Kopp et Romain Père, « Réguler le marché pour sortir de l'impasse », 19 décembre 2014 : <http://tnova.fr/etudes/cannabis-reguler-le-marche-pour-sortir-de-l-impasse>.

145. Arthur Benavie, *Drugs : Americas's Holy War* [*Droque, la guerre sainte de l'Amérique*], Routledge, 2008.

146. « Légaliser le cannabis permet de lutter contre le crime organisé », *La Dépêche*, 27 mai 2016.

147. « Le Sativex, médicament à base de cannabis, autorisé en France », 9 janvier 2014 : www.lemonde.fr/sante/article/2014/01/09/le-sativex-medicament-a-base-de-cannabis-autorise-en-france_4344958_1651302.html.

148. « Ecstasy, LSD ou champignons sur ordonnance : les drogues psychédéliques sont-elles l'avenir de la psychiatrie ? », 8 mai 2013 : www.huffingtonpost.fr/2013/05/07/ecstasy-ldc-champignons-hallucinogenes-drogues-psychedeliques-avenir-de-la-psychiatrie_n_3229688.html.

149. « Seeing opportunity in psychedelic drugs », 8 mars 2015 : www.theatlantic.com/health/archive/2015/03/a-psychedelic-revival/387193/.

150. « Kouchner : “La répression contre le cannabis ne marche pas, il faut légaliser” », 24 avril 2015 : <http://rmc.bfmtv.com/point-de-vue/kouchner-la-repression-contre-le-cannabis-ne-marche-pas-il-faut-legaliser-642883.html>.

151. Bernard Zimmern,
« L'impôt papier, cet impôt qui
ruine les entreprises
françaises », [www.emploi-2017.org/1-
impot-papier-cet-impot-qui-
ruine-les-entreprises-
francaises](http://www.emploi-2017.org/1-impot-papier-cet-impot-qui-ruine-les-entreprises-francaises), a0603.html.

152. « Le système de collecte de l'écotaxe coûte-t-il trop cher ? », 29 octobre 2013 : www.latribune.fr/actualites/economie/france/20131029trib000793071/le-systeme-de-collecte-de-l-ecotaxe-coute-t-il-trop-cher.html.

153. [www.latribune.fr/
diaporamas/actu-en-
images/13-taxes-les-plus-
incroyables-jamais-
collectees.html?
carousel_num = 12.](http://www.latribune.fr/diaporamas/actu-en-images/13-taxes-les-plus-incroyables-jamais-collectees.html?carousel_num=12)

154. « 90 départements ont porté le taux des DMTO à 4,5 % », 5 juin 2014 : www.lagazettedescommunes.com/237-departements-ont-porte-le-taux-des-dmto-a-45.

155. « Les chiffres pour comprendre les polémiques sur les HLM », 16 décembre 2010 : www.lexpress.fr/actualite/immobilier/les-chiffres-pour-comprendre-les-polemiques-sur-les-hlm_1362483.html.

156. Gabrielle Fack,
« Pourquoi les ménages à bas
revenus paient-ils des loyers
de plus en plus élevés ? »,
2005 : [www.insee.fr/fr/ffc/
docs_ffc/es381-382b.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es381-382b.pdf).

« L'effet inflationniste des
aides au logement en France
et dans d'autres pays » :
[http://www.insee.fr/fr/
themes/document.asp?
ref_id=ia19#encadre1](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ia19#encadre1).

157. « La fiscalité immobilière Française est la plus élevée d'Europe », 23 octobre 2014 : www.fidal-avocats-leblog.com/2014/10/etude-fidal-fiscalite-immobiliere-en-europe-fiscalite-immobiliere-francaise-elevee-deurope/.

158. Agnès Verdier-Molinié
(directrice de l'Ifrap), *On va
dans le mur...*, Albin Michel,
2015.

159. « La France crée toujours des taxes malgré la “pause fiscale” », 19 janvier 2016 : www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/021628112749-la-france-cree-toujours-des-taxes-malgre-la-pause-fiscale-1193332.php?A009VWmd0qQLrs1T.99.

160. « Les prévisions de recettes fiscales 2014 revues en forte baisse », 11 juin 2014 : www.capital.fr/a-la-une/actualites/les-previsions-de-recettes-fiscales-2014-revues-en-forte-baisse-940915.

161. « La pression fiscale en France est l'une des plus élevées de l'OCDE », 17 décembre 2013 : www.capital.fr/finances-perso/actualites/la-pression-fiscale-en-france-est-l-une-des-plus-elevees-de-l-ocde-896601.

162. Bernard Zimmern, « La réforme fiscale de Reagan en 1986 », 22 mars 2012 : www.irdeme.org/La-reforme-fiscale-de-Reagan-en.html.

163. « “ISF TEPA” donne un coup d’accélérateur au capital-risque », 9 octobre 2008 : www.ifrap.org/emploi-et-politiques-sociales/isf-tepa-donne-un-coup-dacceleateur-au-capital-risque.

164. « Les investisseurs français parmi les moins téméraires au monde », 15 avril 2013 : www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0202704927250-les-investisseurs-francais-parmi-les-moins-temeraires-au-monde-558361.php.

165. Alan Viard et Eric Toder, « Major surgery needed : A call for structural reform of the U.S. corporate income tax », 2014 : www.aei.org/wp-content/uploads/2014/04/-toder-viard-report_132524981261.pdf.

166. « Les taux d'impôt sur les sociétés dans le monde », 29 septembre 2014 : www.compta-online.com/les-taux-impot-sur-les-societes-dans-le-monde-ao826.

167. « Paying Taxes », la Banque mondiale, International Finance Corporation et PwC, 2011 : www.pwc.com/gx/en/paying-taxes/pdf/paying-taxes-2011.pdf.

168. « Why inequality matters », 15 octobre 2014 :
[www.linkedin.com/today/
post/
article/20141015002149-251749025-
why-inequality-matters?
trk = object-title.](http://www.linkedin.com/today/post/article/20141015002149-251749025-why-inequality-matters?trk=object-title)

169. « Les Français sont les rois de la résidence secondaire », 30 mai 2011 : <http://www.lefigaro.fr/immobilier/2011/05/29/05002-2011-les-francais-sont-les-rois-de-la-residence-secondaire.php>.

« Parc de résidences principales, secondaires ou logements vacants en habitat collectif ou individuel en 2015 » : www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&id=69.

170. « Britain has highest property taxes in the developed world, but how do the rest stack up ? » : www.telegraph.co.uk/finance/economics/11283751/Britain-has-highest-property-taxes-in-the-developed-world-but-how-do-the-rest-stack-up.html.

171. « 800 ans de faillites
d'État », *L'Histoire*,
décembre 2011.

172. Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff, *Cette fois, c'est différent. Huit siècles de folie financière*, Pearson, 2010.

173. « Rapport annuel de la balance des paiements et la position extérieure de la France », 24 juin 2015 : www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/balance-des-paiements-et-autres-statistiques-internationales/la-balance-des-paiements-et-la-position-exterieure/rapport-annuel-de-la-balance-des-paiements-et-la-position-exterieure-de-la-france.html.

174. « Les investisseurs français parmi les moins téméraires au monde », 15 avril 2013 : www.lesechos.fr/15/04/2013/lesechos.fr/0202704927250_les-investisseurs-francais-parmi-les-moins-temeraires-au-monde.htm.

175. Analyse semblable de
Jean Peyrelevade : [http://
www.lesechos.fr/15/04/2015/
LesEchos/21919-047-
ECH_sortir-de-l-euro---l-
affligeant-combat-des-
souverainistes.htm](http://www.lesechos.fr/15/04/2015/LesEchos/21919-047-ECH_sortir-de-l-euro---l-affligeant-combat-des-souverainistes.htm).

176. « Paul Samuelson on deficit myths », 30 avril 2010 :
<http://neweconomicperspectives.org/2010/04/paul-samuelson-on-deficit-myths.html>.

177. « Le décrochage du PIB par habitant en France depuis 40 ans : pourquoi ? », *Trésor-éco*, juin 2014 : www.tresor.economie.gouv.fr/File/402005.

178. « Le niveau scolaire baisse, cette fois-ci c'est vrai ! », 20 février 2013 : www.lemonde.fr/idees/article/2013/02/20/le-niveau-scolaire-baisse-cette-fois-ci-c-est-vrai_1835461_3232.html.
« Un collégien sur cinq est nul en maths ! », 17 mai 2015 : www.leparisien.fr/societe/un-collegien-sur-cinq-est-nul-en-maths-17-05-2015-4777793.php.

179. [www.oecd.org/pisa/
keyfindings/pisa-2012-results-
overview-FR.pdf](http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/pisa-2012-results-overview-FR.pdf).

180. Classement « Arts & Humanities » de Times Higher Education World University Rankings, 2014-2015 : www.timeshighereducation.co.uk/world-university-rankings/2014-15/subject-ranking/subject/arts-and-humanities.

181. « Taux de chômage selon le diplôme, le sexe et la durée écoulée depuis la sortie de formation initiale en 2013 » :
[www.insee.fr/fr/themes/
tableau.asp?
ref_id=NATnon03314
reg_id = 0.](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=NATnon03314®_id=0)

182. [www.ifrap.org/
education-et-culture/
education-pourquoi-la-france-
surpaye-et-comment-en-sortir](http://www.ifrap.org/education-et-culture/education-pourquoi-la-france-surpaye-et-comment-en-sortir).

Une étude analogue a été menée par l'Institut Thomas Moore en 2012 : *Éducation : Analyse comparative de la dépense publique en France et en Allemagne* :

[http://
istockfile.prsmedia.fr/
uploads/20120911073336_6693f609f](http://istockfile.prsmedia.fr/uploads/20120911073336_6693f609f)

183. Bernard Zimmern,
« Avons-nous trop de
fonctionnaires au ministère
des Finances ? », 21 avril
2011 : [www.ifrap.org/
fonction-publique-et-
administration/avons-nous-
trop-de-fonctionnaires-au-
ministere-des-finances](http://www.ifrap.org/fonction-publique-et-administration/avons-nous-trop-de-fonctionnaires-au-ministere-des-finances).

184. « Michel Rocard : son testament politique à conserver », 23 juin 2016 : www.lepoint.fr/chroniques/michel-rocard-son-testament-politique-23-06-2016-2048991_2.php.

185. Eric Hanushek de
Stanford University, Education
Endowment Foundation.

186. « Les enseignants boudent l'Île-de-France et les maths », 24 mars 2015 : http://www.lesechos.fr/24/03/2015/lesechos.fr/0204251025242_les-enseignants-boudent-l-ile-de-france-et-les-maths.htm.

187. Emmanuel Davidenkoff,
Le Tsunami numérique, Stock,
2014.

188. B. J. Bushman *et al.*,
« Effect of televised violence
on aggression », dans D.
G. Singer *et al.* (dir.),
*Handbook of Children and the
Media*, Sage Publications,
2000.

189. Michel Desmurget, *TV lobotomie. La vérité scientifique sur les effets de la télévision*, op. cit.

190. Claude Allègre, *Toute vérité est bonne à dire*, Robert Laffont, 2000.

191. « La sélection à l'université : un engagement de réussite », 15 décembre 2014 : <http://tnova.fr/notes/la-selection-a-l-universite-un-engagement-de-reussite>.

192. *La Mixité sociale à l'école*, rapport CSE-CNESCO, juin 20015 : www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2015/05/Rapport-international-CSE-CNESCO.pdf.

193. Philippe Aghion,
L'Excellence universitaire.
Leçons des expériences
internationales, 2010 : [http://
media.enseignementsup-
recherche.gouv.fr/
file/2010/61/5/
Mission_Aghion_Rapport-
etape_135615.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/61/5/Mission_Aghion_Rapport-etape_135615.pdf).

194. *Le Rapport du Collège de France au président de la République*, mars 1985.

195. « Hollande, Sarkozy, ces deux candidats dont les Français ne veulent pas pour 2017 », 1^{er} mars 2015 : www.latribune.fr/actualites/economie/france/20150301tribfb00bb9f9/hollande-sarkozy-ces-deux-candidats-dont-les-francais-ne-veulent-pas-pour-2017.html.

196. « La France a réussi l'exploit d'augmenter le nombre d'élus des départements », 20 mars 2015 :

www.lejournaldesentreprises.com/national/la-france-a-reussi-l-exploit-d-augmenter-le-nombre-d-elus-des-departements-20-03-2015-251642.php

197. « Sarkozy, Chirac, VGE : quel ancien président de la République coûte le plus cher ? », 27 janvier 2015 :

<http://>

www.lesechos.fr/27/01/2015/

[lesechos.fr/0204112575493_sarkozy--chirac--vge---quel-ancien-president-de-la-republique-coute-le-plus-cher--.htm](http://www.lesechos.fr/0204112575493_sarkozy--chirac--vge---quel-ancien-president-de-la-republique-coute-le-plus-cher--.htm).

198. « Les abstentionnistes voteraient pratiquement comme les votants ! », 27 mars 2015 : www.les-crises.fr/les-abstentionnistes-voteraient-pratiquement-comme-les-votants/.

199. « Contre la profession politique », 1^{er} janvier 2013 : www.marianne.net/Contre-la-profession-politique_a225333.html.

200. Terrill Bouricius, *Journal of Public Deliberation*, 2013 : <http://www.publicdeliberation.net/jpd/vol9/iss1/art11/>. James S. Fishkin, *When the People Speak : Deliberative Democracy and Public Consultation*, Oxford University Press, 2011.

201. « Putsch : la Constitution islandaise rédigée par le peuple a été assassinée par le Parlement », 31 mars 2013 : www.vivreenislande.fr/2013/03/la-constitution-islandaise-assassinee.html.

202. www.notre-europe.eu/011-1429-Resultats-de-Tomorrow-s-Europe-Le-premier-Sondage-Deliberatif-paneuropeen-revele-les-preferences-des.html.

203. David Van Reybrouck,
Contre les élections, Actes Sud,
2014.

204. Nassim Nicholas Taleb,
*Le Cygne noir. La puissance de
l'imprévisible*, Les Belles
Lettres, 2008.

205. « 3 417 064 viviendas vacías », 17 novembre 2011 : www.elmundo.es/elmundo/2011/11/17/suvivienda/1321546929.html.

206. « Paul Krugman on the “Cartoon Physics” of the 2008 crash », 21 juin 2012 : www.pbs.org/newshour/rundown/paul-krugman-on-the-cartoon-physics-of-the-2008-crash/.

207. Paul Grignon, *L'Argent Dette 3*, documentaire, 2013,
[www.youtube.com/watch?
v=YMOFBioFNvc](http://www.youtube.com/watch?v=YMOFBioFNvc).

208. Seth B. Carpenter et Selva Demiralp, « Money, reserves, and the transmission of monetary policy : Does the money multiplier exist ? », Fed, 2010 : www.federalreserve.gov/pubs/feds/2010/201041/201041pap.pdf.

209. Barack Obama dans le *New York Times*, 14 avril 2009 (traduction tirée de Steve Keen, *L'Imposture économique*, L'Atelier, 2014).

210. Bluford Putnam,
« Essentials concepts necessary
to consider when evaluating
the efficacy of quantitative
easing », 2013.

211. Ivan Best, « Keynes pas mort : même Standard & Poors le dit », 27 septembre 2012 : www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20120927trib000721652keynes-pas-mort-meme-standard-poors-le-dit.html.

212. Paul Krugman, « New Deal economics », 8 novembre 2008 : http://krugman.blogs.nytimes.com/2008/11/new-deal-economics/?_r=1.

213. Harold Cole et Lee Ohanian, « How government prolonged the depression », 2 février 2009 : www.wsj.com/articles/SB123353276749137485.

214. Bordo et Meissner, « Does inequality lead to a financial crisis ? », 2011 : www.economics.hawaii.edu/research/abstracts/mar16_12Bordo.pdf.

215. « Fed policy may have widened America's wealth inequality, *Philadelphia Fed Paper* SAYS », 8 juin 2015 : <http://blogs.wsj.com/economics/2015/06/08/fed-policy-may-have-widened-americas-wealth-inequality-philadelphia-fed-paper-says/>.

216. « Pour sortir du piège de la dette publique », décembre 2011 : <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports-37/articles/pour-sortir-du-piege-de-la-dette-publique>.

217. « Les fonds monétaires dynamiques de BNP Paribas vont rouvrir », 24 août 2007 :

www.lefigaro.fr/

[sicav/2007/08/24/04006-20070824A](http://www.lefigaro.fr/sicav/2007/08/24/04006-20070824A)

[les_fonds_monetaires_dynamiques_de_h](http://www.lefigaro.fr/les_fonds_monetaires_dynamiques_de_h)

218. « L'idée choc étudiée en Islande : et si on retirait aux banques la capacité de créer de la monnaie ? », 23 avril 2015 : www.latribune.fr/economie/international/l-idee-choc-etudiee-en-islande-et-si-on-retirait-aux-banques-la-capacite-de-creer-de-la-monnaie-470824.html.

219. « The great distortion »
The Economist, 16 mai 2015.